# 2 \_ Performance extra-financière du Groupe Bolloré

1.	Déclaration de performance extra-financière du Groupe Bolloré	58
1.1.	Enjeux et stratégie RSE	58
1.2.	Quatre piliers fondamentaux pour un engagement durable	73
1.3.	Tableaux de synthèse des indicateurs de suivi de la performance extra-financière du Groupe Bolloré	123
1.4.	Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière	137
2.	Plan de vigilance du Groupe Bolloré	140
2.1.	Introduction	140
2.2.	Méthodologie	14
2.3.	Compte rendu de la mise en œuvre du plan de vigilance	143

# 1. Déclaration de performance extra-financière du Groupe Bolloré

Depuis sa création, le Groupe Bolloré est animé par une volonté très déterminée d'entreprendre et d'innover. Poursuivant une stratégie de diversification de ses activités au déploiement international, il est coté en Bourse et bénéficie d'un actionnariat stable et à majorité familiale, qui lui permet de s'engager dans des processus d'investissement de long terme (1). C'est une longue histoire de transmission, de génération en génération, qui repose sur une culture d'entreprise et des valeurs fortes, partagées par l'ensemble des collaborateurs partout dans le monde : humilité, excellence, courage, solidarité, agilité et innovation. Les engagements du Groupe se traduisent dans sa stratégie de responsabilité sociale et environnementale (RSE) autour de quatre axes fondamentaux détaillés ci-dessous. Étant donné la grande diversité des activités et des enjeux RSE du Groupe Bolloré, dans un souci de concision et de lisibilité, la déclaration de performance extrafinancière présentée ci-après explicite en son corps les mesures d'atténuation mises en œuvre par le Groupe pour la maîtrise de ses risques RSE prioritaires relatifs aux activités des divisions Transport et logistique, et Industrie. Les enjeux prioritaires RSE de la division Communication sont, quant à eux, approfondis au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi, soumise également à vérification des informations par un organisme tiers indépendant agréé <sup>(2)</sup>. La vision consolidée des principaux indicateurs de performance sociaux et environnementaux du Groupe Bolloré (3), incluant Vivendi, est néanmoins disponible dans les tableaux de synthèse présentés à la fin de ce chapitre 2 (voir section - 1.3. Tableaux de synthèse des

indicateurs de suivi de la performance extra-financière du Groupe Bolloré). La synthèse des risques prioritaires consolidés pour Bolloré et Vivendi est disponible en 1.1.2. Cartographie des risques extra-financiers du Groupe Bolloré. Par ailleurs, le 21 décembre 2022, le Groupe Bolloré a annoncé la cession de 100 % de Bolloré Africa Logistics, comprenant les activités portuaires et ferroviaires, et de logistique en Afrique. Conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce, les informations RSE à fournir dans la DPEF sont consolidées et portent sur l'entité Bolloré SE ainsi que sur l'ensemble des entreprises incluses dans son périmètre de consolidation, c'est-à-dire les entreprises sous « contrôle exclusif » ou « contrôle conjoint » dont Bolloré Africa Logistics a fait partie jusqu'au 22 décembre 2022. Bolloré Africa Logistics étant traitée dans les comptes consolidés comme une activité cédée, selon IFRS 5, un traitement similaire a été effectué dans la déclaration de performance extra-financière (DPEF) : les tableaux d'indicateurs consolidés présentent une valeur totale pour le Groupe Bolloré sans Bolloré Africa Logistics, puis une ligne séparée présente les informations pour Bolloré Africa Logistics. Cela a également nécessité le retraitement des informations 2021 de la division « Transport et logistique » pour permettre la comparaison entre les exercices.

Enfin, pour faciliter la lecture et permettre le repérage rapide des activités cédées, il a été décidé d'éclaircir les caractères des textes Bolloré Ports et Bolloré Railways dans les textes suivants.

# 1.1. Enjeux et stratégie RSE

#### 1.1.1. LA STRATÉGIE RSE DU GROUPE BOLLORÉ

La stratégie RSE 2017-2022 du Groupe Bolloré s'est construite en premier lieu au regard des résultats de l'analyse de la matérialité des enjeux du Groupe réalisée en 2016. Cette analyse a permis de définir les enjeux les plus matériels, par leur recensement et priorisation, lors d'entretiens dédiés menés avec des parties prenantes internes de chacune des activités du Groupe, tout en tenant compte des attentes des parties prenantes externes (clients, salariés, autorités publiques). Mise à jour lors de l'intégration de Vivendi en 2017, la matrice de matérialité répertorie sept grands enjeux prioritaires au sein de quatre piliers fondamentaux qui façonnent la stratégie RSE du Groupe Bolloré. Ces engagements sont portés par l'ensemble des divisions du Groupe pour faire vivre la RSE au quotidien au sein de leur cœur de métier et créer de la valeur et du lien entre les femmes et les hommes de l'entreprise, leur environnement et les parties prenantes.

En 2017, le Groupe a consolidé ses résultats dans le cadre de sa réponse au décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pour application de l'ordonnance

 $n^{\circ}$  2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par les entreprises, ainsi qu'à la loi sur le devoir de vigilance. Ces obligations ont notamment insufflé un nouveau prisme d'analyse reposant sur la gestion des risques extra-financiers prioritaires. Le Groupe Bolloré a ainsi fait évoluer sa stratégie en promouvant la mise en œuvre de démarches vigilantes vertueuses dans l'ensemble de ses divisions pour s'assurer que les politiques, process et plans d'amélioration en place garantissent sa performance extra-financière sur le long terme.

Anticiper et répondre aux attentes des clients en réduisant les risques liés à l'éthique des affaires ; protéger le capital humain en déployant une politique sociale, de santé et de sécurité permettant de s'inscrire dans une relation durable ; lutter contre le changement climatique en investissant dans le développement de produits et services innovants ; être acteur du développement de la société et des territoires où le Groupe est implanté, sont autant de facteurs qui permettront d'assurer la création de valeur de demain.

#### 1.1.1.1. TOUS RESPONSABLES ET ENGAGÉS - LE PROGRAMME D'ENGAGEMENTS DU GROUPE BOLLORÉ

La volonté du Groupe Bolloré de répondre aux attentes de ses parties prenantes et d'être acteur d'un développement responsable se traduit aujourd'hui dans quatre axes stratégiques :

# FÉDÉRER ET PROTÉGER LES FEMMES ET LES HOMMES : PREMIÈRE FORCE DE L'ENTREPRISE

- Protéger la santé et assurer la sécurité des femmes et des hommes exposés dans le cadre de nos activités.
- Attirer les talents et développer les compétences de nos collaborateurs.
- Garantir un dialogue social et promouvoir le bien-être au travail.

#### AGIR AVEC INTÉGRITÉ DANS LA CONDUITE DE NOS AFFAIRES ET PROMOUVOIR LES DROITS HUMAINS

- Partager une même éthique des affaires et assurer la conformité aux standards les plus stricts.
- Promouvoir les droits humains dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

#### INNOVER FACE AUX GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Réduire notre empreinte carbone et s'adapter au changement climatique.
- Placer la maîtrise de notre empreinte carbone au cœur du développement de nos produits et services.
- Prévenir les pollutions et réduire les impacts environnementaux liés à nos opérations.
- (1) Pour plus d'informations sur le Groupe Bolloré, ses activités et son modèle d'affaires, se référer au chapitre 1 de ce document d'enregistrement universel.
- (2) Pour plus d'informations sur Vivendi, ses activités, son modèle d'affaires et sa déclaration de performance extra-financière, se référer au document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi.
- (3) Pour plus d'informations sur les critères d'intégration des entités du Groupe Bolloré au périmètre de reporting social et au périmètre de reporting RSE (environnement, santé-sécurité), se référer aux notes méthodologiques (voir sections 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social et 1.3.2.1. Note méthodologique du reporting RSE).

#### S'ENGAGER À LONG TERME POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- Contribuer et promouvoir l'emploi local.
- · Dynamiser les territoires.
- Construire et maintenir un dialogue avec les parties prenantes.
- Engager des actions sociétales au bénéfice des populations locales.

Les engagements du Groupe Bolloré sont en ligne avec les objectifs de développement durable des Nations unies. Ses actions ont un impact positif direct ou indirect sur 63 des 169 cibles.

La synthèse des principaux indicateurs de performance relatifs à ces grands engagements est disponible au sein du chapitre 1 de ce document d'enregistrement universel (voir chapitre 1 – Performance RSE en bref).

## 1.1.1.2. CREATION FOR THE FUTURE - LE PROGRAMME STRATÉGIQUE RSE DE VIVENDI

Vivendi a redéfini en 2020 ses engagements dans un nouveau programme stratégique RSE qui inscrit l'ensemble des activités dans un cadre d'actions, unifié et porteur. Intitulé « Creation for the Future », le programme stratégique établit un lien direct avec la raison d'être de Vivendi : Creation Unlimited. Il s'inscrit comme un levier de contribution à la réussite de la mission que se donne Vivendi de « libérer la création en valorisant tous les talents, toutes les dées et toutes les cultures, et en les partageant avec le plus grand nombre ». Déployé à l'ensemble du Groupe en 2021, le programme Creation for the Future s'articule sur trois piliers qui mettent en perspective les impacts environnementaux, sociétaux et sociaux à tous les niveaux des activités de Vivendi et fixent un premier cap à l'horizon 2025 :

- Creation for the Planet (innover pour préserver la planète): Vivendi s'engage à lutter contre le réchauffement climatique et à agir pour un monde neutre en carbone en réduisant l'empreinte carbone de ses activités conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, en engageant notre écosystème dans notre démarche environnementale et en contribuant à la compensation mondiale d'émissions de carbone;
- Creation for Society (imaginer la société de demain): leader de la culture, du divertissement et de la communication, Vivendi porte une responsabilité sociétale particulière à travers les contenus qu'il produit et diffuse. Le Groupe

s'engage notamment à œuvrer à des sociétés ouvertes en rendant la culture et l'éducation plus accessibles ;

 Creation with All (construire ensemble un monde responsable): Vivendi s'engage à agir avec ses parties prenantes internes et externes pour promouvoir, aussi bien au sein du Groupe que hors de ses murs, un monde plus inclusif dans lequel chacun participe à la construction d'un avenir désirable.

Cette démarche, portée au plus haut niveau du Groupe, constitue un levier de performance au cœur de la stratégie de Vivendi et permet de créer de la valeur partagée avec l'ensemble des parties prenantes. Elle s'appuie sur une organisation en charge du pilotage de la feuille de route qui décline chacun des piliers d'engagement dans les différents métiers de Vivendi. Elle est partagée avec l'ensemble des collaborateurs, qui en sont les premiers ambassadeurs. La mise en œuvre du programme stratégique s'appuie, par ailleurs, sur un socle de respect des valeurs éthiques et de culture d'intégrité qui fondent la conduite des affaires au sein du Groupe. Elles se traduisent dans la politique de conformité globale du Groupe, qui contribue à maintenir des relations de confiance avec ses nombreux partenaires, et notamment ses clients. Pour encadrer ses activités, Vivendi dispose de son propre dispositif éthique, applicable à ses filiales et adapté à leurs métiers (voir document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi – chapitre 2 – 2.2. Les principaux risques et opportunités extra-financiers).

# 1.1.2. CARTOGRAPHIE DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS DU GROUPE BOLLORÉ

Conformément à la directive sur le reporting extra-financier, le Groupe a mobilisé en 2017 les membres des Comités de direction de l'ensemble de ses divisions pour cartographier les risques et opportunités RSE associés à ses activités de transport et logistique (quatre business units, avant la cession des activités de Bolloré Africa Logistics : Bolloré Ports, Bolloré Logistics, Bolloré Railways et Bolloré Energy) et ses activités industrielles (trois business units : Blue, Films et Systèmes). Quatre ateliers de cotation des risques ont été organisés, encadrés par un cabinet d'experts mettant à disposition un outil digital pour coter les risques et rendre la méthode opposable. Un univers de 16 risques et opportunités RSE, couvrant les thématiques attendues par la loi, a d'abord été défini et explicité pour chaque division du Groupe. Ces risques sont inhérents aux activités du Groupe. Ils ont été considérés sur l'ensemble de la chaîne de valeur (approvisionnement, opérations, utilisation des produits et services vendus) comme prenant en compte toutes les parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs, sous-traitants, autorités publiques, investisseurs, etc.). Chaque risque a été coté en fonction de sa fréquence et de sa gravité. La fréquence a été définie comme la probabilité d'occurrence du risque à l'horizon de cinq ans. La gravité correspond à l'impact de la réalisation du risque sur la réputation, le chiffre d'affaires ou les opérations. Cette méthodologie a été construite en cohérence avec la cartographie générale des risques du Groupe

Bolloré. Bien qu'une démarche formelle de dialogue avec les parties prenantes n'ait pas été établie au niveau du Groupe, les fondamentaux de la prise en considération de leurs attentes ont bien été mis en œuvre, tels que le recueil des perceptions de ces attentes par les équipes opérationnelles disposant d'une parfaite connaissance du terrain. Le risque de corruption et conflits d'intérêts, enjeu prioritaire, a été coté par la Direction de la conformité, en collaboration avec l'ensemble des divisions. Vivendi a réalisé sa propre cartographie des risques RSE en 2018 et l'a remise à jour en 2021. Le pilotage de la stratégie RSE ainsi que les plans d'action et d'atténuation des risques extra-financiers identifiés sont suivis par la Direction RSE du groupe Vivendi (voir le document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi - chapitre 2 – 2.2. Les principaux risques et opportunités extra-financiers). La cartographie de leurs risques extra-financiers a été mise en commun avec celle du Groupe Bolloré pour obtenir une vision consolidée dans le tableau suivant. La cartographie, actualisée en 2021 au regard des travaux des divisions, des évolutions réglementaires ainsi que de l'évolution du périmètre des activités du Groupe Bolloré est en phase avec les enjeux prioritaires du Groupe identifiés lors de l'analyse de la matérialité. Ces risques prioritaires s'intègrent donc naturellement dans les quatre grands piliers de la stratégie RSE du Groupe Bolloré.

				Transport 6	et logistique			Industri	e	Communication*
Axes de	la stratégie RSE	Risques prioritaires extra-financiers	Bolloré Ports	Bolloré Railways	Bolloré Logistics	Bolloré Energy	Blue	Films	Systèmes	Vivendi
Ϋ́β̈́Ϋ́	Fédérer et protéger les femmes et les hommes,	Santé et sécurité des collaborateurs et des tiers								(1) (2)
	première force de l'entreprise	Attraction et rétention des compétences								
		Conditions de travail et dialogue social								
	Agir avec intégrité	Droits humains								
	dans la conduite de nos affaires et promouvoir les droits humains	Corruption et trafic d'influence								
	Innover face aux grands enjeux environnementaux	Risques et opportunités liés au changement climatique								(3)
		Pollution locale, accidents industriels et gestion des matières dangereuses								
	S'engager à long terme pour le développement des territoires	Risques et opportunités liés aux relations avec les communautés locales								
	Risques prioritaires spécifiques à la communication	Risques liés à l'attraction et à la fidélisation des talents externes								(4)
		Risques liés à la pertinence culturelle des contenus								(5)
		Risques liés au dialogue avec les clients et usagers et à leur satisfaction quant aux produits et services								(6)

En bleu : risque prioritaire extra-financier à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

Les risques suivants ont été identifiés comme étant les risques bruts prioritaires de Vivendi. Se référer à la section - 2.2.1. Présentation des risques et opportunités prioritaires :

- (1) Risques liés à la santé et la sécurité au travail des collaborateurs. Se référer à la section Améliorer la qualité de vie et le bien-être, veiller à la santé et à la sécurité au travail au sein du 4.3.1.2. Reconnaître tous les talents et grandir ensemble.
- (2) Risques liés à la santé et la sécurité des clients et usagers des produits et services. Se référer aux sections 1.2.3. Une écoute attentive de nos clients, 4.2.3. Encourager des contenus responsables, 4.2.3.3. Assurer à nos publics un environnement protégé pour se divertir en sécurité, 4.3.3.3. Faciliter l'engagement des clients.
- (3) Les principaux risques liés au changement climatique. Se référer à la section 2.3.
- (4) Risques liés à l'attraction et à la fidélisation des talents externes. Se référer aux sections 4.3.2.1. Repérer et attirer les talents à travers le monde et 4.3.2.2. Fidéliser les talents.
- (5) Risques liés à la pertinence culturelle des contenus. Se référer aux sections 1.3.2. Une écoute attentive de nos clients, 4.2.2.6. Préserver et promouvoir les œuvres de patrimoine et 4.3.2.3. Valoriser les contenus et les talents locaux.
- (6) Risques liés au dialogue avec les clients et usagers et à leur satisfaction quant aux produits et services. Se référer à la section 1.3.2. Une écoute attentive de nos clients.

La maîtrise des risques prioritaires du Groupe Bolloré est explicitée au fil de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) au sein de ce chapitre 2 du document d'enregistrement universel du Groupe Bolloré. La maîtrise des risques RSE prioritaires identifiés pour la division Communication est quant à elle explicitée dans le chapitre – Performance extra-financière du document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi.

<sup>\*</sup> La maîtrise des risques extra-financiers prioritaires identifiés pour la division Communication est explicitée dans le chapitre 2 – Performance extra-financière du document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi.

#### 1.1.3. GOUVERNANCE DE LA RSE

Rattachée à la Direction financière, la Direction RSE du Groupe Bolloré coordonne la stratégie RSE en s'appuyant sur des instances dédiées, par la présence de la Directrice RSE au Comité exécutif, au Comité des risques, au Comité éthique – RSE et anticorruption. À noter que le Président et le Vice-Président du Conseil d'administration participent au Comité éthique – RSE et anticorruption et sont parties prenantes de la performance extra-financière du Groupe Bolloré. En termes de gouvernance d'entreprise, le Groupe Bolloré se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, établi par l'Afep et le Medef, et prend en considération les recommandations des agences de notation extra-financières et des investisseurs.

Le Conseil, en séance du 14 mars 2023, a été invité à examiner les modifications intégrées dans la nouvelle version du Code publiée en décembre 2022 visant à ce

que le Conseil d'administration intègre la stratégie RSE dans ses missions. Les sujets relatifs à la RSE devraient alors être pris en charge par un Comité spécialisé et, dans ce cadre, les administrateurs indépendants ont d'ores et déjà bénéficié en mars 2023 d'une première formation sur les enjeux environnementaux, et en particulier climatiques, dispensée par un organisme tiers.

En ce qui concerne l'examen de la constitution d'un Comité dédié en charge des sujets RSE, les membres du Conseil d'administration, après avoir souligné que le Comité d'audit procède, dans le cadre de ses attributions actuelles, à la revue des risques extra-financiers, ont décidé que le Conseil d'administration continuera à s'appuyer sur les travaux du Comité d'audit dont les attributions seront étendues à l'ensemble des suiets RSE.

#### 1.1.3.1. LE COMITÉ EXÉCUTIF

Depuis l'exercice 2020, Bolloré SE s'est dotée d'un Comité exécutif qui se réunit tous les trimestres et dont les membres sont les managers des Directions financière, juridique, fiscale, achats, RSE et compliance. Ce Comité est chargé de suivre les objectifs et la mise en œuvre des décisions prises dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Conseil d'administration. Ce Comité,

composé de douze membres dont six femmes (soit une féminisation à hauteur de 50 %), reflète l'engagement du Groupe dans l'égalité des femmes et des hommes. Ce Comité est l'occasion de présenter l'ensemble des actions RSE menées sur l'année, de valider leur mise en œuvre et d'échanger sur les futures orientations de la stratégie RSE Groupe.

## 1.1.3.2. LE COMITÉ ÉTHIQUE - RSE ET ANTICORRUPTION

Le Comité éthique – RSE et anticorruption a pour première mission de s'assurer de la conformité et des résultats des actions mises en œuvre pour garantir la promotion et le respect des valeurs et engagements du Groupe et notamment la stricte application des principes éthiques publiés au sein de la Charte Éthique et RSE et du Code de conduite. Sous l'autorité du Président du Comité éthique – RSE et anticorruption nommé par la Présidence du Groupe Bolloré, cette instance se réunit deux fois par an. Elle est composée du Président-directeur général du Groupe, du Directeur général adjoint, du Directeur financier Groupe (également Vice-Président du Conseil d'administration), de la Directrice financière adjointe Groupe, du Directeur juridique Groupe, du Directeur des ressources humaines Groupe, du Directeur de la conformité Groupe, du Directeur des achats Groupe, du Directeur des relations investisseurs Groupe, de la Directrice RSE Groupe, de la Directrice du mécénat Groupe, des Directeurs

généraux des divisions et des business units, et de toute autre personne que la Direction générale juge utile de s'adjoindre pour l'accomplissement des missions du Comité. Ce Comité auditionne le Directeur de la conformité, la Directrice du Mécénat et la Directrice de la RSE. Ces personnes sont tenues de remettre un rapport spécial, qui sera ensuite remis aux membres du Conseil d'administration. L'objectif est de fixer les axes de travail en matière d'éthique, de conformité et de RSE au niveau du Groupe, et dont les actions opérationnelles devront être déployées au sein des divisions. Le Comité entérine donc la stratégie, revoit la performance et détermine les perspectives, projets et plans d'action au regard des risques et opportunités prioritaires du Groupe. Le Comité consulte et informe en tant que de besoin le Comité d'audit et des risques sur ses travaux en matière de prévention des risques relevant de ses attributions.

#### 1.1.3.3. LA DIRECTION RSE GROUPE

La Direction RSE Groupe définit le cadre de la stratégie RSE, assure un rôle de sensibilisation et de mobilisation, coordonne les plans d'action, pilote le reporting annuel, analyse et valorise la performance. Rattachée à la Direction financière du Groupe, la Direction RSE lui reporte de manière hebdomadaire pour définir la position du Groupe sur ces questions clés, saisir les opportunités et assurer la mise en œuvre des actions nécessaires pour maîtriser les risques RSE du Groupe. La Direction RSE travaille en étroite collaboration avec les experts métiers du Groupe et des divisions (Directeurs qualité, hygiène, sécurité, environnement [QHSE], ressources humaines [RH], achats, conformité,

juridique, etc.). Sa mission consiste à accompagner les filiales dans la maîtrise des risques et la promotion des objectifs RSE, à formaliser les procédures et politiques, et à définir des indicateurs communs pour renforcer la cohérence et le pilotage de la stratégie RSE, malgré la grande diversité des activités et des territoires géographiques. La Direction RSE est également représentée au Comité des risques, une fois par an. En 2022, la Directrice RSE a partagé le plan de vigilance et fait part du plan d'action. Ce Comité permet non seulement de sensibiliser, mais également d'informer le top management sur les actions menées sur ces sujets.

#### 1.1.3.4. LE RÉSEAU RSE

La Direction RSE Groupe s'appuie sur les Directions RSE des divisions, qui sont elles-mêmes en étroite collaboration avec leurs Comités de direction, leurs experts métiers (QHSE, RH, achats, Direction commerciale et marketing, etc.) et leur réseau de délégués RSE locaux, pour déployer la stratégie RSE du Groupe au sein de chaque entité et faire remonter les informations extra-financières

essentielles. Le réseau RSE interne compte près de 1 000 contributeurs pour plus de 900 entités dans le monde entier (Bolloré et Vivendi). Ces contributeurs reportent annuellement auprès de la Direction RSE Groupe les indicateurs liés à leur performance extra-financière dans le cadre de la campagne annuelle de reporting RSE.

#### 1.1.4. SUIVI DE LA PERFORMANCE

Le suivi de la performance extra-financière s'effectue tout au long de l'année à travers l'animation des différents chantiers prioritaires du Groupe (par exemple, les travaux préalables à l'élaboration de la stratégie climat du Groupe, la cartographie des risques droits humains ou encore la mise en application du règlement taxonomie...). Des entretiens de maîtrise de risques sont menés par la Direction RSE au siège avec les référents métiers dits « porteurs de la maîtrise des risques prioritaires », et, en local, des questionnaires thématiques ciblés (comme le questionnaire droits humains ou encore l'analyse des consommations énergétiques) viennent en outre nourrir le bilan de la performance du Groupe et de ses divisions. Les résultats annuels sont consolidés au cours de la campagne de reporting extra-financier déployée dans les entités du Groupe du monde entier (voir sections - 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social et 1.3.2.1. Note

méthodologique du reporting RSE) dont la robustesse, l'exhaustivité et la fiabilité ont été largement renforcées ces dernières années. La liste des questions et indicateurs de suivi de performance mise à jour en 2019 pour illustrer au mieux la maîtrise des risques prioritaires RSE et sociaux du Groupe Bolloré a été stabilisée en 2020 et fait l'objet de travaux d'analyse dédiés pour continuer à renforcer leur fiabilité. Ces indicateurs sont, lorsque cela s'avère pertinent, déclinés à l'ensemble du Groupe et/ou adaptés spécifiquement aux divisions en fonction des enjeux qui leur sont propres. Conformément aux exigences de reporting et publication d'informations sur la performance RSE de l'entreprise, la conformité de la déclaration de performance extra-financière du Groupe Bolloré au regard des risques prioritaires RSE identifiés et la sincérité des informations présentées font l'objet d'une vérification (audits quantitatifs et entretiens qualitatifs) réalisée par

2 \_

un organisme tiers indépendant (OTI) accrédité (voir section - 1.4. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière).

Depuis 2021, le Groupe Bolloré s'est fixé un premier socle d'objectifs mesurables, validé par les membres du Comité éthique – RSE et anticorruption, lui permettant de renforcer le pilotage de sa politique RSE et de l'ancrer dans une démarche

d'amélioration continue. Ces engagements s'inscrivent et font vivre la politique RSE du Groupe Bolloré au quotidien, au sein de chaque cœur de métier. En 2021 et 2022, le Groupe a concentré ses efforts sur les enjeux relatifs à la lutte contre le changement climatique et la mise en conformité des activités du Groupe au reporting taxonomie.

# 1.1.4.1. SYNTHÈSE DES OBJECTIFS ET AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE RSE

Le tableau de synthèse ci-après présente les objectifs fixés par le Groupe sur chacun des quatre axes de sa stratégie RSE, ainsi que leur avancement sur un périmètre consolidé intégrant jusqu'alors la division Bolloré Africa Logistics (BAL) qui a été cédée en décembre 2022. Le périmètre d'engagement de la

stratégie RSE Groupe sera revu en 2023 pour tenir compte de cette cession significative. Cela impliquera de définir de nouveaux objectifs au regard des risques RSE identifiés comme prioritaires.

Piliers de	e la stratégie RSE	Bilan des engagements 2017-2022	Avancement, résultats et perspectives
ψ̈́β̈́ψ̈̀	Fédérer et protéger les femmes et les hommes, première	Certification santé-sécurité : 70 % des entités juridiques couvertes par un système de management HSE comptent au moins un site certifié ou labellisé santé-sécurité	78 % (contre 75 % en 2021) des entités juridiques couvertes par un système de management HSE comptent au moins un site certifié ou labellisé santé-sécurité
	force de l'entreprise	Cartographie des risques professionnels : évaluation des risques professionnels à réaliser par 100 % des entités juridiques intégrées au périmètre de reporting RSE	<ul> <li>81 % (contre 75 % en 2021) des entités déclarent avoir réalisé une cartographie et/ou évaluation de leurs risques professionnels en 2022</li> <li>Dont 98 % déclarent l'avoir mise à jour entre 2020 et 2022</li> </ul>
		Être un employeur de référence dans nos pays d'implantation	<ul> <li>90 % de salariés en contrat CDI (stable par rapport à 2021)</li> <li>99,1 % d'emploi local (stable par rapport à 2021) et 94,5 % de managers locaux</li> <li>95 % d'entités où la couverture santé est plus favorable que ce que prévoit l'obligation légale<sup>(1)</sup></li> </ul>
		Maintenir un climat social apaisé : assurer un dialogue permanent avec les instances de représentation du personnel en fonction des législations de chaque pays	<ul> <li>59 % d'entités où les salariés peuvent bénéficier d'une représentation syndicale et/ou d'une représentation du personnel (stable par rapport à 2021)</li> </ul>
	Agir avec intégrité dans la conduite de nos affaires et promouvoir	couvertes par un système de management HSE comptent au moins un site certifié ou labellisé santé-sécurité entreprise l'au moins un site certifié ou labellisé santé-sécurité entreprise l'au moins un site certifié ou labellisé santé-sécurité  Etre un employeur de référence dans nos pays d'implantation  Etre un employeur de référence dans nos pays d'implantation  Maintenir un climat social apaisé : assurer un dialogue permanent avec les instances de représentation du personnel en fonction des législations de chaque pays  Déploiement du Code de conduite  Définition d'une démarche d'achats responsables  Définition d'une démarche d'achats responsables  Définition d'une démarche d'achats responsables  Définition d'une stratégie climat Groupe avec fixation d'objectifs à moyen et long termes, fondés sur la science  Seneibus amonen et long termes, fondés sur la science  Déveloper et proposer des produits et services bas carbone au sein de toutes nos activités  Déveloper et proposer des produits et services bas carbone au sein de toutes nos activités  Certification environnementale: 70 % des entités juridiques couvertes par un système de management de l'environnement comptent au moins un site certifié ou labellisé par un référentiel en vironnemental: déploiement des études d'impact socio-économique pays sur les sur les territoires d'implantation du Groupe en Afrique retenus  Dialogue avec les parties prenantes: développement d'une  Et udes d'impact social, économique et environnemental: déploiement des études d'impact socio-économique pays sur les territoires d'implantation du Groupe en Afrique retenus  Dialogue avec les parties prenantes: développement d'une  Et raison de la cession de Bolla action n'a pas été poursuivie et d'une révision en 2023	<ul> <li>96 % des sociétés du Groupe ont achevé le processus d'information collective <sup>(2)</sup></li> <li>94 % des collaborateurs disposant d'une adresse électronique ont reçu le Code de conduite</li> </ul>
	les droits humains	Définition d'une démarche d'achats responsables	Transmission de la Charte achats responsables et du Code de conduite à 100 % des fournisseurs centraux en 2022
		du Groupe : déploiement de modules d'e-learning sur les	95 % des collaborateurs disposant d'une adresse électronique ont été sensibilisés (contre 93 % en 2021)
[2 <sup>2</sup> ]	Innover face aux grands enjeux		Travaux en cours de finalisation
	environnementaux		Objectif atteint : l'ensemble des divisions propose une offre adaptée aux enjeux de la transition énergétique
		consommation d'électricité issue de sources d'énergies	29 % de la consommation d'électricité est issue de sources d'énergies renouvelables en 2022 (3)
		couvertes par un système de management de l'environnement comptent au moins un site certifié	78 % (contre 76 % en 2021) des entités juridiques couvertes par un système de management de l'environnement comptent au moins un site certifié ou labellisé par un référentiel environnemental
	S'engager à long terme pour le développement des territoires	déploiement des études d'impact socio-économique pays sur les territoires d'implantation du Groupe en Afrique	En raison de la cession de Bolloré Africa Logistics, cette action n'a pas été poursuivie en 2022 et va faire l'objet d'une révision en 2023
			En raison de la cession de Bolloré Africa Logistics, cette action n'a pas été poursuivie en 2022 et va faire l'objet d'une révision en 2023
		Soutien des populations locales à travers un programme de mécénat structuré	399 projets à impact sociétal dans 48 pays pour plus de 36 000 bénéficiaires

<sup>(1)</sup> Inclut les entités bénéficiant d'une couverture santé en l'absence d'obligation légale.

<sup>(2)</sup> Lorsque la filiale est dotée de règlement(s) intérieur(s), intégration du Code de conduite et, le cas échéant, procédure de consultation des instances, autorités ou services compétents si nécessaires.

<sup>(3)</sup> En incluant Vivendi mais en excluant Bolloré Africa Logistics.

#### 1.1.4.2. ÊTRE À L'ÉCOUTE DE SES PARTIES PRENANTES POUR OPTIMISER LA PERFORMANCE

#### 1.1.4.2.1. UN GROUPE ATTENTIF À SES PARTIES PRENANTES

Le Groupe et ses divisions s'attachent à prendre en considération les attentes et préoccupations de leurs parties prenantes internes et externes, à tous les niveaux de l'organisation. Si une méthodologie de dialogue structurée n'est pas encore formalisée au niveau Groupe, les divisions et filiales maintiennent un dialogue permanent avec leurs parties prenantes (communautés locales, clients, fournisseurs, etc.), adapté au regard de leurs contextes locaux et opérationnels (voir section - 1.2.4.2.3. Construire et maintenir un dialogue avec les parties prenantes). En outre, dans le cadre de la démarche de certification ISO 9001, une cartographie des parties prenantes pertinentes est exigée pour les entités concernées. En 2022, 81 % des entités du Groupe répondant au reporting RSE ont déclaré être certifiées ou avoir au moins un site certifié ISO 9001.

Chaque année, le Groupe est attentif aux exigences de ses parties prenantes externes, qu'il s'agisse:

- des exigences et obligations émanant des autorités publiques et institutions réglementaires et de marché (déclaration de performance extra-financière, loi sur le devoir de vigilance, loi Sapin II, règlement général sur les données personnelles, loi sur la lutte contre l'évasion fiscale, taxonomie européenne, etc.);
- des investisseurs: face à la montée en puissance progressive des critères ESG des investisseurs, la Direction RSE, au sein de la Direction financière, travaille main dans la main avec le service relations investisseurs pour intégrer les exigences et répondre aux attentes et questions des analystes et des investisseurs adressées au Groupe. Vivendi développe une communication ad hoc pour les analystes et investisseurs qui répond à l'intérêt croissant de la communauté financière pour les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG);
- des organismes de notation extra-financière, avec lesquels le Groupe renforce ses échanges chaque année dans la volonté d'améliorer sa performance ESG et de mieux répondre à leurs attentes. Les échanges avec ces organismes de notation permettent au Groupe d'identifier ses axes d'amélioration sur les volets ESG, mais également de mieux comprendre son positionnement sectoriel. Ces informations font l'objet d'une attention particulière de la part de la Direction financière Groupe et sont relayées chaque année lors des différents Comités auxquels la Direction RSE est représentée;
- des clients de ses business units pour qui le Groupe s'engage à fournir la meilleure qualité de produits et de services dans le respect de ses engagements

RSE sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (voir section - 1.2.4.2.3. Construire et maintenir un dialogue avec les parties prenantes);

- des fournisseurs et sous-traitants (voir section 2.3.3. Démarche de vigilance au sein de la chaîne d'approvisionnement, Plan de vigilance Groupe);
- des communautés locales avec lesquelles les business units mènent une démarche de dialogue structurée (voir section - 1.2.4.2.3. Construire et maintenir un dialogue avec les parties prenantes);
- des grandes institutions et agences multilatérales (Pacte mondial des Nations unies):
- des médias :
- des associations et ONG.

Le Groupe assure également un dialogue régulier avec ses parties prenantes internes, telles que les instances de représentation du personnel, afin de garantir et de promouvoir dans la durée un dialogue social de qualité mettant en relation réalité économique entrepreneuriale et réponse aux attentes sociales internes, adapté aux spécificités de chaque pays quant au dispositif légal en vigueur. Ce déploiement se matérialise au sein du Groupe dans le cadre de négociations avec les représentants du personnel ou bien selon d'autres formes, en fonction des législations de chaque pays du réseau. Il est à noter que, dans les pays où les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les libertés syndicales n'ont pas été ratifiées, les filiales du Groupe s'engagent à faciliter l'expression des salariés (voir section - 1.2.1.2.2. Promouvoir un dialogue social et des conditions de travail de qualité).

En 2021, une démarche d'identification des parties prenantes externes a été lancée au niveau Groupe (banques, bailleurs de fonds, investisseurs, clients, etc.). Une identification exhaustive de leurs enjeux prioritaires, de leurs attentes et de leur niveau d'influence vis-à-vis du Groupe a été menée, en vue de compléter la matrice de matérialité avec les enjeux prioritaires du Groupe. Le Groupe souhaite déployer une méthodologie d'identification des parties prenantes clés dans les filiales, afin de structurer la prise en compte des attentes et besoins en local, et de renforcer l'effectivité de ses dispositifs de vigilance, toujours dans le but de construire une relation de confiance dans la durée.

# 1.1.4.2.2. RÉSULTAT 2022 DE LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DU GROUPE BOLLORÉ

Depuis trois ans, le score ESG attribué au Groupe par les différents organismes s'est stabilisé et a progressé grâce à :

- l'amélioration de la lisibilité de la stratégie RSE à travers divers supports de communication (DPEF, rapport RSE, chartes, etc.);
- la mise en œuvre de politiques plus homogènes et d'indicateurs de suivi pertinents;
- la formalisation d'un échange plus structuré entre l'équipe RSE et les analystes ESG.

Les organismes de notation extra-financière sont sélectionnés selon plusieurs critères :

- l'utilisation massive de leurs analyses par les investisseurs ;
- la diffusion des scores ESG sur des plateformes financières ;
- une méthodologie d'évaluation complète qui permet d'améliorer la performance sur l'ensemble des volets ESG.

	CDP	Vigeo Eiris	ISS ESG	Sustainalytics
Échelle de notation	Notation par palier:  D-à D: Disclosure  C-à C: Awareness  B-à B: Management  A-à A: Leadership	Performance level:  • Weak (0 à 29)  • Limited (30 à 49)  • Robust (50 à 59)  • Advanced (60 à 100)	ISS ESG Rating : échelle de notation de 1 (risque faible) à 10 (risque élevé)	Échelle de notation :  Severe (score supérieur à 40)  High (score compris entre 30 et 40)  Medium (score compris entre 20 et 30)  Low (score compris entre 10 et 20)  Negligible (score compris entre 0 et 10)
Notation 2022	• «Climate Change » = <b>B</b> • «Supplier Engagement » = <b>A</b> -	<ul> <li>Score ESG = 53/100</li> <li>Niveau Robust</li> <li>Rang sectoriel: 12° sur 44</li> </ul>	<ul><li>ISS ESG Rating:</li><li>Score de 1 sur E et S</li><li>Score de 10 sur G</li></ul>	ESG Score: 11,6 – Low Risk     Rang sectoriel (médias): 19° sur 198
	7	=	7	7

Les business units du Groupe sont, elles aussi, régulièrement sollicitées par des organismes de notation extra-financière :

- la performance RSE de Bolloré Logistics a été évaluée au niveau « Platinum » en 2022 par l'organisme EcoVadis, qui place Bolloré Logistics dans le top 1 % des sociétés les plus performantes évaluées selon le référentiel EcoVadis;
- concernant les activités industrielles, les filiales IER et Automatic Systems ont obtenu le niveau « Gold » par l'organisme EcoVadis en 2022 et se classent dans le top 5 % des sociétés évaluées.

Par ailleurs, Vivendi poursuit ses échanges avec plusieurs agences de notation extra-financière, avec le double avantage d'affiner le positionnement du Groupe sur le marché et d'identifier ses zones de progression (voir document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi – chapitre 2 – 1.3.1. Un dialogue constructif avec la communauté financière).

#### 2 .

# 1.1.5. ANALYSE DE LA DURABILITÉ DES ACTIVITÉS DU GROUPE BOLLORÉ AU REGARD DE LA CLASSIFICATION DE LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

Issu du plan d'action pour la finance durable lancé en 2018 par l'Union européenne, le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (ou « règlement taxonomie ») introduit une classification unique permettant d'établir si une activité économique est durable sur le plan environnemental, afin d'encourager les investissements durables et de réorienter les flux de capitaux en vue de répondre aux exigences européennes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'atteindre l'objectif de neutralité climatique au niveau européen d'ici à 2050.

Une activité économique est dite « durable » si elle contribue de façon substantielle à l'un des six objectifs environnementaux du règlement taxonomie, ne cause pas de préjudice aux cinq autres objectifs et respecte les Garanties minimales. À la date des travaux menés, deux annexes relatives aux deux premiers objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sont publiées. Elles seront complétées des publications relatives aux quatre autres objectifs environnementaux à venir.

Conformément à ce règlement, le Groupe Bolloré a été soumis au titre de l'exercice 2021 à l'obligation de publier la part du chiffre d'affaires, des

dépenses d'investissement (Capex) et des dépenses d'exploitation (Opex) des activités éligibles au titre des deux objectifs climatiques. En 2022, les activités définies comme éligibles ont été soumises à une évaluation afin de déterminer si elles sont alignées aux critères techniques de l'atténuation au changement climatique, ne causent pas de préjudice important aux cinq autres objectifs environnementaux et enfin respectent les garanties minimales.

Le groupe Vivendi, qui représente la division Communication du Groupe Bolloré, est également soumis à la mise en application du règlement taxonomie. Le résultat des travaux est détaillé au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi (voir document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi – chapitre 2 – 2.4. La taxonomie européenne). Pour améliorer la lisibilité des activités Bolloré hors Vivendi (division Communication), il est proposé ci-dessous des tableaux synthétiques sur les activités des divisions Transport et logistique et Industrie. Toutefois, les tableaux réglementaires intègrent bien l'exhaustivité du périmètre de consolidation financière du Groupe Bolloré incluant Vivendi en section 1.1.5.2.6.

#### 1.1.5.1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

#### 1.1.5.1.1. PHASE D'IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES

Afin de répondre à cette nouvelle obligation de reporting, les Directions RSE et financière du Groupe Bolloré ont initié au second semestre 2021, en association avec les Directions RSE et financière de chacune des divisions et avec l'appui d'un cabinet spécialisé, des réunions dédiées au reporting taxonomie. Ces réunions avaient pour objectifs:

- de sensibiliser et de former les équipes au principe du reporting taxonomie;
- d'identifier les segments d'activités éligibles au sens de la taxonomie;
- d'analyser les référentiels comptables et les niveaux d'information existants au niveau du Groupe, division, entités:
- de présenter les critères techniques d'alignement attendus pour les principaux segments d'activités identifiés comme éligibles.

La phase d'identification des segments d'activités éligibles a été réactualisée en 2022 sur la base d'une approche méthodologique comprenant une analyse fine et détaillée des activités du Groupe au regard des activités économiques éligibles décrites dans les annexes du règlement. Par ailleurs, en tant qu'activité cédée en décembre 2022, Bolloré Africa Logistics a été exclue du reporting taxonomie en application des règles de la Commission Européenne au titre de la norme IFRS-5 (acte délégué sur l'article 8 du réglement taxonomie).

Au 31 décembre 2022, compte tenu du projet de cession d'Editis et en application de la norme IFRS 5, Editis est présentée dans les comptes consolidés comme une activité en cours de cession. Dans le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022, la contribution d'Editis à chaque ligne est regroupée sur la ligne « Résultat net des activités en cours de cession ». Par conséquent, Editis a été exclue du périmètre d'analyse de la taxonomie, l'édition n'étant par ailleurs pas considérée comme une activité éligible par le règlement taxonomie.

Le Groupe a défini des seuils pour réaliser l'analyse de l'éligibilité :

- 10 millions d'euros pour le chiffre d'affaires.
- 1 million d'euros pour les dépenses d'investissement.

En synthèse, les activités suivantes du Groupe Bolloré ont été considérées comme éligibles :

 au sein de la division Industrie, la fabrication de batteries, de véhicules électriques et de matières plastiques de base (identifiées respectivement via les activités 3.4, 3.3, 3.17, dans les annexes du règlement);

- au sein de la division Transport et logistique, le transport de fret routier réalisé par des véhicules exploités directement par le Groupe Bolloré (activités 6.6) est éligible au titre du Capex.
- pour l'ensemble des divisions, les dépenses d'investissements (Capex) individuelles (activité 7.7) permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des sites et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- au sein de la division Communication, les activités de Vivendi liées à la production, à la diffusion, à la programmation de contenus audiovisuels, à la promotion de spectacles et aux enregistrements musicaux sont considérées comme éligibles au titre de l'objectif d'adaptation au changement climatique (activités 8.3. Programmation et diffusion, 13.1. Activités créatives, artistiques et de spectacle et 13.3. Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale, telles que définies par l'annexe II de l'Acte délégué Climat du 4 juin 2021).

Les activités suivantes du Groupe Bolloré ont été considérées non éligibles. Toutes les activités inférieures aux seuils définis ci-dessus sont considérées comme non éligibles, de même que toutes les activités listées ci-dessous :

- Bolloré Energy, qui comprend l'achat et la vente de produits pétroliers et de biocarburants :
- au sein de la division Transport et logistique, l'activité de logistique contractuelle (identifiée l'année dernière via l'activité 7.7), métier d'intermédiation qui consiste à organiser les chaînes de transport sans détention ni opération directes des moyens logistiques concernés, n'est pas considérée comme éligible cette année suite à une nouvelle analyse des textes effectuée en interne. D'une part, l'achat d'espace à bord des moyens de transport n'entre pas dans les descriptions des deux annexes et, d'autre part, les activités d'intermédiation, faute de maîtrise des moyens de transport concernés, ne contribuent pas substantiellement aux objectifs environnementaux définis dans le règlement taxonomie.
- au sein de la division Communication, en l'état actuel de la réglementation, certaines activités du groupe Vivendi ne sont pas éligibles au regard de la taxonomie, en particulier la publicité, les jeux vidéo et la presse magazine.

#### 1.1.5.1.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les travaux d'identification réalisés au 31 décembre 2022 ont porté sur les trois indicateurs clés (« KPI ») tels que définis ci-dessous :

Indicateur	Chiffre d'affaires (CA)	Dépenses d'investissement (Capex)	Dépenses d'exploitation (Opex)
Dénominateur	<b>« Total CA taxonomie » :</b> chiffre d'affaires total figurant dans les états financiers du Groupe	« Total Capex taxonomie »: augmentation de la valeur brute au bilan des droits d'utilisation des contrats de location (IFRS 16), des immobilisations corporelles (IAS 16) et des immobilisations incorporelles (IAS 38)	« Total Opex taxonomie » : coûts directs non capitalisés liés à l'entretien et réparation des actifs corporels, à la rénovation de bâtiments, à la recherche et développement et aux contrats de location à court terme
Numérateur (part éligible et alignée)	Part du dénominateur associé à des activités économiques éligibles et alignées à la taxonomie	Part du dénominateur associée à : 1. des activités générant du chiffre d'affaire: 2. un plan de Capex/Opex qui vise à accroîtr 3. des actifs ou des dépenses individuellem	e la part de CA éligible et aligné

Les données sont issues :

- du chiffre d'affaires, conforme à celui retenu dans les comptes consolidés aux normes IFRS, directement des comptes consolidés;
- des Capex et Opex totaux, de données financières consolidées détaillées, utilisées pour les comptes consolidés 2022 du Groupe Bolloré;
- des données chiffrées relatives aux parts éligibles et alignées, des données financières issues des reportings financiers de chaque métier, présentées conformément aux normes IFRS.

En tant qu'activité cédée en décembre 2022, Bolloré Africa Logistics, intégrée à la division Transport et logistique, a été exclue du reporting taxonomie en application des règles de reporting de la Commission européenne (acte délégué sur l'article 8 du règlement taxonomie) au titre de la norme IFRS 5. Voir section - 1.1.5.2.6 Détail des indicateurs clés de performance – Tableaux réglementaires). De même, Editis, en tant qu'activité destinée à être cédée et classée selon la norme IFRS 5 dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022 est également exclue du reporting taxonomie, cette activité d'édition n'étant pas éligible au regard de la taxonomie.

#### 1.1.5.2. APPLICATION DU RÈGLEMENT TAXONOMIE AUX ACTIVITÉS DU GROUPE BOLLORÉ

#### 1.1.5.2.1. RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES POUR L'EXERCICE 2022

Activités de la taxonomie – hors division Communication (Vivendi) (en millions d'euros)	Chiffre d'affaires éligible	Chiffre d'affaires éligible	Chiffre d'affaires aligné	Chiffre d'affaires aligné/éligible
A.1. Activités éligibles et alignées				
3.3 – Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport	43	0,4 %	0,4 %	100 %
3.4 – Fabrication de piles	34	0,3 %	0,3 %	100 %
Total A.1. : chiffre d'affaires des activités éligibles et alignées	77	0,7 %	0,7 %	47 %
A.2. Activités éligibles mais non alignées				
3.17 – Fabrication de matières plastiques de base	85	0,8 %		
Total A.2. : chiffre d'affaires des activités éligibles non alignées	85	0,8 %		
Total chiffre d'affaires des activités éligibles (A.1. + A.2.)	162	1,5 %		
Activités non éligibles	10 925	98,5 %		
TOTAL	11 087			

Le chiffre d'affaires du Groupe Bolloré (hors Vivendi) au 31 décembre 2022 s'élève à 11 087 millions d'euros. Les travaux réalisés ont permis d'identifier que 1,5 % du chiffre d'affaires réalisé en 2022 par le Groupe Bolloré est éligible au titre des deux objectifs environnementaux de la taxonomie européenne liés au changement climatique. Parmi les activités identifiées comme éligibles, seul le chiffre d'affaires lié à la fabrication de batteries et de véhicules électriques (activités 3.4 et 3.3) par la division Industrie peut être considéré comme aligné, soit 0,7 % du chiffre d'affaires éligible.

À travers ses activités de production de batteries électriques avec sa filiale Blue Solutions, et de production de solutions de transport propres au sein de sa filiale Bluebus, la division accompagne la transition énergétique en permettant le développement d'offres de services de transport bas carbone. Ces deux activités respectent les critères de contribution substantielle à l'objectif d'atténuation au changement climatique listés dans l'acte délégué (voir section - 1.1.5.2.4. Respect des critères d'examen techniques).

Concernant Vivendi, la part alignée du chiffre d'affaires au titre de l'activité 8.3 « Programmation et diffusion » a été déterminée sur la base d'un échantillon du nombre d'heures de diffusion de contenus durables à l'antenne rapporté au nombre d'heures total de diffusion de programmes en direct. La part alignée du chiffre d'affaires au titre de l'activité 13.3 « Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale » a été déterminée sur la base du montant des investissements dans des programmes « verts » rapporté à l'ensemble des investissements effectués pour les sorties en salle en 2022.

En raison de la part encore faible de matières recyclées, de chutes ou de matières biosourcées ou biochimiques, le chiffre d'affaires de l'activité de fabrication de matières plastiques de base (activité 3.17) a été classé comme non aligné.

Si elles ne peuvent être considérées comme alignées, ces activités contribuent toutefois à l'atténuation du changement climatique en proposant des produits et des services bas carbone (voir section - 1.2.3.1.3. Résilience de la stratégie de l'organisation : placer la maîtrise de notre empreinte carbone au cœur de nos produits et services).

En incluant la division Communication (9 590 millions d'euros), le chiffre d'affaires au 31 décembre 2022, soit 20 677 millions d'euros, est éligible à 29 % et aligné à 1 % (pour le détail réglementaire des indicateurs clés de performance par activité incluant la division Communication, voir section - 1.1.5.2.6. Détail des indicateurs clés de performance – Tableaux réglementaires). À titre de comparaison, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Bolloré en 2021 s'élevait à 19 771 millions d'euros (chiffre d'affaires publié au 31 décembre 2021 incluant Bolloré Africa Logistics et Editis). Les travaux réalisés en 2021 avaient permis d'identifier que 36 % du chiffre d'affaires réalisés par le Groupe Bolloré étaient éligibles au titre des deux objectifs environnementaux de la taxonomie européenne lié au changement climatique. À noter que la diminution des activités éligibles entre 2021 et 2022 s'explique par la nouvelle analyse des textes réalisée en interne en 2022 et notamment une nouvelle interprétation de l'éligibilité concernant les activités de logistique contractuelle (7.7).

# 1.1.5.2.2. RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (CAPEX) POUR L'EXERCICE 2022

Activités de la taxonomie – hors division Communication (Vivendi) (en millions d'euros)	Capex éligibles	Capex éligibles	Capex alignés	Capex alignés/ éligibles
A.1. Activités éligibles et alignées				
3.4 – Fabrication de piles	6	2,6 %	2,6 %	100 %
7.7 – Acquisition et propriété de bâtiments	1	0,3 %	0,3 %	1 %
3.3 – Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport	1	0,6 %	0,6 %	100 %
Total A.1. : Capex des activités éligibles et alignées	8	3,5 %	3,5 %	10 %
A.2. Activités éligibles mais non alignées				
7.7 – Acquisition et propriété de bâtiments	66	27,7 %		
3.17 – Fabrication de matières plastiques de base	5	2,0 %		
6.6 – Transport routier de fret	1	0,3 %		
Total A.2. : Capex des activités éligibles non alignées	72	30,0 %		
Total Capex des activités éligibles (A.1. + A.2.)	80	33,5 %		
Activités non éligibles	159	66,5 %		
TOTAL	239			

Les Capex du Groupe Bolloré hors Vivendi au 31 décembre 2022, s'élèvent à 239 millions d'euros.

L'analyse menée a permis d'identifier que 33,5% des Capex sont éligibles au titre des deux objectifs environnementaux de la taxonomie européenne liés au changement climatique.

La part éligible et alignée de ces dépenses représente 3,5 % des Capex. Cela inclut 100 % des dépenses d'investissement liées à la fabrication de batteries et de véhicules électriques (activités 3.4 et 3.3) par la division **Industrie**. Les activités de fabrication de batteries et de véhicules électriques respectent les critères de contribution substantielle à l'objectif d'atténuation au changement climatique listés dans l'acte délégué (voir section - 1.1.5.2.4. Respect des critères d'examen techniques).

Les dépenses d'investissements liées à l'acquisition et la propriété de bâtiments (activité 7.7), portées par la division **Transport et Logistique**, sont individuellement éligibles et majoritairement non alignées.

L'activité 3.17 (activités de fabrication de matières plastiques de base) est considérée comme non alignée (cf. analyse menée sur le chiffre d'affaires).

Concernant la division communication et l'analyse d'alignement des Capex confère analyse du chiffre d'affaires (section - 1.1.5.2.2 – Informations Financières).

En incluant la division Communication (2 671 millions d'euros), les dépenses d'investissement effectuées, soit 2 910 millions d'euros pour l'année 2022, sont éligibles à 79 % et alignées à 2 % (pour le détail réglementaire des indicateurs clés de performance par activité incluant la division Communication, voir section - 1.1.5.2.6. Détail des indicateurs clés de performance - Tableaux réglementaires).

À titre de comparaison, les Capex de la taxonomie consolidés du Groupe Bolloré au 31 décembre 2021 s'élevaient à 2 949 millions d'euros (données publiées au 31 décembre 2021 incluant Bolloré Africa Logistics et Editis). Les travaux réalisés en 2021 avaient permis d'identifier que 86 % des Capex du Groupe Bolloré étaient éligibles au titre des deux objectifs environnementaux de la taxonomie européenne liés au changement climatique. À noter que la diminution des Capex éligibles entre 2021 et 2022 s'explique par la nouvelle analyse des textes réalisée en interne en 2022 et à la cession des activités de Bolloré Africa Logistics.

#### 1.1.5.2.3. RÉPARTITION DES DÉPENSES D'EXPLOITATION (OPEX) POUR L'EXERCICE 2022

Sur l'exercice 2022, la part des dépenses d'exploitation (Opex) tels que définis par le règlement taxonomie représente 391 millions d'euros, soit moins de 10 % des charges opérationnelles totales et consolidées du Groupe Bolloré (incluant la Communication). Compte tenu des postes de charges visés (total des frais de recherche et développement non capitalisés, des frais de rénovation des bâtiments, des contrats de location à court terme et des frais de maintenance et

de réparation des actifs), cet indicateur n'est pas matériel au regard des activités du Groupe et aucune analyse d'éligibilité et d'alignement n'a été réalisée. Pour le détail réglementaire des indicateurs clés de performance par activité incluant la division Communication, voir section – 1.1.5.2.6. Détail des indicateurs clés de performance – Tableaux réglementaires.

# 1.1.5.2.4. RESPECT DES CRITÈRES D'EXAMEN TECHNIQUES

Les directions RSE et financières de chacune des divisions ont été mobilisées au second semestre 2022 lors de différents ateliers afin déterminer la contribution substantielle à l'objectif d'atténuation au changement climatique de chacune des activités identifiées comme éligibles, et d'autre part de faire un état des lieux des politiques et des processus d'évaluation existants permettant de répondre aux critères DNSH.

#### Adaptation au changement climatique

Le Groupe Bolloré a réalisé une évaluation de l'exposition de l'ensemble de ses activités éligibles aux risques climatiques physiques selon deux scénarios de réchauffement climatique (RCP8.5 et RCP2.6 du GIEC) aux horizons 2030 et 2050. La finalisation de l'analyse de vulnérabilité est en cours afin de déterminer l'importance des risques identifiés et les solutions d'adaptation associées (voir section - 1.2.3.1.1. Risques et opportunités liés au changement climatique).

# Utilisation durable et protection des ressources hydrologiques et marines

Au sein de la division Industrie, une étude d'impact sur l'environnement a été réalisée pour l'ensemble des sites industriels de production de batteries et de véhicules électriques éligibles (activités 3.4 et 3.3) afin d'identifier les risques liés à la préservation de la qualité de l'eau et à la prévention du stress hydrique. Le risque de pollution des eaux est un risque principal identifié pour la division et fait l'objet de mesures d'atténuation dédiées (voir - section 1.2.3.2.2. - Prévenir les risques de pollutions locales et les accidents industriels).

## Transition vers une économie circulaire

Au sein de la division Industrie, la gestion des déchets générés via les activités de production de batteries et de véhicules électriques éligibles (activités 3.4 et 3.3) est assurée par les sites selon un plan de gestion formalisé. Dans une logique d'écoconception, des évaluations environnementales, de type analyse de cycle de vie, encadrées par la norme ISO 14040, sont réalisées depuis 2013 sur les batteries LMP®, les Bluebus et Bluestorage (voir section - 1.2.3.2.3. Optimiser la gestion des déchets et favoriser l'économie circulaire).

Les dépenses d'investissement liées au transport routier de fret éligible (activité 6.6) de la division Transport et logistique sont couvertes par un plan de gestion des déchets permettant la réutilisation et le recyclage des batteries et d'électronique associé aux véhicules de catégorie N1, dans le respect de la hiérarchie des déchets et des obligations réglementaires en vigueur.

#### Prévention et réduction de la pollution

Conformément à l'annexe C, les activités de production de batteries et de véhicules électriques éligibles (activités 3.4 et 3.3) de la division Industrie n'impliquent pas la fabrication, la mise sur le marché ou l'utilisation des substances listées dans le règlement et répondent ainsi au critère DNSH Prévention et réduction de la pollution.

Les dépenses d'investissement en lien avec le transport routier de fret éligible (activité 6.6) comprennent des véhicules de catégories M et N dotés de pneumatiques conformes aux exigences en matière de bruit de roulement externe et de coefficient de résistance au roulement ou des véhicules satisfaisant aux exigences de la phase la plus récente des émissions Euro VI des véhicules utilitaires

lourds définies conformément au règlement (CE) n° 595/2009. La division Transport et logistique entend accélérer le déploiement d'une flotte bas carbone aux taux d'émissions de NOx et de particules bien inférieurs (voir section - 1.2.3.1.3. Résilience de la stratégie de l'organisation : placer la maîtrise de notre empreinte carbone au cœur de nos produits et services).

# Protection et rétablissement de la biodiversité et des écosystèmes

Conformément à l'annexe D, l'ensemble des sites de fabrication de batteries et de véhicules électriques éligibles (activités 3.4 et 3.3) ont réalisé, dans le cadre de l'autorisation des installations, une étude d'impact ou une évaluation d'impact sur l'environnement afin d'évaluer les incidences négatives notables probables sur la biodiversité, notamment sur les espèces et les habitats protégés. Ces études intègrent le cas échéant des mesures pour éviter, réduire et compenser les incidences négatives sur l'environnement et une description des solutions alternatives.

#### 1.1.5.2.5. RESPECT DES GARANTIES MINIMALES

Dans le cadre du reporting taxonomie, la conformité aux garanties minimales du Groupe repose sur l'analyse et la vérification du processus de diligence raisonnable mis en œuvre pour prévenir, traiter et réparer les violations en matière de droits humains commises dans le cadre de ses opérations propres ou des activités en lien avec sa chaîne de valeur.

Les quatre thématiques listées dans les principes directeurs de l'OCDE, à savoir : la corruption, les droits humains, la concurrence et la fiscalité, ont été ciblées dans l'analyse de la conformité. Les éléments cités dans les textes des différents standards internationaux ont été synthétisés dans une grille d'analyse pour vérifier la conformité du Groupe Bolloré sur chacun des points requis dans le cadre du règlement taxonomie.

L'analyse montre que le dispositif éthique mis en œuvre par le Groupe est en conformité avec les critères demandés par les standards les plus stricts :

• en matière de droits humains : le Groupe a défini des processus de diligences s'appuyant sur une démarche de cartographie et d'identification des enjeux relatifs aux droits humains (voir section - 1.2.2.2. Promouvoir les droits humains dans notre chaîne de valeur):

- la concurrence : les règles du droit de la concurrence définies par les États, l'Union européenne et toute organisation internationale s'appliquent à l'ensemble des sociétés du Groupe Bolloré. Le respect des dispositions sur la concurrence est inscrit dans le Code de conduite du Groupe et s'applique à l'ensemble de ses employés et partenaires (voir section - 1.2.2.1. Partager une même éthique des affaires et assurer la conformité aux standards les plus stricts);
- concernant les programmes de lutte contre la corruption : l'engagement du Groupe se matérialise par l'adoption d'une politique de tolérance zéro face au risque de corruption (voir section - 1.2.2.1. Partager une même éthique des affaires et assurer la conformité aux standards les plus stricts);
- en matière de fiscalité: afin de garantir la conformité aux règles fiscales applicables dans les pays où le Groupe est implanté, des équipes juridiques et fiscales sont déployées au niveau central et local pour veiller aux comportements à suivre pour respecter ces règles. Le respect de ces règles est inscrit dans le Code de conduite du Groupe afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs et partenaires commerciaux (voir section - 1.2.2.1.3. Lutte contre l'évasion fiscale).

# 1.1.5.2.6. DÉTAIL DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE – TABLEAUX RÉGLEMENTAIRES

# Chiffre d'affaires 2022 – dont Communication

					Critèr	es de contributio	on substantielle (1	)	
Activité de la taxonomie	Codes	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	CA (en %)	Atténuation du changement climatique (en %)	Adaptation du changement climatique (en %)	Ressources aquatiques et marines (en %)	Économie circulaire (en %)	Pollution (en%)	Biodiversité et écosystèmes (en %)
A. Activités éligibles à la taxonomie									
A.1. Activités alignées									
Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport	3.3	43	0,2 %	100%					
Fabrication de piles	3.4	34	0,2 %	100 %					
Activité de programmation et de diffusion	8.3	106	1,0 %		100%				
Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique	13.3	26	0,1%		100%				
Total chiffre d'affaires des activités éligibles et alignées à la taxonomie (A.1.)		209	1,0 %						
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non alignées									
Activité de programmation et de diffusion	8.3	5 237	25,0 %						
Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique	13.3	381	2,0 %						
Activités créatives, artistiques et de spectacle	13.1	128	1,0 %						
Fabrication de matières plastiques de base	3.17	85	0,0 %						
Total chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non alignées (A.2.)		5831	28,0%						
Total A (A.1. + A.2.)		6 040	29,0%						
B. Activités non éligibles à la taxonomie									
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		14 637	71,0 %						
TOTAL (A + B)		20 677	100,0 %						

<sup>(1)</sup> À ce jour, seules deux annexes relatives aux deux premiers objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatiques ont été publiées : les activités identifiées comme éligibles par le Groupe Bolloré peuvent uniquement prétendre à répondre à l'objectif d'atténuation. Le tableau réglementaire prévoit déjà l'alignement pour les quatre autres objectifs, qui seront publiés courant 2023.

Atténuation du changement de diffusion de production d'image animée, de vide de la taxonomie activité de la taxonomie de l'imatque d'imatque de l'imatque d'imatque de l'imatque d'imatque		Critères d'	absence de préjud	ice important (I	DNSH – Do No	Significant Ha	arm)	1	Part des chiffres	Part des chiffres	
Al-Activités alignées  Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport  NA oui	Activité de la taxonomie	changement	changement	aquatiques		Pollution	diversité et éco-	o- té Garanties taxo o- minimales ai	alignée sur la taxonomie année N	alignée sur la taxonomie année N-1 <sup>(2)</sup>	(activité Habilitante/
Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport  NA oui	A. Activités éligibles à la taxonomie										
à faible intensité de carbone pour le transport NA oui	A.1. Activités alignées										
Activité de programmation et de diffusion NA NA NA NA NA NA NA NA NA Oui 1,0% NA H  Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique NA Oui 0,1% NA H  Total chiffre d'affaires des activités éligibles et al taxonomie (A.1)  A.2. Activités éligibles à la taxonomie (B)  A.4. Activités créatives, artistiques et de spectacle  Fabrication de matières plastiques de base  Total A (A.1.+ A.2.)  B. Activités non éligibles à la taxonomie (B)	à faible intensité de carbone	NA	oui	oui	oui	oui	oui	oui	0,2%	NA	Н
et de diffusion NA NA NA NA NA NA NA NA Oui 1,0% NA H  Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique  A2. Activitée de grogrammation et de diffusion  Production d'image animée, de vidéo, de programmation et de diffusion  Production d'image animée, de vidéo, de programmation et de diffusion  Production d'image animée, de vidéo, de programmation et de diffusion  Activitée de programmation et de diffusion  Production d'image animée, de vidéo, de programmate de télévision, enregistrement et édition de musique  Activités créatives, artistiques et de spectacle  Total chiffre d'affaires des activités éligibles ala taxonomie mais non alignées (A.2.)  B. Activités non éligibles à la taxonomie (B)	Fabrication de piles	NA	oui	oui	oui	oui	oui	oui	0,2 %	NA	Н
de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique  A2. Activités éligibles à la taxonomie (A.1)  A2. Activités éligibles à la taxonomie mais non alignées  Activité de programmation et de diffusion  Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique  Activités créatives, artistiques et de spectacle  Fabrication de matières plastiques de base  Total chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie  B. Activités non éligibles à la taxonomie  Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		NA	NA	NA	NA	NA	NA	oui	1,0 %	NA	Н
et alignées à la taxonomie (A.1.)  A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non alignées  Activité de programmation et de diffusion  Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique  Activités créatives, artistiques et de spectacle  Fabrication de matières plastiques de base  Total Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie (B)  B. Activités non éligibles à la taxonomie (B)	de vidéo, de programme de télévision,	NA	NA	NA	NA	NA	NA	oui	0,1%	NA	н
à la taxonomie mais non alignées  Activité de programmation et de diffusion  Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique  Activités créatives, artistiques et de spectacle  Fabrication de matières plastiques de base  Total chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non alignées (A.2.)  Total A (A.1.+A.2.)  B. Activités non éligibles à la taxonomie (B)	•								1,0 %		
et de diffusion  Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique  Activités créatives, artistiques et de spectacle  Fabrication de matières plastiques de base  Total chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non alignées (A.2.)  Total A (A.1. + A.2.)  B. Activités non éligibles à la taxonomie  Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)											
de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique  Activités créatives, artistiques et de spectacle  Fabrication de matières plastiques de base  Total chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non alignées (A.2.)  Total A (A.1. + A.2.)  B. Activités non éligibles à la taxonomie  Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie  Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie											
et de spectacle  Fabrication de matières plastiques de base  Total chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non alignées (A.2.)  Total A (A.1. + A.2.)  B. Activités non éligibles à la taxonomie  Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)	de vidéo, de programme de télévision,										
Total chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non alignées (A.2.)  Total A (A.1. + A.2.)  B. Activités non éligibles à la taxonomie  Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)											
à la taxonomie mais non alignées (A.2.)  Total A (A.1. + A.2.)  B. Activités non éligibles à la taxonomie  Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)	Fabrication de matières plastiques de base										
B. Activités non éligibles à la taxonomie  Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)	<u> </u>										
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)	Total A (A.1. + A.2.)										
non éligibles à la taxonomie (B)	B. Activités non éligibles à la taxonomie										
TOTAL (A + B)											
	TOTAL (A + B)										

NA : non applicable.
(2) Cet indicateur ne peut être calculé pour l'exercice 2022, l'exercice 2021 visait seulement à déterminer l'éligibilité des activités aux critères techniques de l'atténuation au changement climatique.

# Dépenses d'investissement 2022 – dont Communication

				Critères de contribution substantielle (1)							
Activité de la taxonomie	Codes	Capex (en millions d'euros)	Capex (en %)	Atténuation du changement climatique (en %)	Adaptation du changement climatique (en %)	Ressources aquatiques et marines (en %)	Économie circulaire (en %)	Pollution (en %)	Biodiversité e écosystèmes (en %		
A. Activités éligibles à la taxonomie											
A.1. Activités alignées											
Fabrication de piles	3.4	6	0,2 %	100 %							
Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport	3.3	1	0,1 %	100%							
Activité de programmation et de diffusion	8.3	35	1,0 %		100 %						
Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique	13.3	20	1,0 %		100%						
Acquisition et propriété de bâtiments	7.7	5	0,2 %	100%							
Rénovation de bâtiments existants	7.2	2	0,1 %		100 %						
Total Capex des activités éligibles et alignées à la taxonomie (A.1.)		69	2,4 %								
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non alignées											
Activité de programmation et de diffusion	8.3	1 750	60,0 %								
Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique	13.3	293	10,0 %								
Acquisition et propriété de bâtiments	7.7	152	5,0 %								
Rénovation de bâtiments existants	7.2	25	1,0 %								
Fabrication de matières plastiques de base	3.17	5	0,0 %								
Transport routier de fret	6.6	1	0,0 %		<u> </u>						
Total Capex des activités éligibles à la taxonomie mais non alignées (A.2.)		2 226	76,0 %								
Total A (A.1. + A.2.)		2 295	79,0 %								
B. Activités non éligibles à la taxonomie											
Capex des activités non éligibles à la taxonomie (B)		615	21,0 %								
TOTAL (A + B)		2 910	100,0 %								

<sup>(1)</sup> À ce jour, seules deux annexes relatives aux deux premiers objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatiques ont été publiées : les activités identifiées comme éligibles par le Groupe Bolloré peuvent uniquement prétendre à répondre à l'objectif d'atténuation. Le tableau réglementaire prévoit déjà l'alignement pour les quatre autres objectifs, qui seront publiés courant 2023.

	Critères d'	absence de préjuc	lice important (	DNSH – Do No	Significant H	arm)		Part des dépenses			
Activité de la taxonomie	Atténuation du changement climatique	Adaptation du changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Bio- diversité et éco- systèmes	mer aligné o- sur l ité Garanties taxonomi o- minimales année	d'investisse- ment alignée sur la taxonomie année N (en %)	dépenses d'investisse- ment alignée sur la taxonomie année N-1 <sup>(2)</sup> (en %)	Catégorie (activité Habilitante/ Transitoire)	
A. Activités éligibles à la taxonomie											
A.1. Activités alignées											
Fabrication de piles	NA	oui	oui	oui	oui	oui	oui	0,2 %	NA	Н	
Technologie de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport	NA	oui	oui	oui	oui	oui	oui	0,1%	NA	Н	
Activité de programmation et de diffusion	NA	NA	NA	NA	NA	NA	oui	1,0 %	NA	Н	
Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique	NA	NA	NA	NA	NA	NA	oui	0,7%	NA	Н	
Acquisition et propriété de bâtiments	NA	oui	NA	NA	NA	NA	oui	0,2 %	NA		
Rénovation de bâtiments existants	NA	oui	oui	oui	oui	NA	oui	0,1%	NA	T	
Total Capex des activités éligibles et alignées à la taxonomie (A.1.)								2,4 %			
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non alignées											
Activité de programmation et de diffusion											
Production d'image animée, de vidéo, de programme de télévision, enregistrement et édition de musique											
Acquisition et propriété de bâtiments											
Rénovation de bâtiments existants											
Fabrication de matières plastiques de base											
Transport routier de fret											
Total Capex des activités éligibles à la taxonomie mais non alignées (A.2.)											
Total A (A.1. + A.2.)											
B. Activités non éligibles à la taxonomie											
Capex des activités non éligibles à la taxonomie (B)											
TOTAL (A + B)											
	•						•				

NA: non applicable.
(2) Cet indicateur ne peut être calculé pour l'exercice 2022, l'exercice 2021 visait seulement à déterminer l'éligibilité des activités aux critères techniques de l'atténuation au changement climatique.

# PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DU GROUPE BOLLORÉ 1. Déclaration de performance extra-financière du Groupe Bolloré

## Dépenses d'exploitation 2022 – dont Communication

				Critères de contribution substantielle <sup>(1)</sup>							
Activité de la taxonomie	Codes	Opex absolu (en millions d'euros)	Opex (en %)	Atténuation du changement climatique (en %)	Adaptation du changement climatique (en %)	Ressources aquatiques et marines (en %)	Économie circulaire (en %)	Pollution (en %)	Biodiversité et écosystèmes (en %)		
A. Activités éligibles à la taxonomie											
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		0	0 %								
Opex des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie A.1.)		0	0 %								
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental			0 %								
(non alignées sur la taxonomie)  Opex des activités éligibles mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie A.2.)		0	0%								
Total A (A.1. + A.2.)		0	0 %								
B. Activités non éligibles à la taxonomie											
Opex des activités non éligibles à la taxonomie (B)		391	100 %								
TOTAL (A + B)		391	100 %								

NA : non applicable.

<sup>(1)</sup> À ce jour, seules deux annexes relatives aux deux premiers objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatiques ont été publiées : les activités identifiées comme éligibles par le Groupe Bolloré peuvent uniquement prétendre à répondre à l'objectif d'atténuation. Le tableau réglementaire prévoit déjà l'alignement pour les quatre autres objectifs, qui seront publiés courant 2023.

	Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Do No Significant Harm)					Part des	Part des dépenses				
Activité de la taxonomie	Atténuation du change- ment climatique	Adaptation du change- ment climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Bio- diversité et éco- systèmes	Garanties mini- males (Oui/Non)	dépenses d'exploitatio n alignées sur la taxonomie année N (en %)	d'exploitatio n alignées sur la taxonomie année N-1 <sup>(2)</sup> (en %)	Catégorie (activité habilitante)	Catégorie (activité transitoire)
A. Activités éligibles à la taxonomie											
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)								0 %	NA		
Opex des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie A.1.)								0 %	NA		
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)								0 %	NA		
Opex des activités éligibles mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie A.2.)											
Total A (A.1. + A.2.)											
B. Activités non éligibles à la taxonomie											
Opex des activités non éligibles à la taxonomie (B)											
TOTAL (A + B)											

NA: non applicable.

<sup>(2)</sup> Cet indicateur ne peut être calculé pour l'exercice 2022, l'exercice 2021 visait seulement à déterminer l'éligibilité des activités aux critères techniques de l'atténuation au changement climatique.

# 1.2. Quatre piliers fondamentaux pour un engagement durable

Au sein de ses quatre axes d'engagements stratégiques, le Groupe Bolloré intègre l'ensemble des moyens mis en œuvre pour maîtriser ses risques extra-financiers prioritaires et saisir les opportunités. Il promeut ainsi dans l'ensemble de ses divisions l'application de démarches vigilantes vertueuses afin que les politiques,

process et plans d'amélioration en place assurent sa performance extra-financière sur le long terme. La maîtrise des risques prioritaires du Groupe Bolloré est explicitée ci-dessous.

# 1.2.1. FÉDÉRER ET PROTÉGER LES FEMMES ET LES HOMMES, PREMIÈRE FORCE DE L'ENTREPRISE

Le Groupe Bolloré est présent dans des métiers particulièrement exposés aux risques d'accident du travail. Ainsi, la santé et la sécurité des collaborateurs, des travailleurs sous-traitants, ainsi que des personnes indirectement exposées aux activités du Groupe est une priorité majeure. Par ailleurs, le Groupe se positionne

comme un employeur de référence, plaçant l'engagement et les compétences des salariés au cœur de sa performance, en déployant des actions spécifiques pour recruter les talents de demain dans ses différents cœurs de métier.

# 1.2.1.1. PROTÉGER LA SANTÉ ET ASSURER LA SÉCURITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES EXPOSÉS DANS LE CADRE DE NOS ACTIVITÉS

## 1.2.1.1.1. LES RISQUES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS ET DES TIERS

#### Santé et sécurité des collaborateurs et des tiers (1)

Priorisation des risques liés à la santé et la sécurité des collaborateurs et des tiers

Transport et logistique				Communication			
Bolloré Ports	Bolloré Railways	Bolloré Logistics	Bolloré Energy	Blue	Films	Systèmes	Vivendi

<sup>(1)</sup> Risque prioritaire extra-financier.

En bleu : risque extra-financier prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

Les activités de transport et logistique et industrielles exercent leurs métiers au sein d'environnements présentant des risques potentiellement élevés d'accidents. L'enjeu est particulièrement matériel au regard des activités industrielles, telles que celles liées à la manutention, aux activités de production et d'assemblage, à la construction, au transport de marchandises ou de personnes, ou encore liées à la manipulation et au transport de produits dangereux. La forte implantation internationale de la division Transport et logistique exige par ailleurs une vigilance spécifique en fonction du context local. Au même titre que pour ses salariés, le Groupe Bolloré a identifié la santé et la sécurité des partenaires et sous-traitants présents sur ses sites, ainsi que celles des communautés locales pouvant être impactées par ses activités parmi ses risques prioritaires. Les risques relatifs à la sécurité des tiers dans le cadre

des activités de transport de marchandises et de personnes sont particulièrement matériels. La maîtrise des risques RSE prioritaires identifiés pour la division Communication est explicitée dans le chapitre 2 – Performance extra-financière du document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi (risques liés à la santé et la sécurité au travail des collaborateurs – voir section - 4.3.1.1. Proposer une expérience unique et passionnante, et risques liés à la santé et la sécurité des clients et usagers des produits et services – voir sections – 1.3.1. Un dialogue constructif avec la communauté financière, section – 4.2.3. Encourager des contenus responsables, voir section - 4.2.3. Assurer à nos publics un environnement protégé pour se divertir en sécurité et 4.3.3.3. Faciliter l'engagement des clients).

# 1.2.1.1.2. DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE RÉFÉRENCE POUR GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS ET DES TIERS

#### Politique Groupe

Le Groupe déploie sur l'ensemble de ses activités et implantations des systèmes de management reposant sur des référentiels reconnus tels que l'ISO 45001 (ex-OHSAS 18001 pour le management de la santé et de la sécurité au travail). La mise en œuvre de ces systèmes de management est garante de la prise en compte au quotidien de la santé et de la sécurité des collaborateurs du Groupe au sein d'un cycle de vigilance vertueux encadré par des politiques et procédures appropriées permettant d'assurer la maîtrise de ce risque (voir section 2. – Plan de vigilance du Groupe Bolloré). Le Groupe s'engage à investir dans la prévention des risques professionnels et des accidents, à améliorer les conditions de travail, ainsi qu'à former et sensibiliser ses collaborateurs et les parties prenantes intervenant sur les sites (ex. : sous-traitants, entreprises extérieures, partenaires, fournisseurs, clients, etc.).

La Direction QHSE (qualité, hygiène, sécurité, environnement) de chaque business unit occupe une place prépondérante au sein des organisations avec pour principales missions:

- de coordonner, concevoir, revoir et manager les programmes d'amélioration continue et qualité de service;
- d'accompagner le développement de la culture HSE ainsi que les bonnes
- de garantir le maintien des certifications métiers, menant à l'amélioration des performances et gage de confiance pour les clients.

Chaque business unit dispose d'un système de management QHSE formalisé par des procédures générales et opérationnelles qualité, hygiène, santé, sécurité et environnement. Déclinée selon les activités en différentes politiques dédiées, elle constitue un cadre promouvant la prévention des accidents et

incidents, de manière à garantir un environnement de travail sûr, doté d'équipements conformes aux normes et réglementations en vigueur, et veillant au bien-être des collaborateurs, tout en les responsabilisant aux aspects santé et sécurité de leurs activités.

La performance des politiques QHSE est supervisée par les Directions générales de chaque business unit, qui s'assurent de la disponibilité des ressources nécessaires à la mise en œuvre, au maintien et à l'amélioration continue de son système de management QHSE. Elles fixent des objectifs à leur niveau, surveillent l'application des plans d'action et s'assurent de la correction des écarts constatés, au travers de l'analyse des incidents/accidents, de la conduite d'audits, d'inspections et de l'analyse de la performance pour mesurer l'efficacité du système de management QHSE.

Les règles auxquelles les sous-traitants doivent se conformer sont par ailleurs établies, voire font l'objet au sein des activités de transport et de logistique d'exigences contractuelles spécifiques.

#### Objectifs et avancement

Afin d'homogénéiser les politiques des business units, les indicateurs de suivi et la mise en place d'objectifs à un niveau Groupe, un socle d'indicateurs relatif au risque de santé-sécurité des collaborateurs et des tiers, commun à l'ensemble de ses divisions (hors Vivendi), est déployé depuis 2019 (voir tableau « Indicateurs de suivi du déploiement de systèmes de management HSE du Groupe Bolloré »). Ce travail a encore été renforcé par la fixation d'objectifs raisonnables, validés début 2021 par la Direction générale (membres du Comité éthique – RSE et anticorruption) et présentés dans le tableau suivant.

•	
_	

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021
Engagement des instances dirigeantes dans le suivi de la performance du Groupe à assurer la santé-sécurité des collaborateurs et des tiers	100 % des entités juridiques intégrées au périmètre de reporting RSE (1) suivent annuellement leur performance HSE en Comité de direction, Comité exécutif ou Conseil d'administration	2022	92 % des entités déclarent suivre la performance HSE en Comité de direction, Comité exécutif ou Conseil d'administration	91 % des entités déclarent suivre la performance HSE en Comité de direction, Comité exécutif ou Conseil d'administration
Implémentation de systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail	100 % de l'effectif du périmètre de reporting RSE <sup>(1)</sup> couvert par un système de management de la santé-sécurité	2022	99 % de l'effectif du périmètre de reporting RSE couvert par un système de management hygiène, sécurité, environnement (HSE)	99 % de l'effectif du périmètre de reporting RSE couvert par un système de management hygiène, sécurité, environnement (HSE)
Certification	70 % des entités couvertes par un système de management HSE comptent au moins un site certifié ou labellisé santé-sécurité par l'un des référentiels suivants : ISO 45001 ou OHSAS 18001, SQAS, ICMI, ISPS, TAPA FSR, ISO 22000 ou Pedestrian Free Yard (2)	2022	78 % des entités couvertes par un système de management HSE comptent au moins un site certifié ou labellisé santé- sécurité par l'un des référentiels suivants: ISO 45001, SQAS, ICMI, ISPS, TAPA FSR, ISO 22000 ou Pedestrian Free Yard	75 % des entités couvertes par un système de management HSE comptent au moins un site certifié ou labellisé santé- sécurité par l'un des référentiels suivants: ISO 45001 ou OHSAS 18001, SQAS, ICMI, ISPS, TAPA FSR, ISO 22000 ou Pedestrian Free Yard

- (1) Voir section 1.3.2.1. Note méthodologique du reporting RSE.
- (2) Cet objectif a été évalué en prenant en compte la concrétisation du scénario de certification de l'ensemble de la région Afrique de Bolloré Logistics (hors joint-ventures).

# Des systèmes de management de la santé et la sécurité adaptés aux spécificités des activités

En réponse aux enjeux soulevés par leur implantation dans de nombreux territoires, les systèmes de management QHSE respectent en priorité les exigences légales et réglementaires applicables et peuvent être renforcés au regard des risques propres à chaque activité.

#### Transport et logistique

#### Bolloré Ports

Bolloré Ports a lancé en 2014 un processus de sécurité spécifique, le Pedestrian Free Yard. Partie intégrante du système de management de la sécurité qui couvre 100 % des entités et concessions, cette procédure interne au Groupe Bolloré concourt à faire des terminaux à conteneurs des endroits où les piétons et les équipements mobiles sont ségrégués. Le Pedestrian Free Yard adapte la maîtrise des enjeux santé et sécurité au travail aux activités de manutention portuaire. Une autoévaluation annuelle et l'intégration de la procédure dans les domaines de certification ISO 9001 ont été mises en place. Cette procédure a permis de réduire significativement le nombre d'accidents et d'incidents dans les ports depuis sa mise en place. Parmi les 22 entités de Bolloré Ports qui sont intégrées dans le processus de labellisation Pedestrian Free Yard, 5 entités sont certifiées ISO 45001.

Par ailleurs, un reporting est effectué par l'ensemble des terminaux et concessions, où plus d'une vingtaine d'indicateurs de performance relatifs à la sécurité et la santé des collaborateurs et des tiers sont suivis mensuellement.

#### Bolloré Railways

Bolloré Railways travaille depuis 2019, en concertation avec un organisme de certification indépendant, à l'élaboration d'un système de gestion de la sécurité (SGS) ferroviaire sur mesure pour ses deux entités ferroviaires, basé sur des référentiels internationaux reconnus tels que les normes ISO 9001, ISO/TS 22163 version 2017 ou encore les règlements généraux de sécurité (RGS) propres à chaque réseau ferré. Par la création de cette norme sur mesure, Bolloré Railways souhaite s'assurer de la prise en compte des spécificités de son activité ferroviaire sur toute la chaîne métier (maintenance, gestion des opérations) en tenant compte des particularités liées au contexte africain. Bien que la crise sanitaire ait perturbé le déploiement du référentiel SGS sur mesure, des processus ont néanmoins été mis en place. En 2022, les indicateurs de sécurité ferroviaire (AIPE) ont vu une stabilisation par rapport à 2021, avec une tendance haussière des menaces sûreté mais une baisse des événements sécurité hors menaces sûreté.

#### **Bolloré Logistics**

Bolloré Logistics poursuit le déploiement de la certification de son système de management intégré hygiène, sécurité, environnement (HSE) au sein de son réseau

#### Système de management intégré (SMI) multisites de Bolloré Logistics

En 2020, Bolloré Logistics a obtenu la triple certification multisites SMI regroupant l'ensemble des normes relatives à la santé et sécurité au travail

(ISO 45001), le management de la qualité (ISO 9001) et l'environnement (ISO 14001). Délivrée par Bureau Veritas, cette certification couvre les entités situées dans les régions Europe, Amériques, Asie-Pacifique, Moyen-Orient et Asie du Sud, et a été étendue au continent africain en 2021. Plus de 429 sites dans 77 pays sont désormais couverts par la triple certification en 2022. Destinée à harmoniser les procédures actuelles du réseau au niveau mondial, cette certification permettra à Bolloré Logistics de poursuivre le déploiement des processus opérationnels communs pour répondre aux exigences de ses clients et améliorer ses méthodes et outils de management pour tendre vers plus de performance.

À noter enfin que Bolloré Logistics déploie un système de management QHSE sur 100 % de ses entités, dont 85 % sont certifiées ISO 45001.

Par ailleurs, la Direction QHSE Corporate a poursuivi l'accompagnement à l'utilisation de sa plateforme de pilotage dédiée aux activités qualité, santé, sécurité, sûreté et environnement « B'Excellent », lancée en 2019. Adressée au réseau QHSE, mais également à l'ensemble des managers, cette plateforme permet une meilleure maîtrise du pilotage des activités HSE, une gestion des données grâce aux différents tableaux de bord (reporting HSE, enregistrement et suivi des incidents et accidents, état d'avancement du plan d'action, planification et réalisation des inspections, des plans de continuité d'activité, etc.) et l'analyse de la performance QHSE des entités de Bolloré Logistics partout dans le monde.

#### Bolloré Energy

Chez Bolloré Energy, la politique environnement, santé et sécurité, mise à jour en 2019, encadre les risques associés aux enjeux de santé et de sécurité au travail. Bolloré Energy met tout en œuvre afin de satisfaire le niveau d'exigence de ses clients et a développé un référentiel de bonnes pratiques pour maîtriser les risques relatifs à la santé et à la sécurité au travail, et tout particulièrement dans le transport, dans le cadre de l'acheminement de ses produits et services auprès des particuliers. Depuis 2021, afin de centraliser le processus de recensement des accidents du travail, un outil de déclaration des accidents du travail en ligne a été mis en place et a permis depuis lors de fiabiliser les données.

#### Industrie

#### Blue et Films

L'ensemble des filiales de Blue ainsi que les activités d'emballage de Films appliquent des politiques santé-sécurité propres à leurs activités industrielles. Elles se déclinent à travers des programmes d'amélioration présentés et validés chaque année par les instances représentatives du personnel. 100 % des sites ont un système appliquant les principes de l'ISO 45001. Le site de production des films plastiques d'emballage est certifié BRC et ISO 22000, assurant la sécurité des emballages alimentaires. Les sites de production de batteries Blue Solutions sont certifiés selon la norme automobile IATF 16949:2016, renforçant les aspects liés à la sécurité, la traçabilité et les spécifications techniques exigées pour la production automobile. Enfin, les activités des divisions Blue et Films sont certifiées 9001:2015.

#### Systèmes

IER et Automatic Systems, entités de Systèmes, couvrent les enjeux de santé et sécurité au travail des salariés et des tiers, déploient un système de management HSE et font l'objet d'audits d'évaluation. Le système de management HSE comprend:

- la publication de la documentation : document unique, programme de prévention des risques, d'amélioration des conditions de travail, consignes et fiches de sécurité, etc.;
- la sensibilisation et la formation à la prévention des risques auxquels les collaborateurs sont exposés: habilitation électrique, manutention manuelle, risque chimique, etc.;
- l'analyse systématique des causes des accidents du travail sur tous les sites ;

 la mise en place de plans d'action et de propositions d'actions correctives et la publication aux parties prenantes: les actions en termes de santé-sécurité au travail sont formalisées dans un plan d'action général suivi en permanence qui donne lieu à un bilan annuel validé par les instances représentatives du personnel (CSE).

Par ailleurs, le service SAV/Chantier d'Automatic Systems Belgique est certifié VCA (certification belge relative à la santé, la sécurité et l'environnement) depuis 2008, lui donnant les moyens de maîtriser les risques de sécurité qu'il rencontre sur chaque nouveau site d'installation ou d'intervention (maintenance, réparation). En 2022, deux audits ont été réalisés sur le périmètre d'Automatic Systems Belgique dans le cadre du renouvellement des certifications VCA et ISO 14001.

#### Indicateurs <sup>(1)</sup> de suivi du déploiement de système de management HSE du Groupe Bolloré <sup>(2)</sup>

(en pourcentage)	Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	Dont BAL	Bolloré Energy	Industrie	Autres	Total 2022	Total 2021	Variation 2021-2022
Part de collaborateurs couverts par un système de management HSE <sup>(2)</sup>	100	100	100	87	91	99	99	-
Part d'entités ayant mis en place un système de management HSE <sup>(2)</sup>	100	100	100	90	50	98	98	-
Part d'entités ayant fait l'objet d'un audit QHSE	77	75	50	100	0	78	72	+ 6
Dont part d'entités ayant une certification ou comptant au moins un site certifié santé-sécurité par l'un des référentiels suivants : ISO 45001 SQAS, ICMI, ISPS, TAPA FSR, ISO 22000 ou Pedestrian Free Yard	86	80	0	22	0	78	75	+ 3

<sup>(1)</sup> Ces indicateurs sont issus du reporting RSE (voir section - 1.3.2.1. Note méthodologique du reporting RSE).

#### 1.2.1.1.3. PRÉVENIR LES ACCIDENTS, LES RISQUES PROFESSIONNELS ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

#### Politique Groupe

Dans le cadre des systèmes de management QHSE, les risques professionnels liés aux activités et aux métiers du Groupe font l'objet d'analyses spécifiques en matière de santé et de sécurité. Ainsi, les entités réalisent des cartographies des risques professionnels, régulièrement mises à jour, en collaboration étroite avec les managers locaux, les partenaires sociaux, la médecine du travail et d'autres parties prenantes.

Sur ces constats, des règles d'ergonomie et des moyens de réduction des risques sont ainsi déployés. Les audits réguliers ainsi que l'analyse des incidents et accidents mis en œuvre par les entités du Groupe donnent lieu à des plans d'amélioration intégrant des mesures de prévention et correction. Chaque entité identifie et répond naturellement aux exigences externes

applicables, qu'il s'agisse de réglementations ou de clauses contractuelles. Des visites des postes de travail permettent d'évaluer les risques professionnels en collaboration avec le médecin de l'entreprise.

Les entreprises extérieures devant effectuer des travaux réguliers sur site sont amenées à faire l'objet de plans de prévention et de permis de travail visant à garantir au minimum la protection des travailleurs et des collectivités en matière d'hygiène et de sécurité. Des audits et inspections santé et sécurité sont menés en interne pour renforcer la prévention par un suivi régulier des sites, des installations et des équipements, ainsi que par des bureaux de contrôle externes pour les installations et équipements soumis à une obligation de vérification réglementaire.

# Objectifs et avancement

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021	
Prévention des accidents, des risques professionnels et amélioration des conditions de travail	<ul> <li>Cartographie et/ou évaluation des risques professionnels à réaliser par 100 % des entités juridiques intégrées au périmètre de reporting RSE<sup>(1)</sup></li> <li>Mise à jour obligatoire tous les deux ans ou en cas de modification des activités</li> </ul>	2022	81% (contre 75% en 2021)     des entités déclarent avoir réalisé     une cartographie et/ou une évaluation     de leurs risques professionnels en 2022     Dont 98% des entités déclarent     l'avoir mise à jour entre 2021 et 2022	<ul> <li>75 % (contre 74 % en 2020) des entités déclarent avoir réalisé une cartographie et/ou une évaluation de leurs risques professionnels en 2021</li> <li>Dont 94 % des entités déclarent l'avoir mise à jour entre 2020 et 2021</li> </ul>	
Accidentologie	Fixation d'un objectif LTIFR pour chaque business unit (2)	2022	Objectif LTIFR en place au sein des business units Bolloré Ports, Bolloré Railways, Bolloré Logistics et Bolloré Energy	Objectif LTIFR en place au sein des business units Bolloré Ports, Bolloré Railways, Bolloré Logistics et Bolloré Energy	
	Mise en place d'un suivi de l'accidentologie des sous-traitants	2025	Suivi mis en place dans les business units Bolloré Ports, Bolloré Railways et Bolloré Logistics (en Afrique). Ce suivi n'est pas mis en place au sein de Bolloré Energy qui n'a qu'un retour limité à la sous- traitance dans le cadre de ses activités	Suivi en place dans les business units Bolloré Ports et Bolloré Railways	

<sup>(1)</sup> Voir section - 1.3.2.1. Note méthodologique du reporting RSE.

<sup>(2)</sup> Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré hors Vivendi. La maîtrise des risques santé-sécurité de la division Communication est explicitée dans le chapitre 2 – Performance extra-financière du document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi.

<sup>(2)</sup> Le LTIFR (Lost Time Injury Frequency Rate = taux de fréquence d'accidents du travail avec arrêt) est égal à : nombre d'accidents x 200 000 / total des heures travaillées.

#### 2 -

#### La prévention des accidents, des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail au sein des activités du Groupe

Au sein de chaque business unit, les métiers et postes de travail, parfois très spécifiques et à risques, font l'objet d'analyses de risques pour prévenir les risques professionnels et les accidents et optimiser les conditions de travail des collaborateurs. Au sein des activités de transport et de logistique, des politiques adaptées sont déployées, suivies et révisées régulièrement pour prévenir les risques majeurs (ex.: General driving rules, Drugs and alcohol policy, etc.). Chez Bolloré Ports et Bolloré Railways, le management est objectivé sur deux principaux objectifs : atteindre l'objectif de zéro accident et un LTIFR (Lost Time Injury Frequency Rate) inférieur à 1 (taux de fréquence des accidents avec arrêt). Des tests de dépistage des comportements à risques dus à la prise de médicament, alcool, ou drogue sont par exemple menés de manière systématique en amont de la prise de poste d'employés tels que les portiqueurs ou conducteurs de locomotives et de transports spécialisés identifiés comme étant des métiers à risques majeurs. Des actions de sensibilisation, ainsi que des politiques santé-sécurité sont adaptées aux activités et régions d'implantation, essentiellement tournées vers les risques professionnels associés aux opérations de manutention, de stockage et de transport, prenant en compte la tâche, la charge, l'effort physique, l'environnement de travail, ainsi que l'aptitude individuelle. Des règles d'ergonomie et des moyens de réduction du risque sont ainsi déployés et des mesures spécifiques sont exigées pour s'adapter aux enjeux santé et sécurité associés à chaque activité.

#### • Transport et logistique

#### **Bolloré Ports**

Chez Bolloré Ports, les risques majeurs identifiés concernent notamment les activités de manutention (manœuvre des équipements industriels spécialisés, transport de conteneurs ou encore la manutention de marchandises vrac, hors conteneurs). À titre d'exemple, les portiqueurs travaillant à 70 mètres de hauteur bénéficient d'un aménagement du temps de travail adapté (temps de pause, roulement du personnel). Concernant la manutention conventionnelle, des programmes de formation dédiés à la prévention des risques sont dispensés aux collaborateurs et aux sous-traitants représentant la majorité de la main-d'œuvre portuaire pour ces opérations.

En avril 2022, les entités de Bolloré Ports ont participé, comme chaque année, au World Safety Day qui a été consacré aux enjeux de préparation à la gestion des crises et à l'investissement dans des systèmes de management HSE résilients. La journée a été célébrée au travers de mises en situation (test de la procédure de gestion de crise), de formations, de forums ou encore d'initiatives de sensibilisation avec nos parties prenantes.

#### Bolloré Railways

Concernant les activités ferroviaires, la démarche de vigilance en matière de prévention des accidents se déploie sur l'ensemble des lignes de chemin de fer et ouvrages d'art, sur toute la chaîne métier. Les principaux risques identifiés ont trait au transport de passagers et au transport d'hydrocarbures. La protection des personnes et des biens est encadrée par un système de maintenance prédictive, préventive et curative s'appliquant aux équipements de traction et aux équipements mobiles. En 2022, s'est tenue la cinquième édition de la Journée de la sécurité ferroviaire, autour du thème « Coordination exploitation : locomotive par excellence du train sécurité ».

#### **Bolloré Logistics**

Concernant Bolloré Logistics, les principaux risques professionnels sont notamment liés aux opérations de manutention, de stockage et de transport. Ainsi, les opérateurs sont formés aux bons gestes et postures à adopter avant de réaliser des opérations de manutention manuelle, dont la formation est renouvelée aussi fréquemment que nécessaire. Tout événement accidentel est enregistré dans une base de données afin de pouvoir en assurer une exploitation et une traçabilité, et de résumer toutes les actions correctives mises en œuvre (formation/information, révision de procédure, modification de méthodes de travail, des équipements ou du matériel, etc.). En 2022, environ 91 000 audits et inspections HSE ont été menés au sein du réseau Bolloré Logistics.

#### Bolloré Energy

Concernant les activités de logistique pétrolière, une politique de prévention des accidents majeurs, mise à jour en 2022, est en place sur les sites les plus à risques de Bolloré Energy, participant à la protection des collaborateurs, des tiers (sous-traitants présents sur site), ainsi que des clients. Les principaux risques identifiés étant les risques d'incendie, les risques liés à la circulation routière et les risques en lien avec les gestes et postures, diverses mesures correctives et d'atténuation sont déployées telles que:

 des exercices réguliers de prévention incendie réalisés pour parer aux éventuelles situations d'urgence (par exemple un départ de feu au poste de chargement). En 2022, cinq exercices ont été réalisés;

- la création de plan de défense incendie sur les dépôts du réseau distribution ;
- la sécurisation du process de livraison d'additif, des produits pétroliers classés dangereux, en dépotée : chaque année, Bolloré Energy installe de nouvelles cuves dédiées;
- la mise en place d'un contrôleur des prestations chauffage et d'un formateur technique des prestations chauffage pour accompagner nos techniciens sur cette activité associée à un panel de risques spécifiques (usage d'outil de découpe, produits chimiques, etc.);
- le déploiement annuel d'actions de formation des collaborateurs (e-learning, stages, etc.) sur diverses thématiques : SST, risques chimiques, prévention des risques liés au transport de marchandises dangereuses par la route (formations ADR, FCO, prévention circulation routière), etc.;
- depuis 2020, une plateforme de commande en ligne d'équipements de protection spécialement étudiés pour être adaptés aux métiers a été mise en place et actualisée en 2022, intégrant de nouveaux équipements;
- le déploiement de plans de prévention (informations sur les risques du site par rapport aux travaux à réaliser), voire de délivrance d'un permis de feu afin d'éviter les risques pour les interventions des entreprises extérieures.

#### Industrie

#### Blue et Films

Les risques professionnels identifiés sur les sites industriels sont les risques de machines en mouvement, les coupures (engins de coupe, lames), le risque électrique, les risques de manutention de pièces lourdes (moyens de levage). Concernant Blue Solutions, le risque chimique est également identifié. Parmi les actions phares en matière de prévention des accidents, les sites industriels ont mis en place des systèmes de remontée de suggestions du personnel, permettant d'impliquer les équipes dans la démarche de prévention des risques et de lancer des actions d'amélioration de la sécurité au poste de travail.

Les sites français bénéficient d'une politique de prévention des situations de pénibilité au travail au travers d'engagements et d'actions s'intégrant dans la continuité du processus de prévention des risques professionnels en collaboration avec le médecin du travail. L'ensemble des facteurs de pénibilité sont analysés depuis juillet 2016, au-delà de l'obligation légale. Seul le travail en équipes successives alternantes, inhérent à l'activité, ne peut être traité par la prévention. C'est pourquoi les personnes ayant ce rythme de travail durant la majeure partie de leur carrière bénéficient depuis 2016 d'un dispositif d'anticipation de leur départ en retraite permettant de compenser la non-rétroactivité du compte personnel de pénibilité (bonification du compte épargne-temps). En 2022, d'autres actions spécifiques de prévention des accidents liés à la pénibilité ont été déployées :

- l'ensemble des sites bretons ont bénéficié d'interventions d'un ergonome de la médecine du travail tout au long de l'année. Des essais d'exosquelette ont été organisés pour étudier la manière dont le port de charge sur certains postes, notamment du site de Bluebus, pouvait être amélioré;
- Blue Solutions a mis en place différentes actions d'ergonomie et de matériel visant à optimiser la sécurité des opérationnels: achats pour améliorer les postes de travail, achats de matériels pour prévenir les risques liés au port de charges, et installation d'une hotte chimique à filtration pour les équipes innovation travaillant sur la batterie Gen 4:
- Bluebus: actions de prévention de chutes de plain-pied (achat passerelle), de prévention des risques liés au port de charge d'amélioration de l'ergonomie (achat d'une visseuse automatique et d'un bras robot articulé, pour seconder le bras de l'opérateur).

Des mesures de prévention des risques psychosociaux sont par ailleurs déployées à travers des formations pour permettre aux managers et aux responsables d'équipe de prévenir et de mesurer les situations de stress dans les services. En 2022, une campagne de prévention des pratiques addictives en milieu professionnel (alimentation, médicaments, tabac, alcool, stupéfiants, jeux, etc.) a été déployée sur les sites français. Les collaborateurs ont été sensibilisés quant à la posture à avoir lors d'une situation de détresse d'un salarié, par voie d'affichage suivie d'une formation en e-learning, en collaboration avec l'Apave pour les responsables et les correspondants sécurité. Le règlement intérieur de toutes les entités a été modifié afin d'interdire la consommation d'alcool sur site pour les personnes ayant un poste à risques conformément au droit du travail français. Par ailleurs, en 2022, la prévention des accidents s'est illustrée par des actions de formations spécifiques (voir 1.2.1.1.4. Informer, former et sensibiliser).

#### Sécurité de la batterie LMP®

Blue Solutions est spécialisé dans une technologie de batteries « tout solide » dont les qualités intrinsèques de sécurité sont supérieures aux batteries li-ion disposant d'un électrolyte solide. En cas de percement, il n'y a pas d'écoulement de liquide dangereux ou de formation d'atmosphère explosive en milieu confiné. D'autre part, les batteries LMP® sont exemptes de SVHC (Substance of Very High Concern), selon le règlement REACH et de CMR (produits cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction), selon le règlement CLP.

#### Systèmes

IER, filiale de la division Systèmes, est engagée dans un processus de prévention des risques professionnels, en collaboration étroite avec les partenaires sociaux, les membres des CSSCT, la médecine du travail et d'autres parties prenantes. Les principaux risques identifiés sont ceux induits par les activités de manutention et par le port de charges. Pour prévenir les risques, les implantations des lignes de production et de stockage des usines IER, Automatic Systems et EASIER font l'objet d'optimisation des processus tels que ceux mis en œuvre à Besançon depuis 2017, qui ont permis de réduire la probabilité d'occurrence des maladies professionnelles telles que les troubles musculosquelettiques (TMS) de manière générale. Les plans d'action santé, sécurité et amélioration des conditions de travail sont suivis avec des taux de réalisation en fin d'année de plus de 80 %. Les entités de la division Systèmes développent des actions spécifiquement dédiées à l'amélioration des conditions de travail et du bien-être des collaborateurs. Par exemple, en 2022, IER a organisé des ateliers à l'occasion de la semaine « Qualité de vie et des conditions de travail ».

# Prévenir les risques d'atteinte à la santé et la sécurité des tiers (sous-traitants et communautés riveraines)

Les salariés sous-traitants soumis aux mêmes critères d'exigence que les standards appliqués aux collaborateurs du Groupe

#### • Transport et logistique

Les salariés des entreprises sous-traitantes font l'objet des mêmes analyses et indicateurs de performance spécifiques en matière de santé-sécurité, qu'il s'agisse de réglementations ou de clauses contractuelles. Les risques de coactivité avec les entreprises extérieures sont également analysés, et des mesures de prévention et protection spécifiques sont identifiées. Cette thématique est abordée lors du Comité éthique et compliance hebdomadaire de la division Transport et logistique composé des membres du Comité exécutif.

#### Bolloré Ports

Pour Bolloré Ports, l'application des règles de prévention des risques professionnels par les sous-traitants et fournisseurs est un critère essentiel au développement des relations commerciales et fait l'objet d'une autorisation de travail signée des deux parties. Tout écart relatif à un dysfonctionnement ou par rapport aux objectifs préétablis, de la part du sous-traitant, identifié lors des vérifications et inspections est systématiquement traité, documenté et amendé avec les mesures correctives appropriées (ex. : changement de prestataire). Ainsi, en 2022, dans le cadre de la construction du nouveau terminal CIT à Abidjan, les conditions de travail des salariés des entreprises prestataires des travaux ont été suivies périodiquement tout au long de l'année. Différents audits ont été menés sur le terrain et ont conduit à l'adoption de mesures spécifiques par le sous-traitant (amélioration des infrastructures d'accueil, des sanitaires, des vestiaires, investissements en matière d'équipements). La démarche a été suivie d'un audit « droits humains » en septembre 2022, réalisé par un cabinet indépendant. Cet audit portait également sur la garantie du respect des règles de base en la matière.

#### **Bolloré Logistics**

Concernant Bolloré Logistics, un processus de gestion des sous-traitants est établi, de manière à assurer un niveau de qualité en matière HSE. Ce processus se traduit par la qualification, la sélection, ainsi que la surveillance des sous-traitants.

Afin de prévenir les accidents auprès des sous-traitants sur le continent africain, un plan d'action a été déployé par Bolloré Logistics sur les sites identifiés comme prioritaires, notamment la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Kenya. En 2022, l'Ouganda et le Tchad ont rejoint le périmètre prioritaire avec également un plan d'action transport à mettre en œuvre. Ces plans de suivi se poursuivront en 2023 sur un nouveau périmètre en raison de la cession des activités de Bolloré Logistics en Afrique. Le plan d'action est construit autour des axes suivants:

- renforcer l'échange avec les entreprises de transport : remise en main propre d'un courrier à chaque Directeur d'entreprise de transport afin de leur rappeler les exigences QHSE à appliquer, complétée par une sensibilisation sur les risques et règles décrites dans la Charte des transporteurs;
- réaliser les audits et inspections : vérifier l'état du matériel, la qualification du conducteur:
- réaliser les audits transporteurs : un programme d'audit fournisseurs transport routier est élaboré et conduit dans les différents pays et porte sur l'état du matériel et leur suivi, la documentation, la formation des conducteurs, la connaissance des règles de la Charte des transporteurs. En 2022, plus de 215 audits ont été réalisés. En cas d'accident responsable à l'origine d'un accident mortel ou grave, la qualification d'une entreprise de transport est suspendue temporairement;

- communiquer et sensibiliser : poursuite de la formation « Conduite en sécurité (règles d'or) » auprès des chauffeurs routiers (plus de 357 chauffeurs formés en 2022) :
- assurer le pilotage des actions: les pays intègrent dans leurs réunions de pilotage un point d'avancement du plan action et une revue des éventuelles difficultés rencontrées et actions à mettre en œuvre. Par ailleurs, un Comité de pilotage est également organisé au niveau siège pour suivre l'avancement du plan d'action décliné dans les différents pays, le référencement des transporteurs, le dispositif permis à points (entraînant la suspension définitive du conducteur à conduire pour Bolloré Logistics lorsque les 12 points sont perdus; un mécanisme permet au conducteur de récupérer des points).

En 2022, environ 33 300 audits et inspections HSE ont été menés auprès des soustraitants de Bolloré Logistics.

#### La Charte des transporteurs

Les entreprises de transport mobilisées par Bolloré Logistics en Afrique doivent respecter une charte spécifique à cette activité. Ainsi, la Charte des transporteurs en Afrique est jointe à tout contrat signé avec les transporteurs sous-traitants. Cette charte s'inscrit dans une démarche plus large, visant à minimiser les dommages aux personnes, à la cargaison, au matériel et à l'environnement. Elle prévoit notamment :

- la mise à disposition de camions adaptés et en bon état de fonctionnement ;
- la formation en conduite défensive ;
- la bonne santé des conducteurs routiers et leur aptitude à conduire ;
- le respect en tout temps des règles générales de conduite de Bolloré Logistics;
- le respect en tout temps de la politique sur l'interdiction de l'alcool et de la drogue de Bolloré Logistics.

#### Sécurité des voyageurs et des riverains

#### • Transport et logistique

#### **Bolloré Ports**

Concernant les activités portuaires, des actions de prévention à destination des riverains ont notamment été mises en place dans le cadre de la construction du terminal à Dili. Les populations riveraines pouvant être impactées et mises en situation de risque en raison de l'augmentation du passage de camions dans le cadre des travaux sur le terminal, des mesures spécifiques ont été implémentées, telles que des sessions de sensibilisation, l'adaptation du plan de transport ou encore l'installation de ralentisseurs et dos-d'âne.

#### Bolloré Railways

Au sein de Bolloré Railways, au-delà des activités des sociétés de soustraitance et fournisseurs, les politiques sécurité, portées par les Directions générales, couvrent également la sécurité des voyageurs. En 2022, sur Camrail, deux audits sécurité ont été menés à la direction du matériel et à la direction transport, ainsi qu'un audit HSE des prestataires en charge de la maintenance de la voie et du matériel remorqué. La sécurité des collaborateurs, des usagers et des populations riveraines fait en outre l'objet d'une protection dédiée par des agents de la police spéciale des chemins de fer, ainsi que par des agents de sécurité de sociétés de gardiennage privées. En complément des différents processus de management de la santé et de la sécurité existants, des cellules psychologiques sont mises en place pour proposer un accompagnement en cas d'incident ferroviaire.

Afin de garantir la sécurité des riverains et des populations aux abords des voies sur l'emprise des concessions ferroviaires, plusieurs mesures spécifiques sont déployées :

- le RGS (Référentiel général de sécurité) a défini une zone de sécurité de 30 mètres de part et d'autre de la voie, par principe vierge de toute construction ou occupation du site. Cette zone fait l'objet d'une vérification journalière, par exemple par des convois d'ouverture. En cas de constructions illicites aux abords des voies, il revient à l'État de mettre en œuvre les mesures d'expulsion nécessaires:
- des comités de vigilance sont animés par chacun des réseaux ferrés, au sein des communautés locales. Ces comités effectuent des missions de sensibilisation auprès des communautés villageoises et leur confient des travaux rémunérés au travers de différentes missions de signalement des dysfonctionnements ou dommages sur les voies, travaux de désherbage ou saisie de produits forestiers et fauniques illégaux, participant ainsi à la sécurisation du patrimoine ferroviaire national. En 2022, comme en 2021, 163 comités de vigilance ont été menés sur l'ensemble du réseau Camrail;
- des actions de formation et sensibilisation des communautés riveraines, notamment aux contraintes de sécurité aux abords des voies, sont assurées par les coordinateurs d'exploitation de chaque réseau.

#### Bolloré Energy

Bolloré Energy s'appuie sur sa politique de prévention des accidents majeurs pour prévenir et maîtriser les risques en matière de santé et de sécurité pouvant s'appliquer aux tiers, notamment les accidents industriels pouvant impliquer des riverains. Cette dernière est encadrée par des process stricts répondant à

des référentiels reconnus (Seveso, ICPE, ISO 14001 et ADR [accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route]). 100 % des sites Seveso sont couverts par une politique de prévention des risques majeurs.

#### Indicateurs (1) de suivi de l'accidentologie dans le Groupe Bolloré (2)

	2022	Dont BAL	2021
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	324	187	310
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt LTIFR (x 1 000 000) (3)	4,44	4,52	4,30
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt LTIFR (x 200 000) (4)	0,89	0,90	0,86
Taux de gravité des accidents du travail (x 1 000) (5)	0,12	0,08	0,15

- (1) Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir section 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).
- (2) Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré hors Vivendi. La maîtrise des risques santé-sécurité de la division Communication est explicitée dans le chapitre 2 Performance extra-financière du document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi.
- (3) Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt LTIFR (x 1000 000): (nombre d'accidents du travail avec arrêt de travail / total heures travaillées du 1" janvier au 31 décembre) x 1000 000.
- (4) Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt LTIFR (x 200 000): (nombre d'accidents du travail avec arrêt de travail / total heures travaillées du 1e janvier au 31 décembre) x 200 000.
- (5) Taux de gravité des accidents du travail (x 1 000): (nombre de jours d'absence liés aux accidents du travail / total heures travaillées du 1er janvier au 31 décembre) x 1 000.

#### 1.2.1.1.4. INFORMER, FORMER ET SENSIBILISER

Des formations et sensibilisations sur les thématiques santé, sécurité et environnement sont dispensées aux collaborateurs et aux sous-traitants au titre des mêmes principes de respect des règles de sécurité énoncées par les politiques QHSE des entités. Les entreprises sous-traitantes doivent en outre s'assurer que leur personnel est qualifié et certifié pour mener à bien les

opérations demandées. Concernant les opérations journalières, les équipes procèdent à des rappels des règles minimales de sécurité aux sous-traitants (ex. : manutention des charges lourdes, de produits dangereux, règles de transport et de circulation).

#### Objectifs et avancement

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021	
Formation HSE des collaborateurs et des sous- traitants	Suivi du nombre d'heures de formation HSE par les QHSE et/ou RH	Annuel	<ul> <li>Suivi mis en place chez IER dans le cadre du reporting RH</li> <li>Suivi du nombre d'heures de formation HSE des sous-traitants en place chez Bolloré Ports, Bolloré Railways et Bolloré Logistics</li> </ul>	Suivi mis en place chez IER dans le cadre du reporting RH     Suivi du nombre d'heures de formation HSE des sous-traitants en place chez Bolloré Ports, Bolloré Railways et Bolloré Logistics	
	Mettre en place le suivi du nombre de personnes formées dans le cadre des formations HSE	2022	Objectif atteint	Réalisé, suivi du nombre d'heures de formation intégré au reporting RH pour l'ensemble des business units	
Information et sensibilisation des collaborateurs	Affichage de la politique HSE dans les locaux par 100 % des entités juridiques intégrées au périmètre de reporting RSE (1)     Information obligatoire aux nouveaux arrivants     Participation annuelle à la Journée mondiale de la sécurité pour sensibiliser les collaborateurs aux risques QHSE générés par l'entreprise (organisation d'une action de sensibilisation)	2022	Type de moyens déclarés être utilisés pour communiquer sur la politique HSE:  99 % des entités déclarent l'afficher dans les locaux;  84 % déclarent en informer les nouveaux arrivants;  62 % déclarent avoir participé à la Journée mondiale de la sécurité	Type de moyens déclarés être utilisés pour communiquer sur la politique HSE:  96 % des entités déclarent l'afficher dans les locaux;  79 % déclarent en informer les nouveaux arrivants;  48 % déclarent avoir participé à la Journée mondiale de la sécurité	

(1) Voir section – 1.3.2.1. Note méthodologique du reporting RSE.

#### Des formations adaptées pour chacune des activités

#### • Transport et logistique

#### Bolloré Ports et Bolloré Railways

Au sein des entités de Bolloré Ports et de Bolloré Railways, des actions de formation et sensibilisation sont déployées sur la politique HSE, à travers l'affichage des consignes de sécurité ou le déploiement de campagnes dédiées auprès des collaborateurs, des usagers ou des populations locales.

De manière générale, deux grands types de formation sont dispensés dans les entités locales de Bolloré Ports et de Bolloré Railways :

 formations spécifiques « métiers » : manutention de charges lourdes, manutention conventionnelle sur les ports, conducteurs de locomotives, portiqueurs, grutiers, manutention hors gabarit, règles de transport et de circulation, etc.;  formations concernant les matières dangereuses manutentionnées et transportées.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation aux règles minimales de sécurité ou toolbox meetings sont organisées quotidiennement. Il s'agit de réunions de rappel des procédures santé-sécurité délivrées systématiquement à l'ensemble des collaborateurs ainsi que des sous-traitants amenés à travailler cursite.

En complément du réseau HSE siège et local, les membres du CSST (Comité santé-sécurité au travail) participent également à la détection de besoins en formation spécifiques pour l'ensemble des salariés (ex. : thématique hygiène).

Concernant les activités ferroviaires, un poste de coordinateur formation business units Rail a été créé en 2021 afin d'harmoniser les programmes de formation des deux réseaux de chemins de fer du Groupe.

#### **Bolloré Logistics**

Au sein des entités de Bolloré Logistics, les programmes de formation et de sensibilisation, adaptés à la nature des activités exercées (formations EPI, substances dangereuses, lutte contre les incendies, travail en hauteur, etc.), passent par différents leviers:

- « quarts d'heures de sécurité » ou « causeries », dispensés auprès des salariés sur le terrain, en petits groupes. Ils permettent d'instaurer un dialogue avec les salariés par un jeu de questions-réponses et favorisent la remontée d'informations du terrain pouvant conduire à la mise en œuvre de points d'amélioration (ex. : modification des flux de circulation, matérialisation de zones dangereuses, etc.);
- réunions HSE régulières sur site, permettant de transmettre des messages clés auprès des participants ou de réaliser des safety moments.

Les nouveaux collaborateurs font l'objet d'une formation aux grandes règles santé, sécurité et environnement à maîtriser dans le cadre de leur environnement de travail (gouvernance et acteurs QHSE, risques et précautions liées à la manutention manuelle, à la conduite des chariots élévateurs, à la manipulation et au stockage des marchandises dangereuses, à l'organisation des secours lors d'incendies, etc.). Bolloré Logistics publie une revue QHSE annuelle abordant tous les enjeux et sujets opérationnels (indicateurs, certifications, actions spécifiques déployées sur les sites, projets).

En 2022, huit heures de formation et d'information en moyenne ont été dispensées par collaborateur.

#### Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail 2022

À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, la division Transport et logistique et ses filiales se sont mobilisées pour célébrer cette journée, comme chaque année, en organisant de nombreux événements et activités à travers le monde afin de promouvoir la sécurité et la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Cette année, le Groupe Bolloré a souhaité mettre l'accent sur la sensibilisation au risque incendie. Par conséquent, de nombreux exercices d'évacuation et des formations sur l'utilisation des équipements de protection incendie (comme des démonstrations d'utilisation d'extincteurs) ont été organisés sur les sites

Cette journée, qui a rassemblé plus de 6 000 collaborateurs à travers le monde au sein du périmètre Bolloré Logistics, a en outre permis de rappeler, à toutes et à tous, les valeurs et la culture santé-sécurité au travail du Groupe Bolloré.

#### Bolloré Energy

Chez Bolloré Energy, des actions de sensibilisation sur la prévention des risques santé et sécurité liés à l'environnement sont en outre effectuées dans le cadre de l'ISO 14001, et la formation des nouveaux arrivants est systématique. De plus, de vastes plans de formation sont déployés régulièrement auprès des collaborateurs et des entreprises tierces amenées à intervenir sur site (ex. : chauffeurs extérieurs venant charger sur les sites de Bolloré Energy).

Ainsi, en 2022, ont été menées :

 des actions de prévention liées à la problématique du risque chimique (formation e-learning) et la mise en place d'une nouvelle plateforme de commande d'équipement de protection;

- des actions de prévention liées au bien-être au travail et la gestion du stress pour les collaborateurs et les managers (e-learning);
- des actions de formation sur la thématique de la conduite rationnelle et préventive.

En 2020, un programme de prévention et de sécurité à l'attention des chauffeurs livreurs (exercice pratique de conduite préventive, technique d'intervention sur un incident en livraison ou en cas de début d'incendie) a été lancé. Élaboré avec l'Association pour la prévention dans le transport d'hydrocarbures, ce programme a permis la formation de 30 chauffeurs en 2022. Les formations se poursuivront en 2023.

#### Industrie

Toutes les entités des activités d'industrie affichent leur politique santésécurité sur site et effectuent systématiquement des actions de sensibilisation aux règles de prévention des risques de santé et sécurité aux nouveaux arrivants.

#### Blue et Films

Un grand nombre de formations dédiées à la sécurité sont dispensées pour former les salariés et les nouveaux embauchés : formations et recyclages SST (sauveteurs secouristes au travail) ; sensibilisations à la méthode de l'arbre des causes (analyse des faits liés à un accident pour correction) ; formations Atex (atmosphères explosives) pour le site Batteries ; manutentions manuelles gestes et postures ; risques laser ou radiologiques ; formations aux risques incendie (équipiers de première et seconde intervention) ; procédure d'intervention d'urgence produit; habilitation électrique.

En 2022, des formations spécifiques ont été réalisées sur certains postes : caristes, nacelles, habilitation électrique, SST, ponts roulants, procédures d'urgence en production, espace clos, échelle et escabeau, risque chimique.

Par ailleurs, des formations aux situations d'urgence (incendie, déversement accidentel, fuite de gaz...) à travers des exercices de gestion de crise sont réalisées chaque année sur les différents sites, notamment avec les équipes d'intervention internes dans le cadre de leur formation.

La filiale Bolloré Packaging Films a procédé à une refonte de son programme de formation des ESI (équipier de seconde intervention en cas d'incendie). Sur les sites bretons, des formations « gestes et postures » en collaboration avec le service de santé au travail ont été mises en place et chez Blue Solutions Canada, des formations « Simdut » (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) ont été délivrées.

#### Systèmes

Les entités d'IER et d'Automatic Systems France sensibilisent également 100 % des nouveaux arrivants aux risques environnement (produits chimiques, écogestes, tri des déchets, etc.) sur leurs sites de travail, au travers de formations e-learning. En outre, le programme de prévention des risques chimiques, initié depuis 2013, est ancré dans le quotidien d'IER pour maîtriser toute introduction de produits dangereux dans l'entreprise au regard de la fiche de sécurité du produit et mettre en œuvre la sensibilisation adéquate à destination des collaborateurs pour leur utilisation et leur stockage.

Pour les sous-traitants, le plan de prévention signé des deux parties aborde les thématiques des formations en ligne et inclut l'identification des risques. Des formations plus approfondies sont données par petits groupes si des besoins spécifiques ont été identifiés.

#### Indicateurs de suivi des formations hygiène, sécurité et/ou environnement (HSE) du Groupe Bolloré (1)

	2022						
	Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	Dont BAL	Bolloré Energy	Industrie	Autres	Total 2022	Total 2021
Nombre d'heures de formation sur les thématiques hygiène, sécurité et/ou environnement (2)	76 884	31 401	7 543	6 346	547	91 319	73 903
Nombre d'heures de formation HSE pour les sous-traitants <sup>(3)</sup>	193 419	182 119	-	-		193 419	287 042

- (1) Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré hors Vivendi. La maîtrise des risques santé-sécurité de la division Communication est explicitée dans le chapitre 2 Performance extra-financière du document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi.
- (2) Ces indicateurs portent sur le périmètre du reporting RH (voir section 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social). Ces indicateurs ayant été révisés dans le cadre de leur intégration au reporting RH au cours de l'année, les données N-1 ne sont pas disponibles sur le même référentiel et donc non communiquées.

  Les données incluent les heures de formation réalisées en e-learning. Sont exclues : les heures d'information, de sensibilisation et de causerie (toolbox, réunions HSE, etc.).
- (3) Ces indicateurs incluent les heures de formation, d'information, de sensibilisation et de causerie dispensées. Ces données sont intégrées au reporting des Directions QHSE.

#### 1.2.1.1.5. PROTÉGER LA SANTÉ

Le Groupe Bolloré protège la santé de ses salariés des atteintes physiques et mentales. Les objectifs de la santé au travail du Groupe sont les suivants :

- protéger la santé de tous sur le lieu du travail;
- fournir un cadre permettant d'identifier et de minimiser les risques pour la santé;
- réduire les risques pour la santé liés à nos activités ;
- se conformer à toutes les exigences réglementaires et légales.

L'évaluation et la surveillance de la santé des salariés se font à travers plusieurs actions :

- une visite médicale avant recrutement;
- une surveillance médicale renforcée du personnel pouvant être exposé à des postes dits « à risques »;
- des programmes de vaccination ou de prévention de certaines maladies dès que nécessaire.

Le Groupe Bolloré offre en outre une protection sociale efficace. Elle se traduit par la mise en place de programmes d'accès aux soins et de prévention en fonction de l'implantation de ses activités, comme en Afrique, où la couverture complémentaire de santé vient en complément de la couverture d'assurance maladie en vigueur dans le pays.

Près de 95 % des entités du Groupe Bolloré offrent une couverture santé plus favorable que ce que prévoient les obligations légales et la plupart des pratiques locales des pays dans lesquels il est implanté. Préserver le capital humain est un véritable enjeu de croissance et de reconnaissance pour le Groupe Bolloré, c'est pourquoi il s'attache à assurer à ses salariés des garanties de haut de gamme en matière de protection sociale.

Lorsque les prestations de santé locales sont jugées insuffisantes ou trop éloignées des sites opérationnels, les business units déploient les moyens nécessaires (centres médicaux, personnel médical, ambulances, équipement médical) pour assurer la santé de leurs collaborateurs, de leurs ayants droit et, si besoin, des sous-traitants.

#### Objectifs et avancement

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021
Actions dédiées à la santé	<ul> <li>Optimiser le reporting lié aux campagnes de vaccination, de dépistage ou de sensibilisation pour fiabiliser les retombées</li> </ul>	2022	Réalisé en 2022. Cet objectif sera mis à jour en 2023 suite à la cession des activités de Bolloré Africa Logistics	Optimisation du suivi des campagnes de vaccination et de dépistage liées au Covid-19 mis en place chez Bolloré Ports, Bolloré Railways et Bolloré Logistics à travers le reporting QHSE
	<ul> <li>Mise en place d'une veille santé aux sièges permettant d'identifier les zones prioritaires en termes sanitaires et de promouvoir l'organisation de campagnes de vaccination, de dépistage ou de prévention</li> </ul>	2022	Réalisé en 2022. Cet objectif sera mis à jour en 2023 suite à la cession des activités de Bolloré Africa Logistics	<ul> <li>Veille permanente des urgences sanitaires en Afrique en ligne avec l'OMS pour mise en œuvre d'actions adaptées (Covid-19, choléra, fièvre jaune, crise humanitaire liée aux inondations, etc.)</li> <li>Poursuite du plan de réponse d'urgence Covid-19</li> </ul>

# Les enjeux spécifiques liés à la santé au sein des activités du Groupe

Par leur présence dans des zones géographiques sensibles, les Directions QHSE et les services médicaux des entités du Groupe sont particulièrement attentifs à la prévention des maladies, pandémies, épidémies et crises sanitaires locales. Les managers sont sensibilisés à la mise en œuvre de procédures adaptées (ex.: règles de sécurité et de formations rappelées quotidiennement aux salariés e aux sous-traitants) dans les pays affectés pour prévenir les épidémies ou pandémies (ex.: la fièvre jaune au Nigeria, la fièvre Lassa en Afrique de l'Ouest, la pandémie Ebola dans le Nord-Kivu, la pandémie de Covid-19, etc.) qui traversent les territoires où le Groupe est implanté.

#### • Transport et logistique

Chaque année, les entités mettent en œuvre diverses mesures de prévention à travers notamment l'organisation de campagnes de vaccination, de dépistage ou de sensibilisation pour lutter contre des maladies telles que le paludisme ou encore les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH-sida

Chaque année, des entités du Groupe participent à la Journée mondiale de lutte contre le sida en organisant des campagnes de dépistage (gratuites et anonymes) ainsi que des actions de sensibilisation.

Les business units mettent également un accent particulier sur la prévention des risques santé liés aux abus de drogue et d'alcool de ses salariés incluant des contrôles draconiens (Drugs and alcohol policy) pour certains métiers tels que conducteurs de locomotive, portiqueurs, grutiers, chauffeurs de camion, etc.

#### **Bolloré Ports**

Chez Bolloré Ports, 100 % des sites sont couverts par des infrastructures de santé internes ou externes dédiées. Les concessions portuaires et ferroviaires ont mis en place un accès à un service médical régulier pour les salariés et leurs ayants droit, ainsi qu'à des soins médicaux, à des vaccinations et à des médicaments. Tous les employés bénéficient d'une visite médicale périodique, et des examens médicaux complémentaires sont dispensés pour les collaborateurs exerçant des métiers à risques spécifiques, par exemple, dans le cadre d'activités de sous-traitance telle que la plongée sous-marine le long des infrastructures.

#### Bolloré Railways

Chez Bolloré Railways, outre la mise en place d'un accès à un service médical régulier pour les salariés et leurs ayants droit, ainsi qu'à des soins médicaux, à des vaccinations et à des médicaments, des mesures spécifiques sont prises dès lors que des enjeux de santé publique sont identifiés. C'est le cas par exemple pour l'acheminement et le stockage dans des espaces dédiés et sous surveillance avant leur destruction des traverses de bois traitées à la créosote. Un Comité santésécurité au travail (CSST) participe activement à la mise en place des mesures de santé nécessaires avec la Direction générale et dans chacune des coordinations le long du réseau ferroviaire. Des sessions se tiennent avec la participation effective des autorités compétentes comme le CNPS et le ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale à raison de trois fois par an.

# Des mesures de prévention santé à l'attention des voyageurs

Concernant les usagers des trains de Bolloré Railways, des infirmiers d'escorte sont présents dans tous les trains voyageurs pour assurer la prise en charge des passagers. Ils sont habilités à administrer gratuitement des soins et à fournir des médicaments de première nécessité en cours de voyage.

Les transports collectifs pouvant être un vecteur important de propagation de maladies, les entités ferroviaires de Bolloré Railways assurent une veille sanitaire pour la lutte contre certaines maladies épidémiques et endémiques, bénéficiant aux collaborateurs et, par extension, aux usagers et aux populations riveraines réparties le long des voies ferrées. Depuis mars 2020, dans le cadre du Covid-19, conformément aux procédures de gestion de crise du Groupe Bolloré, un protocole sanitaire strict est déployé. Adaptées à l'activité des deux chemins de fer, diverses mesures ont été mises en œuvre, telles que la réduction de la capacité des trains, le renfort du personnel médical dans les gares et dans les trains, la mise en place de contrôles d'accès au niveau des quais, la prise de température des usagers avant l'embarquement, la mise en œuvre de mesures de distanciation (gares et dans les trains – un siège sur deux), le port du masque obligatoire, la distribution de gel hydroalcoolique et diverses mesures de sensibilisation par affichage ou distribution de flyers, etc. Dans le cadre de la veille sanitaire, d'autres actions ciblées ont pu être déployées telles que la distribution de moustiquaires imprégnées pour la prévention de la malaria aux familles des collaborateurs. Tout au long de l'année 2022, les mesures du plan de gestion de crise ont été adaptées à la situation sanitaire du pays concerné.

Le personnel est en outre sensibilisé aux mesures de prévention et de prise en charge de certaines maladies au travers de la diffusion périodique du bulletin « Focus santé sur rail » et via la publication sanitaire dans la « Lettre du cheminot », qui paraît mensuellement.

#### Des mesures de prévention santé à l'attention des populations locales

Au-delà de l'ouverture des campagnes de vaccination organisées pour le personnel, Bolloré Railways a étendu l'accès à ces soins aux populations locales. En effet, en tant qu'ancienne régie nationale, Camrail joue encore aujourd'hui un rôle de délégation du service public de l'État (mandat conféré par le gouvernement camerounais) par l'organisation de campagnes de vaccination des populations au sein de ses centres médicaux. Le centre médical situé près des ateliers centraux de Camrail, dans la zone de Bassa, est ainsi agréé par le ministère de la Santé publique camerounais comme unité de prise en charge des personnes vivant avec le VIH-sida et comme centre de vaccination pour les populations.

#### **Bolloré Logistics**

En plus de la stricte application des politiques de santé du Groupe, afin de prévenir et réduire les risques de prolifération des moustiques et la contraction du paludisme, les entités en Afrique mettent en place les exigences suivantes :

 mise à disposition, lorsque cela est possible, de traitements appropriés au personnel non immunisé et semi-immunisé;

- élimination, si possible, de l'eau stagnante, en particulier autour des bureaux et des zones résidentielles ;
- installation de moustiquaires sur les fenêtres des bureaux et des locaux résidentiels;
- campagnes régulières pour maintenir un niveau élevé de sensibilisation sur les risques du paludisme.

Un programme d'information et d'éducation sur les maladies sexuellement transmissibles et le VIH-sida est proposé au personnel en Afrique. Du matériel pédagogique, tel que des dépliants et des affiches, est distribué et placé sur les sites. En vue d'améliorer le niveau de prévention et de protection contre ces maladies, le Groupe Bolloré en Afrique encourage et aide les membres du personnel à faire un diagnostic précoce, permettant de connaître son statut et d'adopter des attitudes sûres et adaptées.

#### Indicateurs <sup>(1)</sup> de suivi de la couverture santé des collaborateurs du Groupe Bolloré <sup>(2)</sup>

	Total 2022	Dont BAL	Total 2021
Pourcentage de salariés pouvant bénéficier d'une couverture sociale	96	99	96
Pourcentage d'entités où la couverture santé couvre les ayants droit	87	94	87
Pourcentage d'entités où la couverture santé est plus favorable que ce que prévoit l'obligation légale	95	96	93
Pourcentage de salariés pouvant bénéficier d'un suivi médical régulier proposé par l'entreprise	90	99	90
Pourcentage d'entités où le service médical proposé est gratuit pour les collaborateurs	86	82	81

<sup>(1)</sup> Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir section - 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).

#### 1.2.1.2. ÊTRE UN EMPLOYEUR ATTRACTIF

#### 1.2.1.2.1. ATTIRER LES TALENTS ET FIDÉLISER LES COLLABORATEURS

# Attraction et rétention des compétences (1)

#### Priorisation des risques liés à l'attraction et la rétention des compétences

Transport et logistique					Industrie		Communication
Bolloré Ports	Bolloré Railways	Bolloré Logistics	Bolloré Energy	Blue	Films	Systèmes	Vivendi

<sup>(1)</sup> Risque prioritaire extra-financier.

En bleu : risque extra-financier prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

En gris : risque extra-financier non prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

Nous visons le meilleur pour nos clients pour toutes nos activités. Pour satisfaire cette excellence de qualité dans nos prestations et garantir la pérennité et la croissance de nos activités, attirer puis retenir et développer les compétences des femmes et des hommes de l'entreprise constitue un levier fort d'efficacité opérationnelle et d'innovation. Nos actions se déclinent autour de sept piliers : relations écoles, recrutement, diversité, mobilité, formation, accompagnement professionnel et enfin rémunération. Ce risque n'a pas été identifié parmi les risques prioritaires de la division Communication au regard de la nature de ses activités. Pour plus d'informations sur la maîtrise des risques RSE prioritaires de la division Communication, voir document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi dans le chapitre 2 – 2.2. Les principaux risques et opportunités extra-financiers.

#### Politique Groupe

#### • Les relations écoles : construire des partenariats de long terme

Les relations écoles constituent un véritable pilier de la politique de recrutement et s'inscrivent dans la durée. Elles ont pour principale vocation d'attirer des stagiaires et apprentis, de créer des passerelles privilégiées pour les profils fraîchement diplômés mais aussi de contribuer à former les prochaines générations.

En partageant nos métiers, nos enjeux, nos valeurs et opportunités, nous aidons les étudiants à se projeter dans le Groupe. Ces échanges nous permettent également de mieux comprendre leurs attentes professionnelles et ainsi d'offrir des expériences adéquates. L'enjeu dans la sélection et la gestion de nos partenariats n'est pas tant d'attirer les jeunes issus des formations les plus réputées que de capter des profils prometteurs en cohérence avec la culture du

Groupe tout en établissant un lien durable entre l'entreprise et les étudiants les plus pertinents au regard des besoins métiers.

## Des partenariats écoles stratégiques et durables

Malgré le contexte de crise mondiale, le Groupe s'est engagé sur 2022 à maintenir sa stratégie long terme de partenariat et à aider les écoles dans ce contexte particulier. Le nombre de partenariats écoles a continué à progresser passant à 234 écoles.

La diversité de nos métiers et de nos implantations géographiques amène chaque entité à définir son portefeuille d'écoles cibles et sa stratégie. Au sein de la division Transport et logistique, sept partenariats stratégiques sont toujours en cours, et de multiples actions (forums, conférences, ateliers RH, études de cas...) sont également menées chaque année dans d'autres écoles cibles. Kedge Business School est ainsi un des partenaires privilégiés de la division depuis 2016 pour deux raisons : ses profils supply chain, logistique, achats et sa présence hors France avec des campus à Abidjan, à Dakar, à Shanghai et à Suzhou. De même, l'Edhec est un partenaire essentiel, notamment pour la qualité des profils financiers qui y sont formés. C'est ainsi que ces deux écoles sont les principales sources des étudiants accueillis en stage et en alternance au siège du Groupe.

Blue reste très engagée dans des partenariats locaux avec des écoles comme l'IUT de Quimper, l'École supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne atlantique (Esiab), l'IUT de Lorient, l'École supérieure de logistique industrielle de Redon (Esli), le lycée Le Likès à Quimper ou encore l'école de formation de l'Union des industries et métiers de la métallurgie Bretagne (UIMM). Enfin, au sein de la division Systèmes, Polyconseil, activité de consulting du Groupe riche en profils d'ingénieurs de haut niveau, s'appuie notamment sur

<sup>(2)</sup> Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré hors division Communication par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre. La maîtrise des risques santé-sécurité de la division Communication est explicitée dans le chapitre 2 – Performance extra-financière du document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi.

le principe de cooptation en capitalisant sur les réseaux très actifs des grandes écoles françaises. Polyconseil a poursuivi en 2022 ses partenariats étroits avec des écoles telles que l'École polytechnique, Télécom ou CentraleSupélec et a continué à développer ses relations avec les écoles en créant de nouveaux partenariats avec l'École des mines ParisTech, les Ponts ParisTech, Epitech, Télécom Paris, Epita et Ada Tech School (école d'informatique féministe et inclusive ouverte à toutes et à tous). L'année 2022 a été marquée par le redémarrage des différentes actions initiées avant la pandémie. Les équipes RH comme les représentants opérationnels de chacun des métiers ont ainsi pu reprendre ces échanges en participant régulièrement aux forums de recrutement et aux tables rondes métiers et en intervenant dans le cadre d'ateliers thématiques (conférences, études de cas, projets d'entreprise, jury d'examens, coaching RH...). La division Transport et logistique a ainsi maintenu son niveau d'engagement auprès des écoles avec 62 actions menées, dont 10 en présentiel. Nos collaborateurs interviennent également comme contributeurs directs des processus d'enseignement. C'est le cas notamment dans Blue et chez Polyconseil avec des collaborateurs dispensant directement des cours dans nos écoles cibles.

#### L'expérience stagiaire récompensée par le label HappyIndex® Trainees

La division Transport et logistique offre une politique stage et alternance structurée et tournée vers le développement professionnel des étudiants accueillis. Cela passe par divers points : des missions responsabilisantes et un accompagnement tutoral de qualité, une matinée d'intégration, un suivi tout au long du stage et des événements pour renforcer la cohésion, mais aussi les connaissances sur l'entreprise. L'objectif est ainsi de faire en sorte qu'une expérience de stage ou d'alternance au sein de l'entreprise soit constructive dans le parcours des étudiants que nous accueillons. Ce parcours avait été digitalisé en 2021 afin de maintenir la qualité d'accueil et d'intégration pour l'ensemble des étudiants accueillis malgré le contexte de travail à distance. En 2022, l'expérience a de nouveau évolué en adoptant un mode de fonctionnement hybride et en proposant une expérience présentielle permettant de créer une dynamique collective et plusieurs conférences métiers digitalisées facilitant le partage avec tous

les étudiants, quel que soit leur rythme d'alternance. Cet engagement a une nouvelle fois été récompensé à travers l'obtention renouvelée en 2022 du label HappyIndex® Trainees. Cette enquête évalue notamment l'accueil et l'accompagnement des stagiaires et alternants en entreprise. Avec un taux de recommandation de 85,5 % en 2022, les étudiants ont souligné les responsabilités confiées, la confiance accordée, ainsi que le caractère formateur des missions proposées. Ce questionnaire anonyme constitue par ailleurs une source d'information précieuse dans une perspective d'amélioration continue de nos processus et politiques RH vis-à-vis des stagiaires et alternants.

Nos stagiaires et alternants, un vivier de futurs talents : chaque année, le Groupe Bolloré a à cœur de proposer des milliers de missions de stages et alternances que le Groupe cherche à pourvoir à travers les différentes actions écoles menées. Le Groupe propose des opportunités à la fois dans des métiers opérationnels (supply chain, logistique, transport, shipping, génie civil, portuaire, ferroviaire, gestion de projets industriels, projets de R&D, commerce...), mais aussi dans les fonctions supports (finance, droit, systèmes d'information, ressources humaines, marketing...). En 2022, le Groupe Bolloré a pu continuer à développer l'accueil de ses stagiaires et apprentis (hausse de plus de 4 % par rapport à 2021), en complément d'une hausse des recrutements de ces stagiaires et alternants à la fin de leur parcours (hausse de 73 % par rapport à 2021). Ces chiffres s'expliquent par une politique volontariste sur l'alternance et par l'intégration de nouveaux périmètres dans le recrutement. Par ailleurs, 35 % des stagiaires et/ou alternants recrutés en 2022 étaient issus d'écoles cibles illustrant la dimension stratégique accordée à ces relations pour alimenter notre vivier de talents. Au siège, ce sont 150 stagiaires et alternants qui ont été accueillis en 2022. Compte tenu de la qualité de l'expérience proposée par l'entreprise, saluée par l'obtention pour la troisième année consécutive du label HappyIndex® Trainees, 60 % des étudiants en M2 finissant leur stage en décembre 2022 se sont vus proposer une opportunité au sein du Groupe. 47 % des étudiants accueillis ont ainsi accepté une offre de contrat au sein

Indicateurs <sup>(1)</sup> de suivi des relations écoles du Groupe Bolloré <sup>(2)</sup>

	2022	Dont BAL	2021
Nombre de stagiaires et alternants	2 560	1 359	2 454
Nombre de stagiaires et alternants recrutés	640	340	370
Nombre de partenariats écoles	234	86	232
Nombre de stagiaires et alternants recrutés issus de nos partenariats	223	164	94

<sup>(1)</sup> Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir section – 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).

#### • Le recrutement : un marqueur de notre promesse employeur

L'année 2021 aura été une année de reprise progressive en termes de recrutement, après le fort ralentissement constaté au début de l'année 2020. Les recrutements externes ont ainsi progressé de plus de 80 %.

L'année 2022 a été marquée par une intensification du nombre de recrutements (hausse de plus de 20 % par rapport à 2021) dans toutes les entités du Groupe du fait de la reprise économique et du contexte très favorable de l'emploi au niveau mondial (Grande Démission aux États-Unis, etc.). Dans ce contexte, l'attention du Groupe à garantir un processus efficace, transparent et non discriminant est restée intacte.

Le recrutement contribue de manière décisive à la performance de l'entreprise par l'intégration des meilleurs profils en phase avec la culture et les valeurs du Groupe Bolloré et avec nos besoins opérationnels. Dans ce contexte, le Groupe s'appuie sur un dispositif de recrutement commun permettant:

- de définir les besoins en concertation entre les acteurs du recrutement en répondant aux enjeux de développement de l'entreprise;
- de communiquer les besoins à l'interne comme à l'externe à travers les supports les plus pertinents;
- d'objectiver la sélection des talents par le recours à des outils d'évaluation permettant d'appréhender au plus juste les trois dimensions clés que sont les capacités, les compétences techniques et comportementales et les facteurs motivationnels du candidat:
- de garantir l'égalité des chances entre tous les profils avec la conviction forte que la diversité en entreprise est source de productivité et de créativité.

#### Assurer l'excellence de nos recruteurs

Afin de maintenir les compétences et garantir l'excellence métier, notre engagement de deux ans avec LinkedIn va nous permettre d'approfondir les initiatives engagées ces deux dernières années de la constitution d'une communauté de recruteurs avec trois axes prioritaires identifiés : la maîtrise des outils existants et de leurs évolutions, la mise en pratique de meilleures techniques de recrutement et le développement des compétences métiers. Ainsi, une quinzaine de membres actifs en France et à l'étranger vont être amenés en 2023 à travailler ensemble, lors de workshop et d'échanges lors de classes virtuelles et webinaires autour de sujets tels que l'étude des compétences comportementales, la structuration des entretiens de recrutement ou encore la montée en compétences sur les nouvelles fonctionnalités offertes par les outils tels que LinkedIn.

#### Des tests de langues pour objectiver

Dans un groupe international comme Bolloré, où la collaboration interculturelle est nécessaire, la division Transport et logistique a défini depuis quelques années un niveau commun attendu en termes de pratique de la langue anglaise. En s'appuyant sur ce référentiel commun et dans un souci de renforcer l'excellence de nos processus, au cours de l'année 2022, le siège du Groupe a confirmé le recours des tests de langues pour le recrutement des postes cadres exposés à l'international. Ces tests permettent de s'assurer que le candidat dispose du niveau commun en anglais et ainsi facilitent l'objectivation et l'équité dans les décisions. Le nouvel embauché voit ainsi son intégration facilitée et sa prise de poste accélérée.

<sup>(2)</sup> Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre. Les données Groupe consolidées, incluant la division Communication, sont néanmoins présentées, lorsque disponibles, dans les tableaux de synthèse des indicateurs sociaux (voir section – 1.3.1. Tableaux de synthèse des indicateurs sociaux). Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi.

#### Mieux faire comprendre qui nous sommes

Au-delà d'avoir des processus efficaces, nos actions à l'externe pour mieux faire comprendre ce qu'est le Groupe dans sa diversité et sa promesse en tant qu'employeur sont également critiques. En 2022, la division Transport et logistique a continué à mener divers projets de création de contenus vidéo afin de promouvoir ses métiers, ses activités et sa culture d'entreprise à travers la réalisation d'interviews et de vidéos métiers en partenariat avec Jobteaser. Blue a poursuivi les actions engagées en 2020 en matière de visibilité en

ouvrant les portes de tous ses sites à ses prestataires emploi pour une parfaite compréhension de ses métiers et de ses besoins. La division a également accru sa visibilité sur les réseaux sociaux en diffusant régulièrement de l'information et des vidéos sur LinkedIn. En 2022, au sein de la division Systèmes, IER a créé et diffusé une vidéo pour promouvoir ses activités et se rendre plus visible en externe. Des capsules de recrutement ont également été réalisées pour une diffusion sur LinkedIn.

#### Indicateurs (1) de suivi des recrutements du Groupe Bolloré (2)

	2022	Dont BAL	2021
Nombre de recrutements externes en CDI et CDD	6 442	1 832	5 343
Nombre de recrutements externes en CDI	4 023	781	3 047
Nombre de recrutements externes managers CDI	445	91	328
Nombre de recrutements en CDD	2 419	1 052	2 296

- (1) Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir chapitre 2 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).
- (2) Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre. Les données Groupe consolidées, incluant la division Communication, sont néanmoins présentées, lorsque disponibles, dans les tableaux de synthèse des indicateurs sociaux (voir section 1.3.1. Tableaux de synthèse des indicateurs sociaux). Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi.

#### Indicateurs (1) de suivi des recrutements externes CDI et CDD du Groupe Bolloré par zone géographique (2)

Nombre de recrutements externes en CDI et CDD	2022	Dont BAL	2021
France	1 641	52	1 243
Europe	658	-	537
Afrique	1 635	1 635	1 470
Amériques	717	-	671
Asie	1 790	145	1 422

- (1) Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir section 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).
- (2) Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre. Les données Groupe consolidées, incluant la division Communication, sont néanmoins présentées, lorsque disponibles, dans les tableaux de synthèse des indicateurs sociaux (voir section 1.3.1. Tableaux de synthèse des indicateurs sociaux). Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi.

#### La promotion de la diversité : un axe majeur des politiques RH du Groupe

Afin de rester un groupe diversifié, international et innovant, nous nous devons d'être le reflet des sociétés dans lesquelles nous sommes implantés. La Charte pour la diversité et l'inclusion, conforme aux conventions de l'OIT et s'inscrivant dans la perspective des objectifs de développement durable de l'ONU formalise les ambitions, approches et moyens que le Groupe entend mettre en œuvre. À travers la mise en œuvre de cette charte, le Groupe Bolloré s'engage sur:

- la non-discrimination;
- l'accueil et l'insertion de personnes en situation de handicap;
- la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- l'insertion professionnelle des jeunes, en lien notamment avec la politique de mécénat (voir section – 1.2.4.3. Politique de mécénat).

Cette charte est déployée progressivement à travers des plans d'action qui couvrent toutes les étapes du cycle de vie de nos collaborateurs, comme le recrutement, la promotion, la mobilité, la formation, avec des résultats mesurables et des initiatives visibles qui traduisent la volonté du Groupe de progresser sur ces sujets.

#### Sensibiliser et renforcer les pratiques non discriminantes

Un programme de sensibilisation pour lutter contre toute forme de discrimination a été lancé en 2020 et s'est poursuivi en 2021. Ce parcours, composé de différents modules e-learning de sensibilisation sur les critères discriminants en entreprise tels que l'apparence physique, le handicap ou encore l'âge, a été en premier lieu déployé vers la communauté des RH. En 2021, le déploiement de ce dispositif a été élargi à des populations de managers et de RH au sein de la holding et de la division Industrie (en

complément des populations ciblées précédemment au sein de la division Transport et logistique) en France. Au cours de son dernier déploiement, le taux de complétion global était d'un peu plus de 60 %. Ces modules seront actualisés progressivement en 2023 et déployés plus largement.

Structurer nos initiatives en faveur des personnes en situation de handicap Au-delà de la conformité aux exigences réglementaires, les conditions d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap constituent un fort levier de cohésion sociale au sein de l'entreprise. L'approche du Groupe repose sur deux objectifs:

- adapter les profils de postes afin d'optimiser le recrutement des personnes en situation de handicap;
- favoriser un environnement de travail adapté à l'intégration des personnes en situation de handicap.

En 2022, après avoir constaté en 2021 une hausse du nombre de salariés en situation de handicap dans le Groupe et en France, ce dernier est resté stable. Par ailleurs, les initiatives lancées au cours de l'année 2021 ont été maintenues en 2022, en coordination avec l'ensemble des divisions en faveur des personnes en situation de handicap en France, et notamment une participation significative à l'événement national DuoDay le 17 novembre 2022, avec 21 offres proposées par 7 entités juridiques différentes, et 11 personnes accueillies sur cette journée.

Par ailleurs, au sein de la division Systèmes, plusieurs semaines ont été consacrées au handicap afin de sensibiliser nos collaborateurs (au sein d'IER et de Polyconseil), des partenariats ont été créés avec Emmaüs, ainsi que des conférences avec des Ehpad ont été réalisées.

#### Indicateurs (1) de suivi des personnes en situation de handicap du Groupe Bolloré (2)

	2022	Dont BAL	2021
Nombre de salariés en situation de handicap	328	34	343
Nombre de salariés en situation de handicap en France	251	1	251
Pourcentage de salariés en situation de handicap / total des effectifs Groupe	0,9	0,2	0,9
Pourcentage de salariés en situation de handicap recrutés / total effectifs recrutés externes en CDI et CDD	0,5	0,1	1,0
Pourcentage de salariés en situation de handicap formés / total des effectifs formés	0,9	0,3	0,9

<sup>(1)</sup> Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir section – 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).

#### Une entreprise qui poursuit sa féminisation

L'égalité professionnelle femmes-hommes est identifiée comme un levier de transformation avec un potentiel fédérateur commun à toutes les divisions du Groupe. Le Groupe s'est fixé trois objectifs:

- féminiser des emplois à faible représentation féminine à compétences égales :
- favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité, notamment à travers la sélection de plus de femmes dans les programmes de formation au management:
- accompagner les femmes dans leur évolution professionnelle.

En 2022, le pourcentage de femmes au sein du Groupe a encore progressé, atteignant 32 % de l'effectif total. Cette progression illustre les retombées progressives du plan d'action du Groupe dans toutes ses dimensions.

Le pourcentage de femmes recrutées en CDI a continué à augmenter, atteignant quasiment 45 % en 2022, dans un contexte de reprise des recrutements. Sur le continent africain, le pourcentage a aussi augmenté (30 % en 2022), grâce à des campagnes de communication et la mobilisation des managers femmes en Afrique illustrant la volonté du Groupe de promouvoir la diversité dans ses métiers via, notamment, la féminisation des emplois. Professionnelles et impliquées, les collaboratrices sont de plus en plus nombreuses à se tourner vers un métier dans lequel elles ne se projetaient pas forcément. À ce titre, et pour marquer son engagement sur cette thématique, après la division de Transport et logistique en 2021, c'est au nom du Groupe Bolloré que la Direction des ressources humaines a participé en 2022 aux Assises de la Parité,

événement réunissant des milliers de décideurs autour de cette thématique. Blue œuvre également dans ce sens en réalisant la promotion de l'accessibilité de nos postes tant aux femmes qu'aux hommes. Plusieurs collaboratrices ont encore ainsi été recrutées en 2022 sur des postes en production.

Ces évolutions passent également par la formation, et nous constatons en 2022 que le pourcentage de femmes formées s'est maintenu par rapport à 2021 et reste supérieur au pourcentage de femmes à l'effectif.

Enfin, le pourcentage de femmes avec des responsabilités managériales est en ligne avec la représentativité des femmes dans l'entreprise, en continuant sa progression. La Direction du Groupe a été un des grands promoteurs de ce progrès avec la refonte du Comité exécutif Groupe et la nomination de 6 Directrices assurant un Comité exécutif en parfaite parité. L'ensemble de ces actions, qu'elles concernent le recrutement, la formation, les promotions et les rémunérations, se traduit notamment en France par une amélioration de l'index égalité femmes-hommes publié en France. L'index égalité femmes-hommes en France mis en place depuis 2019 sur toutes les entités du Groupe de plus de 50 salariés a permis de suivre les résultats des actions mises en place pour la diversité de nos talents, et notamment des femmes au sein des activités du Groupe. Grâce aux actions mises en œuvre visant à assurer une meilleure équité professionnelle entre les femmes et les hommes du Groupe Bolloré, de nombreuses entités ont réussi à améliorer ou à stabiliser leur note et l'ensemble des entités affichent un score supérieur à 72/100.

# Index égalité femmes-hommes du Groupe Bolloré

	2022	2021
BL Guadeloupe	99	82
Nord Sud	94	NC
IER	90	86
BIS	89	94
UES Telecom	89	88
Bolloré Energy	86	76
Bolloré Logistics	85	85
Sogetra	84	86
UES Bolloré	83	85
Foresea Technologies	82	NC
BTLC	79	86
UES La Réunion	75	83
Bolloré Solutions Logistiques	72	NC

NC : non consolidée.

<sup>(2)</sup> Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre.

Les données Groupe consolidées, incluant la division Communication, sont néanmoins présentées, lorsque disponibles, dans les tableaux de synthèse des indicateurs sociaux (voir section – 1.3.1. Tableaux de synthèse des indicateurs sociaux). Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi.

#### Indicateurs <sup>(1)</sup> de suivi de l'égalité professionnelle femmes-hommes du Groupe Bolloré <sup>(2)</sup>

(en pourcentage)	2022	Dont BAL	2021
Femmes (3)	31,9	18,6	30,8
Femmes managers (4)	31,8	24,0	29,8
Femmes recrutées (5)	44,7	30,0	43,3
Femmes formées (6)	37,2	22,5	37,0

- (1) Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir section 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).
- (2) Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre. Les données Groupe consolidées, incluant la division Communication, sont néanmoins présentées, lorsque disponibles, dans les tableaux de synthèse des indicateurs sociaux (voir section 1.3.1. Tableaux de synthèse des indicateurs sociaux). Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi.
- (3) Effectif total femmes / effectif total.
- (4) Nombre de femmes managers / effectif total managers.
- (5) Nombre de femmes recrutées à l'externe en CDI / nombres de recrutements externes en CDI.
- (6) Nombre de femmes formées / nombre de salariés formés.

#### Indicateurs de suivi de la part de femmes dans les instances dirigeantes du Groupe Bolloré (1)

(en pourcentage)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Dans le Conseil d'administration <sup>(2)</sup>	45	45
Dans le Comité des nominations et des rémunérations (CNR) (2)	50	50
Dans le Comité d'audit <sup>(2)</sup>	67	67
Dans le Comité exécutif	50	50

- (1) Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre.

  Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi.
- (2) Hors administrateurs représentants des salariés.

#### La mobilité: une approche gagnante pour le collaborateur et pour l'organisation

La mobilité des collaborateurs constitue une priorité et une réalité concrète au sein du Groupe Bolloré. Elle peut être géographique (nationale ou internationale) ou fonctionnelle avec un changement de poste au sein de la même filière métier, au sein d'une autre filière métier ou même par la création de passerelles entre nos différentes activités. C'est une opportunité pour le collaborateur de poursuivre son développement et de renforcer son employabilité, mais aussi pour l'organisation de capitaliser sur l'expérience déjà acquise et de favoriser la transversalité.

La principale clé du succès des démarches de mobilité reste la proximité et la qualité des échanges de chaque collaborateur avec son manager et son responsable des ressources humaines, afin de l'accompagner dans ses réflexions sur son projet professionnel, sa faisabilité et sa mise en œuvre. C'est par cette proximité et cette qualité de dialogue que le Groupe Bolloré a pu, en 2022, dans un contexte de fluctuation d'activité, d'adaptation des organisations et de la vente de l'activité en Afrique, faire évoluer 475 collaborateurs (hausse de 1 % par rapport à 2021) identifiés en Comités carrières.

Politiques et process restent néanmoins nécessaires pour impulser et faciliter la mobilité interne. En 2022, dans la continuité des engagements pris en 2021, trois actions clés ont été menées illustrant la volonté du Groupe de positionner la mobilité comme un levier de performance et de développement des collaborateurs.

#### Une politique mobilité commune

La politique interne de mobilité rédigée en 2019 continue à se déployer et devient plus visible des collaborateurs. Pour rappel, cette politique de mobilité s'articule autour de deux grands principes : elle s'applique à tous les niveaux de l'organisation et à tous les métiers, et elle donne la priorité aux candidatures internes dans le cadre de nos processus de recrutement. Ainsi, l'affichage des postes s'est généralisé.

Afin de maintenir nos actions sur le sujet, un projet pilote est lancé au sein de la division Bolloré Transport et logistique au niveau Corporate visant à historiser, automatiser et harmoniser le process de Comité carrière dans un système commun à toutes les divisions.

#### Un réseau de référents RH métiers vecteurs de transversalité

Pour faciliter sa mise en œuvre et continuer à progresser sur la mobilité interne, des référents RH par filière métier ont été identifiés ; leur mission est d'assurer une vue d'ensemble des postes à pourvoir et des collaborateurs en mobilité à travers le Groupe. Ces référents RH participent aux Comités carrière métiers, ains qu'aux réunions bimensuelles du réseau mobilité. Cette participation leur permet de mieux connaître les collaborateurs et leurs enjeux de développement sur toutes les divisions, et d'être force de proposition tout au long de l'année sur les postes ouverts ou les successions à préparer.

#### Indicateurs (1) de suivi des mobilités internes du Groupe Bolloré (2)

	2022	Dont BAL	2021
Mobilités internes en provenance d'une autre société juridique du Groupe Bolloré (entrées)	237	91	265
Mobilités internes vers une autre société juridique du Groupe Bolloré (sorties)	238	92	205

- (1) Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir section 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).
- (2) Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre.

  Les données Groupe consolidées, incluant la division Communication, sont néanmoins présentées, lorsque disponibles, dans les tableaux de synthèse des indicateurs sociaux (voir section 1.3.1. Tableaux de synthèse des indicateurs sociaux). Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi.

#### 2

#### La politique de formation

Anticiper les compétences nécessaires à nos métiers, dans un contexte en forte évolution et plus concurrentiel, devient primordial afin d'assurer l'excellence des services et produits du Groupe. Notre investissement sur le développement des compétences de nos collaborateurs s'impose comme un levier clé pour y parvenir. La politique de formation est pilotée par le Groupe, et son déploiement est placé sous la responsabilité des divisions en ce qui concerne les aspects métiers, avec des moyens mutualisés notamment pour les programmes managériaux.

En 2022, 78 % de collaborateurs ont été formés, contre 76 % en 2021.

#### L'université d'Entreprise Bolloré : B'University

Dans un contexte de transformation profonde du Groupe et face à un environnement complexe, l'offre de formation doit pouvoir contribuer à apporter une réponse stratégique et opérationnelle, alignée avec celles des Directions générale et des ressources humaines du Groupe. Lancée en 2020, l'université d'entreprise, B'University, a pour volonté d'être moteur de ces transformations et de soutenir les collaborateurs dans leur épanouissement et leur employabilité.

Le campus Paris B'University a obtenu en 2021 la certification ISO 9001:2015 dans les domaines de la conception, de l'animation et du déploiement de solutions de formations, ainsi que le certificat Qualiopi. Ces certifications, gages de qualité, ont été renouvelées en 2022.

#### Le format multimodal privilégié

La crise sanitaire de 2020 fut un accélérateur pour la digitalisation des formations. Les nouveaux programmes de formation sont désormais souhaités majoritairement en 100 % distanciel ou en blended learning par les directions métiers internes et les apprenants. L'acculturation à la formation par le digital se poursuit, à travers une prise de conscience collective, qu'il est possible d'apprendre efficacement à distance. Fort de ce constat, en s'appuyant sur la marque B'University, le Groupe poursuit l'accélération de sa transformation vers plus de formations par le digital, au service du développement des compétences de nos collaborateurs à court, moyen et long terme. Ceci, en s'appuyant sur deux axes stratégiques:

- la qualité des parcours en blended learning mixant des solutions efficaces et diversifiées afin de garantir efficacité et captation;
- l'expérience apprenant avec des modalités ludiques (gamification) et immédiatement accessibles.

# Déploiements des formations sur B'University Online,

## la plateforme de formations du Groupe

L'année 2021 fut une année de transition. L'interface avec la base de données RH (B'people) a permis de mettre en place les inscriptions automatisées aux formations. L'année 2021 est donc une année de référence pour le lancement de plusieurs grandes campagnes de formations obligatoires (Conformité, Sécurité informatique, RSE, RGPD...). En 2022, la baisse du nombre d'inscriptions est liée à la bonne complétion des modules obligatoires sur l'année précédente. Les nouveaux entrants sont désormais inscrits au fil de l'eau à un pack de formations obligatoires, inclus dans le parcours d'intégration des collaborateurs.

En 2022, la réorganisation des activités du Groupe a demandé aux équipes une vigilance particulière sur la complétion des formations obligatoires avant le closing de l'opération Bolloré/MSC. Des campagnes de relance et de sensibilisation ont été mises en place auprès des managers, des responsables des ressources humaines et des apprenants pour atteindre les objectifs de complétion. Ainsi, l'équipe digitale a géré au total 78 959 inscriptions sur les modules Sécurité IT, Code de conduite du Groupe Bolloré, Conformité, RGPD et RSE Droits humains.

Le taux de complétion global met également en lumière une augmentation des inscriptions à des formations qui ne font pas partie du package des formations obligatoires. Nous constatons que les collaborateurs sont plus enclins à s'inscrire eux-mêmes à des formations en ligne. Cet intérêt des collaborateurs

pour les formations digitales, hors inscriptions obligatoires, conforte notre volonté d'enrichir le catalogue de formations du Groupe avec des modules softskills, bureautiques, en libre accès.

En 2022, sur 74 modules lancés en formats digitaux, les collaborateurs ont exprimé un taux moyen de satisfaction de 4 sur 5.

#### Une reconnaissance par nos pairs

En mars 2022, B'University a concouru dans la catégorie « Branche métier » du Printemps des universités d'entreprise et a remporté un trophée d'argent pour le projet Finance Academy, lancé en 2021. Cette académie, 100 % digitale, disponible en anglais et en français, propose des contenus métier conçus avec les experts internes, des contenus théoriques dans les domaines de la finance, et des softskills et des modules interactifs permettant d'explorer les métiers d'une partie du Groupe.

#### Des programmes de formation dédiés sur mesure

En 2022, avec la pérennisation du télétravail, le Groupe a mis en place des formations portant sur le management hybride afin d'accompagner les collaborateurs quant à l'adaptation des pratiques managériales et le pilotage d'une équipe dans un contexte hybride.

De plus, une seconde académie a vu le jour en 2022, la Sales Academy, un espace de formation dédié à la communauté Front Office Bolloré Logistics. L'ambition était de réunir les équipes Front Office Bolloré Logistics autour d'un référentiel de méthodes, d'outils et de pratiques partagés par tous pour améliorer la performance commerciale globale. À chaque étape du cycle de vente, les collaborateurs s'appuient sur le partage de bonnes pratiques et de savoir-faire, conçus par les experts Front Office Bolloré Logistics. Environ 1 200 collaborateurs ont été inscrits en 2022.

Le parcours de formation dédié aux contract managers – TEKAs de Bolloré Logistics, lancé en 2021, a connu un vif succès. Une seconde promotion a été lancée en 2022. Ce parcours a pour objectif de gagner en efficacité dans les pratiques au quotidien tout en restant centrés sur le client.

Une promotion B'Tomorrow, de 140 jeunes talents sélectionnés par région, a démarré en mars 2022. B'Tomorrow est un programme de développement avancé pour les jeunes talents qui a pour objectif d'améliorer les compétences comportementales, de développer le réseau au niveau régional et les connaissances du Groupe, et de construire des relations professionnelles solides. En 2022, un espace digital dédie à la communauté B'Tomorrow a été créé sur B'University Online. Les participants peuvent y trouver des modules e-learning, un forum de partage et d'autres informations indispensables à la réussite du programme. B'Tomorrow va continuer de s'enrichir en 2023 avec l'intégration d'un outil d'autopositionnement (DISC).

#### Former nos managers pour mieux préparer les générations futures

Nos managers détiennent un rôle clé dans la performance du Groupe. Quatre grands programmes de formation les accompagnent, en partant de la fonction du manager d'équipe jusqu'aux fonctions de management de pays et de région. Proxy, Most, Maps et Smart leaders sont des parcours qui ont fait leur preuve. Très pragmatiques, ils permettent également de construire une communauté de pratiques managériales durables et un réseau solide d'ambassadeurs-managers, dans une entreprise de plus en plus apprenante. Dans chaque parcours, les apprenants retrouvent des socles communs, alignés avec les valeurs du Groupe. Ils intègrent ainsi une chaîne managériale vertueuse, favorisant le partage de bonnes pratiques. À travers ces parcours, nous souhaitons les aider à monter en compétences dans leur fonction, à chaque étape de leur carrière. Les promotions sont mixées avec des managers des différentes entités du Groupe. En 2022, le nombre de collaborateurs formés au management a doublé par rapport à 2021 (+ 115 %). En 2022, le nombre de collaborateurs formés reste stable par rapport à 2021. Les modalités de déploiement sont adaptées pour maintenir la dynamique et l'esprit de promotion, essentiels au succès dans la durée de ces programmes.

#### Indicateurs (1) de suivi des formations du Groupe Bolloré (2)

	2022	Dont BAL	2021
Nombre d'employés ayant bénéficié d'une formation	29 452	12 993	28 218
- France	6 759	131	6 923
– Afrique	12 793	12 793	12 257
- Asie	5 704	69	5 040
– Amériques	2 042	-	1 831
– Europe (hors France)	2 154	-	2 167
Heures de formation dispensées	462 377	233 404	469 420
– France	101 430	1 745	104 411
– Afrique	224 146	224 146	227 704
- Asie	65 543	7 512	49 176
– Amériques	50 555	-	65 164
– Europe (hors France)	20 702	-	22 965
Moyenne d'heures de formation par employé formé	15,7	18	16,6
Nombre de salariés formés au management	2 371	1 161	1 102

- (1) Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir section 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).
- (2) Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre. Les données Groupe consolidées, incluant la division Communication, sont néanmoins présentées, lorsque disponibles, dans les tableaux de synthèse des indicateurs sociaux (voir section 1.3.1. Tableaux de synthèse des indicateurs sociaux). Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi.

#### L'accompagnement du développement professionnel

L'entretien annuel : un processus clé pour des échanges collaborateurs/managers de qualité

L'entretien annuel est un processus clé déployé dans tous les pays et auprès de tous les collaborateurs.

Cet échange est un moment privilégié entre collaborateurs et managers pour réaliser le bilan de l'année écoulée et se projeter dans l'année à venir. Il s'agit également d'aborder la performance et les compétences du collaborateur, ainsi que les attentes sur l'année à venir et les moyens associés. Ce moment est également privilégié pour la collaboration et voir comment la faire progresser. Cette discussion a donc pour finalité de favoriser le développement des compétences et talents afin de répondre au mieux aux motivations et souhaits du collaborateur et aux enjeux organisationnels à court et moyen terme. Le contenu de ce temps d'échange est donc une clé pour l'accompagnement du collaborateur et nourrit de nombreux processus RH, comme la mobilité, les plans de formation ou les Comités carrière.

De fait, eu égard à l'importance de ce moment d'échange et à l'implication des managers sur ce sujet, le taux de réalisation des entretiens annuels a progressé en 2022, passant à plus de 79 %, contre 70 % en 2021.

## Évoquer davantage le développement pour gagner en performance

Malgré le contexte, parce que le Groupe est convaincu de l'importance de cet échange, le processus a été adapté afin d'en renforcer la pratique et l'impact. Trois changements principaux ont été mis en œuvre:

- l'introduction d'un tronc commun de compétences comportementales en ligne avec les valeurs du Groupe;
- 2. la performance et le développement abordés simultanément dans une culture « challenge et support » ;
- 3. le dialogue continu, avec la possibilité de suivre les objectifs en cours d'année afin d'être au plus près de la dynamique business.

Pour aider collaborateurs et managers dans l'échange, une boîte à outils digitale a été mise à jour, regroupant une vingtaine de contenus aux modalités pédagogiques diversifiées (guides, fiches pratiques, vidéos...). Ces outils ont vocation à aider tant sur le contenu des échanges que sur les postures d'écoute active, de reformulation, de feedback, etc.

En 2022, ces nouvelles modalités ont été maintenues au sein du Groupe (divisions Transport et logistique en France, Europe et MESA, Systèmes, Holding...). En 2022, Blue est concernée, tout comme d'autres périmètres, toujours sur la base des retours d'expérience des collaborateurs et RH.

# Vers une plateforme digitale commune de gestion des entretiens

Depuis quelques années, le Groupe s'est engagé dans un plan de transformation RH vers plus de digital. Le déploiement de la plateforme digitale utilisée par une partie de Transport et logistique, la holding et Systèmes en 2021 s'est confirmé en 2022, avec pour objectif d'intégrer la région ASPAC d'ici à 2024. L'utilisation de cette plateforme permet de faciliter la capture et le suivi des échanges dans

le temps en particulier. Par ailleurs, cette évolution vers un système commun est un vrai levier d'amélioration des processus mobilité, formation et Comités carrière grâce à un accès facilité pour la communauté RH et permet un meilleur suivi des campagnes via des indicateurs.

#### Des Comités carrière vecteurs de transversalité et d'anticipation

Les Comités carrière sont généralisés au sein du Groupe. Ces réunions suivent un processus allant des premiers niveaux de management aux plus hauts. Elles ont pour but d'anticiper, grâce à une discussion collective entre les managers et les ressources humaines, les évolutions au sein de l'organisation, d'échanger sur les profils des talents identifiés et d'établir les plans de succession adéquats, ainsi que les actions de développement à mettre en œuvre. L'enjeu de ces Comités est d'être proactif sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Ces réunions sont organisées au niveau des divisions, mais également au niveau Groupe par métiers. La dynamique de reprise a permis de constater une progression en 2022 par rapport à 2021 avec 115 Comités carrières organisés (progression de 15 %).

#### • Politique salariale et rémunération

Le Groupe Bolloré a fixé un cap clair pour sa politique de rémunération. Son ambition est que les salaires soient alignés avec chacun des marchés locaux des pays dans lesquels il opère et que les avantages sociaux qu'il offre à ses salariés se comparent avantageusement avec les pratiques de ces mêmes marchés. Il a donc poursuivi la mise en place des infrastructures nécessaires à la réalisation de cette ambition. Un système de pesée des postes a ainsi été déployé, à titre expérimental, en Asie, ainsi qu'au siège.

En réponse aux risques identifiés, le Groupe s'assure d'avoir les bonnes compétences au bon endroit et au bon moment pour soutenir la stratégie. La politique déployée permet d'agir à titre préventif pour relever au mieux les défis de demain. La mise en place de ces actions combinées est définie comme un facteur de réussite et de compétitivité, mais aussi comme un levier d'anticipation et de décision. Elle permet notamment:

- d'optimiser le recrutement, la formation, la mobilité et la capitalisation des savoirs clés;
- de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de gestion des talents et développement des compétences pour le futur.

Ces dispositifs permettent par ailleurs d'apporter des réponses :

- aux risques liés aux problématiques d'attractivité: renforcement de la marque employeur, optimisation des recrutements, adaptation des emplois aux évolutions de l'environnement et à la stratégie d'entreprise, anticipation d'une problématique interne liée à la pyramide des âges, affirmation de la valeur ajoutée du Groupe sur le marché par l'évolution cohérente des métiers;
- aux risques liés aux problématiques de rétention : favoriser la mobilité en interne, redynamiser et motiver les salariés par la valorisation des compétences et l'accompagnement aux projets professionnels, trouver

de nouveaux leviers de fidélisation pour les compétences clés de notre structure, faciliter la transmission des savoirs et savoir-faire pour ne pas perdre les compétences clés.

Afin de mesurer l'efficacité de nos actions en matière d'attraction et de rétention des talents, l'indicateur du turnover des CDI a été retenu depuis 2019. Il est enrichi depuis 2020 d'un focus spécifique sur le turnover volontaire (démissions uniquement).

Au sein de la division Systèmes, chez IER, des actions de fidélisation et d'engagement des salariés ont été réalisées : café RH, semaines sur le développement durable, la qualité de vie au travail, mise en place d'un pack d'intégration (livret d'accueil et séminaires d'intégration) et d'entretiens suite départs volontaires.

Polyconseil a mis à disposition, de ses salariés, des places en crèches afin de limiter le turnover.

#### Indicateur (1) de suivi du turnover du Groupe Bolloré (2)

(en pourcentage)	2022	Dont BAL	2021	Variation 2022-2021
Turnover <sup>(3)</sup> (tous motifs départs CDI)	14,09	8,08	11,32	+ 2,77 points
Turnover <sup>(4)</sup> (démissions uniquement CDI)	8,03	3,25	6,59	+ 1,44 points

- (1) Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir section 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).
- (2) Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre. La donnée consolidée du turnover (incluant la division Communication) est présentée dans le modèle d'affaire au sein du chapitre 1. Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi.
- (3) Formule de calcul du turnover: ([nombre de personnes embauchées en CDI année N + nombre de départs de personnes en CDI année N]/2) / Effectif CDI au 31 décembre / 31 décembre
- (4) Depuis 2020, les ruptures d'un commun accord ne sont plus intégrées dans les démissions mais sont collectées séparément dans un indicateur dédié.

Le contexte de reprise progressive de l'activité après deux années de crise sanitaire induit des tensions plus fortes sur le marché du travail, et ce, dans de nombreuses régions du monde. Le Groupe Bolloré, comme la plupart des grands groupes, a été confronté à ces tensions, notamment au cours de la fin de l'année 2021 et de l'année 2022 et dans certains métiers (experts en logistique,

profils des métiers de l'IT dont les développeurs, data scientists, mais aussi opérateurs de production ou encore certains métiers de la finance). Cela se traduit en 2022 par un turnover global d'un peu plus de 14 % et de 8,03 % sur la base des seules démissions (en hausse par rapport à 2021).

# 1.2.1.2.2. PROMOUVOIR UN DIALOGUE SOCIAL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE QUALITÉ

#### Conditions de travail et dialogue social (1)

Priorisation des risques liés aux conditions de travail et dialogue social

	Transport et logistique			Industrie			Communication
Bolloré Ports	Bolloré Railways	Bolloré Logistics	Bolloré Energy	Blue	Films	Systèmes	Vivendi

(1) Risque prioritaire extra-financier.

En bleu : risque extra-financier prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

En gris : risque extra-financier non prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

Les différentes activités du Groupe Bolloré exercent leurs métiers dans de nombreux pays où les standards locaux des conditions de travail et du dialogue social peuvent être très hétérogènes, sources de risques pour la santé et l'épanouissement des collaborateurs, mais également pour la continuité des activités permettant de délivrer les prestations dans les délais et standards attendus par les clients. Ce risque n'a pas été identifié parmi les risques prioritaires de la division Communication, au regard de la nature de ses activités. Pour plus d'informations sur la maîtrise des risques RSE prioritaires de la division Communication (document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi – chapitre 2 – 2.2. Les principaux risques et opportunités extra-financiers).

# Politique Groupe

Le Groupe Bolloré est soucieux de garantir et de promouvoir dans la durée un dialogue social de qualité mettant en relation réalité économique entrepreneuriale et réponse aux attentes sociales internes afin d'assurer la performance collective d'entreprise dans la préservation des équilibres en place. Cela participe pleinement à la construction d'une démarche de responsabilité sociétale d'entreprise et, à ce titre, fait l'objet d'une attention toute particulière.

Il s'agit principalement de:

- favoriser le dialogue social;
- développer le statut social, et plus spécifiquement les conditions de travail comme moteur de performance de l'entreprise;
- défendre toute action visant à lutter contre la discrimination et à promouvoir l'égalité professionnelle.

Ce sont les équipes des ressources humaines qui, au sein de chaque région du monde, déploient ces principes directeurs et valeurs communes en veillant à les adapter:

• aux spécificités de chaque pays quant au dispositif légal en vigueur ;

- à la réalité économique et à la stratégie de chaque entreprise (déterminant le niveau de statut social possible ou non en fonction de la structure
- aux diversités métiers inter et intra-entités :
- ainsi qu'aux priorités de gestion et de développement ressources humaines (fidélisation des collaborateurs en poste et/ou attractivité des candidats par un niveau de statut social qualitatif).

Ce déploiement s'opère dans le cadre d'un dialogue social riche et vivant qui se  $mat\'erialise \ au \ sein \ du \ Groupe \ dans \ le \ cadre \ de \ n\'egociations \ avec \ les \ repr\'esentants$ du personnel ou bien selon d'autres formes, en fonction des législations de chaque pays du réseau.

Il est à noter que, dans les pays où les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les libertés syndicales n'ont pas été ratifiées, les filiales du Groupe s'engagent à faciliter l'expression des salariés.

Le développement des relations sociales comme vecteur de construction du statut social s'effectue avec le souci constant de maintenir un climat social apaisé et d'assurer un dialogue permanent avec les instances de représentation du personnel.

L'identification de bonnes pratiques, d'expériences réussies, mais également de difficultés rencontrées en matière sociale, est partagée entre le central et le local dans le cadre d'échanges directs, ainsi qu'au cours de séminaires et d'ateliers RH. Des communications régulières entre les équipes ressources humaines locales et les Directions des affaires sociales et la DRH du Groupe à ce sujet conduisent à faire évoluer et à développer l'approche sociale dans un objectif d'amélioration permanente.

Il apparaît ainsi que le dialogue social et le statut social doivent pouvoir doter l'entreprise d'une véritable ingénierie sociale permettant d'adapter la norme sociale aux exigences de productivité d'entreprise en matière d'organisation et d'adaptation aux transformations continues induites par la mondialisation de l'économie, tout en assurant une redistribution encadrée des résultats aux salariés sous forme d'avantages sociaux et de gains salariaux.

#### Plan d'action et axes de progression

Dans ce contexte, les actions et objectifs pour 2022 ont été les suivants :

- tout d'abord, poursuivre et développer la procédure de consolidation des différents accords collectifs afin de conserver une vision exhaustive des pratiques de dialogue social et du statut social de l'ensemble des entités du périmètre;
- ensuite, promouvoir des approches communes de dialogue social tout en veillant à préserver les spécificités des entités juridiques liées à leur pays d'implantation/leur métier/leur résultat économique/leur priorité de gestion et de développement des ressources humaines;
- enfin, définir des indicateurs de performance avec objectifs associés afin de mesurer la progression et programmer des actions correctives en cas de non-progression.

S'agissant des entités opérationnelles, en termes de pratiques de dialogue social et de statut social, il semble pertinent de présenter un focus par zone géographique (trois zones ont été retenues) plutôt que par approche métier, cela afin de tenir compte des spécificités de législations applicables par pays qui, par voie de conséquence, impactent les normes internes d'entreprise.

#### Maghreb, Afrique de l'Ouest et centrale, Afrique australe et Afrique de l'Est

Historiquement, le dialogue social est une priorité des différentes entités africaines depuis de très nombreuses années. Il en découle une grande diversité et une grande richesse en matière de réunions de négociations, d'accords collectifs et de fluidité d'échanges entre les différentes directions locales et les représentants des salariés.

Les différents éléments que peut comprendre le statut social sont traités le plus souvent sous forme d'accord unique regroupant toute une série de thématiques distinctes (salaires, classifications, temps de travail, protection sociale complémentaire, etc.) et constituent un levier important de performance collective.

À noter, comme éléments significatifs, les accords suivants :

- l'année 2022 a été particulièrement marquée par le projet de cession au groupe MSC de l'ensemble des activités ferroviaires et de logistique en Afrique ainsi que toutes les activités de manutention portuaires et de services maritimes exercées par Bolloré Africa Logistics, ses filiales et participations;
- les représentants du personnel, dans le cadre d'un dialogue social de proximité, ont largement été impliqués dans le volet social du projet qui s'est concrétisé le 21 décembre 2022 par la cession effective du périmètre Bolloré Africa Logistics au groupe MSC.

#### Amérique, Asie-Pacifique, Moyen-Orient et Asie du Sud

Ces zones, hormis quelques exceptions, disposent d'une réglementation sociale plutôt nationale et peu spécifique à chaque entité.

De nombreuses entités établissent des dispositifs internes, unilatéraux, de réglementations sociales correspondant à leurs propres priorités, notamment en matière d'égalité de traitement et de non-discrimination.

D'autres entités, moins nombreuses, élaborent des statuts sociaux négociés donnant lieu à un accord collectif.

À noter comme éléments significatifs :

 Bolloré Logistics a mis en place en 2022 en Inde des événements sportifs (cricket, self-defense, yoga, etc.), des sessions de sensibilisation (cancer du sein, harcèlement, procédure incendie et sécurité, etc.), des actions AcTogether, des actions RSE (recyclages de palettes en bois et de cartons, réduction des éclairages, etc.) ainsi que divers événements (Journée des droits de la femme, départs en retraite, etc.);

- Bolloré Logistics sur la zone ASPAC a mis en place des mesures d'amélioration de la qualité de vie au travail (horaires variables, télétravail), a procédé à de nombreuses rénovations de bureaux et d'acquisitions de nouveaux bureaux et a mené des actions santé et bien-être;
- Bolloré Logistics a financé en 2022 en Asie du Sud une campagne de vaccination pour les employés et leurs familles et a participé au Green Globe action (échange de papier usagé contre des plantes);
- Bolloré Logistics a poursuivi en 2022 pour les Émirats, le Qatar, Oman et le Pakistan une Semaine du bien-être au profit des salariés (médecin, nutritionniste, sport, motivation, etc.). Du fait de l'absence de représentants du personnel, un Comité social destiné à travailler sur la vie d'entreprise et à proposer des projets sociaux sur la base de réalisation d'enquêtes auprès des salariés a été mis en place.

#### Europe

En 2020, le Groupe et ses représentants du personnel européens se sont entendus pour mettre en place un Comité européen de dialogue social, dénommé « Comité commun des sociétés européennes du Groupe Bolloré » (CCSER)

L'objectif est de faire du CCSEB une enceinte permettant d'enrichir la vision et la compréhension que les partenaires sociaux de chacun des pays européens ont de la stratégie, de la situation économique et des politiques communes en matière de ressources humaines et de formation du Groupe en Europe. Le dialogue social institué au sein du CCSEB au niveau européen n'a aucunement vocation à se substituer aux dialogues sociaux nationaux. Il a en revanche l'ambition de contribuer à enrichir les discussions nationales grâce à une meilleure compréhension de la part des représentants de la façon dont les orientations et les projets définis dans chaque pays sont inspirés par et contribuent à la stratégie et aux projets globaux du Groupe en Europe.

En 2022, le CCSEB a été réuni à trois reprises. Ces sessions ont permis notamment des discussions autour de la stratégie RSE du Groupe Bolloré, mais également autour de la stratégie de sa division Transport et logistique en Europe. Par ailleurs, les représentants du CCSEB ont pu bénéficier au cours de l'année de formations financières, linguistiques et juridiques, permettant d'approfondir les échanges au sein de cette instance.

 $\grave{A}\,noter\,\acute{e}galement\,en\,2022, comme\,\acute{e}l\acute{e}ments\,significatifs, les\,accords\,suivants\,:$ 

- accords suite aux négociations annuelles obligatoires 2022 dans l'intégralité des principales filiales du Groupe en France;
- accord égalité professionnelle femmes-hommes et qualité de vie au travail et conditions de travail (QVCT) Bolloré Energy, le 4 février 2022;
- accord télétravail BTLC, 7 juin 2022 ;
- accord intéressement IER, 30 juin 2022;
- accords élections professionnelles de l'UES Bolloré (usines en Bretagne et holding du Groupe), 21 septembre et 18 octobre 2022;
- accord en faveur des personnes en situation de handicap au sein de Bolloré Logistics, 22 décembre 2022.

Indicateur<sup>(1)</sup> de suivi du dialogue social du Groupe Bolloré<sup>(2)</sup>

(en pourcentage)	2022	Dont BAL	2021	Variation 2021-2020
Part d'entités où les salariés peuvent bénéficier d'une représentation syndicale et/ou d'une représentation du personnel (3)	59	82	59	– 0,6 point

<sup>(1)</sup> Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir section – 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).

<sup>(2)</sup> Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre. Les données Groupe consolidées, incluant la division Communication, sont néanmoins présentées, lorsque disponibles, dans les tableaux de synthèse des indicateurs sociaux (voir section – 1.3.1. Tableaux de synthèse des indicateurs sociaux), Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi.

<sup>(3)</sup> Sur le nombre d'entités hors entités entrant/sortant de périmètre et non porteuses d'effectifs au 31 décembre 2022.

# 1.2.2. AGIR AVEC INTÉGRITÉ DANS LA CONDUITE DE NOS AFFAIRES ET PROMOUVOIR LES DROITS HUMAINS DANS NOS ACTIVITÉS

L'intensification des attentes normatives et sociétales a conduit l'intégration progressive d'une démarche de diligence raisonnable au sein du Groupe, dans toutes ses opérations et également dans le cadre de ses relations d'affaires. Ainsi, le Groupe s'inscrit dans une démarche éthique reposant sur des

engagements partagés par l'ensemble de ses filiales et déploie tous les efforts pour instaurer un cadre garantissant des pratiques éthiques et respectueuses des droits humains dans la conduite de ses affaires.

#### 1.2.2.1. PARTAGER UNE MÊME ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET ASSURER LA CONFORMITÉ AUX STANDARDS LES PLUS STRICTS

#### 1.2.2.1.1. PARTAGER UNE MÊME ÉTHIQUE DES AFFAIRES

#### Corruption et trafic d'influence (1)

Priorisation des risques liés à la corruption et au trafic d'influence

Transport et logistique				Industrie			Communication
Bolloré Ports	Bolloré Railways	Bolloré Logistics	Bolloré Energy	Blue	Films	Systèmes	Vivendi

<sup>(1)</sup> Risque prioritaire extra-financier.

La loi française du 9 décembre 2016 dite « Sapin II » impose aux entreprises françaises employant au moins 500 salariés et dont le chiffre d'affaires ou le chiffre d'affaires consolidé est supérieur à 100 millions d'euros de prendre des mesures destinées à prévenir et à détecter la corruption et le trafic d'influence. La mise en œuvre de la cartographie des risques de corruption répond à un double enjeu : (i) appréhender les facteurs susceptibles d'affecter les activités et leur performance, dans l'objectif de se prémunir contre les conséquences juridiques, humaines, économiques et financières que pourrait générer une vigilance insuffisante, et (ii) permettre une plus grande connaissance, et donc une meilleure maîtrise, de ces risques. Outil de pilotage, cette cartographie permet l'identification des risques de corruption, la comparaison et l'évaluation du traitement actuel de ces risques, l'identification des risques persistants après la mise en œuvre de stratégies d'atténuation et la mobilisation de l'organisation grâce à une méthode et un système commun. Elle constitue le socle de la stratégie de gestion des risques de corruption du Groupe Bolloré (1) au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce. Avec la volonté de mener une approche par les risques, une démarche identique est menée pour l'ensemble des activités du Groupe. Une attention particulière a été accordée aux zones géographiques et à l'exposition des différentes activités du Groupe aux risques de corruption.

Ce risque n'a pas été identifié parmi les risques prioritaires de la division Communication, au regard de la nature de ses activités. Pour plus d'informations sur la maîtrise des risques RSE prioritaires de la division Communication, voir document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi – chapitre 2 – 2.2. Les principaux risques et opportunités extra-financiers.

#### Contrôle des exportations et sanctions internationales

Il s'agit pour le Groupe Bolloré <sup>(1)</sup> d'observer les réglementations internationales, communautaires et nationales, applicables aux métiers du Groupe, ayant trait au contrôle des exportations et aux sanctions économiques. De telles réglementations sont promulguées et mises à jour activement par des entités politiques se situant à différents niveaux : organisation internationale telle que l'ONU, union politique et économique telle que l'Union européenne pour leurs États membres, États eux-mêmes, tels que la France et les États-Unis d'Amérique.

L'objectif du contrôle des exportations est d'éviter que des biens soient détournés d'un usage civil pacifique, de contrôler les matériels de guerre et, pour certains États, de contrôler des exportations stratégiques.

Les sanctions économiques et financières sont un instrument de politique étrangère des États ou groupe d'États. Elles visent à interdire, restreindre ou

contraindre le commerce de biens, de technologies et de services ciblés, et peuvent inclure des mesures à l'égard de personnes ou d'entités liées aux États ou groupe d'États. Sont ainsi visés des territoires, des personnes physiques ou morales identifiées susceptibles de représenter un danger, des biens, des équipements ou des produits classés « à risques ».

#### Le respect des dispositions sur la concurrence

Les sociétés du Groupe Bolloré <sup>(1)</sup> doivent respecter, partout où elles exercent leurs activités, les règles du droit de la concurrence édictées par les États, l'Union européenne et toute organisation internationale, ces dernières prohibant entre autres les ententes, accords, projets, arrangements formels ou informels, ou comportements coordonnés entre concurrents ayant pour objet la fixation de leurs prix, la répartition de leurs territoires, de leurs parts de marché ou de leurs clients.

#### Politique Groupe

Depuis sa création, le Groupe Bolloré est engagé dans une démarche éthique reposant sur des engagements partagés par l'ensemble de ses filiales.

Signataire du Pacte mondial des Nations unies depuis 2003, le Groupe Bolloré s'est engagé à soutenir les principes fondamentaux du Pacte mondial relatifs aux droits humains, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. En sa qualité de signataire, le Groupe s'engage à intégrer les dix principes du Pacte mondial dans sa stratégie, sa culture et ses opérations quotidiennes, mais également à exprimer clairement son engagement à ses employés, à ses partenaires, à ses clients et au public.

Le Groupe Bolloré condamne la corruption, le trafic d'influence et les pratiques anticoncurrentielles. Il veille à la transparence financière, au respect des programmes de sanctions économiques, à la protection des données personnelles. Il prévient les atteintes à l'environnement, aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes. Il lutte enfin contre toute forme de discrimination et de harcèlement.

Le Code de conduite du Groupe Bolloré rappelle ces engagements et détaille les comportements attendus de toute personne agissant en son nom.

Parce que les actes individuels ne doivent pas compromettre l'engagement collectif, il est de la responsabilité de chacun des collaborateurs, mandataires et partenaires commerciaux de l'ensemble des sociétés du Groupe d'y adhérer. Le Groupe Bolloré ne tolère aucun manquement à son Code de conduite et incite ses parties prenantes à signaler tous agissements qui y seraient contraires. Les auteurs de comportements proscrits s'exposent à des sanctions disciplinaires ou à des poursuites judiciaires dans le respect du droit applicable.

En bleu : risque extra-financier prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

En gris : risque extra-financier non prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

<sup>(1)</sup> La société elle-même ainsi que sur l'ensemble de ses filiales, au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce, ou des sociétés qu'elle contrôle, au sens de l'article L. 233-3 du même Code.

#### 1.2.2.1.2. ASSURER LA CONFORMITÉ AUX STANDARDS LES PLUS STRICTS

Le Groupe Bolloré entend répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes en matière d'éthique des affaires. À cette fin, une organisation dédiée veille à la mise en œuvre effective d'un programme inspiré des meilleurs standards en la matière (d) dans les trois domaines de la conformité que sont la prévention de la corruption et du trafic d'influence, la prévention des pratiques anticoncurrentielles et le respect du contrôle des exportations et des programmes de sanctions économiques.

#### Gouvernance de la conformité

Le respect des engagements du Groupe Bolloré repose sur un dispositif efficace et cohérent, commun à toutes les activités, mis en œuvre notamment par une organisation en charge de veiller à son application :

- le Comité d'audit du Conseil d'administration, qui, dans son suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, suit le système de conformité dans ses trois domaines;
- la Direction générale, qui fixe les objectifs et orientations du Groupe et s'assure que ceux-ci soient communiqués à l'ensemble des collaborateurs;
- le Comité éthique RSE et anticorruption, qui définit et coordonne le déploiement de la démarche RSE au sein du Groupe et à ce titre suit avec une particulière attention la mise en œuvre et l'efficacité du système de conformité du Groupe tel que décrit plus haut;
- le Directeur de la conformité Groupe, qui est responsable de la mise en œuvre du programme de conformité : il rend compte de son effectivité auprès du Comité d'audit et au Comité éthique – RSE et anticorruption du Groupe, aux Présidents et Directeurs généraux du Groupe et des activités.

Dans cette mission, il s'appuie sur : la Direction de la conformité du Groupe, composée de neuf collaborateurs (responsables, analystes, assistante et alternants) ; un réseau « de proximité » (Directeur de la conformité, délégués régionaux et locaux dédiés en tout ou partie à la fonction) fonctionnellement rattaché à la Direction conformité du Groupe, qui, avec les fonctions opérationnelles, veille à la mise en œuvre des politiques et des process ; les fonctions support, notamment les achats et le middle office, la DRH, la DSI, la finance, le juridique et le QHSE ; des experts extérieurs.

## Le programme de conformité en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles et de respect des sanctions internationales

Le Groupe Bolloré a déployé un programme de conformité inspiré des standards internationaux <sup>(2)</sup> en la matière visant à prévenir, à détecter et à dissuader et reposant sur les piliers suivants :

# • L'engagement de l'instance dirigeante

Au plus haut niveau, l'instance dirigeante du Groupe promeut une culture d'intégrité, de transparence et de conformité.

En matière d'anticorruption, les recommandations de l'AFA complètent le dispositif mis en place par la loi Sapin II et constituent à ce titre le référentiel anticorruption français suivi par le Groupe Bolloré.

Cet engagement se matérialise notamment par le Code de conduite du Groupe. Il s'appuie notamment sur l'adoption d'une politique de tolérance zéro face au risque de corruption, la prise en compte de l'anticorruption dans les procédures et politiques, la validation de la cartographie des risques, la gouvernance du programme de gestion des risques de corruption que sont la prévention, la détection et la remédiation, et la mise en œuvre d'une politique de communication spécifique.

Il en va de même en ce qui concerne la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, le respect des sanctions internationales et le contrôle des exportations en termes d'approbation des dispositifs, de Code de conduite, de prise en compte dans les procédures et politiques, de gouvernance des programmes et de mise en œuvre d'une politique de communication spécifique.

#### La cartographie des risques

La cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence vise à identifier, à évaluer, à hiérarchiser et à gérer les risques inhérents de corruption et de trafic d'influence, en prenant en compte les spécificités et la diversité de nos organisations tant en matière de secteurs d'activité, de métiers ou de zones géographiques dans lesquels les activités et divisions du Groupe Bolloré opèrent.

L'objectif de la cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence est de contribuer au pilotage des risques couvrant l'ensemble des processus managériaux, opérationnels et support du Groupe en donnant aux acteurs responsables de la conformité la visibilité nécessaire à l'établissement des mesures de prévention et de détection proportionnées et adaptées aux risques identifiés, en vue de faciliter la mise en œuvre de ces mesures et les éventuelles mesures de remédiations nécessaires. Une mise à jour de la cartographie des risques a été réalisée en 2022.

#### La gestion des risques, à travers la prévention, la détection et la remédiation

#### 1) La prévention

- Le Code de conduite : la démarche éthique du Groupe Bolloré repose sur des valeurs et des principes incarnés et appliqués par l'ensemble de ses dirigeants et collaborateurs dans le monde. Le Code de conduite du Groupe Bolloré est accessible sur le site Internet du Groupe. Il détaille, pour l'ensemble des employés et partenaires des sociétés du Groupe, les comportements attendus dans leurs opérations quotidiennes et le dispositif d'application, en particulier dans les trois domaines de la conformité. Le Code de conduite est accessible sur le site Internet du Groupe en français, anglais, espagnol, portugais, allemand, chinois, japonais, néerlandais, italien, tchèque, indonésien, khmer, coréen, vietnamien, birman, thaï et arabe.
- Le dispositif de sensibilisation et de formation : le Groupe Bolloré déploie un dispositif de sensibilisation pour s'assurer que tous ses collaborateurs ont une bonne compréhension de son Code de conduite, de sa politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et des procédures associées (dispositif d'alerte, cadeaux, paiements de facilitation).
  - Par ailleurs, les collaborateurs appartenant à des familles de métiers identifiées comme exposées font l'objet de formations complémentaires : des sessions de formation sont organisées en e-learning pour promouvoir le dispositif d'alerte professionnelle et les différentes procédures spécifiques à la lutte contre la corruption, contre les pratiques anticoncurrentielles et au respect des sanctions internationales.
- L'évaluation des tiers: le Groupe Bolloré veille à ce que ses intermédiaires, fournisseurs et sous-traitants et ses clients adhèrent à une même éthique des affaires. Un dispositif spécifique à chaque activité et fondé sur une approche par les risques a pour objet de s'assurer de leur conformité à notre Code de conduite, y compris en matière de sanctions économiques (voir chapitre 2 Plan de vigilance du Groupe Bolloré).

#### 2) La détection

• Le dispositif d'alerte : un dispositif d'alerte professionnelle permet aux membres du personnel des sociétés du Groupe Bolloré et aux collaborateurs extérieurs et occasionnels du Groupe de porter à sa connaissance un crime ou un délit, une violation de la loi ou du règlement, une menace pour l'intérêt général ou un manquement présumé au Code de conduite du Groupe Bolloré, résultant des activités des sociétés du Groupe ou de leurs sous-traitants ou fournisseurs.

Ce dispositif est accessible depuis le site Internet du Groupe Bolloré ainsi qu'à l'adresse alert.bollore.com.

L'utilisation de ce dispositif est par principe soumise à l'identification de l'auteur du signalement ; par exception, l'anonymat n'est admis que si le signalement fournit suffisamment de détails permettant d'établir la gravité des faits qui en font l'objet.

Les signalements font l'objet d'un traitement par les personnes spécialement habilitées, couvertes par une obligation de confidentialité.

Le Groupe assure la protection des auteurs de signalement de bonne foi contre toute forme de représailles.

Ce dispositif d'alerte professionnelle complète mais ne se substitue pas aux autres modes de signalement internes (tels que la voie hiérarchique) ou aux procédures de signalement externe mentionnées au II de l'article 8 de la loi du 9 décembre 2016 (voir chapitre 2 – Plan de vigilance du Groupe Bolloré, section – 2.2.2.2. Procédures d'évaluation, suivi de la performance et des mesures mises en œuvre).

 Les contrôles comptables anticorruption et les contrôles financiers: identifiés à partir de la cartographie des risques de corruption, des contrôles permettant d'exercer des contrôles spécifiques en matière d'anticorruption à différents niveaux de l'organisation sont exercés. En matière de sanctions, des contrôles financiers sont effectués sur nos transactions afin de nous assurer du respect des sanctions.

<sup>(1)</sup> Notamment les recommandations de l'Agence française anticorruption (AFA) ainsi que celles des principales autorités de régulation dans ces domaines.

<sup>(2)</sup> Notamment les lignes directrices de l'AFA, du FCPA américain, de l'OFAC américain et du Serious Fraud Office britannique.

• Le contrôle du programme et l'évaluation interne du système : un dispositif de contrôle à trois niveaux vise à assurer l'effectivité du programme de conformité anticorruption. L'effectivité du programme fait notamment l'objet d'une démarche spécifique de contrôle menée par

#### 3) La remédiation

l'audit interne du Groupe.

 Définition de mesures correctives et régime disciplinaire: la mise à jour de la cartographie et le système de détection à travers les contrôles du programme et l'évaluation interne du système sont notamment à l'origine de plans d'action spécifiques assurant les remédiations nécessaires.

En matière de régime disciplinaire, les auteurs de comportements proscrits s'exposent à des sanctions disciplinaires ou à des poursuites judiciaires dans le respect du droit applicable.

#### Faits marguants

L'année 2022 a été marquée par le contrôle de l'effectivité du dispositif par l'Agence française anticorruption dans le cadre de la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP). Plus d'informations sont détaillées au sein du chapitre 3 sur les facteurs de risques et contrôle interne (voir 3.1.3 Risques juridiques). Ce contrôle, qui concerne la société elle-même, ainsi que l'ensemble de ses filiales, au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce, ou des sociétés qu'elle contrôle, au sens de l'article L. 233-3 du même Code, entre dans sa dernière phase et devrait s'achever en mars 2023.

Par ailleurs, en 2022 comme les années précédentes, les très nombreuses sollicitations de la part des tiers au cours de l'année ont amené la Direction de la conformité à se mobiliser afin de répondre aux attentes des parties prenantes dans le domaine de l'anticorruption, mais aussi dans celui du contrôle des exportations et du respect des sanctions internationales, à nouveau très présent pendant l'exercice.

#### Résultats et indicateurs de performance

Les résultats de l'année sont globalement à la hauteur des objectifs de déploiement fixés.

# L'engagement de l'instance dirigeante.

Cet engagement est notamment matérialisé par :

- le suivi de la mise en œuvre et de l'efficacité du programme de conformité anticorruption, de respect des règles de la concurrence et des sanctions internationales par les trois instances de gouvernance que sont le Comité d'audit du Groupe, le Comité éthique – RSE et anticorruption et, mois après mois, les Présidents et Directeurs généraux du Groupe et des activités; par les communications réalisées par ces mêmes instances dirigeantes au siège et sur le terrain;
- l'appréciation de la performance des principaux managers des filiales de la division Transport et logistique, la mise en place et la tenue des comités anticorruption. Ces comités sont le relais local de l'engagement des instances dirigeantes dans chacune des entités du Groupe;
- la dynamique renforcée par la mise à jour de la cartographie des risques de corruption pour toutes les activités du Groupe, les impacts identifiés par cette mise à jour, notamment sur l'outil de prévention qu'est le Code de conduite, sur la détection en matière de contrôles comptables anticorruption et sur la remédiation à travers des plans d'action spécifiques issus de la mise à jour de la cartographie. Ces éléments identifiés dans la dernière partie de l'année 2022 seront mis en œuvre en 2023.

#### • La cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence

Le Groupe a mis à jour les cartographies en 2022 selon une méthodologie uniformisée permettant une consolidation au niveau du Groupe.

Cette mise à jour de la cartographie des risques a été réalisée en 2022 au moyen de la méthodologie suivante :

- inventaire de l'ensemble des processus et sous-processus opérationnels et de support applicables aux différentes activités du Groupe Bolloré;
- inventaire des risques en central : les scénarios de risques auxquels est exposé le Groupe Bolloré ont été identifiés lors d'entretiens individuels ou d'ateliers menés avec les collaborateurs du Groupe ;
- inventaire des moyens de maîtrise: à la suite des entretiens individuels, ateliers et comptes rendus de contribution, la Direction de la conformité a conduit des sessions de travail internes tendant à identifier, avec les responsables pertinents, les éléments concourants au dispositif de maîtrise mis en œuvre au sein du Groupe Bolloré – venant compléter l'environnement de maîtrise métier déjà identifié par les collaborateurs du Groupe sollicités au titre de la mise à jour;
- élaboration d'une matrice permettant d'identifier l'ensemble des risques identifiés et leurs cotations :

- inventaire des risques en local : la Direction de la conformité a demandé à des filiales du Groupe de se prononcer sur les processus et sous-processus identifiés, ainsi que sur les risques y afférents. En 2022, 81 filiales ont été interrogées. Cet exercice sera poursuivi jusqu'en 2024;
- inventaire des plans d'action : identification des scénarios de risques devant faire l'objet de plans d'action, définition des plans d'action et de la méthode de déclinaison en central au sein des filiales;
- sur cette base, le suivi des plans d'action définis sera réalisé en 2023 pour une implémentation effective.

Cet exercice de mise à jour sera poursuivi jusqu'en 2024.

#### • Le Code de conduite

Le Code de conduite du Groupe, mis à jour en 2020, est annexé au règlement intérieur de l'ensemble des filiales.

En 2022, le Code de conduite fait l'objet d'une diffusion auprès des collaborateurs du Groupe suivant les modalités détaillées infra (cf. Sensibilisation et formation). Une nouvelle mise à jour est prévue en 2023 sur les thèmes identifiés lors de la mise à jour de la cartographie réalisée en 2022.

#### · Le dispositif de sensibilisation et de formation

Le Groupe Bolloré déploie un dispositif de sensibilisation pour s'assurer que tous ses collaborateurs ont une bonne compréhension de son Code de conduite, de sa politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption.

- Un espace intranet dédié (Responsible & Committed) héberge le Code de conduite en 17 langues ainsi que l'ensemble des politiques et procédures associées (dispositif d'alerte, cadeaux, paiements de facilitation).
- Des campagnes de communication ont visé successivement l'ensemble des collaborateurs disposant d'une adresse électronique (plus de 25 000 destinataires concernant le Code de conduite et le dispositif d'alerte professionnelle) puis ceux appartenant à des familles de métiers identifiées comme exposées (concernant les procédures à suivre en matière de cadeaux et invitations, paiements de facilitation, mécénat et sponsoring).
- Un exemplaire papier du Code de conduite a été remis en main propre contre signature à près de 11 000 collaborateurs ne disposant pas d'une adresse électronique.
- Des posters sur le Code de conduite et le dispositif d'alerte professionnelle ont été diffusés en 17 langues à l'ensemble des filiales pour affichage. Au moyen de QR Codes, ces affichages permettent à l'ensemble des collaborateurs, y compris ceux n'ayant pas d'adresse électronique, d'accéder à plus d'informations.

Par ailleurs, la campagne de formation e-learning initiée en 2021 et ayant pour objet de contrôler la bonne compréhension du Code de conduite et de permettre d'identifier et de remédier à des situations à risque s'est poursuivie en 2022. Depuis le lancement, 71 663 inscriptions ont été effectuées et 67 772 modules ont été achevés (soit un taux de complétude e 95 %). De plus, des sessions de formation en présentiel ont été menées en 2022 sur près de 4 000 collaborateurs appartenant à des familles de métiers exposées au risque de paiements de facilitation.

Enfin, dans le cadre de la campagne d'entretiens annuels 2022 initiée en fin d'année, les collaborateurs sont invités à confirmer leur connaissance du Code de conduite et du dispositif d'alerte professionnelle du Groupe Bolloré et avoir suivi l'ensemble des modules de formation obligatoires auxquels ils étaient inscrits.

#### Les tiers

En 2022, l'application de toutes les procédures constituant notre démarche d'évaluation des tiers a été finalisée en termes de déploiement pour l'évaluation des intermédiaires, des fournisseurs et des clients en termes de « stock » notamment la politique d'évaluation des clients, selon l'application des critères prévus par les procédures, mise en place dans l'ensemble des divisions du Groupe.

#### • Le dispositif d'alerte

En 2022, la procédure d'alerte professionnelle a fait l'objet d'une communication auprès des collaborateurs du Groupe suivant les modalités détaillées infra (cf. Sensibilisation et formation). Cette communication porte sur le fonctionnement du dispositif, les conditions et garanties d'utilisation – notamment la protection des auteurs de bonne foi contre toute forme de représailles.

Des mises à jour de la procédure d'alerte et de la plateforme associée ont été initiées suite à la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte et au décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte et fixant la liste des autorités externes instituées par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte.

#### 2

#### Les contrôles comptables anticorruption

La démarche d'identification des contrôles à effectuer menée à partir de la cartographie des risques et la matérialisation des actions à mener lors de ces contrôles aux différents niveaux de l'organisation ayant été finalisée lors des exercices précédents, ces contrôles ont été déployés en 2021 : de nombreuses missions d'assistance à mise en œuvre des contrôles comptables Sapin II ont été réalisées ; les contrôles de troisième niveau portant sur les contrôles comptables anticorruption ont commencé à se déployer au printemps 2021 lors des audits terrains des filiales.

Une mise à jour rendue nécessaire par l'exercice de cartographie mené en 2022 a permis d'identifier les adaptations à réaliser qui seront mises en œuvre en 2023.

Le respect des sanctions internationales est suivi à travers des contrôles financiers existants.

#### Le dispositif de contrôle et d'évaluation interne

Sur la base d'une démarche spécifique d'audit du dispositif général de conformité anticorruption, destinée à apprécier ses différentes composantes et réalisée en 2020 par l'audit interne du Groupe, un dispositif de troisième niveau a été élaboré et revu, pour l'année 2022, par le Comité éthique – RSE et anticorruption, qui s'est réuni le 24 février 2022.

## 1.2.2.1.3. LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

Suite à l'entrée en vigueur de la loi n° 2018-898 du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude fiscale, sociale et douanière et des dispositions de l'article L. 22-10-36 du Code de commerce, le Groupe a lancé plusieurs actions en vue de se conformer aux exigences de ladite loi. S'agissant de l'objectif de lutte contre l'évasion fiscale, bien que le Groupe disposât déjà de processus internes permettant de répondre aux exigences de cette loi, certains ont encore fait l'objet d'adaptation.

#### Gestion du risque fiscal au niveau du Groupe Bolloré

Dans un souci de prévention des risques fiscaux, des modes d'organisation adéquats ont été mis en place au niveau du Groupe, afin de s'assurer que l'impôt est correctement calculé et payé dans les délais dans les États dans lesquels il est dû. Il en est de même concernant les obligations déclaratives dont les sociétés du Groupe sont redevables. Lorsqu'une société du Groupe fait l'objet d'un contrôle fiscal, le personnel adéquat et/ou des conseils extérieurs sont affectés à cette procédure de contrôle, afin de faciliter son bon déroulement et permettre sa clôture dans les meilleurs délais.

Le Groupe Bolloré veille également au respect des principes suivants :

- le respect des règles fiscales applicables à son activité, conformément aux conventions internationales et aux lois nationales dans tous les pays où le Groupe est implanté;
- la transparence à l'égard des administrations fiscales afin d'entretenir des relations de qualité évitant au Groupe tout risque de réputation, lorsque la législation locale et les usages l'autorisent. Le Groupe Bolloré considère que de telles relations procurent des avantages à long terme, bénéficiant aussi bien au Groupe qu'aux autorités fiscales locales;
- la lutte contre l'évasion fiscale en refusant la localisation de bénéfices dans les paradis fiscaux. Des localisations dans des États à régime fiscal

privilégié sont possibles lorsqu'elles sont économiquement justifiées, c'est-à-dire lorsque leur motivation n'est pas principalement fiscale;

 la conformité de sa politique fiscale à sa stratégie de développement durable en s'interdisant toute opération dont le but aurait pour finalité la recherche d'un profit essentiellement fiscal, sauf s'il est expressément prévu par le législateur.

# Démarches et procédures mises en place dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale

Une partie fiscale a été ajoutée au Code de conduite du Groupe afin de présenter la politique du Groupe pour assurer la lutte contre l'évasion fiscale et les comportements à suivre pour respecter ces engagements.

Par ailleurs, au sein de notre dispositif d'alerte professionnelle, un site Internet dédié est accessible notamment aux collaborateurs et partenaires commerciaux du Groupe, afin de signaler des actes constitutifs ou susceptibles de constituer un cas d'évasion fiscale.

Le Groupe a continué à sensibiliser l'ensemble du personnel du Groupe et ses partenaires commerciaux au sujet de prévention et de lutte contre l'évasion fiscale.

Les équipes juridiques et fiscales du Groupe Bolloré sont d'ores et déjà déployées au niveau central et local et veillent à conseiller et assister quotidiennement les opérationnels du Groupe afin de garantir la bonne conformité aux lois et aux réglementations applicables, notamment dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale. À cet effet, elles peuvent faire appel à des experts et conseils juridiques et fiscaux externes, en particulier des cabinets d'avocats.

## 1.2.2.2. PROMOUVOIR LES DROITS HUMAINS DANS NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

## 1.2.2.2.1. RISQUES LIÉS AUX DROITS HUMAINS

#### Risques liés aux droits humains (1)

Priorisation des risques liés aux droits humains

	Transport	et logistique		Industrie			Communication
Bolloré Ports	Bolloré Railways	Bolloré Logistics	Bolloré Energy	Blue	Films	Systèmes	Vivendi

(1) Risque prioritaire extra-financier.

En bleu : risque extra-financier prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division. En gris : risque extra-financier non prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

Sa forte présence à l'international conduit le Groupe à employer de nombreuses personnes, directement ou indirectement, dans un contexte institutionnel variant d'un pays à l'autre, où les droits humains sont parfois réputés menacés. C'est pourquoi le respect et la promotion des droits humains ont été définis comme un axe prioritaire pour le Groupe, couvrant des enjeux tels que la garantie de conditions de travail décentes, la promotion d'un dialogue social et la liberté d'association des syndicats, le principe de non-discrimination (respect des droits des individus indépendamment de leurs origines, leur genre, leur orientation sexuelle, leur appartenance politique ou syndicale, ou leur état de santé, etc.) et la lutte contre toute forme de harcèlement. À noter que le travail forcé et le travail des enfants constituent pour le Groupe une priorité absolue en termes de prévention et d'action. Ces risques sont encadrés par les mesures et contrôles internes, notamment mis en place dans le cadre du recrutement des collaborateurs.

L'identification et le traitement de ces risques font l'objet de mesures, visant tant le périmètre interne du Groupe que sa chaîne d'approvisionnement et

de sous-traitance, qui sont détaillées dans le chapitre consacré au plan de vigilance du Groupe (voir chapitre 2 – Plan de vigilance du Groupe Bolloré). Ces risques n'ont pas été identifiés parmi les risques prioritaires de la division Communication, au regard de la nature de ses activités. Pour plus d'informations sur la maîtrise des risques RSE prioritaires de la division Communication, voir document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi – chapitre 2 – 2.2. Les principaux risques et opportunités extra-financiers.

### Politique Groupe

Le Groupe s'efforce de mettre en place une gouvernance qui reflète ses valeurs dans les pays où il opère. Adhérant au Pacte mondial des Nations unies depuis 2003, le Groupe s'engage à suivre et appliquer les principes de respect des droits de l'homme. En inscrivant cet enjeu comme pilier fondamental de sa stratégie RSE, le Groupe Bolloré a formalisé des engagements dédiés au sein de son dispositif éthique Groupe, composé notamment du Code de conduite, de la Charte Éthique et RSE Groupe, de la

Charte achats responsables, de la Charte diversité et inclusion et de la Charte droits humains.

Le Code de conduite fixe les comportements attendus de toutes les personnes agissant au nom du Groupe Bolloré et formalise les recommandations pour prévenir, identifier et signaler les agissements contraires. La Charte Éthique et RSE, signée par Cyrille Bolloré, Président-directeur général du Groupe, recense les grands engagements associés aux axes de la stratégie du Groupe, dont le pilier « Agir avec intégrité dans la conduite de nos affaires et promouvoir les droits humains ». Elle constitue le socle d'engagements fondamentaux du Groupe à partir duquel découlent des politiques ou procédures plus approfondies selon les enjeux identifiés comme prioritaires. C'est à ce titre que la Charte droits humains ou encore la Charte achats responsables du Groupe intègrent et renforcent ce dispositif éthique en structurant une démarche spécifique adossée à des standards internationaux dont tout particulièrement :

- la Charte internationale des droits de l'homme ;
- les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ;
- les principes de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail ;
- les recommandations de l'Agence française anticorruption.

Les engagements exprimés au sein de la Charte droits humains Groupe s'inscrivent également dans les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD) et sont articulés autour de trois axes :

• le respect des droits des travailleurs dans toute notre chaîne de valeur ;

- le respect des droits fondamentaux des communautés riveraines de nos activités :
- la recherche constante d'une contribution sociétale positive.

Afin de respecter les engagements exprimés au sein de la Charte, la démarche repose sur une répartition des missions entre :

- le Groupe, qui assure un rôle de sensibilisation, de formation, de mobilisation, d'articulation, de mutualisation et de reporting confié à la Direction RSE Groupe;
- les divisions et filiales, en charge de la mise en œuvre opérationnelle en intégrant les spécificités propres à leurs métiers, ainsi que l'exigence d'adaptation aux territoires d'implantation, confiée à une direction, un référent RSE ou un référent éthique, nommés sous la responsabilité de leurs Directions générales.

La gouvernance des enjeux éthiques est assurée au niveau de la Direction générale à travers le Comité éthique – RSE et anticorruption, qui se réunit une à deux fois par an afin d'établir les lignes directrices (voir chapitre 1 - section - 1.1.3. Gouvernance de la RSE) qui seront appliquées par les services concernés et déployées auprès des services opérationnels. La gouvernance des enjeux éthiques, et plus spécifiquement droits humains, est assurée au niveau opérationnel à travers l'organisation de comités de pilotage droits humains réunissant les Directions RSE, la Direction de la conformité Groupe, la Direction des ressources humaines Groupe, ainsi que les métiers du juridique et des achats selon les enjeux identifiés. Des comités de pilotage RSE et RH sont également organisés de manière bimensuelle afin d'aborder spécifiquement les enjeux sociaux et droits humains.

#### Objectifs et avancement

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021	
Gouvernance	<ul> <li>Pérenniser l'organisation du Comité de pilotage opérationnel droits humains</li> </ul>	Annuel	Objectif atteint. Des comités droits humains bimensuels RH et RSE ont été mis en place	Comité de pilotage droits humains se réunissant au moins une fois par an	
Communication/ Sensibilisation	80 % de participation au e-learning droits humains	2021	Objectif atteint:         - 82 % de participation         au e-learning droits humains     (au 31 décembre 2022 hors         collaborateurs Afrique.),         - 95 % des collaborateurs         ont par ailleurs été sensibilisés         sur ces enjeux à travers le module         du Code de conduite	<ul> <li>77 % de participation au e-learning droits humains (au 31 décembre 2021)</li> <li>93 % des collaborateurs ont par ailleurs été sensibilisés sur ces enjeux à travers le module du Code de conduite</li> </ul>	
	<ul> <li>100 % des acheteurs sensibilisés par le module d'e-learning droits humains Groupe</li> </ul>	Annuel	Objectif atteint	Objectif atteint	
	100 % des RH sensibilisés par le module d'e-learning droits humains Groupe	2022	<ul> <li>En cours. 97 % des collaborateurs inscrits associés aux métiers RH (hors Afrique) ont suivi le module de sensibilisation aux droits humains</li> </ul>	<ul> <li>79 % des collaborateurs associés aux métiers RH ont suivi le module de sensibilisation aux droits humains</li> </ul>	
	100 % des patrons pays sensibilisés aux droits humains	2021	Objectif atteint	• 71 % des patrons pays ont suivi le module de sensibilisation aux droits humains	
État des lieux	<ul> <li>Cartographie des risques droits humains sur les activités directes</li> </ul>	2023	En cours. La cartographie des risques droits humains est en cours de mise à jour suite à la cession des opérations propres de Bolloré Africa Logistics	Objectif atteint	
	Identification des pays/secteurs logistiques clients et des thématiques droits humains prioritaires à traiter pour élaboration des plans d'action ciblés	2022	En cours. Des pays et thématiques droits humains ont été identifiés comme prioritaire, notamment la notion de salaire décent. Le périmètre sera mis à jour en 2023 et actualisé en fonction de la cession des activités de Bolloré Africa Logistics	Un périmètre prioritaire de 48 entités a été identifié, ainsi qu'un périmètre de vigilance renforcée composé de 13 entités	
	Identification des risques achats locaux	2022	En cours. Premier enjeu identifié : le recours en local à des agences de main-d'œuvre	Poursuite des travaux	

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021	
Formalisation des engagements dans les chartes Groupe : Charte droits humains, Charte achats responsables,	Mettre en place des indicateurs de suivi de la transmission de la Charte achats responsables et du Code de conduite aux fournisseurs	Annuel	Objectif atteint:     la Charte achats responsables,     la Charte Éthique et RSE     et le Code de conduite     ont été transmis     à 100 % des fournisseurs gérés     en central en 2022,     99 % des fournisseurs gérés     en central ont signé la Charte     achats responsables	La Charte achats responsables, la Charte Éthique et RSE et le Code de conduite ont été transmis à 100 % des fournisseurs en 2021	
	Intégration d'une clause RSE/ droits humains dans les contrats fournisseurs	2021- 2022	<ul> <li>99 % des fournisseurs gérés en central ont intégré les clauses RSE et compliance</li> </ul>	<ul> <li>Plus de 80 % des contrats fournisseurs 2021 ont intégré une clause RSE et une clause compliance</li> </ul>	
	Déploiement de plans d'action et d'indicateurs de suivi associés sur les pays/entités prioritaires et/ou sur les thématiques prioritaires identifiées dans le cadre de la cartographie des risques	2023	Suivi et mise à jour des indicateurs (intégrés dans le plan de vigilance Groupe), poursuite des travaux de formalisation d'un plan d'action adapté au périmètre prioritaire. Identification des enjeux relatifs au suivi du temps de travail et à la rémunération	Déploiement d'indicateurs de suivis (intégrés dans le plan de vigilance Groupe), des travaux se poursuivent pour formaliser un plan d'action en réponse à la démarche de cartographie des risques droits humains	
Contrôle	<ul> <li>Intégration de critères droits humains dans l'évaluation des fournisseurs</li> </ul>	2023	Tous les fournisseurs des achats hors production sont soumis à une évaluation Ecovadis qui comporte un volet d'analyse sur les droits humains	• Travaux en cours	
	Formalisation d'un réseau de référents droits humains	2023	En cours. La constitution d'un réseau de référents droits humains a été décidée lors du Comité de pilotage. Les nominations sont en cours en local au sein de la population RH. Le réseau sera formalisé en 2023 et une campagne de sensibilisation sera organisée afin de former les référents	_	
	Mise en place d'une démarche d'audit droits humains	2023	En cours. Des audits pilotes ont été déployés en 2022 et un planning d'audits internes est en cours de formalisation pour 2023	• Non réalisé	

#### 1.2.2.2.2. LE RESPECT DES DROITS DES TRAVAILLEURS SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

En matière de promotion et de respect des droits humains, le Groupe a toujours placé la santé, la sécurité et la qualité des conditions de travail des personnes comme un enjeu majeur, et sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Le premier plan d'action droits humains du Groupe, qui formalise cette démarche selon la réglementation, a été déployé sur la période 2019-2020 et construit dans une approche cyclique autour de trois aspects clés (communication, sensibilisation et formalisation), a permis:

- de structurer l'approche droits humains Groupe ;
- d'inscrire de nouveaux process dans la conduite de ses opérations ;
- de poursuivre le déploiement et la bonne appropriation de ces enjeux. Depuis lors, la démarche constitue à renforcer la culture de vigilance auprès des collaborateurs, ainsi que les dispositifs déployés à l'égard des fournisseurs et sous-traitants.

### Les collaborateurs

Le respect des droits des travailleurs repose notamment sur les enjeux suivants : la santé et la sécurité des personnes intervenant dans le cadre des activités du Groupe, la rémunération, la gestion du temps de travail et des congés payés, la diversité et la lutte contre les discriminations, la représentation des salariés, ainsi que la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, explicités et illustrés par des indicateurs au sein du plan de vigilance du Groupe.

Afin de garantir la bonne appropriation de ses principes et engagements auprès des collaborateurs, le Groupe déploie des actions de sensibilisation sur les enjeux droits humains : une conférence animée par des experts a été donnée en 2019 auprès des Comités de direction, des managers du siège,

ainsi que des équipes achats et RH; des modules de sensibilisation (un module spécifique aux droits humains et un module dédié au respect du Code de conduite dont les droits humains sont abordés) ont été élaborés et déployés, permettant la sensibilisation de plus de 90 % des collaborateurs sur ces enjeux.

En 2021, le Comité de pilotage droits humains, intégrant les interlocuteurs RSE des divisions et filiales du Groupe, ainsi que les fonctions support (juridique, ressources humaines, achats, compliance, communication, etc.), s'est concentré sur l'analyse des résultats de la démarche de cartographie des enjeux droits humains de la division Transport et logistique initiée fin 2019, pour validation du périmètre identifié comme prioritaire (voir section - 2.3.2.1. Cartographie des risques droits humains, au sein du plan de vigilance du Groupe Bolloré). Cette démarche de cartographie, développée au sein du compte rendu du plan de vigilance du Groupe, a également permis d'identifier les bonnes pratiques et de constater la bonne appropriation des processus et des politiques Groupe en local.

45 entités ont été identifiées comme prioritaires, situées à 75 % sur le continent africain, dont 13 entités devant faire l'objet d'une vigilance renforcée. Cependant, au vu de l'évolution du périmètre du Groupe, le Groupe Bolloré ayant cédé l'ensemble de ses activités sur le continent africain en décembre 2022, cette zone prioritaire est en cours de mise à jour et sera notamment recentrée au premier semestre 2023 sur la région Asie-Pacifique.

À travers l'organisation de comités de pilotage dédiés bimensuels, les Directions RSE et RH Groupe travaillent de concert à la formalisation du plan d'action droits humains, structuré autour de trois typologies d'actions :

- le lancement d'actions au regard des enjeux identifiés: les enjeux associés au suivi du temps de travail ont notamment été retenus pour 2023;
- la poursuite de l'analyse des enjeux du périmètre prioritaire à travers l'élaboration d'un calendrier d'audits d'interne, couplée au renforcement d'indicateurs de suivis et la fixation d'objectifs: en 2022, des audits pilotes ont été déployés en interne sur la base d'un questionnaire d'évaluation droits humains au Timor, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, et des audits de terrains avec revue documentaire ont été organisés en Malaisie.
- le déploiement de chantier de long terme : en 2022, le Comité de pilotage a validé le lancement d'une mission pilote sur la thématique du salaire décent.

En 2022, afin de renforcer l'organisation du Groupe ainsi que le ruissellement de ses engagements en local, le Comité de pilotage droits humains a acté la décision de constituer un réseau de référents dédiés parmi les équipes des directions des ressources humaines locales. Ces référents droits humains auront pour mission de :

- veiller à l'application des engagements de la Charte droits humains auprès des salariés directs du Groupe et de ses sous-traitants;
- déployer des actions concrètes de vigilance et se faire le relais des plans d'action élaborés au siège;
- contribuer à la collecte et à la remontée d'informations locales auprès des Directions RH et RSE, dans le cadre des publications réglementaires.

#### Indicateurs de suivi du module de sensibilisation aux droits humains

(en pourcentage)	Afrique	Amériques	Asie-Pacifique	Europe et Moyen-Orient	France DROM-COM	Total
Part de collaborateurs formés au module droits humains	71,7	79,3	86	83,5	76,5	77

#### Fournisseurs et sous-traitants

Le Groupe concentre ses efforts dans la mise en place et le déploiement de mesures lui permettant d'exercer sa vigilance raisonnable à l'égard des fournisseurs et sous-traitants, dans la continuité des dispositifs mis en place pour les collaborateurs. La Charte droits humains stipule que les contractants et partenaires commerciaux du Groupe doivent souscrire à ses principes, qui sont également rappelés au sein de la Charte achats responsables. Le déploiement de la démarche achats responsables se traduit en particulier par :

- une approche de diligence raisonnable menée dans la sélection des fournisseurs et sous-traitants, qui reçoivent systématiquement le dispositif éthique en amont de la relation contractuelle afin qu'ils puissent s'y conformer. Bien que le processus de sélection et d'évaluation des fournisseurs ne soit pas organisé de manière consolidée au sein d'un seul et même outil de pilotage, la Direction des achats Groupe ainsi que les filiales prennent en compte des critères éthiques et de conformité dans leurs process d'achats au-delà de critères standards financiers, administratifs et techniques, répondant aux engagements du Groupe; une politique d'évaluation de l'intégrité des fournisseurs et sous-traitants, formalisée par la Direction de la conformité;
- un département achats responsables travaillant notamment au renforcement des aspects droits humains dans les procédures éthiques;

- l'élaboration et l'insertion d'une clause RSE et d'une clause anticorruption et conformité au sein des contrats, illustrant la concrétisation de la démarche achats responsables du Groupe;
- l'élaboration de lignes directrices et l'organisation de réunions de sensibilisations spécifiques afin d'accompagner les juristes et les équipes achats dans les négociations avec les partenaires commerciaux concernant l'insertion de la clause.

#### En 2022:

- 100 % des entreprises sous-traitantes et fournisseurs gérés en central ont reçu la Charte achats responsables Groupe. Comme stipulé au sein de la Charte, le Groupe Bolloré attend de la part du signataire que toutes les mesures raisonnables soient prises pour que sa propre chaîne d'approvisionnement se conforme à ces engagements;
- 100 % des effectifs des équipes achats ont été sensibilisés aux enjeux éthiques et droits humains, à travers les modules de sensibilisation ou des sessions dédiées;
- $\bullet\,$  99 % des nouveaux contrats ont intégré la clause RSE ;
- identification du recours en local à des agences de main-d'œuvre comme enjeu sur lequel déployer des actions dédiées, au sein du périmètre prioritaire. À ce titre, les salariés des entreprises sous-traitantes sont intégrés dans l'analyse à l'occasion des audits internes droits humains.

La stratégie achats responsables du Groupe Bolloré est détaillée au sein du plan de vigilance.

# 1.2.2.2.3. LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX DES COMMUNAUTÉS ET RIVERAINS DE NOS ACTIVITÉS ET LA RECHERCHE CONSTANTE D'UNE CONTRIBUTION SOCIÉTALE POSITIVE

Dans le cadre de sa démarche de cartographie des risques et de contextualisation des enjeux relatifs aux droits humains, le Groupe Bolloré a identifié cet aspect comme pilier de son engagement en ce que ses opérations sont susceptibles d'impacter les populations locales et communautés riveraines de ses sites d'exploitation, et ce, tout particulièrement dans les pays en développement. Conformément à la démarche décrite au sein de son plan de vigilance, les entités du Groupe Bolloré déploient des processus de diligence raisonnable tournés vers ces parties prenantes externes afin:

- d'assurer leur sécurité vis-à-vis des activités du Groupe (voir section -1.2.1.2.2. Promouvoir un dialogue social et des conditions de travail de qualité);
- de proposer un dialogue ouvert afin de garantir le droit à un consentement libre et éclairé, ainsi que des dispositifs de concertation (rencontre avec les autorités publiques, les communautés riveraines), et mettre à leur disposition un système leur permettant de soumettre des alertes et éventuelles plaintes (voir paragraphe « Mise en œuvre d'un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements » au sein du plan de vigilance Groupe);
- de promouvoir le droit à un environnement sain, en préservant l'environnement et prévenant les impacts affectant la qualité de l'air, des sols, l'accès à l'eau potable et aux ressources naturelles ainsi que les nuisances (voir section – 1.2.3. Innover face aux grands enjeux environnementaux).

Le Groupe s'inscrit également dans une démarche de progrès, consistant à déployer tous les moyens raisonnables appropriés destinés à optimiser les externalités positives générées par ses activités, tout au long de sa chaîne de valeur. Par ailleurs, l'engagement en faveur du développement des territoires constitue un axe majeur de la stratégie RSE Groupe (voir section - 1.1.2.

Cartographie des risques extra-financiers du Groupe Bolloré). Parfois premier employeur dans des territoires fortement impactés par des enjeux de développement (chômage, déficit infrastructurel, etc.), le Groupe renforce son empreinte sociétale positive, notamment à travers ses actions de mécénat (voir section - 1.2.4.3. Politique de mécénat), mais également à travers ses activités, qui contribuent au désenclavement des territoires, à l'innovation, au dynamisme économique (achats locaux, taxation et impôts, transfert de compétences). Plus de pourcentage des collaborateurs sont recrutés en local, avec près de la moitié sur le continent africain. Le Groupe Bolloré s'appuie sur de nombreux partenariats avec les écoles et universités de ses territoires d'implantation, et contribue ainsi au dynamisme des régions dans lesquelles il opère. La politique de formation - notamment ouverte aux salariés des entreprises sous-traitantes dans certains territoires – ainsi que la couverture santé et les campagnes de vaccination proposées aux collaborateurs et leurs ayants droit dans des régions en déficit d'infrastructures sanitaires participent également à une contribution sociétale positive.

# Mesurer l'influence positive des activités du Groupe à travers des études d'impact

Depuis 2017, le Groupe Bolloré s'appuie sur la mesure de l'empreinte socioéconomique de la division Transport et logistique, pour qui les enjeux droits humains sont prioritaires dans les territoires d'implantation concernés, et a ainsi réalisé plusieurs études sur les impacts générés par ses différentes activités, et ce, notamment en matière de valeur créée, mais également sur la santé et l'éducation. Ces études ont d'abord été effectuées au Cameroun, au Gabon, au Congo et aux Comores, puis menées en 2019 en Sierra Leone, au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Suspendues en 2020 en raison de la crise sanitaire, elles ont repris progressivement en 2021, avec une nouvelle étude en Guinée menée à l'aide de l'outil de reporting RSE du Groupe.

Dans un premier temps, un audit interne des données quantitatives et qualitatives est mené avec les responsables projets corporate et les managers achats, finance, RH, RSE, etc. des pays concernés. Puis, dans un souci de transparence, l'application de la méthode de calcul, les données d'entrée et les résultats de chaque étude sont vérifiés par un cabinet de conseil externe qui en valide la sincérité et les conclusions. Le cabinet valide pour chacune des études l'analyse de l'empreinte socio-économique de la division Transport et logistique grâce à un outil de calcul spécifique réalisé pour ce périmètre. Le modèle conçu s'appuie sur l'utilisation des tableaux

entrées-sorties symétriques permettant de modéliser les interdépendances entre l'ensemble des secteurs d'activité d'une économie donnée (travaux de l'économiste Leontief).

Ces études d'impact socio-économique font état de près de 11 000 emplois directs, 108 832 emplois indirects et 36 920 emplois induits, générés par les activités des entités des business units de Bolloré Logistics, Bolloré Ports et Bolloré Railways de ce périmètre (a). Ainsi, les résultats des différentes études attestent de l'ancrage territorial positif de l'entreprise sur les emplois et la contribution au dynamisme des territoires. À titre d'exemple, l'étude réalisée en 2021 en Guinée a identifié près de 32 millions d'euros d'investissements en infrastructure et équipements, et 33 millions d'euros d'achats de biens et services sur le marché national (voir section - 1.2.4.2.2. Dynamiser les territoires).

#### 1.2.3. INNOVER FACE AUX GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Afin d'anticiper les grands changements de la société et soutenir les adaptations nécessaires à un développement durable, telles que la réduction de l'empreinte des activités humaines sur l'environnement ou encore la promotion de la transition énergétique, le Groupe Bolloré déploie des mesures d'atténuation de ses impacts négatifs, travaille au renforcement de sa stratégie climat et investit à long terme afin de proposer des produits et services bas carbone et innovants.

## 1.2.3.1. RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Afin d'optimiser la lisibilité des engagements du Groupe, la présentation de l'enjeu « risques et opportunités liés au changement climatique » est aligné sur les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) (voir section - 1.3.3.2. Table de correspondance TCFD).

#### 1.2.3.1.1. RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Priorisation des risques liés au changement climatique (1)

	Transport e	et logistique			Industrie		Communication
Bolloré Ports	Bolloré Railways	Bolloré Logistics	Bolloré Energy	Blue	Films	Systèmes	Vivendi

<sup>(1)</sup> Risque prioritaire extra-financier.

En bleu : risque extra-financier prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

Le Groupe Bolloré a identifié les enjeux associés au changement climatique comme prioritaires pour l'ensemble de ses activités. Les enjeux soulevés par le réchauffement climatique sont transverses : l'augmentation et l'intensification des événements climatiques extrêmes, tels que des inondations, des épisodes de sécheresse ou des perturbations météorologiques intenses sont susceptibles de très fortement perturber l'ensemble des opérations du Groupe. C'est pourquoi le Groupe Bolloré a poursuivi et affiné son analyse des risques de transition, afin de renforcer sa démarche de résilience dans sa stratégie business (voir section - 1.2.3.1.3. Résilience de la stratégie de l'organisation : placer la maîtrise de notre empreinte carbone au cœur de nos produits et services), ainsi qu'une

analyse des risques physiques, nécessaire à la formalisation de plans d'adaptations.

La division Communication a identifié la lutte contre le changement climatique et les stratégies d'adaptation comme enjeux majeurs au sein de sa matrice de matérialité (voir document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi – chapitre 2 – 2.1 Le processus de hiérarchisation des engagements RSE). Pour plus d'informations sur l'identification des risques associés au changement climatique au sein des activités de la division Communication, voir document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi – chapitre 2 – 2.3 Les principaux risques liés au changement climatique.

#### Les principaux risques de transition liés au changement climatique et opportunités associées à la transition énergétique

Le travail de cartographie des risques et opportunités liés au climat a été réalisé au niveau Groupe en 2020 avec l'accompagnement d'un cabinet d'experts pour identifier les principaux risques.

#### Transport et logistique

#### Risque et opportunité de transition

Impact de la tarification du carbone sur les opérations Le renforcement du contrôle des émissions de GES, notamment par le biais de la taxe sur le carbone et du système d'échange de droits d'émission, tant de la part des pays que des organisations (ex. : l'Organisation maritime internationale, le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne pour le transport aérien et maritime), pourrait avoir un impact sur le secteur du transport et de la logistique. L'exposition à ce risque des activités de Bolloré Transport & Logistics, liée à l'intensité carbone des services de transport, représente néanmoins une opportunité de développement d'un avantage concurrentiel par sa capacité à proposer des solutions de transport et de logistique à faible intensité de carbone.

En effet, à mesure que les clients se fixent des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement et surveillent de plus près les émissions du scope 3, la demande de transports et de logistique bas carbone est en augmentation.

### **Bolloré Energy**

#### Risque et opportunité de transition

Impact de l'augmentation des températures

La hausse des températures à l'horizon 2050 pourrait entraîner une perte de marché progressive, et plus spécifiquement une baisse de la demande en chauffage, ce qui impacterait directement les opérations de distribution de fioul de Bolloré Energy.

#### Impact de la tarification du carbone sur les opérations

La transition vers des sources d'énergies renouvelables entraı̂ne une baisse de la demande en produits pétroliers, ce qui affecte le marché de la logistique pétrolière sur le long terme. À l'instar d'autres sociétés de logistiques et de distributions pétrolières, Bolloré Energy voit dans cette transition une opportunité par le développement de produits énergétiques liquides à faibles émissions de  $\mathrm{CO}_2$ : biocarburants, carburants synthétiques. La montée en puissance progressive de ces carburants alternatifs résulte des stratégies bas carbone des grandes entreprises clientes de Bolloré Energy.

#### Impact réglementaire

Les lois se renforcent pour encadrer dans un premier temps, puis réduire, les activités émettrices. Les activités de logistique pétrolière et de distribution de fioul de Bolloré Energy sont concernées par le renforcement de ces réglementations spécifiques.

– En France, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, tout équipement de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire devant être installé dans un bâtiment, y compris en remplacement d'un équipement existant, doit respecter un niveau d'émission de gaz à effet de serre inférieur à 300 grammes de CO<sub>2</sub> eq/kWh PCI. Ainsi, il ne sera plus possible d'installer des chaudières neuves fonctionnant au fioul traditionnel.

ce qui représente une perte de marché pour Bolloré Energy. C'est pourquoi Bolloré Energy intègre l'enjeu de diversification de ses activités à sa stratégie business. En revanche, il sera toujours possible d'entretenir et de réparer les appareils existants chez les particuliers qui souhaiteront conserver leurs équipements.

– L'Union européenne a imposé une réduction de la teneur en soufre du fioul domestique de 2 000 ppm à 1 000 ppm (parties par million). De nouvelles baisses sont à venir pour aligner cette énergie sur le diesel routier, à 10 ppm d'ici à 2024. Il est à noter que le fioul domestique peut intégrer désormais du carburant issu de la biomasse, dans sa composition. Ces évolutions réglementaires ont conduit Bolloré Energy à diversifier sa gamme de produits et il est devenu pionnier de la distribution de biofioul en France.

## Industrie

#### Opportunité de transition

# Électrification des transports

Le secteur du transport, individuel et collectif, est actuellement en profonde transformation, notamment sous l'effet des tendances à l'électrification. Selon l'Agence internationale de l'énergie (Global EV Outlook 2022), les ventes de véhicules électriques dans le monde ont doublé en 2021 par rapport à l'année précédente pour atteindre un record de 6,6 millions. Les ventes mondiales de voitures électriques ont continué à augmenter fortement en 2022 avec 2 millions de voitures vendues au premier trimestre, soit une hausse de 75 % par rapport à la même période en 2021. Blue Solutions, avec son offre de batteries, notamment à destination des constructeurs de bus électriques, et Bluebus, en tant que fabricant de bus électriques, sont positionnés pour profiter de la croissance de ce marché.

#### Développement d'une centrale de stockage de batteries à l'échelle industrielle

Alors que le coût de levier des sources d'énergies intermittentes renouvelables, telles que l'énergie solaire ou éolienne, diminue et que leur part dans le mix électrique augmente, la nécessité de fournir une production ininterrompue avec des sources d'énergies intermittentes devient critique. La demande de stockage sur le réseau à l'échelle des services publics devrait augmenter, offrant des opportunités de croissance pour Bluestorage.

#### Développement d'une nouvelle ligne de services de mobilité (cf. diversification à partir des entreprises traditionnelles)

La demande mondiale de mobilité croît rapidement et devrait doubler d'ici à 2050. Étant donné que les transports représentent déjà 25 % des émissions mondiales liées à l'énergie (AIE Global EV Outlook 2030), il est stratégique d'assurer une mobilité durable pour atteindre l'objectif fixé par l'Accord de Paris. Les solutions proposées par Blue Systems (plateforme d'agrégation de données et de gestion de la mobilité, transport de passager par navette électrique, etc.) doivent permettre au Groupe de profiter du développement du marché à forte croissance des nouvelles mobilités.

# Les principaux risques physiques liés au changement climatique

En 2022, le Groupe a poursuivi son travail d'analyse afin d'identifier les risques physiques liés au changement climatique pouvant impacter significativement ses opérations et de construire, parallèlement à sa démarche de réduction de l'impact environnemental de ses activités, une stratégie d'adaptation afin de travailler à la protection de ses installations, à la réduction de l'impact des catastrophes naturelles sur ses opérations et à la protection de ses collaborateurs.

Ainsi, une analyse de l'exposition à 12 aléas climatiques chroniques et aigus, classifiés par la taxonomie européenne, a été déployée sur l'ensemble des activités du Groupe Bolloré. L'étude a été réalisée sur les scénarios RCP8.5 et RCP2.6 du GIEC, aux horizons 2030 et 2050. Le Groupe a décidé de retenir le scénario RCP8.5, soit le scénario de concentration des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère le plus pessimiste parmi l'échelle des possibles pour identifier les principaux risques d'exposition à l'horizon 2050.

L'exposition n'a pas été évaluée pour les aléas identifiés comme ne présentant pas de risque significatif perçu. Ces aléas ont été modélisés sur la totalité des sites historiques du Groupe (bureaux et agences, entrepôts, sites industriels et sites logistiques), hors Bolloré Africa Logistics et Vivendi, soit 350 sites répartis selon trois typologies (site tertiaire, sites industriels, sites logistiques) avec l'accompagnement d'un cabinet d'experts.

Pour chacun de ces aléas, l'exposition de chaque site a été déterminée en associant deux composantes :

- 1. exposition absolue : comparaison de l'exposition du site aux différents horizons de temps par rapport à des seuils de risque physiques,
- 2. exposition relative : variation de l'exposition du site aux différents horizons par rapport à la période historique.

Par exemple, l'aléa « vague de chaleur » correspond au nombre de jours par an avec une « température de bulbe humide » supérieure à 30 °C, c'est-à-dire une température qui rend insupportable le travail en extérieur. Il a ainsi été considéré qu'à partir de 90 jours par an dépassant ce seuil le niveau d'exposition au risque serait « très élevé ».

#### Nombre de sites présentant un niveau d'exposition « très élevé » aux différents aléas climatiques

	Type de risque	Bureau/Agence	Entrepôt	Site industriel
Nombre d'aléas « très élevé » rencontrés parmi les différents sites	<ul> <li>Événements climatiques extrêmes (avalanche, tempête, feu de forêt, cyclones et tornades).</li> </ul>	7	0	0
	Risques hydrographiques (inondations, glissements de terrain et fortes précipitations)	1	0	0
	Risques hydriques (stress hydrique et sécheresse)	46	8	0
	Risques thermiques (stress thermique et vague de chaleur)	43	15	0
Nombre de sites exposés à au moins un risque « très élevé »		90	21	0
Nombre de sites		263	62	25

Ce travail d'analyse de l'exposition des sites constitue une première étape de l'analyse des risques climatiques physiques. Il sera complété par une analyse de la vulnérabilité des sites à ces risques afin d'évaluer si les niveaux d'exposition élevés observés se traduisent en risque réel sur les conditions de travail, la sécurité ou la continuité de l'activité. Ce travail d'analyse de vulnérabilité aura également pour objectif de quantifier les impacts financiers des risques mentionnés, en prenant en compte la valeur comptable des actifs et l'impact sur les charges opérationnelles. Enfin, la

dernière étape consistera à définir les plans d'adaptation dédiés en explorant l'ensemble des mesures à mettre en place au niveau des sites afin d'atténuer leur vulnérabilité aux risques climatiques physiques.

Pour les actifs de la division Communication, une analyse spécifique a été réalisée dont les résultats sont présentés dans le document d'enregistrement universel de Vivendi (voir document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi – chapitre 2).

## 1.2.3.1.2. VERS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE CLIMAT GROUPE

# Gouvernance du Groupe face aux risques et opportunités liés au climat

Rattachée à la Direction financière, la Direction RSE du Groupe Bolloré coordonne la stratégie RSE en s'appuyant sur des instances dédiées, par la présence de la Directrice RSE au Comité exécutif, au Comité des risques, au Comité éthique – RSE et anticorruption, et la transmission des comptes rendus du Comité éthique - RSE et anticorruption, ainsi que la déclaration de performance extra-financière au Conseil d'administration. En termes de gouvernance d'entreprise, le Groupe Bolloré se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, établi par l'Afep et le Medef. Le Conseil, en séance du 14 mars 2023, a été invité à examiner les modifications intégrées dans la nouvelle version du Code publiée en décembre 2022 visant à ce que le Conseil d'administration intègre la stratégie RSE dans ses missions. Les sujets relatifs aux enjeux du réchauffement climatique devraient alors être pris en charge par un Comité spécialisé et, dans ce cadre, les administrateurs indépendants ont d'ores et déjà bénéficié en mars 2023 d'une première formation sur les enjeux environnementaux, et en particulier climatiques, dispensée par un organisme tiers. En ce qui concerne l'examen de la constitution d'un Comité dédié en charge des sujets RSE, les membres du Conseil d'administration, après avoir souligné que le Comité d'audit procède, dans le cadre de ses attributions actuelles, à la revue des risques extrafinanciers, ont décidé que le Conseil d'administration continuera à s'appuyer sur les travaux du Comité d'audit dont les attributions seront étendues à l'ensemble des sujets RSE. L'analyse plus approfondie des risques physiques associés aux enjeux climatiques qui a été initiée en 2022 a été prise en compte dans les processus globaux de gestion des risques

du Groupe Bolloré et afin de répondre au nouveau règlement européen concernant la classification des activités économiques dites « durables » au sens de la taxonomie (voir section - 1.1.5. Analyse de la durabilité des activités du Groupe Bolloré au regard de la classification de la taxonomie européenne). La performance des projets menés dans le cadre de la politique RSE, dont les enjeux relatifs au climat, fait l'objet d'un suivi hebdomadaire entre la Direction financière et la Direction RSE.

#### Politique Groupe

Depuis 2020, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, le Groupe Bolloré a initié des travaux pour la mise en œuvre d'une stratégie de décarbonation. Cette démarche structurée et généralisée permet la définition d'objectifs de réduction quantifiés au regard d'un plan d'action et d'investissements permettant de réduire l'impact de l'ensemble des activités sur le climat à moyen et long terme. Ces travaux ont été menés selon l'approche suivante :

- phase 1 : analyse de l'empreinte carbone du Groupe permettant d'identifier les postes les plus émetteurs en GES;
- phase 2 : identification et quantification des leviers de décarbonation spécifiques et communs au travers d'entretiens menés avec les business units pour définir les leviers pertinents au regard de leur activité;
- phase 3 : élaboration d'une trajectoire de décarbonation et phasage temporel des leviers identifiés en phase 2.

Le projet de cession de 100 % de Bolloré Africa Logistics regroupant l'ensemble des activités de transport et logistique du Groupe Bolloré en Afrique, annoncé en décembre 2021 et clôturé en décembre 2022, a remis en cause le scope d'engagement de la stratégie climat du Groupe. De ce fait et tenant compte des exigences des standards en matière de stratégie climat (Greenhouse Gas Protocol et Science-Based Targets initiative) qui demandent de réévaluer les

émissions de GES de l'année de référence à chaque évolution significative du périmètre de consolidation, la Direction RSE mène actuellement des travaux de révision pour formuler les objectifs Groupe sur la base d'un périmètre stabilisé, au premier semestre 2023. Conformément aux modifications du

Code Afep-Medef qui place la stratégie RSE au cœur des missions du Conseil

d'administration, cette stratégie climat assortie d'objectifs précis, pour

différents horizons de temps, sera examinée en Conseil d'administration courant 2023.

Dans l'attente de ces engagements consolidés au niveau du Groupe, 38 % des émissions de GES scopes 1,2 et 3 du Groupe sont cependant couvertes par une stratégie climatique objectivée (Bolloré Logistics et Vivendi ayant pris des engagements par ailleurs).

### Objectifs et avancement

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021
Gouvernance et stratégie	Définir stratégie climat Groupe avec la fixation d'objectifs à moyen et long terme fondés sur la science	2022	En cours. Finalisation des travaux prévue en 2023     37 % des émissions de GES du Groupe (hors Vivendi et Bolloré Africa Logistics) couvertes par une stratégie climatique objectivée (correspondant aux scopes 1, 2 et 3 du périmètre Bolloré Logistics et Vivendi), soit 64% du chiffre d'affaires 2022 du Groupe couvert.	<ul> <li>Analyse de l'empreinte carbone du Groupe, identification de leviers de décarbonation et définition d'objectifs de réduction de GES (échéance des travaux reportée à 2023)</li> <li>38 % des émissions de GES du Groupe (hors Vivendi) couvertes par une stratégie climatique objectivée (correspondant aux scopes 1, 2 et 3 du périmètre Bolloré Logistics)</li> </ul>
Reporting des émissions de GES	Optimisation continue du reporting des émissions de GES scopes 1, 2 et 3 (précision, fiabilité, pilotage)	Annuel	Objectif atteint, démarche d'amélioration continue	<ul> <li>Poursuite de l'optimisation de l'exhaustivité et la fiabilité des données remontées en local</li> <li>Poursuite de l'approfondissement du calcul du scope 3 dans une logique d'amélioration continue de la précision et l'exhaustivité des données prises en compte dans ce bilan</li> </ul>

Les objectifs relatifs aux investissements dans les produits et services bas carbone, ainsi qu'à la gestion de l'empreinte des activités (efficacité énergétique, énergies renouvelables, etc.), sont mentionnés dans ce chapitre 2 – 1.2.3.1.4. Management du Groupe pour réduire l'impact de ses opérations sur le changement climatique.

# 1.2.3.1.3. RÉSILIENCE DE LA STRATÉGIE DE L'ORGANISATION : PLACER LA MAÎTRISE DE NOTRE EMPREINTE CARBONE AU CŒUR DE NOS PRODUITS ET SERVICES

### Politique Groupe

Le Groupe s'engage dans des processus d'investissement de long terme. La diversification de ses activités renforce sa résilience aux aléas de marché et lui permet de créer de l'emploi en faisant évoluer ses métiers et en faisant du bas carbone une opportunité de développement de ses produits et de ses services alignés sur les enjeux de la transition énergétique et du changement climatique.

Objectif : le Groupe Bolloré favorise la diversification de ses activités par l'investissement et le développement de produits et services bas carbone.

## Des initiatives concrètes en faveur du développement de produits et services bas carbone menées au sein de chacune des activités

L'engagement du Groupe est notamment illustré par les initiatives concrètes menées par ses divisions ainsi que par les investissements réalisés en faveur du développement de produits et services bas carbone.

#### • Transport et logistique

#### **Bolloré Ports**

Soucieux de proposer aux partenaires publics, aux clients et aux usagers de ses terminaux des solutions logistiques à la fois performantes et écoresponsables, Bolloré Ports a lancé un processus de labellisation de ses installations, le Green Terminal. Validé par Bureau Veritas, il a pour objectif de contribuer à la réduction de l'empreinte carbone de ses activités en s'appuyant sur une méthodologie précise couvrant l'ensemble des préoccupations environnementales (voir section - 1.2.3.1.4. Management du Groupe pour réduire l'impact de ses opérations sur le changement climatique). Dans le cadre de ce processus, Bolloré Ports a pour objectif d'accélérer ses investissements dans la construction et la modernisation d'infrastructures portuaires à moindre impact environnemental grâce à des solutions innovantes, plus performantes et à faible émission carbone. En 2022, plus de 4,5 millions d'euros ont été investis dans l'achat d'engins de manutention électrique et en faveur d'actions d'optimisation de performance énergétique (installation d'éclairages LED, réfection des caniveaux, drainages, etc.).

#### Bolloré Railways

À travers le développement du transport ferroviaire en Afrique, Bolloré Railways propose une alternative permettant d'améliorer la performance carbone du transport, le rail étant de fait moins consommateur et émetteur d'émissions carbone que la route.

S'inscrivant dans la même démarche que Bolloré Ports pour réduire les émissions de GES de ses activités, Bolloré Railways a procédé en 2021 au calcul de son Bilan Carbone accompagné d'un cabinet spécialisé. Chaque année, le reporting des émissions de gaz à effet de serre contribue à la définition de la trajectoire carbone.

## **Bolloré Logistics**

Représentant plus de 37 % des émissions de GES du scope 3 du Groupe Bolloré, et afin de contribuer à la décarbonation du secteur du transport et de la logistique, Bolloré Logistics a défini des engagements de réduction CO<sub>2</sub> notamment sur son scope 3 aval correspondant aux émissions carbone liées à l'exécution des services de transport.

#### **Engagements et objectifs**

Définie et validée en 2020 par le Comex de Bolloré Logistics, la cible de réduction fixe un objectif de – 30 % en absolu d'ici à 2030 (base : année 2019). Elle s'inscrit dans la trajectoire « well-below 2 degrees » et s'appuie sur les méthodologies de l'initiative Science-Based Targets. Pour renforcer sa politique, Bolloré Logistics s'est engagé officiellement en juillet 2022 auprès de l'initiative SBT en déposant sa lettre d'engagement. Reportée de plusieurs mois en raison de la cession des activités en Afrique et du changement de périmètre inhérent, la soumission des nouvelles cibles de réduction carbone est programmée en 2023.

#### Feuille de route

La feuille de route déjà établie sur ce scope et décrite ci-après fait l'objet d'une implication toujours plus forte des équipes en 2022 ; elle se poursuit en 2023, en mettant notamment l'accent sur l'engagement des acteurs de sa chaîne de valeur, clients et fournisseurs. Tous les métiers de Bolloré Logistics sont concernés et impliqués, parmi lesquels achats, opérations, commerce, innovation, experts RSE, QHSE, juridique ou encore douane. La conception et l'offre de services visant l'efficacité CO2 des solutions de transport et logistique sont une démarche ancrée chez Bolloré Logistics depuis plusieurs années. L'entreprise renforce continuellement ses plans

d'action en adéquation avec ses engagements de plus en plus forts, ainsi que ceux de ses clients, importateurs et exportateurs à travers plusieurs leviers :

## Renforcer au quotidien la démarche bas carbone dans la chaîne de valeur

- Participer aux initiatives de l'écosystème: la participation active de la business unit aux initiatives environnementales du secteur international Transport et logistique permet de renforcer ses offres écoresponsables et de contribuer à une meilleure collaboration et performance environnementale du secteur (voir section - 1.2.4.2.3. Construire et maintenir un dialogue avec les parties prenantes). Ainsi, en juillet 2022, Bolloré Logistics a rejoint une nouvelle organisation: l'association Shipper coalition for a low-carbon maritime transport œuvrant pour le déploiement de la propulsion vélique;
- Accompagner les clients afin de réduire l'impact environnemental de leur chaîne d'approvisionnement : l'accélération de la standardisation d'une offre écoresponsable de solutions de transport pour tous les clients et la poursuite du déploiement des plans de réduction carbone sur mesure pour des clients grands comptes animent les équipes au quotidien. Toutes les pistes de réduction sont étudiées sur tous les segments de la chaîne. En 2022, les carburants alternatifs présentant une meilleure efficacité carbone ont fait l'objet de multiples développements, décrits ci-après, sur l'ensemble du réseau de Bolloré Logistics et sur tous les modes de transport. Pour mener à bien un plan de réduction personnalisé, Bolloré Logistics propose à ses clients le Powering Sustainable Logistics PACT, dont l'ambition est de formaliser conjointement un cadre de travail et une organisation miroir, de fixer des objectifs communs de réduction CO2, y compris sur les problématiques d'emballage. Afin de contribuer à ses engagements sur le scope 3 aval et de toujours mieux accompagner ses clients dans la création de valeur par la décarbonation, Bolloré Logistics a lancé mi-2022, avec le support d'un cabinet de conseil, un projet dédié sur une sélection de grands comptes européens afin d'accélérer les plans de réduction carbone et d'aboutir à une démarche et des outils standardisés ;
- Intégrer systématiquement des critères de performance environnementale dans le référencement, la sélection et l'évaluation de ses fournisseurs et sous-traitants de transport: les compagnies maritime et aérienne font l'objet d'une évaluation ESG annuelle dont le score impacte directement la politique d'achat intégrée dans les outils internes d'aide à la conception des services. Le volet environnemental est également intégré dans le niveau de service et fait l'objet de revues d'affaires régulières. Les transporteurs routiers doivent se référencer sur une plateforme digitale, intégrant notamment des éléments de conformité, de sécurité et des critères environnementaux. Seuls les sous-traitants déclarés actifs sont opérationnels, résultant au préalable d'une validation interne selon un circuit clairement établi. Des audits QHSE de transporteurs routiers complètent le dispositif:
- Former les équipes commerciales, les premiers conseillers des solutions de supply chain durable de Bolloré Logistics auprès des clients : afin de garantir le meilleur accompagnement des clients dans leurs choix de solutions transport et logistique bas carbone, Bolloré Logistics s'attache à faire monter en compétences les premiers prescripteurs de l'entreprise : les équipes commerciales. Pour cela, a été lancé, début 2022, la première édition du programme B'Sustainable Supply dédié aux équipes commerciales mondiales, un programme basé sur la gamification pour mieux intégrer les défis environnementaux de la supply chain et les solutions alternatives bas carbone. Ce parcours de formation est articulé en quatre phases sur quatre mois: à travers les différentes étapes, ce sont plus de 30 ateliers Fresques du Climat et 45 webinaires live animés par la communauté RSE de chaque région qui ont été organisés dans le monde. À la fin de cette première édition, plus de 71 % des commerciaux se sont engagés dans ce programme de formation volontaire, permettant de former progressivement un réseau de green champions au sein des équipes commerciales.

# Innover et déployer des solutions digitales de mesure et d'exploitation de la donnée

- Affiner et renforcer la pertinence des données affichant l'impact carbone du transport: Bolloré Logistics a mis en place un tableau de bord CO<sub>2</sub> relié directement au système informatique de gestion des transports, qui permet aux clients d'obtenir des indicateurs de performance et une vue détaillée de chacune des expéditions de marchandises (émissions CO<sub>2</sub>e par segment et mode de transport, par origine/destination, ainsi que les principaux polluants atmosphériques). Des travaux d'amélioration continue se sont poursuivis sur la période. En 2022, plus de 8 000 tableaux de bord CO<sub>2</sub>e client ont été générés, en forte hausse par rapport à 2021;
- Développer des outils digitaux d'aide à la décision et d'optimisation du système logistique: Bolloré Logistics a poursuivi le développement de ses outils digitaux basés sur les données environnementales, permettant progressivement de systématiser la prise en compte du critère CO<sub>2</sub> dès la conception des services de transport et en amont de l'affichage carbone sur la

cotation transmise au client. Parmi les développements en 2022, la plateforme digitale interne de gestion de l'offre des services de transport maritime affiche l'impact CO<sub>2</sub> des différents services proposés pour un même besoin client. Des alternatives de carburants maritimes bas carbone sont également visibles, y compris pour une même compagnie maritime. En complément, les équipes locales s'appuient sur leur écosystème pour identifier des outils d'optimisation visant un gain CO<sub>2</sub>e significatif sur les segments de transport nationaux et les adapter aux problématiques métiers. À titre d'exemple, en Inde, les équipes du segment de transport routier ont mis en place en 2022 une solution d'optimisation des commandes sur l'ensemble des succursales. Développée en collaboration avec un partenaire technologique, cette solution est basée sur un algorithme de consolidation, d'optimisation du routage et de la planification, ainsi que la sélection du véhicule adapté. Pus de 83 000 kilomètres de trajet ont été évités, conduisant à une réduction de 16 000 tonnes de CO<sub>2</sub>e.

#### Innover et déployer des solutions de transports alternatifs

- Développer les partenariats avec les compagnies aériennes et maritimes pour promouvoir les carburants alternatifs : pour le transport aérien, à travers ses partenariats, Bolloré Logistics propose de plus en plus à ses clients d'utiliser un carburant plus durable, appelé « Sustainable Aviation Fuel » (SAF). Produit notamment à partir d'huile de cuisson usagée, de déchets et de résidus agricoles, il permet une réduction des émissions carbone jusqu'à 85 %. Depuis 2021, l'offre s'est fortement développée. Bolloré Logistics a ainsi déployé son offre AIRsaf disponible sur n'importe quelle ligne commerciale, pour tous types d'expédition régulière ou non, et ce, quelle que soit la compagnie aérienne. Reposant sur les principes du « book and claim », le cadre de cette offre respecte les lignes directrices du Smart Freight Center et du GHG Protocol, et adopte des critères restrictifs pour promouvoir un carburant alternatif et de seconde génération. Sa traçabilité et la comptabilisation carbone associée sont assurées par une certification émise par un organisme tiers indépendant. En 2022, sept partenariats avec des compagnies aériennes stratégiques ont été conclus dans le cadre de l'offre AIRSaf permettant d'éviter plus de 22 000 TCO₂e. Pour le transport maritime, Bolloré Logistics a lancé fin 2021 une offre dédiée, SEAalternative, donnant l'opportunité à ses clients d'opter pour un carburant maritime durable, suivant le concept de bilan massique. Cette offre est articulée autour d'énergies alternatives spécifiques, le gaz naturel liquéfié et le biocarburant, avec des allocations hebdomadaires fixes pour deux armateurs, partenaires stratégiques, sur plusieurs axes commerciaux, permettant une réduction des émissions carbone de 25 % à 85 % WTW (Well-to-wheel). En 2022, plus de 700 tonnes de CO2e ont ainsi été évitées;
- Développer des partenariats routiers pour accélérer le déploiement de flotte bas carbone: tout au long de l'année 2022, les entités de Bolloré Logistics ont multiplié les partenariats avec leurs sous-traitants pour remplacer les services de transport exclusif roulant au diesel:
  - en Chine la flotte alternative au diesel poursuit son développement avec 130 véhicules électriques pour assurer des services de livraison urbaine,
  - à Singapour, un service de transport routier pour un leader de l'industrie de la beauté utilise du biodiesel B20 produit à partir d'huile de cuisson usagée. Bolloré Logistics Singapour achète uniquement des biocarburants produits à partir de déchets, de coproduits et de résidus afin de contribuer véritablement à une économie circulaire. Par ailleurs, 100 % de la livraison du dernier kilomètre est désormais effectuée en véhicule électrique,
- en Inde, une flotte de camions fonctionnant au gaz naturel comprimé (GNC) a été déployée dans les installations de Mumbai, Bangalore et Chennai. Quatre camions GNC effectuent des opérations de distribution intraurbaine, permettant d'éviter 5 % à 16 % de CO₂e selon des études et des taux d'émissions de NOx et de particules bien inférieurs,
- au Canada, un camion électrique fabriqué localement a également été lancé pour effectuer une rotation quotidienne. Cette technologie alternative avec un mix énergétique national favorable est combinée à une mutualisation de chargement de plusieurs clients issus du secteur cosmétique.

En parallèle de ces initiatives, chaque région poursuit la mise à jour de la cartographie locale des transporteurs disposant d'une flotte de véhicules bas carbone et investit dans des véhicules routiers bas carbone pour la flotte en propre. Ces travaux sont enrichis constamment par l'outil de référencement des transporteurs routiers Link Partner:

• Proposer de nouvelles options de transport multimodal : Bolloré Logistics développe le recours aux voies fluviale et ferroviaire et le déploiement de lignes de services réguliers, notamment entre la Chine et l'Europe. Sur le territoire français, afin d'accélérer le recours au multimodal, l'entreprise s'est fixé un objectif de réduction de 25 % des émissions générées par le transport routier d'ici à 2025. Aussi, une solution digitale a été développée en fin d'année pour promouvoir les services fluviaux et ferroviaires disponibles, en affichant l'indicateur carbone.

2

Contribuer à la décarbonation du secteur Transport et logistique, à travers d'une part la conception et l'implémentation de solutions et services affichant une meilleure efficacité carbone et d'autre part le conseil et l'accompagnement de ses clients vers une supply chain écoresponsable, est un axe majeur de la stratégie de développement de Bolloré Logistics. Les équipes multi-expertises dans l'ensemble du réseau se mobilisent aux côtés de leurs clients, fournisseurs et sous-traitants au quotidien dans les opérations, ainsi que dans des démarches de cocréation dédiées pour concevoir des chaînes d'approvisionnement efficaces, agiles et intégrant les grands enjeux du changement climatique.

#### Bolloré Energy

Depuis 2018, Bolloré Energy diversifie sa gamme de produits pour proposer à ses clients des alternatives plus propres en diminuant la part fossile des produits qu'elle distribue afin d'inscrire sa stratégie dans la transition énergétique. En effet, les dernières avancées technologiques permettent aujourd'hui de garantir un combustible liquide et stockable plus respectueux de l'environnement.

Pionnier de la distribution de biofioul en France avec le lancement en 2019 du Biofioul Évolution (F5), Bolloré Energy propose à ses clients depuis janvier 2022 un biofioul F30 contenant 30 % de biocarburant, Calorza. Le biofioul est un bioliquide de chauffage composé d'une part d'huile de colza, produite en France, et de fioul minéral ainsi que d'un additif permettant à lui seul de réduire de 7 % la consommation énergétique. Établie à partir des données du calculateur de l'Ademe, l'augmentation de la proportion d'huile de colza dans le produit a permis de répondre aux demandes du gouvernement en restant en dessous du seuil de 250 grammes de CO<sub>2</sub> par kilowattheure annoncé lors de la Convention citoyenne pour le climat. Composé de matière végétale, ce biofioul représente une alternative au fioul domestique en étant notamment compatible avec toutes les installations de chauffage des particuliers et des professionnels. Bolloré Energy s'efforce de généraliser sur toute la France ce produit innovant.

Bolloré Energy est également pionnier dans le développement et la promotion de carburants alternatifs liquides bas carbone, en particulier à travers deux solutions :

- depuis 2021, Bolloré Energy commercialise son biodiesel Koolza100, produit uniquement à partir de colza cultivé et transformé en France. Alternative écologique au diesel fossile avec une autonomie équivalente, le Koolza100 offre aux professionnels, comme les transporteurs ou l'industrie ferroviaire, une solution environnementale immédiate puisqu'il permet une baisse des émissions de CO<sub>2</sub> de 60 % et réduit jusqu'à 80 % les émissions de particules fines;
- Bolloré Energy distribue également sur tout le territoire l'Izipure, son biocarburant de synthèse d'origine 100 % renouvelable. Biodégradable et sans odeur, son utilisation permet de réduire les émissions de CO2 jusqu'à 90 % par rapport à du diesel conventionnel et il est compatible avec la quasi-totalité des moteurs diesels, neufs ou anciens. Ainsi, afin de promouvoir l'usage de son carburant bas carbone, Bolloré Energy a signé en septembre 2022 un contrat exclusif de sept ans avec la société de transport LK Kunegel. 350 autocars et autobus circuleront désormais avec de l'Izipure, ce qui permettra au transporteur de réduire son empreinte carbone jusqu'à 10 000 tonnes de CO2 et 10 tonnes de particules fines (oxyde d'azote) chaque année.

Bolloré Energy souhaite également étendre l'usage de son biocarburant de synthèse à ses fournisseurs de transport d'hydrocarbure pour assurer la logistique des produits pétroliers qu'elle distribue. Lors de l'année 2022, plus de 30 % de ces livraisons ont été effectuées par des camions utilisant ces nouveaux carburants avec l'objectif d'atteindre 100 % en 2023.

Depuis 2020, une organisation commerciale spécifique est dédiée à la promotion de ces nouvelles solutions regroupant le biofioul, le biodiésel (Koolza100), l'Izipure, le gazole B10 ainsi qu'une gamme de produits additivés comme l'AdBlue<sup>®</sup>. En conséquence, Bolloré Energy a identifié la nécessité d'investir sur la formation de l'ensemble de ses commerciaux et la sensibilisation de ses clients.

Par ailleurs, une Direction de la transition énergétique a été créée en 2022 pour poursuivre l'accélération du déploiement des solutions permettant de réduire l'empreinte environnementale des clients et partenaires de l'entreprise et de les accompagner dans leur transition énergétique.

Les équipes de techniciens qui interviennent chez les particuliers dans le cadre des réparations de chaudières sont également engagées dans l'accompagnement de leurs clients pour la transition énergétique et assurent désormais des modifications de matériels telles que les changements des brûleurs.

En parallèle, afin de répondre aux enjeux climatiques liés à l'énergie, Bolloré Energy poursuit la diversification de ses activités. L'entreprise a donc créé en 2022 une nouvelle société sous l'appellation « Isglö » spécialisée dans la rénovation énergétique des bâtiments.

Bolloré Energy s'engage également à travers la mise en place et la promotion de nombreuses actions d'économies d'énergie auprès des consommateurs. Chaque année, l'entreprise finance plusieurs centaines de projets afin d'accompagner des particuliers, des agriculteurs, des transporteurs, des industriels ou des collectivités à opter pour des solutions plus vertueuses et ainsi réduire leur consommation d'énergie. La société initie et finance également plusieurs programmes d'accompagnement (Advenir+, Alvéole Plus, O'VélO !...) validé par le ministère de la Transition écologique pour soutenir le développement de l'écomobilité et promouvoir des solutions économes en CO<sub>2</sub>.

#### Industrie

#### Blue

Le stockage d'électricité est un enjeu technologique majeur pour faire face aux défis climatiques. Les batteries électriques sont devenues le catalyseur de l'innovation dans le domaine de la mobilité et du développement des énergies renouvelables.

À travers ses activités de production de batteries électriques LMP® développées par Blue Solutions et de production de solutions de transport propres au sein de sa filiale Bluebus, les activités Blue accompagnent la transition énergétique, notamment à travers l'investissement de 19 millions d'euros sur des projets de R&D.

Des initiatives concrètes sont déployées au sein de chacune de ses activités, à travers plusieurs leviers :

Le développement de la batterie LMP® de Blue Solutions, une technologie unique et respectueuse de l'environnement : la technologie Lithium Métal Polymère (LMP®) est l'aboutissement d'un programme de recherche et développement ambitieux, débuté depuis près de trente ans pour mettre sur le marché des batteries à haute densité énergétique destinées à de nombreuses applications. Le Groupe Bolloré a investi plus de 3 milliards d'euros et recruté plus de 2 000 personnes pour développer cette technologie « tout solide ». Fort de sa position de leader mondial des films pour condensateurs, le Groupe Bolloré a fait du stockage de l'électricité un axe de développement majeur. Composées de films fins issus des techniques d'extrusion maîtrisées par le Groupe Bolloré, les batteries LMP® se distinguent par leur forte densité énergétique, leur sécurité d'utilisation et leur insensibilité aux températures extérieures. Ces batteries sont en mesure de satisfaire de nombreux marchés et de répondre aux deux principaux enieux de la transition énergétique : le développement de transports bas carbone via leur intégration dans des véhicules électriques (marché de l'électromobilité) et la gestion intelligente de l'énergie par le développement de solutions stationnaires.

Par ailleurs, les batteries LMP® ne contiennent pas de cobalt, de cadmium ou de nickel et ont ainsi l'avantage d'être plus respectueuses de l'environnement que la plupart des autres technologies de batteries. Des évaluations environnementales, de type analyse de cycle de vie, encadrées par la norme ISO 14040, sont réalisées depuis 2013 sur les batteries LMP®, les Bluebus et Bluestorage. L'évaluation de la génération de batterie LMP® IT3 a montré que son empreinte carbone ramenée au kWh stocké a été diminuée d'un tiers environ par rapport à la génération précédente (périmètre Cradle To Gate : de l'extraction des matières premières jusqu'aux portes de l'usine de production Blue Solutions). Ce résultat a été obtenu grâce à un travail de conception porté sur l'augmentation de la densité d'énergie, ainsi que l'optimisation du casing et de l'électronique.

Afin d'adresser le marché du véhicule électrique individuel, Blue Solutions concentre depuis 2021 ses efforts de R&D sur le développement d'une nouvelle technologie de batteries « tout solide », dite « de quatrième génération ». Un plan de R&D ambitieux a été lancé pour assurer la mise sur le marché dès 2026 d'une batterie adaptée aux besoins des constructeurs automobiles en termes de performance et qualité environnementale. Cette génération 4 déploiera les meilleures pratiques de design et de fabrication, anticipant les étapes de recyclage et de fin de vie, pour répondre aux réglementations européennes toujours plus ambitieuses.

Dans le cadre du développement de la prochaine génération de ses batteries (Gen 4), 73 personnes ont d'ores et déjà rejoint l'équipe innovation. En outre, des collaborations stratégiques ont été lancées en novembre 2022 entre Blue Solutions et des laboratoires de référence (CNRS, Grenoble INP-UGA, Nantes Université).

**Bluebus, premier fabricant français de bus 100 % électriques**: Blue Solutions a la volonté de s'inscrire durablement sur le marché de l'électromobilité, en devenant leader sur le marché des bus électriques. La batterie « tout solide » LMP® est plébiscitée par les gestionnaires de transport urbain pour sa sécurité, sa grande autonomie, sa longue durée de vie et sa facilité d'intégration, ce qui en fait une solution performante pour les bus et les véhicules électrique. Elle équipe notamment les bus électriques fabriqués par l'entité Bluebus, dont l'ambition est de répondre aux défis technologiques de la mobilité de demain

et d'accompagner les enjeux de la transition énergétique. Solution de transport en commun sobre en carbone et silencieuse pour les zones urbaines et périurbaines, les véhicules Bluebus de 6 mètres et 12 mètres répondent aux exigences environnementales. Ils allient haute technologie et performance grâce à leurs batteries LMP® de dernière génération. Aujourd'hui, plus de 500 Bluebus sont en exploitation, dans une soixantaine de villes dans le monde. En 2022, Bluebus a lancé une nouvelle version de son produit phare, le Bluebus 6 mètres, destiné aux collectivités souhaitant acquérir une flotte plus respectueuse de l'environnement. Ce nouveau véhicule est équipé d'un chargeur intégré et dispose d'une grande autonomie, représentant un gain de 25 % par rapport à la version précédente. Le support de France Relance a notamment permis d'accélérer le développement de cette nouvelle version du Bluebus 6 mètres.

Des solutions de stockage d'énergie innovantes : solutions essentielles au développement des énergies renouvelables, les applications stationnaires développées par Bluestorage, filiale de Blue Solutions depuis 2014, s'appuient sur les nouvelles performances de ses batteries Lithium Métal Polymère (LMP®). Connectées au réseau électrique, elles permettent de stocker l'énergie pour sécuriser les réseaux et d'intégrer les énergies renouvelables. Hors réseau, les batteries permettent de stocker de l'énergie électrique d'origine renouvelable (panneaux photovoltaïques notamment) afin d'assurer la fourniture d'électricité dans des zones qui en sont dépourvues.

En 2019, Blue Solutions a signé un contrat de référence avec RTE pour la fourniture d'un système de stockage par batteries (LMP®) sur son site expérimental de Ventavon (Hautes-Alpes), dans le cadre du projet Ringo. Première mondiale, cette expérimentation testera la gestion automatique des surplus de production d'électricité renouvelable au service du réseau de transport d'électricité. Sélectionné pour accueillir une batterie d'une capacité de stockage de 10 MW, soit approximativement la consommation de 10 000 foyers, le site de Ventavon a fait l'objet de travaux d'aménagement et de raccordement au réseau électrique existant entre 2020 et 2021. Avec cette expérimentation, RTE et ses partenaires, dont Blue Solutions et Engie Solutions (qui intègre des produits et systèmes SCLE), participent au développement d'une filière française du stockage de l'électricité, qui constitue un enjeu industriel fort. Le site sera mis en opération début 2023.

#### Films

La division Films s'organise autour de deux activités :

- la production de films d'emballage rétractables ultrafins, reconnue comme l'un des principaux fabricants mondiaux. Ces films se caractérisent par leur extrême finesse, leur haute performance et leur niveau de recyclabilité:
- la production de films plastiques ultrafins, composant principal de condensateurs à haute valeur ajoutée, qui contribuent notamment à l'optimisation des réseaux électriques et au développement des énergies renouvelables.

L'écoconception au cœur des solutions d'emballage : dans le cadre de son activité d'emballages thermorétractables ultrafins, Bolloré Packaging Films propose deux gammes principales : les films Bolphane, destinés aux applications industrielles, et les films Bolfresh qui correspondent à l'application alimentaire et permettent ainsi de contribuer à la protection et la conservation des biens de consommation, participant à la lutte contre le gaspillage. Bolloré Packaging Films place les enjeux d'écoconception au cœur de ses produits à travers la démarche R3 :

- réduire: à travers des process innovants de manière à proposer des produits plus fins, mais tout aussi résistants et performants, ce qui permet aux industriels et consommateurs de minimiser l'utilisation de matière et leur empreinte carbone;
- recycler: 100 % des références de films de la gamme Bolphane sont recyclables et seul un produit de la gamme Bolfresh ne l'est pas à l'heure actuelle;
- réutiliser : les gammes utilisent du plastique recyclé, ainsi que des matériaux issus de matières premières renouvelables.

L'ensemble des produits élaborés par Bolloré Packaging Films s'inscrivent dans cette démarche et ces trois principes, permettant de répondre aux enjeux de réductions à la source. Plus spécifiquement, les ambitions de la gamme Bolfresh sont de proposer des produits toujours plus performants et d'agir pour l'économie circulaire, en réduisant l'empreinte carbone. Les équipes ont pour objectif de travailler à des solutions innovantes pour aboutir à une gamme alimentaire 100 % recyclable.

Parmi les références écoconçues, Bolloré Packaging Films propose notamment:

• Bolphane BRi (recycled inside), constitué de 30 % de matière régénérée postindustrielle, issue des chutes de fabrication de l'usine Bolloré de Quimper;

- Bolphane B-Nat® 0 : première génération biosourcée constituée à plus de 40 % de polyéthylène provenant de l'éthanol dérivé de la canne à sucre. En 2022, Bolloré Packaging Films a développé un produit bio sourcé de seconde génération à base d'huile de cuisson usagée;
- l'OXBTEC\_RCB® (Recyclable Circular-Based), au sein de la gamme Bolfresh, est le premier film rétractable barrière, à la fois recyclable, contenant des polymères circulaires issus du recyclage avancé de déchets plastiques postconsommateurs, et apte au contact alimentaire.

#### Systèmes

À travers ses solutions d'optimisation des flux de personnes, de matériels et de données, l'entité Blue Systems apporte une réponse aux nouvelles problématiques des entreprises et des villes, et accompagne la transition énergétique.

Des solutions innovantes pour accompagner la mobilité de demain : pour faire face aux nouveaux enjeux (environnementaux, de flux de population ou d'infrastructures), liés notamment au développement rapide de nouvelles solutions de mobilité dans les villes, Blue Systems a développé une plateforme logicielle innovante : Smart Mobility Platform. En proposant des services liés à la gestion intelligente, en temps réel, des données de la mobilité et des infrastructures utilisées, la business unit Smart Mobility se positionne ainsi en acteur de confiance et accompagne ses partenaires vers une mobilité plus connectée et plus durable. Ainsi, pendant des pics de pollution par exemple, la ville peut facilement délimiter des zones dans lesquelles la circulation automobile est interdite. Elle peut également décider de privilégier les mobilités douces ou zéro émission plutôt que des véhicules thermiques.

Développée en synergie avec sa filiale Polyconseil, cette solution est une réponse numérique d'intermédiation permettant aux villes :

- · de réguler les opérateurs de mobilité;
- d'optimiser l'usage qui est fait de l'espace public ;
- de planifier et synchroniser les services de mobilité dans un contexte changeant.

En 2022, Blue Systems Smart Mobility a signé de nouveaux contrats avec des opérateurs de mobilité aux États-Unis. Déployée dans 9 villes en 2021, la solution est aujourd'hui déployée dans 68 villes, incluant les villes de Londres, Los Angeles, Lyon et New York. Axée initialement sur la micromobilité, la solution Smart Mobility Urbaine intègre aujourd'hui la supervision des livraisons urbaines via des véhicules autonomes, en vue de décarboner le centre urbain avec moins de livraisons transporteurs (16 453 trajets de livraison effectués via des véhicules en 2022) ainsi que l'autopartage (à Lyon notamment), principal vecteur de lutte contre l'autosolisme. Blue Systems a également établi un partenariat avec l'opérateur de trottinettes Veo pour déployer cette solution sur 30 villes en Amérique du Nord et ainsi superviser 10 000 véhicules additionnels pour une optimisation du service rendu aux utilisateurs finaux.

#### Smart Mobility : chiffres clés 2022

- Nombre de véhicules supervisés: 50 000 (vélos, trottinettes, voitures en autopartage, véhicules autonomes).
- Nombre de trajets analysés : 50 millions.

L'écoconception des produits: de la conception à la fin de vie, IER et Automatic Systems, filiales de la division Systèmes, cherchent à concevoir leurs produits de manière durable et à réduire leur impact environnemental tout au long de leur cycle de vie. IER favorise par exemple l'utilisation de pièces issues d'une production européenne, permettant ainsi de réduire notablement l'impact carbone lié au transport. IER a réalisé quatre analyses carbones du cycle de vie (sur une borne libre-service aéroportuaire et deux bornes de charge), afin de mesurer la quantité en kg équivalent CO<sub>2</sub> émise par le produit sur sa durée de vie, dont une en avril 2022 sur une borne TVM (distributeur automatique de billets).

De son côté, Automatic Systems impose à la R&D de concevoir des produits dont le taux de recyclabilité est supérieur à 80 % (selon la norme internationale IEC 62635). Les choix des matières et des techniques de fabrication (traitement de surface, peinture, soudure, collage...) sont déterminants pour garantir ce taux minimal et fournir des produits dont l'impact environnemental est optimisé tout au long de leur cycle de vie (jusqu'au démantèlement). De plus, les consommations d'énergie des équipements ainsi que leur niveau de bruit, au repos ou en fonctionnement, sont objectivés dans les cahiers des charges.

Des services innovants pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des clients tout au long de la supply chain: à travers sa filiale Track & Trace, IER accompagne ses clients dans l'optimisation de leur supply chain (entrepôts, véhicules, transports, points de vente, lieux publics et voirie) grâce à ses solutions de traçabilité. À titre d'exemple, dans la grande distribution, IER travaille depuis plus de quinze ans, en partenariat avec Auchan et Cogit, sur la traçabilité de la filière fruits et légumes afin de suivre les produits du producteur jusqu'au client final, d'automatiser les opérations logistiques et de migrer d'un support jetable vers un réutilisable. Grâce au système de RFID, ce sont ainsi plus de 7 millions de cagettes plastiques qui sont tracées par an, permettant ainsi d'avoir moins de 0,5 % de mouvements en évasion (pertes) et d'optimiser les chargements de camion.

Des actions de progrès très concrètes ont également été mises en place pour ses clients et facilitent le travail de l'exploitant tout en respectant l'environnement :

- l'équipement des bornes avec des solutions natives d'économie d'énergie, à savoir l'allumage et l'extinction automatique programmée ou la mise en place systématique d'alimentation à rendement énergétique élevé;
- le développement d'un système d'information français proposant des solutions d'optimisation des tournées de livraison pour maximiser l'utilisation de la flotte de véhicules, réaliser le moins de kilomètres possible tout en assurant le respect des engagements horaires, permettant par la proximité de réduire les émissions de GES;

 la mise à disposition d'applications mobiles à destination des chauffeurs pour optimiser le plan de transport, le suivi des colis et maximiser la dématérialisation de documents.

La business unit Polyconseil a, quant à elle, défini en 2021 une Charte RSE qui pose sa politique et ses engagements en matière de RSE. Signataire du manifeste Planet Tech'Care, Polyconseil s'engage pour un numérique plus respectueux de l'environnement et a dans ce cadre participé en décembre 2021 au GreenTech Forum. Polyconseil positionne sa démarche « Tech for Good » au service de la transition énergétique à travers ses travaux initiés en 2019 pour la refonte d'un outil permettant aux entreprises de déclarer leurs émissions polluantes ainsi que leurs déchets, dans le cadre d'une mission pour le ministère de la Transition écologique et solidaire. Polyconseil a également contribué à la réalisation du site de l'Observatoire français de la transition écologique. Des travaux ont également été menés avec le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) sur le développement d'une base de données centralisant l'ensemble des déclarations de déchets en France dans une démarche d'économie circulaire. Aujourd'hui, le cabinet structure sa démarche autour de missions responsables estampillées « Polyclimate », en accompagnant des clients engagés sur différents enjeux, telles que les problématiques liées aux enjeux du numérique responsable, le changement climatique ou encore l'inclusion. Ceci se traduit aussi bien dans les méthodes de travail et dans l'écoconception des solutions numériques que dans la finalité des missions que Polyconseil choisit de réaliser.

#### 1.2.3.1.4. MANAGEMENT DU GROUPE POUR RÉDUIRE L'IMPACT DE SES OPÉRATIONS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), le Groupe s'est fixé pour objectif la mise en œuvre d'une approche de gestion de consommation d'énergie basée sur :

- la sobriété : optimisation des consommations, lutte contre le gaspillage énergétique, écogestes, etc.;
- l'efficacité énergétique: investissements en faveur de l'optimisation énergétique (LED, détecteurs de présence, rénovation de systèmes de chauffage/ climatisation, etc.), renouvellement des flottes de véhicules, ou électrification, etc.;
- la promotion des énergies renouvelables: renforcer la part de la consommation d'électricité issue de sources d'énergies renouvelables (certificat de garantie d'origine au sein des entités européennes, Energy Attribute Certificate ou encore Renewable Energy Certificate et iREC pour le reste du monde).

En effet, des efforts conséquents sont menés au quotidien par l'ensemble des divisions pour réduire les consommations, optimiser les charges d'exploitation et réduire l'impact de ses activités sur le changement climatique. Si les sites industriels sont les plus gros consommateurs et font l'objet d'attentions particulières, le Groupe Bolloré prend également soin d'optimiser les consommations de ses sites tertiaires. Par ailleurs, le Groupe et ses divisions œuvrent également à une gestion durable du parc immobilier et infrastructurel. 78 % des entités couvertes par un système de management incluant la prise en compte de l'environnement détiennent au moins un site certifié ou labellisé par un référentiel environnemental reconnu (HQE, LEED®, BREAM®, EDGE, ISO 14001, ISO 50001, Green Terminal ou Engagement Biodiversité).

## Objectifs et avancement

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021
Réduction des émissions de GES	Mettre en œuvre une approche de gestion de consommation d'énergie basée sur :     la sobriété énergétique (consommations, écogestes, etc.),     l'efficacité énergétique (investissements pour la performance énergétique des équipements)	2022	Poursuite du déploiement de divers programmes dédiés à l'optimisation des consommations : cet objectif sera mis à jour en 2023 au vu de la cession des activités de Bolloré Africa Logistics	Poursuite du déploiement de divers programmes dédiés à l'optimisation des consommations : challenge AcTogether déployé au sein de la division Transport et logistique, déploiement d'une feuille de route « sobriété carbone » dédiée pour les pays les plus émetteurs scopes 1 et 2 de Bolloré Logistics, poursuite du déploiement de la labellisation Green Terminal chez Bolloré Ports
Énergies renouvelables	<ul> <li>Renforcer la part de la consommation d'électricité issue de sources d'énergies renouvelables (certificat de garantie d'origine)</li> </ul>	2022	<ul> <li>Part de la consommation d'électricité issue de sources d'origine renouvelable: 19 %, hors Bolloré Africa Logistics, contre 37 % en 2021 (hors Communication)</li> </ul>	<ul> <li>Part de la consommation d'électricité issue de sources d'origine renouvelable : 37 %, contre 20 % en 2020 (hors Communication)</li> </ul>

Des actions déclinées au sein de chacune des activités pour réduire l'impact de nos activités sur le changement climatique

## Transport et logistique

#### Bolloré Ports

Représentant 39 % des émissions de GES du Groupe (scopes 1 et 2), et en alignement avec la démarche globale portée par les activités de transport et de logistique en Afrique pour réduire l'impact de ses activités sur le changement climatique, Bolloré Ports a lancé en 2020 une démarche sur l'ensemble de ses

activités. En 2021, Bolloré Ports a procédé au calcul de son Bilan Carbone accompagné d'un cabinet spécialisé.

De nombreuses actions sont déjà déployées pour limiter l'impact des activités portuaires sur le changement climatique. Le projet MAPS, a par exemple pour objectif d'identifier des leviers de décarbonation adaptés aux spécificités de chaque terminal. Menée sous la supervision du Directeur technique du Sierra Leone et en coordination avec la Direction QHSE de Bolloré Ports et la Direction RSE Groupe, cette démarche passe par la réalisation d'un état des lieux du nombre et des types d'équipements sur chaque terminal, ainsi que l'analyse de la répartition des consommations énergétiques entre les équipements et les sources d'énergie utilisées.

Par ailleurs, le processus de labellisation des installations portuaires Green Terminal, implémenté en 2021, contribue à cette démarche. En 2022, 10 terminaux de Bolloré ont obtenu le label Green Terminal et 2 terminaux ont lancé la démarche de labellisation.

## Green terminal : le processus de labellisation environnemental des terminaux de Bolloré Ports

Élaborée en collaboration avec Bureau Veritas, cette démarche vise au déploiement d'un système de management environnemental renforcé dont le pilotage consiste au dépassement volontaire de la norme ISO 14001. Le label repose sur huit piliers fondamentaux, intégrant notamment : la conduite d'analyses d'impact environnementales dans le cadre de projets, la construction d'infrastructures conformes aux standards internationaux, le déploiement de solutions et d'équipements de manutention respectueux de l'environnement favorisant la transition énergétique, la mise en œuvre de solutions digitales pour faciliter les échanges de données, l'optimisation de la gestion des déchets (collecte, valorisation, recyclage) avec les partenaires agréés, le traitement des eaux et l'amélioration de la qualité de l'air, et enfin la formation et la sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques liées aux enjeux environnementaux. Applicable à l'ensemble des terminaux portuaires, dix terminaux sont aujourd'hui labellisés Green Terminal et l'intégralité des terminaux est engagée dans la démarche.

Bolloré Ports investit chaque année dans la construction et la valorisation d'infrastructures portuaires. Ces investissements et son engagement environnemental suivent des critères de développement durable stricts (Green Terminal), les normes environnementales locales et contribuent à réduire l'empreinte carbone et les émissions de gaz à effet de serre. En moyenne, 10 % de l'investissement total pour la construction ou la réhabilitation d'un site est consacré à l'environnement, hors équipements de manutention portuaire.

Par ailleurs, la multiplication d'initiatives techniques environnementales œuvrant à l'amélioration de la performance énergétique des ports témoigne des efforts menés par Bolloré Ports ces dernières années pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement. Parmi les actions mises en œuvre, on peut noter le raccordement systématique des ports aux réseaux publics d'électricité (lorsque le réseau est fiable) ou encore les investissements réalisés dans l'acquisition de nouveaux engins électriques de manutention. En effet, disposant d'un parc de portiques de quai (STS) entièrement électrique, Bolloré Ports a entamé le renouvellement progressif de ses portiques de parc (RTG) au profit d'eRTG, dont la part atteint aujourd'hui 29 % du nombre total de RTG. La part de tracteurs électriques Gaussin alimentés par les batteries LMP® de Blue Solutions représente 10 % du nombre total de tracteurs.

Les études d'impact environnemental : dans le cadre des projets, des études techniques sont réalisées pour toute nouvelle construction, débouchant sur l'attribution d'une note sur la qualité de la construction et la prise en compte des enjeux associés à l'eau, l'air, les sols et la consommation énergétique. Des études d'impact environnemental sont également requises pour les programmes de réhabilitation des infrastructures, au sein desquelles sont évaluées également les conséquences du changement climatique. Il est à noter que ces études sont réalisées de manière systématique pour les projets pour lesquels cela est pertinent.

#### Bolloré Railways

Représentant 21 % des émissions de GES du Groupe (scopes 1 et 2), Bolloré Railways s'inscrit dans la même démarche que Bolloré Ports pour réduire les émissions de GES de ses activités et a procédé au calcul de son Bilan Carbone accompagné d'un cabinet spécialisé.

Participant à l'optimisation de sa performance énergétique, Bolloré Railways investit régulièrement pour le renouvellement de ses locomotives par des modèles plus performants et moins consommateurs d'énergies fossiles permettant de réduire leur impact sur l'environnement. Entre 2015 et 2018, deux livraisons de nouvelles locomotives ont été effectuées chez Sitarail, permettant ainsi de passer de 1,43 L par Tkm sur les anciennes locomotives à 0,69 L par Tkm grâce aux locomotives de dernière génération. La dernière livraison date de 2018, avec l'arrivée de 4 machines du constructeur américain E2250. Elles ont une capacité de traction de 1 300 tonnes brutes et peuvent tracter jusqu'à 25 wagons. En conséquence, Sitarail privilégie au maximum les nouvelles locomotives pour le transport de fret (assuré à ce jour à plus de 45 %). Chez Camrail, un travail de fond a été mené en 2020 sur les motorisations pour assurer leur efficacité.

Bolloré Railways place également parmi ses priorités l'amélioration de son plan de transport de marchandises, notamment grâce à l'optimisation des chargements des wagons à la montée et à la descente. Par ailleurs, des panneaux solaires sont installés sur certains sites de Sitarail. Si les gares sont en majorité alimentées par le réseau national électrique, la production d'électricité par l'énergie solaire est systématiquement étudiée, et privilégiée lorsque l'environnement s'y prête, et ce, tout au long de la ligne ferroviaire

(petites gares de brousse, passages à niveau, etc.). Les actions en faveur de l'environnement, comme l'arrêt du moteur des locomotives en cas de stationnement prolongé, participent à la réduction des émissions de GES.

#### **Bolloré Logistics**

Représentant 34 % des émissions de GES du Groupe Bolloré (scopes 1 et 2), Bolloré Logistics s'est engagé à réduire les émissions de GES de ses activités en propre à travers le déploiement de son programme RSE Powering Sustainable Logistics. Basée sur l'approche méthodologique de l'initiative Science-Based Targets, la cible a été calculée avec la méthode de contraction absolue des émissions et est alignée avec la trajectoire 1,5 °C. Elle fixe un objectif de réduction des émissions de GES de 43 % sur ses scopes 1 et 2 en absolu d'ici à 2027 pour l'ensemble de son réseau (base de référence : année 2017). Cet objectif a été calculé avant la cession des activités de Bolloré Africa Logistics et sera mis à jour en fonction du nouveau périmètre. Pour renforcer sa politique, Bolloré Logistics s'est engagé officiellement en juillet 2022 auprès de l'initiative SBT en déposant sa lettre d'engagement. Reportée de plusieurs mois en raison de la cession des activités en Afrique et du changement de périmètre inhérent, la soumission des nouvelles cibles de réduction carbone est programmée en 2023 et intégrera l'approfondissement de sa stratégie sur l'ambition net-zéro.

Le plan climat est engagé depuis 2018 au sein du réseau de Bolloré Logistics suite à la formalisation de ses engagements. Dans un premier temps, afin de soutenir les pays prioritaires sur les scopes 1 et 2, représentant respectivement 86 % et 74 % des émissions de GES des activités de Bolloré Logistics (pourcentage sur l'année de référence de l'objectif de réduction carbone), un accompagnement personnalisé a été opéré. Avec le support d'un cabinet spécialisé en stratégie carbone, un diagnostic carbone et énergétique a été réalisé auprès des équipes locales avec l'élaboration de plans d'action de réduction carbone adaptés au profil des pays et des activités. Trois thèmes centraux sont intégrés dans la démarche qui s'articule autour des bâtiments, du système de chauffage et/ou climatisation, ainsi que de la flotte de véhicules et engins en propre ou en location longue durée. Trois axes transverses et complémentaires sont actionnés : sobriété, efficacité énergétique et énergie renouvelable. Les feuilles de route élaborées et les investissements associés, validés par les directions locales, sont planifiés dans le temps et intégrés dans un outil de pilotage central de la trajectoire carbone, permettant d'enregistrer les projets, les gains carbones générés par les actions réalisées, celles planifiées ou en cours de validation. Ce dispositif permet ainsi d'évaluer si le déploiement de la stratégie climatique, à travers la réalisation des plans d'action, est en phase avec la cible définie. Les investissements réalisés sont également analysés au regard des économies carbones attendues. En 2021 et 2022, cette démarche structurée a été étendue au-delà des pays prioritaires sur l'ensemble des pays de l'Asie-Pacifique, Europe, Amériques et plus récemment fin 2022 au Moyen-Orient et en Asie du Sud. À noter que, sur la région Afrique, les pays les plus émetteurs étaient déjà intégrés dans le plan climat initial orienté sur les pays prioritaires. Par ailleurs, conformément à la réglementation locale ou de manière volontaire, des audits énergétiques ont été réalisés en 2022 sur plusieurs territoires notamment au Royaume-Uni et au Canada. La France représentant 34 % de la consommation d'électricité totale de Bolloré Logistics, la mise en application opérationnelle du décret tertiaire vient renforcer le plan d'action climat entrepris et l'élargit à l'ensemble des sites. À noter que la France arrive dans le top 3 en matière de consommation électrique, due à une densité du maillage réseau. Tout au long de la période reportée, les actions visant la réduction des émissions de GES se sont multipliées avec une grande diversité sur l'ensemble du réseau ; plus de 100 actions impliquant un investissement ont été enregistrées dans l'outil de pilotage, à travers différents leviers :

#### Investir dans des véhicules routiers en propre bas carbone

Le transport routier de marchandises opéré par des véhicules en propriété impactant le scope 1 représente moins de 1 % du total des transports traités en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>. Néanmoins, Bolloré Logistics a continué à investir dans des véhicules plus performants en termes d'efficacité carbone. Depuis deux ans, Bolloré Logistics Le Havre, en France, dispose de camions équipés de biocarburant. Sa flotte de camions s'est agrandie fin 2022 avec l'arrivée de huit tracteurs à conteneurs exclusivement biocarburant, alimentés par une cuve de stockage installée sur site. Aujourd'hui, un tiers de la flotte havraise roule au biocarburant pour assurer le pré et postacheminement des expéditions de ses clients.

À Singapour, les quatre camionnettes diesel utilisées pour la livraison du dernier kilomètre ont été remplacées par des fourgonnettes électriques. Sur la base des 110 000 kilomètres parcourus annuellement par ces véhicules, cela représente une économie de plus de 14 tonnes de CO<sub>2</sub>e.

Par ailleurs, des formations à l'écoconduite pour les conducteurs de véhicules propres, de voitures de société et de voitures de service ont été déployées dans plusieurs régions du monde (France, Émirats arabes unis, Pays-Bas, Philippines).

#### Déployer le recours aux énergies renouvelables

En matière d'énergies renouvelables, plusieurs investissements ont été réalisés à Singapour, comme par exemple 2 400 panneaux solaires sur le toit du Green Hub en 2020. De nouvelles installations sont également prévues sur 2023. Les installations se sont développées au cours de la période. En 2022, les projets d'installation de panneaux solaires à Melbourne, à Brisbane, à Sydney et à Perth en Australie, à Pékin et à Shanghai en Chine ont également été finalisés. Plusieurs études pour de nouveaux projets sont en cours en Thaïlande, à Taïwan, en Italie, au Royaume-Uni, en Norvège et en France.

En plus de la production d'énergie renouvelable sur site et en parallèle des actions menées sur la sobriété et l'efficacité, certains sites ont opté pour un approvisionnement en énergie renouvelable via l'achat de certificats d'attributs énergétiques (EAC tel que REC, iREC, GO). C'est le cas en 2022 des entités suivantes : Bolloré Logistics Singapore, Bolloré Logistics Malaysia, Bolloré Logistics Vietnam, Bolloré Logistics Italy, Bolloré Logistics UK, Bolloré Logistics Czech Republic, Global Freight Solutions, Bolloré Logistics France et Bolloré Logistics Spain.

Par ailleurs, pour s'assurer des bonnes pratiques au sein du réseau de l'entreprise pour le recours aux certificats d'attributs énergétiques (EAC), Bolloré Logistics s'est associé à un cabinet de conseil pour élaborer, en 2022, un guide interne établissant des lignes directrices, notamment en termes de processus, de règles et de sélection des certificats d'attributs énergétiques (EAC). Ce guide définit les règles et critères de qualité pour la sélection des EAC et la comptabilité associée ; il a été déployé auprès de la communauté interne RSE.

## Renforcer la sensibilisation, la formation et l'engagement des équipes

Tout au long de la période, des actions d'information, de sensibilisation et de formation ont été menées au sein du réseau. À travers l'animation du challenge annuel AcTogether, une compétition interpays animée via une plateforme digitale et basée sur la gamification, les collaborateurs sont invités à réaliser localement des actions RSE, qui permettent de contribuer à la réduction de l'impact environnemental de Bolloré Logistics. L'efficacité énergétique des bâtiments et équipements, et la réduction des émissions GES, est un thème majeur de ce projet. À travers AcTogether, troisième édition en 2022, plus de 200 actions dans le monde ont été enregistrées sur la période concernant la sensibilisation des collaborateurs à l'environnement (hors actions QHSE) (voir section - 1.2.4.2.3. Construire et maintenir un dialogue avec les parties prenantes). Au quatrième trimestre 2022, et afin d'engager toujours plus les équipes dans la sobriété énergétique, une communication spécifique, portée par le département RSE et adressée par le CEO aux directions régionales, présentait les règles d'or de la sobriété énergétique. La complétude de ces recommandations se traduira en 2023 pour l'obtention d'un label interne et valorisé au sein du challenge AcTogether.

Dans le cadre du plan climat, les indicateurs environnementaux liés aux investissements et aux dépenses opérationnelles ayant un impact sur les scopes 1 et 2 ont été intégrés pour la première fois en 2021, et pour toutes les zones géographiques de Bolloré Logistics comme composante de la construction de l'exercice budgétaire sur l'année 2022. Au global, le pilotage général du plan d'action climat amorcé dès 2018 s'est intensifié et s'est étendu progressivement. Le pilotage se traduit notamment par un suivi par les responsables RSE régionaux et des directeurs pays locaux. Au niveau central, des réunions sur le niveau d'avancement des plans d'action, de la planification et des résultats au regard de la trajectoire cible ont lieu sur une base trimestrielle animée par le département RSE corporate avec les responsables RSE régions.

# Compenser les émissions résiduelles émises par des solutions de transport déjà optimisées

La compensation des émissions résiduelles est disponible sur demande depuis 2011. Seuls les projets certifiés avec un haut standard de qualité, et présentant un double bénéfice social et environnemental, sont sélectionnés. Bolloré Logistics a poursuivi le programme, lancé en 2020, de compensation carbone volontaire de ses opérations de groupage. En 2022, Bolloré Logistics a renouvelé son programme en finançant, par l'intermédiaire de First Climate, un projet de construction de biodigesteurs fabriqués et exploités par des agriculteurs dans 17 municipalités de la province de Hainan en Chine. Ce projet a reçu la certification Gold Standard.

#### Améliorer la performance des équipements et des bâtiments

La performance des équipements pour la logistique des groupes frigorifiques a également été optimisée, comme à Rungis, où le renouvellement des deux groupes moteurs frigorifiques de l'entrepôt frigorifique de 5 600 m² a été réalisé début 2022, permettant une économie d'énergie de près de 400 MWh. Exploiter des technologies avancées est également une voie explorée. Ainsi, Bolloré Logistics Chine a signé fin 2022 un accord de trois ans avec la startup Akila pour réduire sa consommation d'énergie. L'accord repose sur la

mise à disposition d'une solution digitale basée sur l'intelligence artificielle. La solution d'Akila sera déployée dans l'entrepôt de Songjiang (Shanghai, Chine), d'une superficie de 18 000 m². En plus d'optimiser sa consommation énergétique, la plateforme améliorera la qualité de l'air sur l'ensemble du site grâce à un suivi précis des installations CVC (chauffage, ventilation et climatisation).

Concernant les bâtiments, l'éclairage, les systèmes de chaleur et de climatisation sont des postes de forte consommation énergétique. Aussi, le remplacement de l'éclairage classique par des LED dans les entrepôts et les bâtiments tertiaires s'est beaucoup développé au sein du réseau en 2022 dans la continuité des investissements menés un an plus tôt. Plus de 30 actions de remplacement par la technologie LED ont été menées sur la période, économisant environ 375 tonnes de  ${\rm CO_2}$  par an. Des détecteurs de mouvement ont également été installés. Sur certains sites, l'éclairage extérieur a fait l'objet de rationalisation notamment via une diminution du temps d'éclairage. Sur le volet climatisation, des actions, intégrant efficacité frugale ou technologique, ont été mises en œuvre. Au Bangladesh, des turbines éoliennes ont été positionnées sur le toit d'un entrepôt à Dhaka, permettant d'améliorer la qualité de l'air sans utiliser d'électricité ; un puits de lumière naturelle a également été installé. À Hong Kong, des filets ont été installés dans les systèmes de climatisation d'un entrepôt, permettant une économie de consommation énergétique de l'ordre de 20 %. D'autres unités ont été remplacées dans un autre entrepôt par des modèles plus performants. À Singapour, sur le BlueHub, des procédures opératoires normalisées (SOP) ont été mises en place et un système de suivi pour analyser l'utilisation de l'énergie dans le bâtiment, en particulier sur la climatisation, ont permis d'identifier les usages inappropriés. Sur cette base, l'équipe de gestion des installations s'est lancée dans un projet de six mois pour résoudre les problèmes d'efficacité énergétique avec le soutien d'expertises externes de sociétés de conseil et de fabricants d'IoT. Par ailleurs, des travaux ont été réalisés sur le filtre harmonique réduisant le gaspillage d'énergie causé par les distorsions harmoniques, un gain de plus de 160 tonnes eq. CO2 par an. Des travaux de maintenance et de nettoyage spécifique ont également eu lieu sur le Green Hub, améliorant le transfert de chaleur du système de refroidissement central du bâtiment. Ceci permet de réduire l'énergie nécessaire pour fournir la même quantité de refroidissement, économisant plus de 40 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Globalement, la consommation d'électricité a légèrement augmenté en 2022 par rapport à 2021 (+ 1.66 %).

### Certification environnementale

Outre la certification ISO 14001 déjà déployée sur près de 95 % des surfaces opérées, les nouveaux bâtiments construits en 2022 suivent les axes de la Charte interne Bâtiment responsable Bolloré Logistics. En Thaïlande, le nouvel entrepôt de Bangplee inauguré en juin, d'une surface de 11 000 m², intègre des caractéristiques respectueuses de l'environnement parmi lesquelles un système d'éclairage intelligent, des panneaux solaires et des équipements économes en eau. La certification LEED Gold devrait être obtenue au cours de l'année 2023.

Par ailleurs, Bolloré Logistics est engagée dans une politique d'immobilier durable depuis 2012, avec la construction de bâtiments présentant de fortes caractéristiques environnementales. Cette politique a été renforcée à travers une Charte Bâtiment responsable Bolloré Logistics, signée en 2019 par le Président-directeur général et le Directeur immobilier-infrastructures. Ce document invite les directions locales à aligner leurs objectifs d'investissement et de coûts d'exploitation avec la réduction de l'empreinte environnementale, en travaillant sur quatre grands axes indissociables :

- réduire l'empreinte carbone du bâtiment lors de la construction et en exploitation ;
- $\bullet\,$  intégrer la biodiversité et ses services écosystémiques dès la conception ;
- créer de la qualité de vie au travail au service du bien-être, de la créativité et de la performance;
- adapter l'immobilier aux risques climatiques en confortant sa résilience.

Afin de démontrer cet alignement, Bolloré Logistics a formalisé un engagement systématique d'obtention de certification environnementale lors de la phase de construction, quelles que soient la taille et la localisation du nouveau bâtiment. Par exemple, concernant la construction de grands hubs logistiques, la réalisation fera systématiquement l'objet d'une double certification LEED® et BiodiverCity®.

## Parc immobilier de Bolloré Logistics dont la performance environnementale est certifiée

- Singapour (2012): plateforme logistique de 42 000 m² certifiée LEED® Gold et BCA Green Mark Platinum + 20 000 m² opérationnels en 2017;
- Nantes (2015): bâtiment tertiaire de 2 700 m² certifié HQE® Exceptionnel et labellisé BiodiverCity®, certifié Engagement Biodiversité par Ecocert;

2

- Roissy (2015): plateforme logistique de fret aérien de 30 000 m² certifiée HQE® Exceptionnel, LEED® Gold et Bâtiment biosourcé et bâtiment tertiaire de 7 500 m² certifié HQE® Excellent et Bâtiment biosourcé, labellisé BiodiverCity®, certifié Engagement Biodiversité par Ecocert;
- Le Havre (2016) : plateforme logistique de 24 000 m², LEED® 4 Silver et labellisé BiodiverCity®, certifiée Engagement Biodiversité par Ecocert ;
- Melbourne (2016) : plateforme logistique de 10 000 m² certifiée 5 Star Green – Australian excellence;
- Heathrow (2017): plateforme logistique de fret aérien de 6 400 m² ayant une certification de performance EPC A-Energy et classée dans le top 25 de la norme environnementale BREEAM®:
- Miami (2018) : plateforme logistique de 25 000 m², LEED® Gold ;
- Singapour (2019) : plateforme logistique BlueHub de 50 000 m² certifiée LEED® Gold, BCA Green Mark Platinum et labellisée BiodiverCity® (premier site labellisé en Asie-Pacifique), certifiée Engagement Biodiversité par Ecocert. De multiples systèmes d'efficacité environnementale ont été intégrés dans cet entrepôt : système avancé de gestion de l'énergie basé sur l'Internet des objets (IoT) pour l'analyse prédictive des bâtiments, système intelligent de contrôle de la luminosité, système de recyclage des eaux de pluie, contrôle de la consommation d'énergie et d'eau, capteur photoélectrique pour collecter la lumière du jour, broyeur d'aliments pour une cantine sans déchet;
- Lyon (2021): bâtiment tertiaire de 1 400 m² certifié BREEAM® Good et nommé « Site engagé pour la nature »;
- Fos-sur-Mer (2021): Green Hub de 4 680 m² certifié BREEAM®, entrepôt sous température dirigée et certifié produits bio, site bénéficiant de la Charte d'aménagement intérieur Bolloré Logistics;
- Mexico (2021): bâtiment tertiaire de 800 m² certifié LEED Gold, bâtiment autonome et durable doté d'une technologie de pointe comprenant des installations de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) et le traitement des eaux usées;
- Strasbourg (2022): Green Hub de 10 000 m² et bâtiment tertiaire de 400 m² certifiés BREEAM® Very Good et BREEAM® In-Use, entrepôt sous température dirigée, site bénéficiant de la Charte d'aménagement intérieur Bolloré Logistics:
- Thaïlande, Bangplee (2022): Smile Hub, 11 000 m², certification LEED Gold en cours prévue pour obtention fin 2023, système d'éclairage intelligent, panneaux solaires et équipements économes en eau.

## Bolloré Energy

Bolloré Energy travaille au quotidien à la performance environnementale de ses sites, tant d'un point de vue de maîtrise des risques de pollution (certification ISO 14001, réhabilitation en fin de vie des dépôts pétroliers, etc.) que de performance énergétique des sites (optimisation énergétique de son parc de véhicules, renouvelé généralement entre 5 % à 8 % chaque année).

Afin d'améliorer sa performance environnementale et dans le cadre de sa certification ISO 14001, Bolloré Energy a mis à jour sa politique de suivi des consommations d'électricité sur ses dépôts primaires. De nouveaux indicateurs ont été mis en place pour assurer un suivi plus régulier et plus précis des consommations. D'autres actions dédiées sont déployées, telles que la systématisation d'une formation à l'écoconduite pour tout nouveau collaborateur intervenant dans le transport. Chaque année, des sessions de rappel sont organisées pour pérenniser l'usage de l'écoconduite. Ainsi, en 2022. 59 collaborateurs ont bénéficié d'un rappel de formation.

Suite à la mise à jour du bilan GES en 2022, Bolloré Energy a poursuivi le renouvellement de la flotte de véhicules pétroliers : 25 camions ont été commandés (norme Euro 6), représentant un montant d'environ 4 millions d'euros. En 2022, 85 % de la flotte de camion de Bolloré Energy répond aux normes Euro 5 ou Euro 6. L'objectif de Bolloré Energy est que 100 % de sa nouvelle flotte roule en HVO.

#### Industrie

#### Blue

Dans le cadre d'un marché de l'électricité particulièrement tendu, il n'a pas été possible pour les usines bretonnes de couvrir leurs consommations électriques par des garanties d'origine renouvelable sur l'exercice 2022. Blue Solutions Canada consomme l'électricité du réseau Hydro-Québec, d'origine renouvelable à quasi 100 %.

#### Films

Bolloré Packaging Films applique une approche « éviter, réduire, compenser », et s'est lancé dans un projet de puits de carbone forestier avec Alliance Forêts Bois. Ce projet vise à capter les émissions carbone incompressibles liées au fonctionnement de l'usine de production de Quimper sur deux ans, pour la

fabrication des films de la gamme Bolphane R3 à travers un projet de reboisement local dans le département du Finistère, labellisé Bas Carbone auprès du ministère de la Transition écologique. En 2022, 9 750 arbres ont été plantés. Ce projet a également permis la création de 17 ETP dans la filière forêtbois.

#### Systèmes

Depuis 2021, Automatic Systems Belgique a fortement investi en faveur de l'optimisation de la performance énergétique des bâtiments du site de Mercator en Belgique (éclairage LED commandé par détecteurs de présence, moquette acoustique, meilleure répartition des climatiseurs, fournisseurs locaux de matériaux). Concernant les consommations d'énergie, elles sont suivies mensuellement afin de détecter d'éventuelles dérives.

Automatic Systems travaille également à l'optimisation de ses flux notamment au niveau de ses zones d'assemblage. Ainsi, la filiale est passée d'un flux dit « classique » à un Lean Management ou One piece flow permettant d'augmenter les cadences de livraison tout en diminuant l'empreinte au sol de chaque zone.

#### L'élaboration et l'adoption de plans de sobriété

Face aux tensions associées à l'approvisionnement en énergie, le gouvernement a appelé les entreprises françaises et en priorité celles du CAC 40 à réduire de 10 % leurs consommations énergétiques d'ici à 2024 par rapport à 2019 via l'adoption volontaire d'un plan de sobriété énergétique. L'ensemble des entités françaises du Groupe Bolloré a ainsi formalisé des plans de sobriété énergétique pour assurer la continuité de leurs activités et services tout en maîtrisant leur consommation. En 2022, ces entités ont ainsi renforcé leurs efforts dans l'élaboration de solutions pour améliorer la maîtrise de leur consommation d'énergie, et de fait réduire leurs émissions de CO.

Une task force a été constituée au siège et s'est réunie de manière hebdomadaire au deuxième semestre 2022, animée par la Direction des achats ainsi que la Direction RSE pour consolider les bonnes pratiques de l'ensemble des business units et rassembler les différents plans énergétiques et engagements associés à la continuité des activités. L'ensemble des plans de sobriété ont déployé les mesures suivantes :

- réduction du chauffage et de la climatisation ;
- encadrement de l'éclairage (éclairage des enseignes et bureaux automatiquement coupé à partir de certains horaires);
- développement et renforcement des instruments de pilotage et de suivi des consommations (par exemple, installation de sous-compteurs) ;
- déploiement de campagnes écogestes ;
- identification des équipements énergivores pour encadrer et limiter la consommation (mise en place d'horloges sur certains équipements), suppression des radiateurs électriques individuels;
- investissements : renforcement du déploiement de LED, accélération de l'installation de détecteurs de présence, ou encore mise en place de dispositifs de gestion techniques des bâtiments;
- réalisation d'audits énergétiques ;
- organisation du temps de travail.

#### Faits marquants

- Bolloré Logistics a étendu le plan de sobriété français à ses entités monde, et, à travers la plateforme AcTogether, a initié un défi interne à mettre en œuvre au quotidien par les équipes pour réduire l'empreinte carbone associée aux consommations énergétiques des entrepôts et bureaux. Cette initiative s'inscrit dans l'axe « sobriété énergétique » du plan climat de Bolloré Logistics déjà amorcé (voir section 1.2.3.1.2. Vers la mise en œuvre d'une stratégie climat Groupe). Les entités sont invitées à mettre en application différentes mesures afin d'obtenir le label interne Energy Saving Office.
- IER et Automatic Systems se sont engagés à réaliser un minimum de 10 % d'économies d'énergie d'ici à deux ans par rapport à 2019 à travers la mise en application de leur plan énergétique. Initié depuis 2016, ce plan a été réalisé à plus de 80 % et renouvelé jusqu'en 2025. Il se concentrera sur la performance énergétique des bâtiments et les activités de transports (interne, parc véhicules). Parmi les mesures concrètes (installation de détecteurs de présence dans certaines salles et sanitaires et mise en place de journée de RTT collective pour fermer les établissements), un suivi de la tension énergétique sur le réseau national est effectué à travers la plateforme Écowatt et un plan d'action a été formalisé pour pouvoir agir immédiatement en cas de risque de coupures. Les actions de régulation du chauffage et l'installation d'éclairage en LED se poursuivent également.

### 1.2.3.1.5. INDICATEURS POUR MESURER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

#### Indicateurs de suivi des émissions de GES du Groupe Bolloré (1)

(en tonnes éq. CO <sub>2</sub> )	Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	Dont BAL	Bolloré Energy	Industrie	Autres	2022	2021	2021 pro forma	Variation 2021-2022	Taux de couverture
Émissions GES liées à la consommation d'énergie – scope 1 <sup>(2)</sup>	255 829	244 870	6 107	6 186	392	268 514	270 605	269 792	- 1 %	100 %
Émissions GES liées à la consommation d'énergie – scope 2 (3)	72 374	49 834	135	6 502	104	79 115	69 006	68 318	15 %	100 %
Émissions GES liées à la consommation d'énergie scope 2 (3) – Market-Based	68 812	49 834	135	3 932	104	72 982	60 236	59 582	21 %	100 %
Émissions GES liées à la consommation d'énergie – scope 1 et scope 2	328 204	294 704	6 242	12 688	496	347 629	339 610	338 110	2 %	100 %
Émissions GES – scope 3 <sup>(4)</sup>	3 686 835	64 842	5 968 682	8 909	335	9 664 762	10 716 700	10 715 601	- 10 %	100 %
TOTAL DES ÉMISSIONS GES – SCOPES 1, 2 ET 3	4 015 039	359 546	5 974 924	21 597	831	10 012 391	11 056 311	11 053 711	<b>- 9</b> %	100 %

<sup>(1)</sup> Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre. Les données Groupe consolidées, incluant la division Communication, sont néanmoins disponibles dans les tableaux de synthèse en fin de chapitre (voir chapitre 2 – 1.3.2. Tableaux de synthèse des indicateurs environnementaux). Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière 2022 de Vivendi.

## Indicateurs de suivi de la part d'électricité issue d'origine renouvelable consommée dans le Groupe Bolloré (1)

	2022	Dont BAL	2021
Consommation totale d'électricité (en MWh)	272 189	123 410	278 604
Consommation d'électricité d'origine renouvelable (en MWh) (2)	28 478	0	101 734
Part de la consommation d'électricité d'origine renouvelable (en %)	10 %	0 %	37 %

<sup>(1)</sup> Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre.

Les données Groupe consolidées, incluant la division Communication, sont néanmoins disponibles en section – 1.3.2. Tableaux de synthèse des indicateurs environnementaux. Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière 2022 de Vivendi.

<sup>(2)</sup> Le scope 1 correspond aux émissions directes, comme la consommation d'énergie hors électricité, la combustion de carburant, les émissions des procédés industriels et les émissions fugitives liées aux fluides frigorigènes.

<sup>(3)</sup> Le scope 2 correspond aux émissions indirectes liées à l'énergie, telles que la consommation d'électricité ou la consommation de vapeur, froid ou chaleur via des réseaux de distribution.

<sup>(4)</sup> Le scope 3 correspond à l'amont de l'énergie, les déchets, la combustion des produits pétroliers et les émissions liées au transport de marchandises lors des prestations de commissions de transport, et aux déplacements professionnels. L'historique du scope 3 ne peut être comparable à la valeur 2021 du fait de changements méthodologiques et de l'augmentation de l'exhaustivité des postes calculés. Pour le scope 3 relatif aux prestations de transport, BAL et hors BAL ne puevent pas être dissociés, les émissions de scope 3 sont par défaut allouées à BTL hors BAL. La méthodologie de calcul utilisée est celle de la base carbone de l'Ademe en date du 28 mars 2022. À l'international, les facteurs d'émission de certaines consommations énergétiques n'étant pas disponibles, le facteur d'émission français a été appliqué. Pour les émissions de GES liées à l'électricité, lorsque le facteur d'émission n'existait pas, celui du pays limitrophe le plus élevé a été retenu. Remarques concernant les taux d'incertitude suivant les facteurs d'émission employés: pour les scopes 1 et 2, le niveau d'incertitude à l'échelle du Groupe se situe entre 5 % et 30 % selon les postes, selon les taux communiqués sur la base carbone de l'Ademe.

Si le Groupe concourt à affiner continuellement la fiabilité et la précision de ses données, les taux d'incertitude liés aux postes émetteurs relevant du scope 3 sont variables : tandis que les taux liés à l'amont de l'énergie se situent autour de 5 %, d'autres taux, tels que ceux des déplacements professionnels et de prestations de transport, peuvent atteindre 70 %.

<sup>(2)</sup> Concernent les entités suivantes : Bolloré Logistics Singapore, Bolloré Logistics Malaysia, Bolloré Logistics Vietnam, Bolloré Logistics Italy, Bolloré Logistics UK, Bolloré Logistics Czech Republic, Global Freight Solutions, Bolloré Logistics France, Bolloré Logistics Spain et Blue Solutions Canada.

#### 1.2.3.2. RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À NOS ACTIVITÉS

Les politiques menées en termes de prévention des situations de pollutions locales et accidents industriels, gestion des déchets, gestion de l'eau, protection de la biodiversité sont autant d'actions déployées par le Groupe et ses divisions au quotidien pour assurer la maîtrise de ses risques prioritaires.

#### 1.2.3.2.1. LES RISQUES DE POLLUTION LOCALE, ACCIDENTS INDUSTRIELS ET GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES (1)

Priorisation des risques liés à la prévention des risques de pollution locale et gestion des matières dangereuses

	Transport	et logistique		Industrie			Communication
Bolloré Ports	Bolloré Railways	Bolloré Logistics	Bolloré Energy	Blue	Films	Systèmes	Vivendi

<sup>(1)</sup> Risque prioritaire extra-financier.

En bleu : risque extra-financier prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

En gris : risque extra-financier non prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

Du fait de son activité industrielle, le Groupe Bolloré a identifié comme prioritaires les risques de pollution locale et liés aux accidents industriels. Le transport et le stockage de produits dangereux ou la survenance d'accidents industriels ou d'incendies représentent notamment des risques environnementaux majeurs et constituent une priorité absolue en matière de prévention. Ces risques n'ont pas été

identifiés parmi les risques prioritaires de la division Communication, au regard de la nature de ses activités. Pour plus d'informations sur la maîtrise des risques RSE prioritaires de la division Communication, voir document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi – chapitre 2 – 2.2. Les principaux risques et opportunités extra-financiers.

#### 1.2.3.2.2. PRÉVENIR LES RISQUES DE POLLUTIONS LOCALES ET LES ACCIDENTS INDUSTRIELS

#### Politique Groupe

La maîtrise de l'empreinte environnementale des sites du Groupe passe par le déploiement de systèmes de management environnemental (SME) ou de mesures et contrôles spécifiques suivant des référentiels reconnus tels que la norme ISO 14001 sur le management de l'environnement ou répondant aux réglementations strictes telles que Seveso ou ICPE pour les sites industriels. Les sites font l'objet d'analyses de risques industriels environnementaux qui constituent de fait un outil d'aide à la décision afin de répertorier les actions préventives ou correctives à mettre en place (ex. : mesures de prévention en cas de transport ou stockage de matières dangereuses, inventaire des sources de déchets dangereux ou encore la mesure et l'analyse des émissions dans l'air, l'eau et les sols). Cette démarche d'amélioration continue s'inscrit au cœur du cycle de vigilance environnementale mis en œuvre au sein des entités du Groupe afin de prévenir les risques de pollutions locales et d'accidents industriels.

De plus, les activités font l'objet d'audits internes et externes réguliers réalisés dans le cadre des réglementations et certifications. Ces processus définis permettent d'assurer le reporting, l'analyse, l'enregistrement et la correction des incidents, accidents et non-conformités pouvant entraîner des pollutions.

Si les politiques mises en œuvre et indicateurs de performance tendent vers une homogénéisation au niveau du Groupe, ces derniers conservent inévitablement les spécificités propres aux enjeux de chaque métier et activité. Chaque business unit met en place des plans de réponse aux situations d'urgence, basés sur le résultat des cartographies des risques. Pour assurer le suivi de la performance environnementale, les Directions générales des business units établissent des objectifs et des cibles, mesurables et cohérents avec la politique QHSE pour les fonctions et niveaux pertinents au sein de l'organisation. L'atteinte des cibles est surveillée lors de réunions des Comités exécutifs et/ou de revue de Direction QHSE annuelle.

#### Objectifs et avancement

Afin d'homogénéiser les politiques et indicateurs de suivi des différentes business units du Groupe, un socle d'indicateurs relatif aux risques liés à l'environnement, commun à l'ensemble des divisions (hors Vivendi) est déployé depuis 2019 (voir tableaux « Indicateurs de suivi du management environnemental du Groupe Bolloré » et « Indicateurs de suivi des incidents environnementaux du Groupe Bolloré »). Ce travail a encore été renforcé par la fixation d'objectifs raisonnables, validés début 2021 par la Direction générale (membres du Comité éthique – RSE et anticorruption) et cohérents avec la démarche d'amélioration continue inscrite au cœur des politiques existantes.

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021
Engagement des instances dirigeantes dans le suivi de la performance du Groupe à préserver l'environnement	100 % des business units doivent avoir une politique environnementale signée par la Direction	2022- 2025	86 % des entités juridiques intégrées au reporting RSE (1) déclarent avoir une politique environnementale	82 % des entités juridiques intégrées au reporting RSE <sup>(1)</sup> déclarent avoir une politique environnementale
Implémentation de systèmes de management de l'environnement	100 % de l'effectif des entités juridiques intégrées au périmètre de reporting RSE (1) couvert par un système de management de l'environnement	2022	99 % de l'effectif est couvert par un système de management de l'environnement (1)	99 % de l'effectif est couvert par un système de management de l'environnement (1)
Certification des systèmes de management	70 % des entités juridiques (1) couvertes par un système de management de l'environnement ont au moins un site certifié ou labellisé par un référentiel environnemental (ex.: ISO 14001, ISO 50001, Green Terminal, etc.)	2022	78 % des entités juridiques (1) couvertes par un système de management de l'environnement ont au moins un site certifié ou labellisé par un référentiel environnemental (ex.: ISO 14001, ISO 50001, Green Terminal, etc.)	76 % des entités juridiques (1) couvertes par un système de management de l'environnement ont au moins un site certifié ou labellisé par un référentiel environnemental (ex. : ISO 14001, ISO 50001, Green Terminal, etc.)

2	
_	

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021
Prévention des pollutions et gestion des matières dangereuses	<ul> <li>100 % des entités juridiques amenées à stocker ou transporter des matières dangereuses équipées de dispositifs de prévention des pollutions</li> </ul>	2022	<ul> <li>52 % des entités déclarent être amenées à manutentionner et/ou à stocker des matières dangereuses</li> <li>Dont 79 % déclarent être équipées d'un dispositif de prévention des pollutions</li> </ul>	<ul> <li>50 % des entités déclarent être amenées à manutentionner et/ou à stocker des matières dangereuses</li> <li>Dont 81 % déclarent être équipées d'un dispositif de prévention des pollutions</li> </ul>
	Cartographie et/ou évaluation des risques environnementaux à réaliser a minima sur 100 % des entités déclarant des sites industriels (mise à jour tous les deux ans)	2022	69 % des entités qui précisent détenir des sites industriels déclarent avoir réalisé une cartographie des risques environnementaux ou une analyse environnementale (évaluation des aspects environnementaux significatifs), dont 95 % déclarent l'avoir mise à jour dans les deux ans	51 % des entités qui précisent détenir des sites industriels déclarent avoir réalisé une cartographie des risques environnementaux ou une analyse environnementale (évaluation des aspects environnementaux significatifs), dont 97 % déclarent l'avoir mise à jour dans les deux ans

(1) Voir section – 1.3.2.1. Note méthodologique du reporting RSE.

# Des mesures de prévention adaptées pour chacune des activités

#### • Transport et logistique

Les activités de transport et de logistique sont particulièrement exposées aux risques de pollution locale et de transport et stockage des matières dangereuses. Ainsi, depuis 2010, une cartographie des risques quant aux matières dangereuses manutentionnées, stockées et transportées de la division Transport et logistique recense notamment trois risques prioritaires pour les activités de transport et logistique:

- le transport d'hydrocarbures pour les réseaux ferrés ;
- le stockage d'ammonitrates pour les activités de logistique ;
- la manutention de conteneurs de classes 1, 6 et 7 pour les activités portuaires avec des mesures de sécurités dites « enlèvements sous palans ». Chaque année, les process de gestion des matières dangereuses des entités Bolloré Ports, Bolloré Logistics et Bolloré Railways ont par ailleurs été restructurés au regard des mises à jour réglementaires des classifications et sur base de l'IMDG (International Maritime Dangerous Goods).

Les plans de réponse aux situations d'urgence sont établis conformément aux directives des Directions générales. Les entités mettent en place des process de suivi de la performance, ainsi que des actions correctives et des objectifs en lien avec ceux de la division. Chaque business unit s'assure que les collaborateurs, y compris le personnel sous-traitant travaillant sur le site, sont correctement informés de la procédure d'intervention d'urgence.

#### Bolloré Ports

Les entités portuaires sont gérées dans le respect des principales exigences de management environnemental propres à la norme ISO 14001. Au total, 4 terminaux à conteneurs sur un total de 17 sont certifiés ISO 14001 (soit 24 %)

En outre, désireux d'aller au-delà des exigences de la norme ISO 14001, la démarche de labellisation Green Terminal mise en œuvre par Bolloré Ports en 2020 vise la prise en considération d'enjeux environnementaux clés tels que : les usines de traitement, les modalités de construction résultantes des études d'impact social et environnemental, les rejets contrôlés en mer ou en réseau après traitement, en vue de limiter l'impact des constructions et/ou d'exploitation des terminaux sur les communautés avoisinantes.

En amont de chaque implémentation, de projets de développement ou de modifications d'installations portuaires, les entités portuaires et ferroviaires procèdent à des études d'impact environnemental lorsque cela est pertinent, en concertation avec les parties prenantes. Soumises aux autorités locales compétentes et autres parties prenantes (ex. : banques), ces études permettent la prise en compte des populations locales et de l'environnement au plus tôt du processus de développement pour assurer la préservation de leur environnement (biodiversité, pollution des sols, etc.) et le bien-être des communautés riveraines (sécurité, maintien, voire amélioration, des conditions de vie). À l'issue de ce processus, un arrêté d'approbation environnemental est obtenu. Un programme de contrôle ou suivi et de surveillance de l'environnement est alors mis en place pour vérifier la pertinence et l'efficacité des mesures de protection de l'environnement proposées dans le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) faisant la synthèse de toutes les mesures préconisées par les études d'impact environnemental. Concernant les activités portuaires, les risques les plus sensibles en matière de pollution locale, qu'elle soit graduelle ou accidentelle, renvoient aux pertes de confinement, aux fuites ou émissions de substances polluantes ou de produits dangereux présents sur site, au transport et à la manutention de produits dangereux et aux déchets générés par les activités. Afin de réduire les impacts sur l'environnement où sont exercées des activités présentant des risques de déversements accidentels (huiles, hydrocarbures, autres produits industriels), les terminaux à conteneurs disposent de dispositifs de rétention. Conformément aux lois et réglementations locales, ainsi qu'aux règles QHSE établies par les entités, toutes les nouvelles installations portuaires sont équipées de réseaux d'eaux de pluie, d'eaux souillées et d'eaux polluées, aboutissant dans des dispositifs de décantation avant rejet dans les réseaux de ville ou à la mer après contrôle. Par exemple au Congo (Congo Terminal), au Cameroun (Kribi Terminal) et au Ghana (MPS), les eaux usées après traitement sont analysées par un laboratoire agréé par les autorités de tutelle, et les huiles usées sont récupérées par une entreprise spécialisée dans le traitement de ce type de déchets.

L'accident lié à un effondrement de portique constitue en outre le risque majeur d'accident industriel pour les activités portuaires. En effet, le non-respect des règles de navigation et d'accostage des bateaux arrivant sur les terminaux est responsable d'une accidentologie importante sur les équipements à travers le monde. En cas d'accident majeur, un plan de gestion de crise est piloté au niveau du siège de Bolloré Ports et peut déboucher sur un plan d'urgence qui conduit à un plan de continuité d'activité déployé par l'entité concernée.

En 2021, Bolloré Ports a renforcé la sensibilisation de ses partenaires à la spécificité de manutention et de stockage de conteneurs dangereux, notamment les enlèvements ou réceptions sous palans, tant en termes de planification qu'en termes d'impact sur les productivités navires et sur la protection de l'environnement Une autoévaluation sur l'application des procédures de gestion des conteneurs dangereux et le respect du code IMDG a été déployée en 2022 reflétant une bonne prise de conscience du sujet. La gestion des conteneurs dangereux doit suivre un process spécifique clairement défini par le Groupe Bolloré et communiqué aux tiers.

#### Bolloré Railways

De par la nature même de l'activité ferroviaire et du type de déchets générés (huiles usagées, chiffons souillés, déchets plastiques, filtres à huiles et à essence, émissions de fumées...) (voir section – 1.2.3.2.3. Optimiser la gestion des déchets et favoriser l'économie circulaire), les activités ferroviaires ont un impact sur l'environnement. Le risque de déversement accidentel d'hydrocarbures lors du transport des hydrocarbures par wagon-citerne est mis en évidence comme risque majeur au sein de la cartographie des risques réalisée en 2019.

Toutes les entités Bolloré Railways sont équipées de dispositifs de prévention des pollutions pour l'intervention en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures sur la voie ferrée, tels que des kits antipollution, des motopompes, des bâches géotextiles, des réservoirs, etc. Les concessions ferroviaires disposent également de bacs de rétention afin de réduire les impacts sur l'environnement où sont exercées des activités présentant des risques de déversements accidentels (huiles, hydrocarbures, autres produits industriels). Les équipes opérationnelles et de sécurité sont formées régulièrement aux techniques d'intervention de réponses aux situations d'urgences sur les trains d'hydrocarbures, telles que des départs de feu, le déversement d'hydrocarbures, ou encore à l'utilisation des kits antipollution. Starail a également mis en service huit wagons miradors dédiés à la surveillance des rames de trains hydrocarbures en circulation. Ce dispositif de surveillance permet également de détecter et d'alerter en cas d'incident environnemental.

## Des mesures de prévention mises en place concernant la manipulation des traverses créosotées

Historiquement, Bolloré Railways exploite des réseaux pouvant encore contenir des traverses de chemin de fer créosotées : un mélange d'huiles extraites de charbon ou de goudron de bois, utilisé notamment comme traitement préventif du bois. Compte tenu du risque que représentent l'exposition et la manipulation de ces traverses, Bolloré Railways a mis en place un plan d'action spécifique pour éviter toute contamination du personnel et des tiers par ce produit, dont l'une des principales actions consiste à remplacer les traverses créosotées par des traverses en béton. De plus, la problématique de gestion des traverses de bois créosotées est prise en compte dès les premières études de faisabilité des projets de renouvellement des lignes ferroviaires. Dans le cadre du projet de renouvellement de la ligne ferroviaire entre Douala et Yaoundé, une étude d'impact environnemental et social a été réalisée, et un plan de gestion des traverses de bois créosotées a été proposé. Par ailleurs, Camrail a fait appel, entre juillet 2020 et décembre 2021, à l'ONG Réseau camerounais des organisations des droits de l'homme (Recodh) pour établir un état des lieux de l'utilisation des traverses de bois créosotées par les populations riveraines et procéder à leur information et sensibilisation sur les dangers de l'utilisation des traverses de bois créosotées à des fins domestiques. Les actions de sensibilisation ont été maintenues en 2022 par les équipes opérationnelles de Camrail dans le cadre de leur mission quotidienne.

En outre, les agents de Camrail et ses sous-traitants sont régulièrement sensibilisés à ces enjeux et aux risques environnementaux et sanitaires. Deux espaces ont été construits ou aménagés pour le stockage des traverses créosotées usagées dans les meilleures conditions, ainsi qu'un décanteur pour la collecte des eaux de l'aire de stockage. Un programme médical a été mis en place pour le suivi des agents et ex-agents.

#### **Bolloré Logistics**

Chez Bolloré Logistics, le management de l'environnement est encadré par la politique QHSE, en conformité avec la norme ISO 14001. L'obtention en 2020 de la triple certification SMI (incluant les certifications ISO 14001, ISO 9001 et ISO 45001) multisites pour l'ensemble des entités des régions Amériques, Europe, Moyen-Orient et Asie-Pacifique est encore venue renforcer son engagement. En 2021, cette démarche de certification SMI globale a été étendue au continent africain, dont 100 % des entités étaien déjà couvertes par un système de management environnemental. En 2022, plus de 429 sites dans 77 pays sont désormais couverts par la triple certification.

En raison des enjeux associés aux risques de pollution locale, Bolloré Logistics accorde une attention spécifique à la prévention d'accidents industriels et encadre scrupuleusement ses activités de stockage et transport des matières dangereuses sur l'ensemble de sa chaîne logistique, en particulier le transport d'hydrocarbures et de cyanure en Afrique. La gestion des marchandises dangereuses est strictement encadrée par les politiques et le manuel QHSE de la division, intégrant l'évaluation des risques, les stratégies de prévention et de maîtrise des risques, les autorisations réglementaires, les modalités de réception, la ségrégation, le contrôle des marchandises, la manutention, mais aussi les instructions et la formation du personnel. En outre, Bolloré Logistics met en place des mesures de maîtrise et de prévention des déversements, pendant toutes les opérations de manutention de produits chimiques (chargement/déchargement, stockage, transfert, etc.), afin de minimiser les effets des déversements de produits chimiques sur la santé et l'environnement, sur le site comme en dehors.

Selon l'activité, le territoire d'implantation ou les spécificités du site, des mesures spécifiques sont instaurées. Par exemple, les zones de stockage de produits chimiques disposent de moyens de confinement des déversements afin d'en contrôler les écoulements accidentels et des kits comprenant des produits absorbants (granulés, plaques, boudins absorbants) sont mis à disposition. Les matériaux contaminés sont traités, de façon sûre et adéquate, via un prestataire spécialisé dans le traitement des déchets dangereux. Des bacs de rétention sont disponibles pour contenir des récipients présentant des fuites.

Les entrepôts et yards exploités par Bolloré Logistics disposent de moyens internes de prévention, de protection et d'intervention, composés notamment :

- de moyens de protection contre les incendies (extincteurs, robinets d'incendie armés, désenfumage, etc.) en fonction du niveau de risque que présentent les activités;
- de procédures visant à assurer une bonne tenue générale et un niveau de maintenance des installations;

- des inspections internes régulières de manière à vérifier le bon état et l'accessibilité des moyens de lutte contre l'incendie et dispositifs de secours, le respect des règles de sécurité, etc.;
- de procédures spécifiques telles que la délivrance de permis de travail avant réalisation de certaines interventions à risques (ex. : travaux par points chauds);
- de dispositifs visant à la sécurisation des installations contre le risque de malveillance;
- de certifications spécifiques déployées pour le transport de produits chimiques présentant des risques particuliers, telles que la certification ICMI (International Cyanide Management Code) détenue par les entités réalisant des opérations de transport de cyanure de sodium.

En outre, Bolloré Logistics a formalisé ses exigences fondamentales en matière de QHSE pour la conception d'entrepôts, mais aussi pour les yards : un manuel énumère les standards requis dans les domaines QHSE et sûreté qu'il convient de respecter lors de la construction de nouveaux entrepôts, d'extension, de modification de locaux ou encore lors de la location d'entrepôt. Des formations dédiées à la manutention et au transport de marchandises dangereuses sont également dispensées auprès du personnel (IMDG, IATA, ADR, CFR49...).

Des exercices d'intervention sont réalisés par les entités de manière à tester l'efficacité des procédures, ainsi que des équipements d'urgence à disposition, mais également de la bonne connaissance des règles à suivre par le personnel. Des exercices de gestion de crise avec simulation de déversement sont également mis en œuvre. Les membres de la cellule de gestion de crise locale travaillent de concert avec les plus hautes autorités civiles, administratives, police et militaires spécialisées. En 2022, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Ghana, le Burkina Faso, la Guinée et le Sénégal ont notamment réalisé un exercice en lien avec un scénario de pollution accidentelle faisant intervenir leur cellule de crise.

Concernant les sous-traitants chargés d'assurer le transport de marchandises dangereuses, ceux-ci sont sélectionnés selon la liste des fournisseurs qualifiés enregistrés dans la plateforme Link Partner, dont la sélection est basée sur plusieurs critères suivant la procédure Vendor Management (conformité aux réglementations, qualité de service, qualification du personnel, matériel mis à disposition en bon état, approprié, correctement entretenu...). En fonction de la sensibilité des marchandises dangereuses pouvant être transportées, un audit de préqualification est réalisé pour vérifier les informations fournies par le sous-traitant.

## Bolloré Energy

Soumis à des réglementations obligatoires très strictes relatives à son activité (sites Seveso, ICPE, etc.), Bolloré Energy déploie au quotidien un système de management de l'environnement permettant la maîtrise des risques environnementaux, tels que le risque de déversement d'hydrocarbures lors de chargements ou de déchargements, mais aussi le risque d'incendie des locaux et de stockage de produits dangereux. Ces enjeux sont encadrés par la politique générale environnement, santé et sécurité de Bolloré Energy, qui s'appuie notamment sur la certification ISO 14001.

Depuis 2017, Bolloré Energy s'est engagé dans une démarche volontaire de certification selon la norme ISO 14001:2015 pour 100 % de ses dépôts pétroliers Seveso, allant au-delà des exigences réglementaires minimales. Ainsi, 100 % des dépôts massifs sont couverts par un système de management environnemental et une politique spécifique environnement.

Au cours de l'année 2022, cette certification a été renouvelée pour l'ensemble des cinq dépôts Seveso.

Ces démarches stratégiques ont permis à Bolloré Energy de réduire ses impacts environnementaux et représentent un gage de responsabilité vis-àvis des problématiques environnementales, mais aussi un gage de confiance pour ses parties prepartes

En outre, Bolloré Energy a mis en place des contrôles techniques préventifs sur l'ensemble de ses installations afin de permettre un suivi plus approfondi des dépôts et la correction des éventuelles anomalies. Des exercices de gestion de crise sont réalisés chaque année, en complément des exercices liés au plan d'opération interne (Seveso), permettant aux collaborateurs de s'exercer techniquement aux bonnes pratiques. Ces exercices mobilisent non seulement le personnel opérationnel sur site, mais également des externes (pompiers, etc.). De plus, des exercices de « cellules de crise » sont organisés et mobilisent notamment le personnel du siège. En 2022, un exercice cellule crise a été organisé sur le site de Chasseneuil-du-Poitou impliquant la préfecture (sur un scénario de type « feu de cuvette de rétention et explosion de bac »).

#### 2 .

#### Industrie

#### Blue et Films

Les usines de production de batteries LMP® en France et au Canada, de bus électriques (Bluebus) et de films plastiques (Bolloré Packaging Films) sont couvertes par un système de management environnemental et sont certifiées ISO 14001. Conformément à l'objectif annoncé, l'activité Bolloré Packaging Films a obtenu la certification ISO 14001 en 2022.

Cette même année, 15 audits internes ISO 14001 ont été réalisés sur les sites Blue.

Trois risques principaux ont été identifiés pour les activités Blue et font l'objet de mesures d'atténuation dédiées :

- les risques d'incendie: systèmes d'extinction et de détection, formation et exercices incendie incluant des scénarios de déversement accidentel (17 exercices réalisés en 2022);
- les risques de pollution des eaux : bassin d'orage permettant de contenir les eaux polluées en cas d'incendie ou de déversement accidentel. Tout stockage de liquide est placé sur rétention ;
- les risques de pollution de l'air, qui passent par le traitement des rejets de composés organiques volatils (COV) par oxydation thermique sur le site Batteries.

Chaque année, les sites font l'objet d'investissements conséquents pour maîtriser les risques environnementaux. Par exemple, en 2022, Blue Solutions Canada a installé un oxydateur catalytique au lithium sur sa chaîne de production, ce qui a permis de réduire les émissions de COV de 98 % sur l'unité de production anode lithium.

Par ailleurs, il est à noter que la technologie de fabrication de batteries LMP® « tout solide » a l'avantage d'écarter les risques environnementaux liés à l'écoulement de liquide dangereux ou à la formation d'atmosphère explosive en milieu confiné. En outre, les batteries LMP® sont exemptes de SVHC (Substance of Very High Concern), selon le règlement REACH, et de CMR (produits cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction), selon le règlement CLP.

Des contrôles périodiques des installations selon la réglementation en vigueur sont effectués. Les interventions de prestataires et de transporteurs sur nos sites font l'objet de plans de prévention et de protocoles de sécurité. De plus, un conseiller à la sécurité gère le transport de marchandises dangereuses pour l'ensemble des activités. Son rôle est notamment de conseiller la Direction et de s'assurer que les exigences relatives au transport de marchandises dangereuses sont bien respectées, notamment dans le cadre de l'expédition des produits et déchets concernés par cette réglementation. Sept personnes ont été formées au transport des matières dangereuses et dix-sept personnes sur les obligations des conducteurs de matières dangereuses non soumis au certificat ADR (accord pour le transport des marchandises dangereuses par la route). Des séances de sensibilisation aux enjeux environnementaux sont régulièrement menées sur les différents sites (diffusion de tableaux de bord, flashs infos, etc.).

#### Systèmes

L'ensemble des entités IER et Automatic Systems, filiales de la division Systèmes, déploient un système de management environnemental. Les principaux sites de production d'Automatic Systems Belgique sont certifiés ISO 14001:2015. En 2022, Automatic Systems Belgique a fait l'objet d'un audit dans le cadre du renouvellement de la certification ISO 14001. Les sites en France et au Canada ont commencé à planifier la démarche pour une certification à vision 2024-2025. Par ailleurs, des audits internes sécurité sont réalisés régulièrement. Un audit interne est également mené chaque année chez Automatic Systems Belgique et IER France, dans le cadre du déploiement de la solution « BLED » (bruit, lumière, énergie, déchets), où chaque responsable de processus a en charge son évaluation vis-à-vis de certaines thématiques environnementales.

Dans le cadre de sa certification ISO 14001, Automatic Systems Belgique a réalisé une cartographie de ses risques environnementaux. Ce travail a également été réalisé sur tous les sites d'IER France en 2020, en vue d'une certification ISO 14001 planifiée pour 2024-2025. Les principaux risques sont :

- production de déchets dangereux : chiffons souillés, DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), emballages vides souillés, aérosols vides, batteries, etc.;
- utilisation et stockage des produits de nettoyage pouvant avoir des risques pour l'environnement.

À ce jour, tous les sites français d'IER et d'Automatic Systems sont équipés de solutions de stockage et traitement des produits chimiques (nettoyants, détergents, aérosols, dégrippants, etc.). En complément des mesures de santé et de sécurité déployées pour les collaborateurs, IER et Automatic Systems imposent des instructions spécifiques à la gestion des produits chimiques, ainsi que des règles adaptées en fonction des métiers pour la gestion des risques professionnels.

Des campagnes d'information internes sont réalisées pour sensibiliser les salariés à la démarche environnementale : écogestes, tri des déchets, diffusion de la Charte environnementale IER, chantier 5S, journées citoyennes, campagne de DEEE.

Un groupe de travail dédié au développement durable a été mis en place chez Automatic Systems fin 2021. Ce groupe de travail avait notamment pour objectif de définir un plan d'action sur trois ans et de réaliser une étude de matérialité. En 2022, cette étude de matérialité a été effectuée afin de définir les impacts directs et indirects les plus importants pour Automatic Systems sur ses différents sites. Cette étude s'est appuyée sur les objectifs de développement durable de l'ONU et leurs 169 cibles. À l'issue de cet exercice, 35 cibles prioritaires ont été identifiées et un plan d'action a ensuite été établi et lancé. Un premier rapport d'activité développement durable sera publié courant 2023.

#### Indicateurs de suivi du management environnemental du Groupe Bolloré

Indicateurs <sup>(1)</sup> de suivi des systèmes de management environnemental du Groupe Bolloré <sup>(2)</sup>

(en pourcentage)	Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	Dont BAL	Bolloré Energy	Industrie	Autres	Total 2022	Total 2021	Variation 2021-2022
Part de l'effectif couvert par un système de management de l'environnement	100	100	100	87	91	99	99	-
Part des entités ayant mis en place un système de management de l'environnement	100	100	100	90	50	98	97	+ 1
Dont la part d'entités ayant au moins un site certifié ou labellisé par un référentiel environnemental (ex. : ISO 14001, ISO 50001, Green Terminal, etc.)	81 %	75 %	25	67	0	78	76	+ 2

<sup>(1)</sup> Ces indicateurs sont issus du reporting RSE (voir section – 1.3.2.1. Note méthodologique du reporting RSE).

<sup>(2)</sup> Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors Vivendi, le risque de pollution locale lié au transport et/ou stockage des matières dangereuses n'ayant pas été identifié parmi les risques prioritaires au regard des activités de la division Communication.

#### Indicateurs (1) de suivi des incidents environnementaux du Groupe Bolloré (2)

Transport et logistique (hors Bolloré Energy) (5)	BAL	Bolloré Energy <sup>(4)</sup>	Industrie (5)	Autres	Total 2022	Total 2021
Nombre d'incidents environnementaux	25	0	0	_	77	114

- (1) Ces indicateurs portent sur le périmètre du reporting RSE (voir section 1.3.2.1. Note méthodologique du reporting RSE).
- (2) Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors Vivendi, le risque de pollution locale lié au transport et/ou stockage des matières dangereuses n'ayant pas été identifié parmi les risques prioritaires au regard des activités de la division Communication.
- (3) Événement graduel (périmètre ports et rail), incidentiel et/ou accidentel (déversement de produits, émissions de vapeurs ou gaz de produits, rejet de produits à l'extérieur du site sans traitement avant rejet dans le milieu naturel) pouvant endommager les écosystèmes ou les ressources naturelles.
- (4) Nombre d'accidents déclarés au titre du conseiller à la sécurité en transport de marchandises dangereuses nécessitant une déclaration à l'administration de tutelle.
- (5) Nombre d'accidents environnementaux ayant entraîné une pollution.

#### 1.2.3.2.3. OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS ET FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

#### Politique Groupe

Le Groupe porte une attention particulière au suivi de ses déchets dans les différents sites en France et à l'international dont la gestion fait partie des mesures mises en œuvre pour réduire ses risques de pollutions locales (stockage de matières dangereuses notamment). Le suivi concerne les déchets « dangereux » (déchets qui, en raison de leur réactivité, de leur inflammabilité, de leur toxicité ou d'autres propriétés dangereuses, ne peuvent être éliminés par les mêmes voies que les autres déchets sans créer de risques pour les personnes ou l'environnement) et les déchets « non dangereux » (qui ne présentent aucun risque pour les personnes et l'environnement). Les résultats du reporting permettent de suivre la production de déchets dangereux et non dangereux des sites industriels des entités intégrées au reporting RSE (voir section - 1.3.2.1. Note méthodologique du reporting RSE) et d'identifier la part valorisée ou recyclée. Depuis 2020, ils sont intégrés dans le calcul du scope 3 du Groupe Bolloré.

Les déchets dangereux sont issus des activités Transport et logistique (notamment en Afrique où un traitement spécifique est appliqué aux huiles

usagées), dont Bolloré Energy (dépôts pétroliers où les hydrocarbures résiduels sont soit traités par valorisation thermique, soit enfouis), et de la division Industrie (usines de production de batteries, et DEEE chez IER). Les entités de la division Transport et logistique s'appliquent à confier l'ensemble de leurs déchets à des prestataires agréés par les ministères de l'Environnement des pays dans lesquels ils exercent leurs activités, afin de se doter du meilleur niveau de traitement disponible sur le territoire concerné. Concernant les activités de Bolloré Ports et Bolloré Railways, des audits environnementaux menés par les autorités de tutelle sont réalisés annuellement avec délivrance d'un certificat, et ce, conformément aux lois existantes dans chaque pays. Des procédures spécifiques ont notamment été mises en œuvre sur les activités des chantiers navals et les activités ferroviaires, qui sont les plus émettrices de déchets dangereux.

Depuis 2017, le Groupe Bolloré a renforcé son process de reporting déchets en affinant notamment sa maille d'analyse par sous-catégories de déchets (plus de 30 catégories de déchets recensées telles que le papier, le bois, les métaux, les huiles usagées, etc.) assurant ainsi une traçabilité plus fine des déchets reportés et en améliorant le taux de couverture de l'indicateur.

## Objectifs et avancement

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021
Gestion des déchets et économie circulaire	<ul> <li>Mettre en place des stratégies 4R : réduire, réparer, recycler, réutiliser</li> </ul>	2022	• 19 % des déchets dangereux valorisés ou recyclés en 2022, contre 31 % en 2021	• 31 % des déchets dangereux valorisés ou recyclés en 2021, contre 38 % en 2020
	Renforcer la part de déchets recyclés ou valorisés	2022	• 43 % de déchets non dangereux valorisés ou recyclés en 2022, contre 55 % en 2021	<ul> <li>55 % de déchets non dangereux recyclés ou valorisés en 2021, contre 48 % en 2020</li> </ul>

## Les spécificités liées à la gestion de déchets et à l'économie circulaire au sein du Groupe

## Transport et logistique

Les entités de la division Transport et logistique s'appliquent à confier l'ensemble de leurs déchets à des prestataires agréés par les ministères de l'Environnement des pays dans lesquels ils exercent leurs activités, afin de se doter du meilleur niveau de traitement disponible sur le territoire concerné. Concernant les activités de Bolloré Ports et de Bolloré Railways, des audits environnementaux menés par les autorités de tutelle sont réalisés annuellement avec délivrance d'un certificat, et ce, conformément aux lois existantes dans chaque pays. Des procédures spécifiques ont notamment été mises en œuvre sur les activités des chantiers navals et les activités ferroviaires, qui sont les plus émettrices de déchets dangereux.

#### Bolloré Ports

Chez Bolloré Ports, le renforcement du reporting interne intégrant le suivi précis par catégorie de déchets a permis d'optimiser leur traçabilité. Par exemple, les huiles usagées – qui constituent le principal déchet des ports en Afrique – sont Bolloré Ports a valorisé ou recyclé près de 73 % des huiles générées par les activités. Une expérimentation en vue de diminuer la consommation d'huiles hydrauliques et donc la génération d'huiles usagées lors des vidanges est en cours sur Owendo Container Terminal : un outillage spécifique permet de nettoyer l'humidité des huiles hydrauliques. L'objectif de cette expérimentation est de diviser par deux la volumétrie des huiles hydrauliques usagées par site. L'analyse de cette expérimentation au cours de l'année 2023 permettra de valider ou non le déploiement sur d'autres entités.

Le déploiement du processus de labellisation Green Terminal validé par Bureau Veritas a également permis d'optimiser le suivi des déchets, par la promotion des bonnes pratiques sur les terminaux telles que l'établissement de plans de déchets, l'investissement dans des équipements favorisant le traitement optimal des déchets, l'optimisation du traitement des déchets livrés par les utilisateurs des terminaux (navires, locataires et opérateurs), par l'intégration de critères dédiés dans les appels d'offres associés au contrat de concession et de bail, etc. En Côte d'Ivoire, la démarche de gestion de déchets mise en œuvre sur le chantier naval de Carena représente une pratique exemplaire. Par ailleurs, dans le cadre de projets de construction, un dispositif de suivi des déchets liés à la construction a été mis en place (pour CIT, Dili et Haïti).

#### Bolloré Railways

Les activités ferroviaires sont plus spécifiquement concernées par la gestion des déchets métalliques. Ces déchets sont revendus et valorisés par des prestataires externes. De même, en plus de son système de management QHSE, les deux réseaux ferrés Camrail et Sitarail appliquent des procédures spécifiques de gestion des déchets, y compris les déchets spéciaux et déchets dangereux (boues, sciures, terres souillées par les hydrocarbures), ainsi que les rebuts d'installations ferroviaires et matériels usagés (ex.: chez Camrail, mise à disposition contre un franc symbolique d'huiles de vidanges à des structures agréées dans la valorisation des déchets) (voir section - 1.2.3.2.2. Prévenir les risques de pollutions locales et les accidents industriels/Bolloré Railways – zoom sur le traitement des traverses créosotées). Par ailleurs, les locomotives de nouvelle génération présentent l'avantage d'avoir une fréquence réduite des cycles de maintenance préconisée par les constructeurs (par rapport aux anciennes locomotives), diminuant ainsi la production de déchets (huiles usagées, etc.) liés aux opérations de maintenance, et ainsi l'impact environnemental.

#### 2

#### **Bolloré Logistics**

Chez Bolloré Logistics, les déchets produits par les sites sont traités conformément aux réglementations locales et aux procédures de gestion des déchets définies par l'entité, s'appuyant sur les directives fixées par la Direction QHSE Corporate. Chaque entité met en œuvre et maintient un plan de gestion des déchets. Les déchets sont confiés à des sociétés spécialisées en charge du transport et de leur traitement (valorisation, élimination, etc.). En attendant leur collecte, les déchets sont placés dans des conditionnements adaptés et conservés sur des aires de stockage prévues à cet effet.

En parallèle de l'amélioration des process de suivi, de tri et de valorisation des déchets au sein des entités, la démarche d'optimisation de la gestion des déchets de Bolloré Logistics se traduit par plusieurs leviers :

- la lutte contre le gaspillage : la réutilisation des consommables, évitant ainsi le gaspillage, s'est multipliée dans les entrepôts. Au Vietnam et en Thaïlande, ce sont les palettes en bois des flux entrants qui sont réutilisées pour d'autres flux sortants. D'autres actions concernent le réemploi des cartons usagés via leur broyage pour caler les produits dans les colis. À Singapour, les couvertures thermiques exploitées pour un client du secteur de la santé sont réutilisées à partir des expéditions entrantes pour les expéditions sortantes. Seules les couvertures thermiques passant avec succès le test de qualité sont réutilisées pour éviter tout risque de contamination. Ainsi, 2 400 couvertures thermiques ont été réutilisées en 2022. Pour un client du luxe, le film plastique utilisé pour protéger les colis au cours du transport local dans ce même pays a été remplacé par des housses réutilisables, permettant d'éviter 600 kg de plastique. D'autres solutions existantes concernent la réparation de palettes en bois, voire leur réutilisation pour la fabrication de nouveaux produits et usages. Par exemple, en Malaisie, de vieilles palettes ont été utilisées pour construire une station d'emballage dans l'entrepôt de Shah Alam évitant 35 kg de bois destinés à l'enfouissement. Des ateliers de sensibilisation autour de l'upcycling sont également organisés avec les collaborateurs comme à Singapour. D'autres initiatives sont mises en place, par exemple à Singapour, un nouveau service a été lancé en 2022 pour favoriser le recyclage des flacons de produits de beauté d'un client leader de cette industrie. Ainsi, une solution de recyclage des contenants vides de produits de beauté usagés a été mise en place ;
- favoriser la circularité : en France, pour les flux lcaux d'un leader du secteur du luxe, des housses de palettes réutilisables spécialement conçues pour ce client ont été développées par le B.Lab et mises en place via la plateforme digitale REcycle, participant ainsi à la fin du plastique à usage unique. Dans le cadre de son offre de solutions supply chain écoresponsable, Bolloré Logistics a poursuivi les travaux d'industrialisation de son offre REcycle. À travers son offre REcycle, l'entreprise favorise ainsi la réutilisation des emballages et consommables utilisés pour le transport et la logistique, tels que : les housses de palettes (emballage réutilisable enveloppant une palette en remplacement d'un emballage plastique) de fret aérien, les housses de palettes Europe et États-Unis, utilisés en pré et postacheminement, les kits isothermes à l'intérieur des conteneurs. En parallèle, les équipes ont développé une application digitale dédiée pour permettre la gestion de ces consommables (réservation d'emballages en fonction des besoins, visibilité du stock d'emballages réutilisables dans le monde, accompagnement dans la gestion des opérations douanières, etc.). Par exemple, au Canada, pendant l'hiver, des kits isothermes réutilisables ont été déployés pour les exportations conteneurisées d'un client depuis la France. Aux États-Unis, dans plusieurs États, pour un client du secteur du luxe, des solutions de housses de palettes ont été déployées entre plusieurs points de collecte clients et centres opérationnels de Bolloré Logistics. Les housses de palettes de fret aérien ont été utilisées sur des vols charters aller-retour de Paris à Bangkok. Tous ces consommables ont un code-barres unique, permettant leur traçabilité via l'application REcycle. Sur l'année 2022, plus de 1 600 services circulaires ont ainsi été enregistrés à travers la plateforme digitale REcycle. Par ailleurs, en central, les équipes de Bolloré Logistics ont rejoint le programme de PLV circulaire de la Fabrique Circul'R afin de développer des solutions d'économie circulaire pour améliorer la gestion de la PLV au sein de plusieurs industries fortement consommatrices de ce type de produit : grande distribution, agroalimentaire, cosmétique... Des solutions de réutilisation, par le biais de nouveaux modèles économiques, sont en train d'être développées, ainsi qu'une solution de notation de la circularité des PLV.

Par ailleurs, dans le cadre du challenge annuel AcTogether, plus de 181 actions liées à la gestion des déchets, favorisant la mise en place de la politique 4R (réduire, réutiliser, réparer, recycler), ou centrées sur les emballages écoresponsables, ont été finalisées en 2022. Impliquant fortement les collaborateurs, ces actions ont permis d'éviter 508 tonnes de CO<sub>2</sub>e. En effet, concrètement sur l'ensemble du réseau, les entités de Bolloré Logistics ont multiplié les actions sur les emballages utilisés dans les entrepôts pour les

activités de transport et de logistique contractuelle (contenants réutilisables, réemploi des consommables, optimisation des références, critères environnementaux dans l'approvisionnement). Les équipes ont également travaillé sur les process y compris dans les bureaux (accélération de la dématérialisation, amélioration du tri, seconde vie à travers le don, sensibilisation aux écogestes). Au global, sur l'année 2022, des gains significatifs ont pu être enregistrés tels que 30 tonnes de plastique économisé, 97 tonnes de cartons et 127 tonnes de papier.

#### Promouvoir l'écoconception et l'approvisionnement responsable

Sur la plateforme logistique de Miami, depuis 2021, tous les films plastiques traditionnels pour palettes utilisés pour les activités de logistique contractuelle sont remplacés par un film biodégradable ; la solution a ensuite été déployée dans un autre entrepôt à Dallas. Ce film est fabriqué à partir de ressources naturelles, végétales et renouvelables, et est certifié 100 % USDA. À Singapour, l'entreprise a introduit, début 2020, un film étirable de 12 microns d'épaisseur, contre 23 microns auparavant, dont les tests ont démontré leur efficacité pour protéger les palettes, permettant d'économiser près de 15 tonnes de plastique en 2022, associé à une réduction de coût.

#### Optimiser les solutions d'emballage

L'optimisation des références est également un axe d'amélioration. À Singapour, l'activité de logistique contractuelle étant très significative, un grand nombre de solutions liées aux emballages et à l'approvisionnement de consommables écoresponsable a été mis en œuvre. Plus de 400 références de consommables sont monitorées dans un outil dédié et le développement durable est l'un des six critères faisant l'objet d'une analyse annuelle de performance des principaux fournisseurs ; près de 79 % du poids total des consommables achetés proviennent de sources recyclées ou réutilisées. Enfin, l'engagement des équipes et des parties prenantes est un levier essentiel pour améliorer la gestion des déchets et l'optimisation de l'emballage dans l'activité Transport et logistique. En local, à Singapour par exemple, une feuille de route développement durable a été définie pour les grands comptes et pour 100 % des appels d'offres. En 2022, après avoir impliqué directement dans la démarche plus de la moitié du top 25 clients, les équipes ont travaillé conjointement avec eux pour implémenter 12 projets permettant la réduction de 7 % des émissions carbone attribuables aux consommables emballage par rapport à 2021, et ce, malgré une hausse de l'activité. Le volume des déchets est resté stable et le taux de recyclage est passé de 73 % à 82 %. Au niveau mondial, à travers l'animation du challenge AcTogether opéré par le département RSE du siège, les responsables RSE en région et les ambassadeurs, les collaborateurs ont été mobilisés pour lancer des initiatives tout au long de l'année. Un webinaire sur comment amorcer la réduction des déchets a été organisé en octobre 2022, accessible à tous les salariés (près de 300 participants). Plusieurs actions exemplaires, déjà partagées sur la plateforme, ont été mises en avant à travers les newsletters, le challenge organisé lors de la Journée mondiale de l'environnement, les quiz, les jeux ou encore lors de la sélection des gagnants de cette troisième édition AcTogether et la traditionnelle cérémonie de remise des trophées.

#### Industrie

#### Blue

Les déchets des sites industriels Blue sont gérés de la manière suivante :

- réduction à la source ;
- les déchets générés sont triés et orientés en majorité vers des filières de recyclage;
- les déchets divers en mélange des usines bretonnes sont orientés vers des filières de valorisation énergétique. Aucun déchet ne part en filière d'enfouissement.

#### La recyclabilité des batteries

La recyclabilité des batteries LMP® est une priorité pour Blue Solutions, qui s'engage à créer une chaîne de valeur durable dans laquelle ses matières premières métalliques sont réutilisées ou recyclées. En effet, tous les packs de batteries en fin de vie sont démontés pour récupérer les matériaux recyclables tels que l'acier, l'aluminium, le cuivre ou les cartes électroniques, qui sont ensuite traités par la filière standard de recyclage. En complément, Blue Solutions développe depuis 2020 une solution innovante et brevetée pour extraire, recycler et réutiliser le lithium-métal des batteries usagées et en fin de vie. L'objectif est de récupérer du lithium sous une forme pouvant être réutilisable, après purification, dans les batteries fabriquées. Les résultats obtenus sur ce prototype sont très prometteurs : plus de 90 % du lithium-métal peut être extrait, et le taux de pureté obtenu permet sa valorisation. Plus de 440 000 euros ont été investis à date, et Blue Solutions continue à améliorer et à développer ce procédé afin de le déployer de manière industrielle.

#### Films

- Au niveau des activités d'emballage et de production de films diélectriques :

   les chutes de fabrication de film diélectrique et de certaines gammes de film d'emballage sont broyées et réextrudées afin de les transformer en matière première secondaire. Ces sous-produits sont revendus à des clients ou, dans le cas du film d'emballage, sont susceptibles d'être réutilisés dans le process de fabrication (référence BRi utilisant 30 % de matière recyclée postindustrielle et process étendu en 2022 à deux autres références des gammes Bolphane et Bolfresh);
- les chutes de fabrication qui ne peuvent pas être transformées en sousproduit en interne ont toutes trouvé des solutions de recyclage;
- le développement du recyclage chimique des déchets plastiques à une échelle industrielle représente une opportunité supplémentaire de valoriser les déchets de films postindustriels et postconsommateurs. Bolloré Films Packaging suit de près cette évolution et contribue à son développement en utilisant déjà des matières recyclées via cette technologie dans certaines de ses références.

#### La gestion des emballages plastiques

Les emballages plastiques sont visés par diverses mesures de restriction ou d'interdiction au niveau européen comme au niveau national avec la promulgation de la loi n° 2020-105 dite « Agec » (loi Antigaspillage pour une économie circulaire) qui vise la fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici à 2040. Dans ce cadre, des objectifs de réduction, de réutilisation et de recyclage seront définis par décret, tous les cinq ans.

Tous les films de Bolloré Packaging Films sont valorisables en fin de vie, soit par recyclage, soit par valorisation énergétique conformément à la norme EN 13431. Bolloré Packaging Films veille à respecter les dispositions réglementaires définies ou à venir, adaptera ses développements en conséquence et poursuivra sa stratégie d'écoconception (voir section - 1.2.3.1.3. Résilience de la stratégie de l'organisation : placer la maîtrise de notre empreinte carbone au cœur de nos produits et services) :

- de la gamme Bolphane R3 : avec à date 100 % de références recyclables, une référence BRi intégrant de la matière régénérée postindustrielle, une référence B-Nat® O intégrant de la matière biosourcée;
- de la gamme Bolfresh: avec à date une référence OXBTEC\_RCB®, apte au contact alimentaire, recyclable et contenant une part de polymères recyclés issus de déchets plastiques postconsommateurs.

Par ailleurs, le développement du recyclage avancé des déchets plastiques à une échelle industrielle représente une opportunité supplémentaire de valoriser les déchets de films postindustriels et postconsommateurs. Bolloré

Films Packaging suit de près cette évolution et contribue à son développement en utilisant déjà des matières recyclées via cette technologie dans certaines de ses références. Cette approche est en déclinaison sur l'ensemble de sa gamme.

#### Systèmes

IER et Automatic Systems ne sont pas directement amenés à consommer des matières premières dans la mesure où leurs activités reposent essentiellement sur de l'assemblage. Cependant, elles mettent un point d'honneur sur la recyclabilité et la gestion des déchets de leurs produits comme ceux de leurs fournisseurs. À titre d'exemple, Automatic Systems s'efforce à diminuer sa part de déchet global en travaillant avec ses fournisseurs de composants pour assurer que leurs emballages soient recyclables et réutilisables. La filiale effectue un suivi approfondi de cette quantité globale de déchets et la communique annuellement lors de la revue de Direction OHSE.

Les produits fabriqués par les deux filiales ayant une durée de vie généralement supérieure à dix ans sont en moyenne recyclables à plus de 80 % et valorisés sur le marché des déchets. Par exemple, le nouveau couloir de sécurité « FirstLane », conçu par Automatic Systems, répond à cet objectif en ayant un taux de recyclabilité de 90,7 %, calculé selon la norme IEC 62635/2012, et un taux de revalorisation de 93 %.

Afin de renforcer davantage sa stratégie de gestion des déchets, Automatic Systems a également mis en place, dès janvier 2023, une démarche « Profil Environnemental Produit » (PEP) permettant d'évaluer l'empreinte écologique de chacun de ses produits en estimant notamment leur taux de recyclabilité. Cette procédure sera étendue à IER au cours du premier semestre 2023.

En réponse à la réglementation (directive européenne 2002/96/CE), IER met en place une solution complète de récupération et de retraitement de ses produits en fin de vie. Depuis 2009, elle a contractualisé une solution de traitement avec une entreprise certifiée et agréée, et adhère en France, depuis le 1er juillet 2013, à un éco-organisme agréé par l'État. IER propose également à ses clients de profiter des solutions de recyclage qu'elle a mises en place avec ses prestataires certifiés pour les produits antérieurs non concernés par la réglementation, ainsi que pour les installations hors Europe. C'est le cas en Amérique du Nord, où le recyclage des produits électroniques en fin de vie n'est pas encore réglementé : IER, à la demande du client, propose une offre de démontage, emballage et rapatriement des équipements à l'usine. Le métal récupéré est alors recyclé, et les déchets électroniques, transférés à des organismes spécialisés.

Indicateurs (1) de suivi des déchets du Groupe Bolloré (2)

		2022						Taux de
	Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	Dont BAL	Bolloré Energy	Industrie	Autres	Total 2022	Total 2021	couverture 2022
Quantité totale de déchets dangereux (en tonnes)	9 609	9 039	509	730	0	10 848	11 802	100 %
Dont part des déchets dangereux recyclés ou valorisés (en %)	13	8	65	61	0	19	31	100 %
Quantité totale de déchets non dangereux (ou banals) (en tonnes)	22 575	14 612	39	4 212	1	26 827	24 021	100 %
Dont part des déchets non dangereux recyclés ou valorisés (en %)	33	12	70	97	100	43	55	100 %

<sup>(1)</sup> Les quantités de déchets reportées par le Groupe Bolloré (hors Communication), dans le tableau ci-dessus, concernent uniquement les sociétés ayant une activité industrielle.

## 1.2.3.2.4. OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU

Face à l'importance de ce sujet à l'échelle mondiale, le Groupe prend ses responsabilités pour suivre, optimiser sa consommation et prévenir tout risque de pollution de l'eau via le traitement des eaux souillées. La gestion de l'eau est notamment prise en compte dans les systèmes de management environnementaux mis en œuvre par les entités du Groupe (voir section – 1.2.3.2.2. Prévenir les risques de pollutions locales et les accidents industriels).

Ainsi, dans le cadre de son reporting environnemental, le Groupe suit attentivement ses consommations d'eau dans une perspective constante d'optimisation de la ressource. Par principe, toutes les installations critiques doivent être équipées pour assurer le traitement des eaux usées conformément aux réglementations locales.

<sup>(2)</sup> Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors Vivendi, le risque de pollution locale lié au transport et/ou stockage des matières dangereuses n'ayant pas été identifié parmi les risques prioritaires au regard des activités de la division Communication. Les données Groupe consolidées, incluant la division Communication, sont néanmoins disponibles dans les tableaux de synthèse en fin de chapitre (voir section – 1.3.2. Tableaux de synthèse des indicateurs environnementaux). Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière 2022 de Vivendi.

#### Objectifs et avancement

Domaine d'action	Objectifs Groupe	Horizon	Avancement au 31/12/2022	Avancement au 31/12/2021
Gestion de l'eau	Mettre en œuvre des actions de réduction des consommations d'eau et/ou prévention des fuites/pertes sur les réseaux d'eau	2022	Poursuite du déploiement de dispositifs permettant un suivi continu des variations du débit	Déploiement de dispositifs permettant un suivi continu des variations du débit afin d'identifier les éventuelles fuites et mise en place de systèmes de gestion performants pour maîtriser la consommation d'eau chez Bolloré Ports, Bolloré Railways et Bolloré Logistics     Actions locales à travers le réseau dans le cadre du Green Terminal chez Bolloré Ports et du programme AcTogether chez Bolloré Logistics (réduction des consommations, récupération et retraitement des eaux de pluie, etc.)

# Les spécificités liées à la gestion de l'eau au sein des activités du Groupe

#### • Transport et logistique

#### **Bolloré Ports**

Dans le cadre du déploiement de son label Green Terminal, Bolloré Ports souhaite faire de la protection des ressources en eau et de la maîtrise de leur consommation les pierres angulaires de sa stratégie pour la promotion d'une logistique écoresponsable. Pour ce faire, il déploie au sein des infrastructures qu'il opère des plans de gestion de l'eau, qui s'appuient sur des dispositifs spécifiques permettant un suivi continu des variations du débit afin d'identifier les éventuelles fuites et des systèmes de gestion performants pour maîtriser la consommation d'eau (surveillance continue de la demande d'eau pour identifier les fuites, buses de pulvérisation sur les robinets d'eau, débits commandés par capteur, bassins secs, etc.), et veille à la sensibilisation du personnel.

Dans le cadre des nouveaux projets, et pour répondre aux exigences environnementales les plus sévères, toutes les nouvelles installations portuaires telles que Kribi au Cameroun, Tuticorin en Inde, MPS II au Ghana sont équipées de leurs propres réseaux et usines de retraitement et d'épuration des eaux usées, eaux souillées, eaux pluviales et eaux d'orages. Il en est de même pour les terminaux en cours de construction tels que Côte d'Ivoire Terminal, Dili au Timor oriental et le terminal RoRo de Terra à Abidjan.

#### Bolloré Railways

Les contraintes locales et le stress hydrique sont également pris en compte dans la gestion des consommations d'eau et dans les plans d'action des activités ferroviaires. Des forages ont par exemple été réalisés et sont exploités par les employés et les populations riveraines dans les localités non connectées au réseau d'eau potable. C'est le cas des localités de Kihoan en Côte d'Ivoire et de Siby, et de Béréga au Burkina Faso. Un suivi de l'état de fonctionnement des forages est effectué mensuellement, et des analyses physicochimiques sont effectuées pour veiller à la potabilité des eaux. Sitarail a ainsi réhabilité des bâtiments équipés de puits de

recueillement d'eau. Enfin, chez Camrail, les terres éventuellement souillées sont récupérées et stockées dans une aire de traitement, où un traitement physicochimique est effectué. Une fois cette dissociation faite, l'eau est conduite dans un séparateur et, par écrémage, le polluant est récupéré et les eaux propres sont libérées dans la nature.

#### **Bolloré Logistics**

Pour les activités de Bolloré Logistics, l'utilisation de l'eau étant majoritairement liée aux installations sanitaires et au nettoyage, le risque hydrique n'a pas été identifié comme matériel. Les consommations d'eau sont suivies dans toutes les entités à l'aide des compteurs sur le réseau ou des factures. Une politique de réduction des consommations d'eau est mise en place, notamment via l'équipement de bacs de récupération des eaux de pluie sur des sites du réseau. L'optimisation de la consommation d'eau est également prise en compte dans les nouvelles constructions, et l'utilisation quotidienne fait l'objet de campagnes d'écogestes auprès des collaborateurs. En Thaïlande, l'entrepôt Smile Hub, construit en 2022, utilise un générateur d'eau moléculaire H<sub>2</sub>O Air pour alimenter le personnel en eau froide en économisant 25 % d'eau, soit 60 m³ par an. Par ailleurs, l'entité White Horse, en Afrique du Sud, a installé un système de récupération de l'eau de pluie à réutiliser pour les bureaux administratifs permettant d'économiser 3 000 litres d'eau par mois.

Au-delà des actions d'optimisation des consommations d'eau, les entités déploient également des actions de sensibilisation sur les enjeux de la préservation des ressources en eau. Ainsi, en 2022, deux opérations de sensibilisation sur la sauvegarde des océans ont été menées par les collaborateurs. Les pays de la région Amériques ont organisé une campagne d'adoption de 339 coraux par des clients de Bolloré Logistics à l'occasion de la Journée de la Terre avec la visite de la ferme de coraux des Bahamas réalisée par leur partenaire Coral Vita. En Indonésie, en collaboration avec des plongeurs bénévoles de Phil Coast Guard, des coraux ont été restaurés par les équipes de Parañaque dans la baie de Manille grâce à 33 installations de 100 blocs permettre la croissance de ces récifs.

## Indicateur de suivi de la consommation d'eau (1)

		2022 (3)					
(en m³)	Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	Dont BAL	Bolloré Energy	Industrie	Autres	Total 2022	Total 2021
Consommation d'eau (2)	1 428 457 1	1 212 490	9 679	16 942	7 983	1 463 062	1 641 115

- (1) Cet indicateur porte sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, par souci de lisibilité avec les actions présentées qualitativement dans ce chapitre.
- (2) Comprend l'eau de réseau et l'eau prélevée dans le milieu naturel.
- (3) Taux de couverture 2022 : 100 % du périmètre de reporting RSE Bolloré.

### 1.2.3.2.5. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Le Groupe Bolloré a conscience de l'importance de la prise en compte des enjeux relatifs à la biodiversité dans l'exercice de ses activités. Cela se matérialise à travers diverses actions menées, telles que la politique biodiversité déployée par Bolloré Logistics ou encore les études d'impact réalisées en amont des nouvelles constructions portuaires ou ferroviaires.

On peut également citer les actions de partenariat avec des acteurs externes, telles que la collaboration de Bolloré Transport & Logistics Congo Brazzaville avec des ONG de protection de la biodiversité, afin d'œuvrer pour la préservation des tortues marines et des chimpanzés, deux espèces en danger critique d'extinction.

# Les mesures prises pour préserver la biodiversité au sein des activites du Groupe

#### • Transport et logistique

#### **Bolloré Ports**

Avant d'entreprendre tout projet de construction ou de modernisation de ses infrastructures portuaires, Bolloré Ports fait appel à des organismes indépendants pour réaliser des études techniques et environnementales qui sont ensuite transmises à l'autorité nationale en charge de l'environnement. Ces études, qui intègrent la prise en compte de la biodiversité, reflètent la volonté de Bolloré Ports de concilier ses besoins opérationnels et la préservation de la diversité biologique des milieux dans lesquels il s'est implanté. Au Timor oriental, où Bolloré Ports a démarré début 2022 les activités du port en eaux profondes de Tibar Bay, des études environnementales reprenant les exigences de la Banque mondiale ont permis de définir les mesures compensatoires à mettre en œuvre pour reconstituer une zone de mangrove et préserver la faune marine par la mise en place d'un éclosoir pour protéger les tortues. Au Ghana, Meridian Port Services (MPS) met en œuvre depuis 2018 un programme pour la conservation des tortues marines qui consiste à transférer en toute sécurité les œufs de tortue se trouvant menacés dans leur milieu naturel vers une écloserie fermée reproduisant leur environnement. Ce programme comporte en outre la formation de 8 employés chargés de patrouiller, avec des volontaires, sur les 9 kilomètres de plage qui s'étendent de Old Ningo à Prampram. Depuis mars 2021, Congo Terminal a lancé une série de journées de sensibilisation des familles à la préservation de la biodiversité. En partenariat avec l'ONG Renatura, Congo Terminal sensibilise des centaines de familles de Pointe-Noire aux enieux des tortues marines, aux méfaits du braconnage et aux implications de l'eau pour la planète. Il s'agit, d'une part, de faire découvrir l'écocentre Renatura aux familles des salariés et, d'autre part, de sensibiliser les élèves d'établissements scolaires de Pointe-Noire et ses environs sur l'environnement et l'apprentissage des gestes écoresponsables et la connaissance des espèces menacées, plus particulièrement les tortues marines. À fin août 2022, plus de 270 000 enfants ont été sensibilisés à l'environnement. Ce partenariat fait l'objet d'une convention de mécénat. Dans le cadre de la Journée mondiale de la biodiversité, Bolloré Transport & Logistics Bénin a signé un accord de partenariat avec plusieurs ONG de protection et de préservation de la mangrove, ainsi qu'avec l'association des femmes productrices de sel de Togbin-Adounko. Cet accord vise à soutenir financièrement la mise en œuvre d'actions d'entretien, de surveillance et de préservation, et à soutenir les femmes productrices de sel pour les encourager à protéger la forêt de mangrove (essentiel à la survie de nombreuses espèces animales et végétales) par le biais de leurs activités. Ainsi, le 29 juin 2022, une délégation de Bolloré Transport & Logistics au Bénin s'est rendue dans la localité de Togbin-Adounko, située à proximité directe des installations de Bénin Terminal, et a offert 3 000 plants de palétuviers qui contribueront au reboisement d'un hectare de terrain dans cette zone qui abrite une végétation importante avec une forêt de mangroves dense. Cette opération a été menée sous la supervision de l'adjudant-chef, Boris-Arnaud Agonkpo, des eaux et forêts de la commune d'Abomey-Calavi. Elle contribuera à réduire le déficit des 69 hectares de forêt de mangrove à l'échelle nationale. Cette action favorisera également la régénérescence de l'écosystème de la mangrove et la sauvegarde de certaines espèces animales en voie d'extinction. À terme, elle permettra à la mangrove de pleinement jouer son rôle d'usine naturelle d'épuration de l'air et de lutte contre les gaz à effet de serre.

## Bolloré Railways

Bolloré Railways lutte également contre le transport illégal de produits issus de la faune ou de la flore. Par exemple, depuis juin 2005, une convention signée entre Camrail et le ministère des Forêts et de la Faune camerounais a permis la mise en place d'un projet d'appui au programme de protection de la faune et d'éradication du transport des produits fauniques par chemin de fer. Une ONG a été retenue afin d'accompagner le processus dans la zone du projet (section Ngaoundéré-Yaoundé). Camrail s'est essentiellement engagé à :

- permettre et faciliter les missions de contrôle des produits fauniques à bord des trains dans les gares et emprises;
- autoriser les missions de contrôle des produits ligneux dans les gares de départ ou d'arrivée de ces produits, et obligatoirement avant leur incorporation dans les trains;
- mettre à disposition du ministère des Forêts et de la Faune, dans la limite de ses possibilités, des moyens logistiques essentiels pour faciliter les missions de contrôle.

Chaque année, des séances de sensibilisation, des contrôles des colis et bagages à bord des trains ont eu lieu, avec à la clé une forte implication des communautés riveraines du rail.

Enfin, l'utilisation de pesticides aux abords des voies pour le désherbage est contrôlée, et seuls les pesticides homologués par l'administration en charge de la protection de l'environnement sont autorisés chez Camrail. Chez Sitarail, le désherbage se fait manuellement.

#### **Bolloré Logistics**

Désireux de réduire l'empreinte environnementale de ses activités, Bolloré Logistics s'engage depuis huit ans en partenariat avec un cabinet de conseil en écologie dans une politique active en faveur de la biodiversité portée par une Charte biodiversité, intégrée depuis 2018 dans son programme RSE Powering Sustainable Logistics. Cette politique a été déployée en France sur des sites pilotes : les hubs logistiques à Roissy, au Havre et le site de Nantes, tous labellisés BiodiverCity® par le CIBI (Conseil international Biodiversité et Immobilier), ainsi que le siège social à Puteaux. Depuis 2019, elle se développe à l'international avec le BlueHub de Singapour, premier site en Asie à avoir obtenu la labellisation BiodiverCity®, et la Charte Bâtiment responsable Bolloré Logistics, qui stipule que toute nouvelle construction d'envergure, comme les grands hubs logistiques, soit certifiée avec un standard environnemental et labellisée BiodiverCity®.

Membre fondateur et administrateur du CIBI, Bolloré Logistics compte parmi les entreprises pionnières en France à avoir mis en place un système de management de la biodiversité (SMB), certifié Engagement Biodiversité par Ecocert® depuis 2015, qui permet de suivre la mise en place d'actions locales en faveur de la biodiversité sur ses sites labellisés BiodiverCity®, avec la réalisation d'inventaires faune-flore tous les cinq ans. Un Comité de pilotage de la politique biodiversité, animé par une écologue et réunissant plus d'une cinquantaine de représentants, dont 16 ambassadeurs Biodiversité, est tenu tous les semestres afin de mettre en œuvre les 15 actions du SMB et de suivre leur évolution au plus près.

Depuis 2016, Bolloré Logistics travaille sur une base de données écologiques de son patrimoine foncier dans le monde afin de définir des plans d'action locaux adaptés en partenariat avec des écologues : 82 % des sites de Bolloré Logistics ont été analysés et 100 % des sites reconnus à potentiel écologique (81 sites) ont fait l'objet d'un diagnostic spécifique (environnement, surface, emprise, occupation du sol, zones protégées, etc.). Cette étude de l'empreinte biodiversité des sites a été complétée en 2021 pour la zone France et DROM COM afin de pouvoir couvrir l'intégralité du périmètre. Ainsi, 43 nouveaux sites ont pu être étudiés par une écologue, soit un total de 124 sites diagnostiqués à ce jour.

La déclinaison et le suivi de la politique biodiversité de Bolloré Logistics sur ses sites certifiés par Ecocert ont permis d'identifier des actions pouvant être dupliquées dans son réseau international, notamment via le challenge interne AcTogether.

L'objectif est de s'assurer qu'un maximum de sites de Bolloré Logistics mettent en œuvre progressivement des plans d'action locaux afin de répondre aux enjeux prioritaires de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité (préservation de la biodiversité dans ses sites, réduction des impacts sur la biodiversité de ses activités, des activités de ses clients et des activités de ses fournisseurs).

Dans le cadre de la troisième édition du challenge AcTogether, en 2022, plus de 486 actions en faveur de la biodiversité ont ainsi été menées dans 54 pays, avec à la clé 95 500 m² d'espaces verts gérés sans pesticides, 9 311 arbres et de mangrove plantés, 306 tonnes de papier évité ou recyclé, 32 tonnes de plastique évité ou recyclé, 220 tonnes de déchets recyclés grâce à de nombreuses actions d'achat de produits respectueux de l'environnement, de diminution de la consommation de papier, d'objets en plastique à usage unique dans les bureaux, de réduction et de recyclage de déchets, de réutilisation et d'optimisation des consommables en carton, en plastique et en bois dans la supply chain, etc.

Enfin, une évaluation des impacts de l'entreprise (mais aussi de ses clients et fournisseurs) sur la biodiversité selon une approche inspirée de l'ACV (analyse de cycle de vie) tirée de l'expérience ISO 14001 des sites a été lancée fin 2020. Pour ce faire, un partenariat signé début 2022 est en cours depuis le mois d'octobre de la même année avec un laboratoire de recherche de l'université Le Havre-Normandie pour étudier l'impact et les marges de progrès de l'entreprise tout au long de sa chaîne de valeur. L'entreprise s'étant engagée dès 2018 dans la démarche Act4nature portée par l'association EPE (Entreprises pour l'environnement), elle a publié le résultat de ses actions en faveur de la biodiversité menées pendant deux ans, notamment via la première édition du challenge AcTogether, sur le site Act4nature international. Forte de cette expérience, l'entreprise a décidé de maintenir son ambition en rejoignant l'initiative Entreprises engagées pour la nature – Act4nature France et de renforcer sa politique en faveur de la biodiversité avec des engagements volontaires déployés à l'international à l'horizon 2025. Les sites Bolloré Logistics mettant en place un plan d'action couvrant les trois axes de la Charte biodiversité reçoivent désormais un

certificat interne « Site engagé pour la nature ». En 2021, Bolloré Logistics a ainsi été reconnue Entreprise engagée pour la nature par l'Office français de la biodiversité pour ses engagements spécifiques en France et en outre-mer à l'horizon 2025 via Act4nature France.

Les 12 engagements individuels de Bolloré Logistics à l'horizon 2025 sont publiés sur la plateforme Act4nature France. Et les engagements en faveur de la biodiversité du programme RSE Powering Sustainable Logistics sont :

- la mise en place d'un plan d'action biodiversité sur 35 sites à l'international d'ici à 2025 (27 « Sites engagés pour la nature » nommés fin 2022);
- 100 % des nouvelles constructions de hubs logistiques certifiées avec un standard de construction durable et une labellisation BiodiverCity® avec un inventaire faune-flore tous les cinq ans;
- l'engagement à doubler les espaces intérieurs en aménagement biophilique en 2025, vs 2019, pour favoriser le bien-être au travail des

salariés (233 870  $\text{m}^2$  bénéficient de la Charte d'aménagement intérieur intégrant la qualité de vie au travail et du verdissement des locaux, soit 77 % de l'objectif déjà atteint);

- le renforcement de la lutte contre le trafic illégal d'espèces protégées par la CITES et de bois rares (mesures FLEGT) avec la signature de la Déclaration du palais de Buckingham en 2020 et la réalisation d'un plan d'action à finaliser d'ici à 2025;
- une analyse environnementale pour 100 % des sites français avec un plan d'action de prévention des pollutions des sols, de l'eau et de l'air d'ici à 2025 :
- 50 % des collaborateurs sensibilisés à la biodiversité et au changement climatique à fin 2022 (13 400 à fin 2021).

## 1.2.4. S'ENGAGER À LONG TERME POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

En sa qualité d'acteur économique mondial majeur, le Groupe mène une politique volontariste dans les domaines de l'accès à l'éducation, à la formation et aux soins. Il met en place des partenariats pérennes sur des thématiques en

lien avec ses activités et ses valeurs, en développant des synergies avec les acteurs locaux des territoires au sein desquels il est implanté.

### 1.2.4.1. RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AUX RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Priorisation des risques et opportunités liés aux relations avec les communautés (1) locales

Transport et logistique			Industrie			Communication	
Bolloré Ports	Bolloré Railways	Bolloré Logistics	Bolloré Energy	Blue	Films	Systèmes	Vivendi

<sup>(1)</sup> Risque et opportunité prioritaires.

En bleu : risque extra-financier prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

En gris : risque extra-financier non prioritaire à l'échelle de la business unit et/ou de la division.

Implanté dans une centaine de pays, et tout spécifiquement en Afrique subsaharienne, le Groupe Bolloré, au travers de ses activités et de ses relations avec les communautés locales, est un acteur incontournable du développement social et économique des territoires. Il se doit donc de prévenir, d'atténuer et de compenser les externalités négatives générées par son activité, tout en maximisant les impacts bénéfiques pour les populations

locales et ses territoires d'implantation. Ces risques n'ont pas été identifiés parmi les risques prioritaires de la division Communication, au regard de la nature de ses activités. Pour plus d'informations sur la maîtrise des risques RSE prioritaires de la division Communication, voir document d'enregistrement universel 2022 de Vivendi – chapitre 2 – 2.2. Les principaux risques et opportunités extra-financiers.

## 1.2.4.2. UN GROUPE ENGAGÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES POPULATIONS ET DES TERRITOIRES

#### Politique Groupe

Dans toutes ses activités, le Groupe compte parmi ses enjeux prioritaires la contribution au développement des territoires sur lesquels il est implanté, qui passe avant toute chose par le recrutement et la formation de collaborateurs locaux, par ses investissements et par le dialogue entretenu avec les communautés riveraines de ses implantations. Le Groupe contribue directement ou indirectement à l'essor de l'économie locale et au développement de services publics, essentiellement en Afrique, où le Groupe joue un rôle de moteur de la transformation logistique et industrielle avec la division Transport et logistique. Les relations nouées avec les riverains et différents acteurs locaux lui permettent de s'inscrire au mieux dans la dynamique des territoires et d'être au plus proche de leurs enjeux.

Ainsi, la politique du Groupe en matière d'impacts sociétaux se décline en plusieurs points clés :

- contribuer et promouvoir l'emploi local ;
- dynamiser les territoires ;
- construire et maintenir un dialogue avec les parties prenantes ;
- engager des actions sociétales au bénéfice des populations locales.

#### Objectifs et avancement

Fidèle à son ADN et à ses valeurs, le Groupe Bolloré inscrit ses activités dans le long terme et s'est engagé à concilier ses performances économiques avec sa mission sociétale et la préservation de l'environnement. Afin d'évaluer les impacts positifs des activités du Groupe, et notamment de la division Transport et logistique, sur les pays en Afrique à l'échelle nationale, le Groupe réalise depuis 2018 des études d'impact socio-économique, qui visent à être progressivement étendues à d'autres pays du continent africain grâce notamment à l'intégration en 2021 du questionnaire de diagnostic dans l'outil de reporting RSE du Groupe, qui facilitera leur déploiement et la régularité des mises à jour (voir sections - 1.2.2.2. Promouvoir les droits humains dans notre chaîne de valeur et 1.2.4.2.2. Dynamiser les territoires). Afin d'assurer un meilleur suivi de cet indicateur, des objectifs raisonnables ont été fixé, et validés début 2021 par la Direction générale (membres du Comité éthique – RSE et anticorruption).

#### 1.2.4.2.1. CONTRIBUER ET PROMOUVOIR L'EMPLOI LOCAL

En 2022, le Groupe a mesuré son impact en termes d'emploi local, et on observe que la représentativité des collaborateurs locaux reste stable. En effet, sur les 38 070 salariés du Groupe Bolloré présents au 31 décembre 2022, 99,1 % des collaborateurs sont des collaborateurs locaux.

La représentativité des managers sur chacun des continents est globalement dans la moyenne du Groupe, avec un taux légèrement plus élevé en France,

berceau historique du Groupe et de son siège social. La représentativité des femmes est très favorable dans toutes les zones hors Afrique, avec des ratios proches d'une parité femmes-hommes.

La représentativité des managers locaux reste élevée tant pour les hommes (94 %) que pour les femmes (95 %).

#### Indicateurs (1) de suivi des effectifs par zone géographique (2)

		20	22	2021			
	Effectif	Dont part des femmes	Dont part des managers	Dont part de managers locaux	Effectif	Dont part des femmes	Dont part des managers
Total effectifs	38 070	32 %	16 %	15 %	37 496	31 %	16 %
Effectifs en Afrique	19 627	18 %	14 %	13 %	20 158	18 %	15 %
Effectifs en France DROM-COM	7 803	44 %	19 %	19 %	7 676	43 %	19 %
Effectifs en Asie-Pacifique	6 446	49 %	16 %	15 %	5 830	50 %	17 %
Effectifs en Europe hors France	2 304	43 %	15 %	13 %	2 101	43 %	15 %
Effectifs aux Amériques	1 890	51 %	14 %	14 %	1 731	48 %	18 %

- (1) Ces indicateurs sont issus du reporting social (voir section 1.3.1.1. Note méthodologique du reporting social).
- (2) Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors division Communication, le risque lié aux relations avec les communautés locales n'ayant pas été identifié comme prioritaire au regard des activités de la division. Plus d'informations sur les risques extra-financiers, politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein du chapitre 2 Performance extra-financière dans le document d'enregistrement universel de Vivendi.

#### 1.2.4.2.2. DYNAMISER LES TERRITOIRES

Par ses investissements dans les infrastructures portuaires et ferroviaires, ses solutions logistiques de pointe, mais aussi le développement dans le stockage d'électricité, le Groupe Bolloré contribue à la croissance économique des pays au sein desquels il est implanté. Il exerce une activité non seulement en matière d'emplois directs, mais rayonne également de manière indirecte via les achats réalisés auprès des fournisseurs et prestataires locaux (voir section - 1.2.2.2.3. Le respect des droits fondamentaux des communautés et riverains de nos activités et la recherche constante d'une contribution sociétale positive).

## Impacts des investissements des activités du Groupe sur le développement des territoires

#### • Transport et logistique

À travers la division Transport et logistique, le Groupe Bolloré est présent en Afrique depuis de nombreuses années et y consacre la majeure partie de ses investissements. Toutes les installations logistiques, industrielles et commerciales opérées avec des partenaires de référence et les États sont moteurs de création d'emplois (59 % des 38 070 collaborateurs du Groupe sont en Afrique) et favorisent la fluidité logistique nécessaire à l'essor des activités industrielles des pays.

Depuis 2021, la division Transport et logistique a rejoint le programme VIVE, qui a pour objectif de créer des chaînes d'approvisionnement entièrement durables basé sur l'amélioration continue, afin de mieux assurer le développement de la région. Piloté par son partenaire local de services en chaîne logistique Czarnikow, Bolloré Transport & Logistics en Afrique de l'Est va bénéficier d'un programme d'amélioration de la durabilité sur trois ans, avec un audit initial en 2021 et deux audits de suivi en 2022 et 2023. L'objectif de ce programme est de répondre aux préoccupations actuelles et futures de ses clients et de ses parties prenantes. Les filiales kényane et tanzanienne de Bolloré Transport & Logistics prendront part à cette initiative. L'année 2022 a été l'occasion du premier audit de suivi, intégrant tous les piliers du référentiel VIVE. L'audit s'est déroulé sur deux jours, où une revue intégrale des politiques, processus et documents a été réalisée, autour des trois piliers que sont la traçabilité, la gouvernance et l'utilisation de tierces parties.

Par ailleurs, les résultats des études d'impact socio-économique réalisés en 2018 (Cameroun, Gabon, Congo), 2019 (Comores, Sierra Leone, Kenya, Tanzanie, Ouganda) et 2021 (Guinée-Conakry) attestent de l'ancrage territorial du Groupe à travers son impact positif sur :

- la création d'emplois (directs, indirects et induits);
- la contribution des activités à l'économie du pays par les achats locaux de biens et de services;
- la contribution des activités au PIB local ;
- la contribution aux services publics ;
- le développement des collaborateurs (formation, transfert de compétence, promotion, etc.);
- le développement des communautés locales.

#### **Bolloré Ports**

En tant que premier opérateur portuaire en Afrique, et grâce à son savoirfaire unique dans la gestion des corridors et ses schémas logistiques adaptés en fonction des pays, Bolloré Ports facilite l'import et l'export jusque dans les zones les plus isolées.

En outre, les achats stratégiques tels que les portiques de quais, les portiques de parcs, les tracteurs de parc, l'informatique dédiée à la manutention portuaire (Terminal Operating System) génèrent à l'importation sur les territoires locaux des droits et taxes de douanes au titre des recettes fiscales. Les grands postes d'achats locaux sont : les achats d'hydrocarbures, les pièces détachées, l'énergie (eau, électricité, gaz), les prestations d'assurance, banque et juridique (intermédiation financière), les activités de sous-traitance technique, de restauration, etc.

Par ailleurs, Bolloré Ports met son expertise à disposition des institutions locales afin de contribuer à la formation technique et professionnelle des jeunes et ainsi faciliter leur insertion professionnelle, contribuant au développement socio-économique des pays (voir section - 1.2.4.3. Politique de mécénat – B'Excellence : le nouveau programme international de bourses académiques labellisé Earthtalent by Bolloré).

### Bolloré Railways

À travers ses deux concessions ferroviaires en Afrique de l'Ouest, Bolloré Railways est un maillon essentiel au développement des pays qu'il traverse et un véritable soutien aux économies locales. Le chemin de fer est un outil de transport compétitif qui permet l'exportation des productions agricoles (coton, sésame, cajou et bois) et l'alimentation des économies nationales (hydrocarbures, engrais, matériaux de construction, biens de consommation courante). Alternative écologique à la route, le rail permet de fluidifier la circulation des biens et des personnes entre les pays frontaliers et contribue au désenclavement des pays de l'hinterland. En 2021, Camrail a lancé son train express entre Douala et Yaoundé avec plus de 500 places disponibles. Le rail réduit de surcroît la congestion, dans un contexte d'urbanisation et de développement des villes africaines. Le taux de ponctualité 2022 s'élève à 96 %, pour un taux de remplissage à 38 % et 2 départs par jour. Le profil achats de l'activité de concession ferroviaire est majoritairement dominé par les équipements (achat de locomotives, voitures, wagons, pièces détachées) qui génèrent un montant élevé de droits et taxes à l'importation au bénéfice des pays d'implantation. En outre, les achats locaux, au titre de la soustraitance locale et prestations de service (ex. : entretien des voies), participent largement à l'essor des économies locales. En effet, les chemins de fer font appel à un grand nombre d'entreprises locales dans le cadre de la conduite de leurs opérations de maintenance de la voie ferrée et des installations (65 millions de m² pour les 2 000 kilomètres des deux réseaux), générant près de 3 000 emplois indirects de sous-traitance. Sitarail travaille avec 200 entreprises locales et exige que les entreprises chargées de l'exécution de certains travaux recrutent de la main-d'œuvre locale surtout chez les jeunes en recherche d'emploi.

Chaque année, Camrail organise également un concours de recrutement en partenariat avec le centre de formation professionnelle et continue de Douala. Depuis son lancement, en 2017, cette initiative a permis à plus de 383 jeunes Camerounais d'être formés et recrutés chez Camrail.

## **Bolloré Logistics**

Chez Bolloré Logistics, les achats locaux regroupent principalement des frais de sous-traitance (sécurité, gardiennage, loyer...), la location de matériel et l'achat de carburant. Toutes les installations logistiques, industrielles et

2

commerciales opérées avec des partenaires de référence et les États sont moteurs de création d'emplois et de richesses pour les pays d'implantation de l'entreprise, et contribuent au désenclavement des territoires et à leur dynamisme économique (achats locaux, taxations et impôts).

Bolloré Logistics participe également à la création d'emplois indirects et induits en favorisant l'approvisionnement en matériaux et en biens dans les pays où elle opère et la sous-traitance des tâches appropriées à des entreprises locales. Au-delà de la création d'emplois, l'entreprise contribue à améliorer l'employabilité des populations locales à travers :

- le transfert de connaissances et la formation ;
- le développement des compétences des citoyens locaux (formation des collaborateurs, actions solidaires en faveur de l'éducation et de la formation des jeunes);
- l'amélioration des performances et la capacité des entreprises locales à soutenir la croissance économique (mise en application des normes d'entreprise dans toute sa chaîne de valeur, actions solidaires en faveur d'entreprises locales dans ce domaine, promotion de la coopération en matière d'éducation, de formation, de R&D des entreprises).

Bolloré Transport & Logistics en Côte d'Ivoire a signé le 7 décembre 2022 une convention cadre avec l'Agence emploi jeunes, organisme public d'insertion professionnelle des jeunes en Côte d'Ivoire. Ce partenariat, qui s'inscrit dans le cadre du projet « Écoles du transit », créé par Bolloré Transport & Logistics, vise à offrir à 30 jeunes diplômés une formation de six mois au sein des directions opérationnelles de l'entreprise. Premier employeur de la logistique en Côte d'Ivoire, l'entreprise offre ainsi la possibilité à de jeunes Ivoiriens de bénéficier d'une expérience pratique au sein de ses ateliers et plateformes logistiques pour faciliter leur insertion professionnelle.

Pour sa part, Bolloré Transport & Logistics Mali a signé le 5 décembre dernier un accord avec le Conseil des investisseurs européens au Mali (CIEM) visant à soutenir la formation professionnelle liée aux besoins du secteur privé. À ce titre, 21 collaborateurs de l'entreprise et de sa filiale Ports Secs du Mali bénéficieront d'une formation professionnelle pour développer leurs compétences managériales. Initié par le CIEM, ce projet qui s'étendra sur une période de deux ans a été financé par l'ambassade royale du Danemark (ARD) au Mali. Son objectif est de renforcer la croissance économique inclusive stimulée par le secteur privé et de favoriser l'employabilité des jeunes notamment à travers la formation professionnelle.

#### • Industrie

Blue

Attentive à son impact sur l'environnement et au développement du tissu économique local, Blue privilégie autant que possible la proximité de ses fournisseurs. Elle travaille avec des ateliers protégés CAT (centre d'aide au travail) et Esat locaux (établissements et services d'aide par le travail), notamment pour l'achat de fournitures de bureau et de palettes en bois, et l'entretien des espaces verts. En 2022, plus de 83 578 euros ont été versés par l'ensemble de la business unit dans le cadre des partenariats avec les CAT.

Par ailleurs, les sites de production des bus électriques Bluebus 6 mètres et 12 mètres et des batteries LMP® Blue Solutions sont labellisés Origine France Garantie. Cette distinction assure aux consommateurs la traçabilité d'un produit en donnant une indication de provenance claire et objective, et certifie ainsi que les Bluebus construits dans l'usine de Quimper acquièrent leurs caractéristiques essentielles en France. Cette stratégie d'amélioration constante de ces véhicules 100 % français permet également de dynamiser une filière de production qui emploie à ce jour, à Ergué-Gabéric en Bretagne, 130 personnes pour la production des bus et 240 personnes pour la production des batteries.

### 1.2.4.2.3. CONSTRUIRE ET MAINTENIR UN DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Bien que le dialogue avec les parties prenantes ne soit pas encore organisé de manière homogène à un niveau Groupe, les divisions et les filiales assurent un dialogue permanent avec leurs parties prenantes. Les impacts inhérents à leurs activités constituent en effet un aspect fondamental des relations entretenues.

## Illustration du dialogue avec les parties prenantes

#### • Transport et logistique

Afin de mener au mieux ses activités et d'être un partenaire apprécié et contributif de ses communautés hôtes, la division Transport et logistique entretient au quotidien le dialogue avec les parties prenantes des territoires sur lesquels elle est implantée.

#### Bolloré Ports

Chez Bolloré Ports, le dialogue avec les parties prenantes conduit dans le cadre de ses activités s'illustre par les comités de suivi mis en place avec les communautés locales en fonction de l'implantation des terminaux (ex. : Freetown, Haïti, Dili). Ces rencontres sont établies au préalable, et la fréquence peut varier selon les sujets, les activités et les problématiques du moment. Les comités de suivi, gérés par la Direction générale, garante de la qualité du dialogue, peuvent être mobilisés pour établir un bilan ou encore pour identifier les besoins rencontrés par les parties prenantes avoisinantes aux sites. Par ailleurs, les communautés locales sont consultées au préalable de chaque projet d'extension ou de modification des sites, notamment dans le cadre des études d'impact.

#### Bolloré Railways

Bolloré Railways mène à l'égal de Bolloré Ports des comités de suivi avec les communautés locales, où sont identifiés leurs besoins et préoccupations. En outre, un processus d'information et de consultation des parties prenantes est mis en place avant chaque projet d'extension ou de modification des sites, notamment dans le cadre des études d'impact. Par exemple, dans la conduite de l'étude d'impact environnemental et social du programme de réhabilitation des infrastructures (PRI), Sitarail a organisé des séances de consultation publique avec les collectivités territoriales et élus locaux, les organisations locales (chefs de villages et de communautés, présidents des coopératives agricoles, etc.), les ONG et toute personne susceptible d'être impactée par le projet.

## **Bolloré Logistics**

Centrée sur les clients, Bolloré Logistics s'attache à entretenir un dialogue quotidien pour répondre à leurs besoins actuels et futurs afin de les accompagner dans une croissance durable. Chaque année, Bolloré Logistics mène une enquête de satisfaction auprès de ses clients pour qu'ils puissent

faire part de leur retour d'expérience et pour permettre d'identifier des axes d'amélioration à mener par région, pays et industrie. En 2022, 1 259 clients ont répondu à l'enquête de satisfaction. Des revues d'activité régulières avec les clients et les fournisseurs permettent également d'échanger et de faire progresser les plans d'action environnementaux. Par ailleurs, des ateliers d'innovation avec les clients, basés sur une approche de « design thinking » et centrés sur le transport et la logistique durable, sont organisés dans les deux centres d'innovation B.Lab au siège à Puteaux et à Singapour (voir section - 1.2.3.1.3. Résilience de la stratégie de l'organisation : placer la maîtrise de notre empreinte carbone au cœur de nos produits et services). Parallèlement, Bolloré Logistics poursuit ses travaux au sein du secteur Transport et logistique. À titre d'exemple, en France, les équipes participent aux ateliers organisés par la Commission du développement durable de la Fédération française des transports et de la logistique (TLF) et de l'initiative SupplyChain4Good, pilotée par France Supply Chain by Aslog. Au niveau international, en plus de la participation aux initiatives locales, Bolloré Logistics participe à différentes initiatives sectorielles internationales visant un objectif commun de lutte contre le changement climatique telles qu'EcoTransIT®, Clean Cargo Working Group, Sustainable Air Freight Alliance, Getting to Zero Coalition et Global Logistics Emissions Council. Le 7 juillet 2022, Bolloré Logistics a également participé en tant que Silver Sponsor au « Día de la Sustentabilidad » qui s'est tenu au Club France à Mexico. Cet événement mondial, organisé par le comité RSE de la chambre de commerce franco-mexicaine, a réuni des entreprises internationales, des PME, des start-up et des participants institutionnels. Plus de 80 personnes ont rejoint ce rassemblement axé sur le partage de différentes perspectives sur la situation du changement climatique, l'évolution des politiques RSE dans les entreprises et les investissements ESG.

#### Le challenge AcTogether, une compétition interpays qui renforce le dialogue avec les parties prenantes internes

Bolloré Logistics a renforcé le dialogue avec ses parties prenantes internes dans la mise en place depuis début 2020 du challenge annuel AcTogether, compétition interpays visant à engager et fédérer les collaborateurs autour d'objectifs communs de développement durable, directement liés à son programme RSE Powering Sustainable Logistics. Cette dynamique collective invite chaque collaborateur à réaliser, individuellement ou en équipe, des actions RSE, et ainsi partager des bonnes pratiques et initiatives locales à travers une plateforme digitale. Ainsi, Bolloré Logistics renforce le lien entre les politiques centrales et les actions locales du réseau, dans ses territoires d'implantation.

Pour cette troisième édition du challenge, 1 338 actions ont été réalisées à travers le monde, dont 65 % d'actions environnementales (gestion des déchets, efficacité énergétique et  $CO_2$  avec performance des bâtiments, plan de transport bas carbone, solutions d'emballage durable et économie

circulaire, actions en faveur de la biodiversité) et 33 % d'actions sociales (bien-être au travail, prévention de la santé, diversité et inclusion, etc.). Cette édition affiche une belle progression, avec une hausse de 66 % des actions finalisées par rapport à l'édition 2021 ; 10 pays supplémentaires ont participé, regroupant un total de 65 pays impliqués.

### Bolloré Energy

Chez Bolloré Energy, des commissions de suivi de site avec les associations de riverains et services de l'État, au sein de la préfecture, sont mises en place chaque année, conformément à la réglementation s'appliquant aux sites Seveso seuil Haut. En 2022, un exercice PPI (plan particulier d'intervention) a été réalisé sur le site de Chasseneuil-du-Poitou intégrant la préfecture. Un comité interentreprise de santé et de sécurité au travail a également été organisé.

En outre, dans le cadre de la crise sanitaire, les activités de stockage et de distribution de produits pétroliers ont été considérées comme essentielles au bon fonctionnement des pays pour assurer la continuité du service public et satisfaire les besoins de leurs clients. Ainsi, en 2022, 269 chauffeurs livreurs ont continué à sillonner quotidiennement la France pour remplir les cuves de fioul des particuliers, des collectivités, mais aussi des hôpitaux et approvisionner en gazole non routier les agriculteurs.

#### Industrie

#### Systèmes

Inscrit depuis son origine dans l'ADN des activités d'autopartage, Systèmes continue naturellement à entretenir un dialogue essentiel avec ses parties prenantes telles que les autorités locales, dans la mesure où sa solution Smart Mobility a pour objectif de les accompagner dans la gestion des services de mobilité et des infrastructures. Grâce à cet outil de régulation, la ville peut offrir aux opérateurs un accès équitable à l'espace urbain en assurant un équilibre entre les différentes solutions et en veillant à créer une offre de mobilité globale et complémentaire aux réseaux de transports existants. Elle permet aux opérateurs de transport de collaborer de manière efficace pour maximiser l'utilisation des ressources de la ville et organiser les services de mobilité pour le bénéfice des usagers.

À ce titre, Systèmes entretient un dialogue continu et de confiance avec les autorités publiques auprès desquelles il déploie ses solutions, ce qui lui a permis en 2022 d'étendre son accompagnement et le déploiement de ses solutions innovantes auprès d'opérateurs de mobilités, notamment pour la ville de New York. Lancée par la Direction des transports de la ville, la solution Smart Mobility lui permet d'accompagner les opérateurs en facilitant leur raccordement à la plateforme et d'assurer le monitoring, la régulation et la verbalisation en temps réel des opérateurs de mobilité partagée (vélos, trottinettes et scooters). Des réflexions sont en cours pour y ajouter le suivi des véhicules à quatre roues comme les taxis et les VTC.

#### 1.2.4.2.4. ENGAGER DES ACTIONS SOCIÉTALES AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS LOCALES

La solidarité reflète l'une des valeurs fondamentales du Groupe. La politique de solidarité du Groupe Bolloré et les actions menées chaque année dans ce cadre s'articulent autour de la Fondation de la 2° chance, du foyer Jean-Bosco, d'actions sociétales ciblées et de la Direction de l'engagement solidaire international et mécénat Groupe (voir section - 1.2.4.3. Politique de mécénat).

# La Fondation de la 2<sup>e</sup> chance : lutter contre l'exclusion et promouvoir l'engagement solidaire

Créée en juin 1998 à l'initiative de Vincent Bolloré, la Fondation de la 2° chance est reconnue d'utilité publique depuis 2006. Sous la présidence de Marie Bolloré, la Fondation accompagne des femmes et des hommes de 18 à 62 ans ayant traversé de lourdes épreuves de vie, aujourd'hui en situation de grande précarité, mais manifestant une réelle volonté de rebondir. Elle leur offre un soutien financier et humain pour mener à bien un projet professionnel réaliste et durable :

- une création ou reprise d'entreprise (financement jusqu'à 8 000 euros) ;
- une formation qualifiante (financement jusqu'à 5 000 euros).

Ce coup de pouce financier est accompagné obligatoirement d'un parrainage professionnel et humain du lauréat, jusqu'à la réalisation complète de son projet.

L'action continue de la Fondation repose sur une équipe de salariés et de bénévoles. Six salariés coordonnent l'ensemble des acteurs de la Fondation au siège, hébergé par le Groupe Bolloré. Un réseau actif de 1 000 bénévoles assure les fonctions de délégués de sites, d'instructeurs et de parrains sur tout le territoire.

Au cours des deux décennies, la Fondation de la 2° chance a aidé plus de 9 000 personnes à rebondir. En 2022, ce sont 207 nouveaux lauréats qui ont pu être soutenus, avec une aide moyenne par dossier de 2 804 euros. 75 % des candidats ont bénéficié d'une aide dans le cadre d'une formation et 25 % pour une création d'entreprise. Les lauréats entre 25 et 44 ans représentent 53 % des projets soutenus.

Les collaborateurs du Groupe Bolloré en Bretagne (Nantes/Quimper/Rennes) s'impliquent dans la Fondation de la 2e chance et s'engagent à soutenir la réinsertion sociale des personnes en grande difficulté. En 2022, 13 porteurs de projet ont été accompagnés dans le cadre de formations et/ou de reconversions professionnelles.

#### Le foyer Jean-Bosco

Le Groupe a acquis l'ancienne maison des Petites Sœurs des Pauvres, bâtie en 1896 et située rue de Varize, à Paris, dans le 16° arrondissement, entièrement restaurée entre 2012 et novembre 2015. Elle dispose maintenant de plus de 160 chambres, destinées principalement à l'accueil de jeunes étudiants provinciaux et étrangers, mais également de chambres d'accueil pour de jeunes malades et des personnes âgées. Cette année, parmi les 100 étudiants et 10 résidents seniors présents, on peut compter de nombreuses nationalités différentes venant d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie. Les étudiants ont créé une chorale et un orchestre, et participent

chaque semaine à un service caritatif dans Paris. Le foyer Jean-Bosco est un lieu de partage solidaire, fraternel et intergénérationnel. C'est une innovation qui permettra à chacun de développer ses propres talents tout en apprenant à vivre ensemble.

### Les actions sociétales phares de 2022

Au sein de toutes les divisions du Groupe Bolloré, les collaborateurs soutiennent des causes et s'engagent dans des projets en phase avec les valeurs du Groupe, dont, en premier lieu, la solidarité.

## Le Marathon Day, la course solidaire du Groupe Bolloré

La septième édition du Marathon Day, la course solidaire du Groupe Bolloré, s'est tenue cette année le 26 septembre 2022. À cette occasion, les collaborateurs du monde entier se sont rassemblés avec un même objectif : parcourir 200 000 kilomètres en marchant, en courant ou en pédalant pour marquer les 200 ans du Groupe Bolloré. Défi relevé en une semaine, grâce aux 15 000 participants issus de 94 pays. Le Marathon Day est une occasion de réunir les collaborateurs autour d'un événement festif mais aussi solidaire. De nombreux pays profitent de l'occasion pour s'impliquer dans leur communauté. Par exemple, en France, les équipes de Toulouse ont choisi de faire un don alimentaire au Secours populaire afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes. Aux États-Unis, les collaborateurs de Miami ont fait un don pour aider les familles vulnérables de la ville de St. Jude. Au Congo, ce sont les étudiants congolais majors de l'institut Ucac-Icam qui ont reçu une participation pour leur frais de scolarité. Au Gabon, les équipes ont effectué une donation de kits scolaires à la commune de Moanda à travers l'association Bangwabete Life, pour venir en aide à 44 enfants des quartiers. Au Sénégal, des vivres et des médicaments ont été donnés à l'Association pour la promotion des handicapés (APHO) et à Colombin. À Madagascar, une distribution alimentaire a été effectuée dans une école à Diego-Suarez pour lutter contre la malnutrition des enfants issus de milieux défavorisés. En Sierra Leone, les équipes ont participé à la rénovation de la maison de l'orphelinat Lifeline Nehemiah Projects. Des fournitures et des produits alimentaires pour une durée de douze mois, ont également été distribués. Cette année encore, les 10 pays ayant réussi à mobiliser le plus grand nombre de collaborateurs au prorata de leurs effectifs remettront en plus un don à des associations locales soutenant la jeunesse.

#### • Autres événements solidaires

Pour fédérer les collaborateurs autour d'événements solidaires d'envergure, des supports de communication sont créés au siège puis adaptés localement pour mobiliser les équipes. La division Transport et logistique mène des actions multiformes, les bonnes pratiques sont partagées entre les pays et dupliquées comme :

 la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars. Une webconférence interne a été réalisée à l'occasion de cette journée sur la thématique « Parité, égalité, parlons-en! » avec des intervenants venant de différents pays et entités du Groupe. Des kits de sensibilisation ont été distribués aux collaborateurs de Puteaux, de Suresnes et de Vaucresson. 2 \_

Au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire ou encore au Sénégal, les collaborateurs ont été invités à assister à des conférences, à participer à des tables rondes ou à découvrir le parcours inspirant de certaines collaboratrices via des capsules vidéo. Dans ces mêmes pays, mais aussi en Angola, au Bénin, au Burkina Faso et au Tchad, des dons ont été effectués en coordination avec des associations locales, à destination de femmes hospitalisées, déplacées ou encore à de jeunes étudiantes. Dans la région Amériques, des ateliers animés et filmés ont eu lieu, de même que dans la zone Asie-Pacifique, où les discussions ont été orientées sur la lutte contre les stéréotypes. Des actions de sensibilisation ont également été menées en Inde, en Indonésie, au Qatar, et des portraits de « Femmes inspirantes » ont été mis en valeur au sein des locaux de l'entreprise ;

- Earth Hour, le 26 mars. Pour la quatrième année consécutive, le Groupe Bolloré s'est associé à l'initiative mondiale du WWF, Earth Hour, en invitant les collaborateurs du monde entier à éteindre de façon symbolique leurs lumières pendant une heure. Cette initiative vient réaffirmer l'engagement de l'entreprise vis-à-vis des enjeux environnementaux;
- Semaine mondiale de l'environnement, du 5 au 10 juin. Cette année, une semaine a été consacrée à la sensibilisation des collaborateurs de la division Transport et logistique aux grands enjeux environnementaux actuels et futurs. L'occasion pour ces derniers de mieux comprendre comment limiter leur empreinte environnementale en tant que citoyens, mais aussi en qualité de collaborateurs de l'entreprise. Une webconférence sur cette thématique a été diffusée et visionnée par les équipes dans plus de 60 pays. En complément, les collaborateurs du siège ont pu participer à un atelier de la Fresque du Climat. Dans une dizaine de pays en Afrique, en Asie et aux Amériques, les collaborateurs ont organisé des actions de nettoyage des espaces publics. Des ateliers de plantation de végétaux ont également été organisés au Cambodge, au Cameroun et en Ouganda;
- Octobre rose et November. Tout au long des mois d'octobre et de novembre 2022, les collaborateurs de la division Transport et logistique se sont mobilisés en déployant de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention dans plus de 25 pays pour soutenir la lutte contre le cancer du sein et les cancers masculins. Au siège, le 17 octobre, les collaborateurs ont pu porter les couleurs d'Octobre rose et ont participé à un atelier d'autopalpation et de prévention du cancer du sein dispensé par une sagefemme. Un webinaire de sensibilisation aux cancers masculins, animé par un chirurgien urologue de l'hôpital Saint-Louis, a été diffusé le 23 novembre à l'ensemble des pays francophones;
- lutte contre le VIH-sida. Chaque année, les entités mettent en œuvre diverses mesures de prévention, à travers notamment l'organisation de

campagnes de vaccination, de dépistage ou de sensibilisation pour lutter contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH-sida (voir section - 1.2.1.1.5. Protéger la santé). En 2022, une campagne de dépistage volontaire a été organisée au siège de Bolloré Transport & Logistics Burkina Faso et à l'agence de Bobo-Dioulasso. Cette activité se tient en collaboration avec l'Association African Solidarité et le Centre Cadi, depuis 2008. Au Bénin, Bolloré Transport & Logistics a renouvelé son partenariat avec l'ONG Racines pour soutenir financièrement la prise en charge des enfants atteints du virus du sida. Au Congo, une conférence a été organisée pour lutter contre la discrimination des personnes vivant avec le sida et des sessions de sensibilisation du personnel par des médecins-conseils des entreprises ont été organisées, avec des distributions de flyers et de préservatifs ;

• collectes solidaires. En réponse à la situation d'urgence humanitaire dans laquelle se trouvent les populations en Ukraine, Earthtalent by Bolloré, en partenariat avec Acted, a organisé une grande collecte solidaire dans toutes les agences en France. Tous les dons collectés ont été acheminés vers la Pologne, pour être remis aux populations en Ukraine.

Au mois de décembre, la division Transport et logistique a organisé une collecte solidaire sur ses sites de Puteaux et de Suresnes pour venir en aide aux étudiants en situation de précarité. Ainsi, près de 15 cartons de dons de produits d'hygiène de première nécessité ont été recueillis et remis à la Cité internationale universitaire de Paris pour être directement distribués aux étudiants les plus nécessiteux. Un bac de collecte de vêtements à destination d'Emmaüs Alternatives a également été installé à Puteaux pour toute l'année 2023.

Enfin, les filiales Transport et logistique, à l'écoute des besoins des communautés locales et des structures éducatives de proximité, continuent de mener diverses actions. En vue de faciliter l'accès à l'éducation au plus grand nombre, des kits de fournitures et de matériel pédagogique sont régulièrement distribués en complément de participations récurrentes à des travaux de rénovation des infrastructures.

Parmi les actions notables en 2022, à Brazzaville, le Groupe Bolloré a offert une salle multimédia aux étudiants de l'école nationale supérieure polytechnique de l'université Marien-Ngouabi, première université publique du pays. La salle a été rénovée et équipée de 20 ordinateurs complets avec une connexion Internet illimitée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour favoriser la formation académique de plus de 900 étudiants qui y évoluent tous les ans.

#### 1.2.4.3. POLITIQUE DE MÉCÉNAT

Depuis 2018, la politique de mécénat du Groupe Bolloré est harmonisée sous le label Earthtalent by Bolloré, garant de la transparence financière et de l'impact sociétal généré par les projets associatifs soutenus par le Groupe en faveur des communautés locales.

Savoir redonner une partie de ce que nous avons eu la chance de recevoir est une valeur profondément ancrée dans l'ADN du Groupe Bolloré, qui a choisi, comme axe prioritaire, le soutien à l'autonomisation de la jeunesse, tout en restant très engagé pour répondre aux urgences humanitaires et sanitaires. Ainsi, en 2022, le soutien humain, financier et matériel du Groupe a bénéficié à plus de 36 000 personnes dans 48 pays, dont plus de 25 000 jeunes par l'intermédiaire d'associations œuvrant principalement dans le domaine de l'éducation, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat.

#### • Be Earthtalent : la communauté des collaborateurs engagés

Développée de manière expérimentale en 2021 auprès de plus de 5 800 salariés, la communauté des collaborateurs engagés « Be Earthtalent », offre l'opportunité aux collaborateurs du Groupe Bolloré en France et à Singapour de se mobiliser auprès d'associations de proximité. En 2022, les collaborateurs du programme ont effectué plus de 300 heures de bénévolat. Ces derniers sont intervenus dans des domaines variés : éducation, lien social, aide aux plus démunis ou encore préservation de l'environnement. Les différentes missions proposées par les associations

sont centralisées sur une plateforme dédiée aux collaborateurs. En quelques clics, ils peuvent découvrir des missions près de chez eux, réalisables à distance ou en présentiel, ponctuelles ou régulières. Les formats sont variés : mentorat des jeunes, coaching CV auprès de demandeurs d'emploi, moments conviviaux avec des personnes isolées ou encore contribution à des collectes solidaires.

#### B'Excellence : le nouveau programme international de bourses académiques labellisé Earthtalent by Bolloré

Depuis 2021, le Groupe Bolloré propose un programme international de bourses académiques nommé « B'Excellence » et labellisé Earthtalent by Bolloré, dont l'objectif est d'apporter un soutien financier aux étudiants (jeunes âgés de 15 à 26 ans) avec un parcours académique d'excellence mais n'ayant pas les ressources financières nécessaires pour poursuivre leurs études.

En 2022, la Cité internationale universitaire de Paris et le Groupe Bolloré se sont mobilisés pour lutter contre la précarité étudiante à travers le lancement du programme de bourses A room for success. Initiées en novembre, les bourses ont été mises à disposition d'une vingtaine d'étudiants en situation de précarité. Une réponse ciblée aux besoins et situations particulières de ces étudiants est proposée à travers un accompagnement et une prise en charge spécifique.

## **CHIFFRES CLÉS**

- 399 projets à impact sociétal dans 48 pays, dont près de 68 % sur le continent africain.
- Plus de 36 600 bénéficiaires, dont près de 25 565 jeunes.
- 123 projets soutenus en 2022 contribuent à la réponse de l'ODD n° 4 « Éducation de qualité ».
- 34 projets soutenus en 2022 contribuent à la réponse de l'ODD n° 3 « Bonne santé et bien-être ».
- 20 projets en faveur des femmes.

#### **FAITS MARQUANTS 2022**

En 2022, Earthtalent by Bolloré et Bolloré Logistics ont participé, avec l'ONG Acted, au plan d'urgence d'acheminement de biens de première nécessité par camion jusqu'en Ukraine, au départ de la France et de pays limitrophes. Ces biens ont été distribués aux populations ukrainiennes victimes du conflit afin de répondre à leurs besoins premiers. 94 camions sont à ce jour partis en direction de l'Ukraine transportant 2 000 tonnes de matériels permettant de soutenir 101 376 personnes. Ces biens sont transportés grâce aux camions organisés par Bolloré Logistics jusqu'à l'entrepôt de Rzeszów en Pologne.

Earthtalent by Bolloré et Bolloré Logistics se sont également mobilisés pour l'association La Cravate solidaire, qui a pour mission de faciliter la réinsertion professionnelle de demandeurs d'emploi longue durée en luttant contre les discriminations liées à l'apparence. Un don de 20 000 euros a été versé pour accompagner 150 jeunes en recherche d'emploi dans un véhicule aménagé

qui parcourt le Val-d'Oise afin de proposer des « ateliers coup de pouce ». Parallèlement à ce don, Bolloré Logistics a également organisé une collecte solidaire en octobre 2022 afin de récupérer des vêtements professionnels qui ont ensuite été distribués à des demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires ou de milieux modestes.

Parmi les actions notables menées en 2022 dans le cadre de Earthtalent by Bolloré, on note également le soutien apporté à l'association Proxité, qui contribue à la réussite scolaire et l'insertion professionnelle durable des jeunes issus de territoires en difficulté. Afin de dispenser un accompagnement personnalisé et régulier, l'association met en place des relations de parrainage entre des jeunes et des actifs du monde du travail, et des antennes d'accueil au cœur des quartiers. Cet accompagnement a notamment été développé sur la métropole européenne de Lille, l'agglomération de Nantes ainsi que l'agglomération de Toulouse.

# 1.3. Tableaux de synthèse des indicateurs de suivi de la performance extra-financière du Groupe Bolloré

## 1.3.1. TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS SOCIAUX

#### 1.3.1.1. NOTE MÉTHODOLOGIQUE DU REPORTING SOCIAL

### 1.3.1.1.1 RÉFÉRENTIEL

Le reporting des indicateurs extra-financiers s'appuie sur le référentiel interne élaboré par le Groupe Bolloré: le protocole de reporting des données sociales. Ce dernier a été complètement refondu en 2018 afin de collecter les indicateurs attendus et de permettre l'application des définitions, des

règles de collecte, de validation et de consolidation homogènes au sein des entités du Groupe. Il a été diffusé à l'ensemble des acteurs concernés par le reporting social.

#### 1.3.1.1.2. ORGANISATION

Les indicateurs ci-après ont été collectés et consolidés dans l'outil Enablon pour l'ensemble des activités du Groupe.

Le processus de reporting s'appuie sur trois niveaux d'acteurs :

- au niveau central : la Direction des rémunérations et systèmes d'information ressources humaines du Groupe organise et supervise la remontée des informations durant toute la collecte. Elle consolide les indicateurs sociaux de l'ensemble des entités du Groupe;
- au niveau division/zone : le correspondant de division ou zone géographique au sein de la division veille au bon déroulement du processus, il valide l'ensemble des indicateurs collectés sur son périmètre;

il fait l'interface entre le niveau local et le niveau central pour son périmètre de responsabilités en cas de difficultés pour la remontée des données;

 au niveau local : les correspondants locaux se chargent de saisir les indicateurs de collecte en respectant le protocole de reporting et en apportant des commentaires en cas de variation significative des indicateurs par rapport à la précédente collecte.

L'outil Enablon a permis la mise en place d'un flux de validation des données à chaque niveau de l'organisation, permettant de fiabiliser la saisie des indicateurs et la pertinence des commentaires associés.

## 1.3.1.1.3. PÉRIODE DE COLLECTE ET PÉRIMÈTRE

Les données relatives à l'année du reporting sont collectées en janvier de l'année suivante pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Cette année, du fait de la cession de Bolloré Africa Logistics, deux campagnes de reporting distinctes ont été menées :

 la collecte des données sociales de Bolloré Africa Logistics a été avancée et déployée sur 106 entités juridiques africaines. Les données collectées couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 septembre 2022, soit un exercice d'une durée de neuf mois. Afin d'assurer la comparabilité des données, les données publiées ont été extrapolées pour couvrir une année entière selon une méthodologie définie par le Groupe et validée par l'OTI. Pour certaines sociétés, les données liées aux effectifs et aux mouvements sont présentées au 31 décembre 2022 et n'ont pas fait l'objet d'extrapolation. Il s'agit des entités suivantes : Bolloré Africa Logistics, Benirail, Benin-Niger Rail Infrastructure, Africa Construction et Innovation, Ascens Paris ;

 la collecte des données sociales hors Afrique a été déployée sur 125 entités juridiques et couvre les douze mois de l'année.

Les données sont publiées sous format consolidé pour 2022 et intègrent les données du groupe Vivendi. Certains indicateurs sont détaillés par activité. Le périmètre de collecte concerne toutes les sociétés consolidées par intégration globale, dès lors que la société comporte des effectifs.

### 1.3.1.1.4. INDICATEURS

Le reporting social comptabilise chaque salarié pour une unité, quel que soit le temps de travail effectué dans l'année.

Les thèmes abordés dans la collecte sont les effectifs, la diversité, les mouvements de personnel, la formation, l'absentéisme, les relations professionnelles, l'organisation du travail et l'insertion professionnelle.

Pour certains indicateurs, l'intégralité du périmètre n'a pas toujours pu être prise en compte. En particulier :

- les nouvelles entités, entrant dans le périmètre de reporting en cours d'exercice, figurent uniquement dans les tableaux relatifs aux effectifs ;
- pour Vivendi, les entités dont l'effectif total au 31 décembre est inférieur
  à 15 ne reportent que les données relatives aux effectifs et aux
  mouvements d'effectifs (i.e. pas les données concernant la formation,
  l'absentéisme, la santé et la sécurité et les accords collectifs).

### 1.3.1.1.5. CONTRÔLE ET VALIDATION

Afin de pouvoir assurer la fiabilité des indicateurs, la Direction des rémunérations et systèmes d'information des ressources humaines du Groupe a mis en place :

- des réunions préparatoires préalablement à l'ouverture de la collecte ;
- un guide utilisateur et des aides interactives ;
- une hotline qui assure un support auprès des correspondants.
- Les objectifs du contrôle et de la validation sont les suivants :
- détecter les incohérences saisies dans l'outil de reporting ;
- s'assurer de la fiabilité des données par validation à deux niveaux (division et local).

Afin d'assurer la cohérence des données saisies dans l'outil de reporting, un contrôle est établi pour s'assurer de la pertinence des valeurs saisies pour les indicateurs de cette collecte, mais également en variation par rapport à la collecte de l'an passé.

En fonction des variations constatées, la validation des données saisies peut être bloquée ou un commentaire justificatif à apporter peut être requis pour la validation.

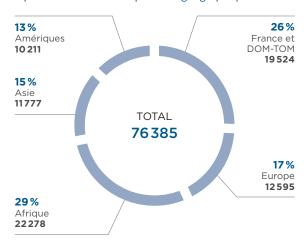
## 1.3.1.2. DONNÉES SOCIALES

## 1.3.1.2.1. EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2022 DU GROUPE BOLLORÉ

### Effectifs par activité et zone géographique

	France et DROM-COM	Europe hors France	Afrique	Asie	Amériques	Total
Transport et logistique	5 428	1 992	19 627	6 442	1 560	35 049
dont BAL	329	-	19 627	175	-	20 131
Bolloré Energy	690	49	0	0	0	739
Communication	11 721	10 291	2 651	5 331	8 321	38 315
Industrie	1 376	261	0	4	306	1 947
Autres activités	309	2	0	0	24	335
TOTAL	19 524	12 595	22 278	11 777	10 211	76 385
EN POURCENTAGE	25,6	16,5	29,2	15,4	13,3	100,0

## Répartition des effectifs par zone géographique



### Effectifs par genre

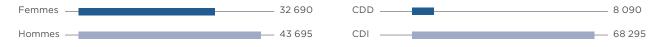
Transport et logistique (hors Bolloré Energy)       23 673       11 376       35 049         dont BAL       16 393       3 738       20 131         Bolloré Energy       497       242       739         Communication       17 763       20 552       38 315         Industrie       1 572       375       1 947         Autres activités       190       145       335         TOTAL       43 695       32 690       76 385		Hommes	Femmes	Total
Bolloré Energy         497         242         739           Communication         17 763         20 552         38 315           Industrie         1 572         375         1 947           Autres activités         190         145         335	Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	23 673	11 376	35 049
Communication         17 763         20 552         38 315           Industrie         1 572         375         1 947           Autres activités         190         145         335	dont BAL	16 393	3 738	20 131
Industrie         1 572         375         1 947           Autres activités         190         145         335	Bolloré Energy	497	242	739
Autres activités 190 145 335	Communication	17 763	20 552	38 315
	Industrie	1 572	375	1 947
TOTAL 43 695 32 690 76 385	Autres activités	190	145	335
	TOTAL	43 695	32 690	76 385
EN POURCENTAGE 57,2 42,8 100,0	EN POURCENTAGE	57,2	42,8	100,0

## Effectifs par type de contrat

	CDI	CDD	Total
Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	31 032	4 017	35 049
dont BAL	17 847	2 284	20 131
Bolloré Energy	706	33	739
Communication	34 348	3 967	38 315
Industrie	1 898	49	1 947
Autres activités	311	24	335
TOTAL	68 295	8 090	76 385
EN POURCENTAGE	89,4	10,6	100,0

## Répartition des effectifs par genre

## Répartition des effectifs par type de contrat



## Effectifs par catégorie

Managers	Dont femmes	Non-managers	Total
5 486	1 771	29 563	35 049
2 911	706	17 220	20 131
80	25	659	739
15 781	8 183	22 534	38 315
295	55	1 652	1 947
83	42	252	335
21 725	10 076	54 660	76 385
28,4	46,4 (1)	71,6	100,0
	5 486 2 911 80 15 781 295 83 21 725	5 486 1771 2 911 706 80 25 15 781 8 183 295 55 83 42 21 725 10 076	5 486     1 771     29 563       2 911     706     17 220       80     25     659       15 781     8 183     22 534       295     55     1 652       83     42     252       21 725     10 076     54 660

<sup>(1)</sup> Nombre de managers femmes/Effectif total managers.

## Effectifs par âge

	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	55 ans et plus
Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	1 691	8 820	11 935	8 923	3 679
dont BAL	368	4 287	7 588	5 892	1 996
Bolloré Energy	20	99	171	247	202
Communication	3 706	15 210	10 568	6 093	2 738
Industrie	87	449	492	575	344
Autres activités	19	65	92	91	68
TOTAL	5 523	24 643	23 258	15 930	7 031
EN POURCENTAGE	7,2	32,3	30,4	20,9	9,2

## Recrutements et départs

En 2022, le Groupe Bolloré a procédé à 18 317 recrutements, dont 64,4 % correspondent à des embauches sous contrat à durée indéterminée. Les effets de périmètre ainsi que les recrutements internes (mobilités et transformations de CDD en CDI) ne sont pas pris en compte.

Recrutements	Effectifs	%	Dont BAL	%
Contrat à durée indéterminée (CDI)	11 800	64,4	781	42,6
Contrat à durée déterminée (CDD)	6 518	35,6	1 052	57,4
TOTAL	18 317	100,0	1 832	100,0

En 2022, le nombre total des départs s'élève à 16 453. Les effets de périmètre ainsi que les mobilités internes ne sont pas pris en compte dans les départs.

Départs	Effectifs	%	Dont BAL	%
Démission (incluant ruptures d'un commun accord)	9 176	55,8	644	27,8
Fin de contrat à durée déterminée (CDD)	4 261	25,9	501	21,7
Licenciement économique	886	5,4	546	23,6
Licenciement non économique	1 384	8,4	201	8,7
Retraite	607	3,7	350	15,1
Autres	139	0,8	72	3,1
TOTAL	16 453	100,0	2 315	100,0

## 1.3.1.2.2. FORMATION

## Effectifs formés

Au sein du Groupe Bolloré, 60 249 salariés ont suivi au moins une formation sur l'année 2022.

	Total salariés formés	%
Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	26 977	44,8
dont BAL	12 993	21,6
Bolloré Energy	593	1,0
Communication	30 797	51,1
Industrie	1 641	2,7
Autres activités	242	0,4
TOTAL	60 249	100,0

## Heures de formation

Au total, 799 031 heures de formation ont été dispensées.

	Total	%
Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	425 574	53,3
dont BAL	233 404	29,2
Bolloré Energy	9 315	1,2
Communication	336 654	42,1
Industrie	24 731	3,1
Autres activités	2 757	0,3
TOTAL	799 031	100,0

## 1.3.1.2.3. INDICATEURS SOCIAUX

	2022 <sup>(1)</sup>	Dont BAL	% de l'effectif du Groupe	2021	% de l'effectif du Groupe	2020	% de l'effectif du Groupe
Effectifs par type de contrat							
Effectif en contrat à durée indéterminée (CDI)	68 295	17 847	89,4	65 861	89,7	63 728	91,0
Effectif en contrat à durée déterminée (CDD)	8 090	2 284	10,6	7 546	10,3	6 296	9,0
Effectifs par genre							
Effectif hommes	43 695	16 393	57,2	42 906	58,4	41 952	59,9
Effectif femmes	32 690	3 738	42,8	30 501	41,6	28 072	40,1
Effectifs par âge							
Salariés de moins de 25 ans	5 523	368	7,2	4 937	6,7	3 886	5,5
Salariés de 25 à 34 ans	24 643	4 287	32,3	23 372	31,8	22 752	32,5
Salariés de 35 à 44 ans	23 258	7 588	30,4	22 583	30,8	22 099	31,6
Salariés de 45 à 54 ans	15 930	5 892	20,9	15 567	21,2	14 777	21,1
Salariés de 55 ans et plus	7 031	1 996	9,2	6 948	9,5	6 510	9,3
Embauches			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		,-
Nombre d'embauches (2)	18 317	1 832	_	15 487	_	10 389	_
Dont embauches en contrat à durée indéterminée (CDI)	11 800	781		9 885	63,8	5 662	54,5
Départs							
Nombre de départs (3)	16 453	2 315	_	14 019	_	13 470	_
Dont nombre de licenciements économiques	886	546	5,4	901	6,4	2 399	17,8
Dont nombre de licenciements individuels	1 384	201	8,4	959	6,8	1 012	7,5
Formation professionnelle			-,:				
Nombre de salariés ayant bénéficié d'actions de formation	60 249	12 993	80,3(5)	52 545	74,9(5)	40 002	58,4 <sup>(5)</sup>
Nombre d'heures de formation dispensées	799 031	233 404		769 429		627 446	
Nombre moyen d'heures de formation dispensées par participant	13,3	18,0	-	14,6	_	15,7	_
Absentéisme							
Nombre de salariés ayant eu au moins une journée d'absence	40 805	9 444	54,4	35 142	50,1	34 981	51,1
Nombre total de journées d'absence	575 069	84 747	-	514 873	-	571 188	-
Dont maladie	340 126	48 449	59,1	298 362	57,9	323 591	56,7
Dont maternité/paternité	151 703	16 661	26,4	148 588	28,9	144 254	25,3
Relations professionnelles et bilan des accords collectifs							
Nombre d'accords collectifs signés (France uniquement)	270	_	-	126	_	137	-
Nombre d'accords collectifs signés (monde hors France) <sup>(4)</sup>	85	73	-	84	_	71	
Organisation du temps de travail							
Effectif à temps plein	74 325	20 123	97,3	70 917	96,6	67 535	96,4
Effectif à temps partiel	2 060	8	2,7	2 490	3,4	2 489	3,6
Insertion professionnelle et handicap							
Nombre de personnes en situation de handicap	722	34	0,9	701	1,0	669	1,0

<sup>(1)</sup> Les données Communication incluent les données d'Editis.

<sup>(2)</sup> Recrutements externes CDI + recrutements CDD ; hors mobilités internes et transformations de CDD en CDI et effets de périmètre.

<sup>(3)</sup> Hors mobilités internes, transformations de CDD en CDI et effets de périmètre.

<sup>(4)</sup> Périmètre Bolloré SE hors Vivendi.

<sup>(5)</sup> Sur le total des effectifs du Groupe hors entités entant en périmètre en 2022 et pour Vivendi, hors entité dont l'effectif est inférieur à 15 (voir note méthodologique section - 1.3.1.1.4. Indicateurs).

## 1.3.2. TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

#### 1.3.2.1. NOTE MÉTHODOLOGIQUE DU REPORTING RSE

Conformément aux dispositions du décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, visant à appliquer l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises, ainsi qu'aux recommandations de l'AMF concernant les informations à publier par les sociétés en matière de responsabilité sociale et environnementale, le Groupe a revu son protocole de reporting et a défini un tableau d'indicateurs significatifs au regard des risques identifiés sur ses activités diversifiées.

Les principes retenus dans ce protocole sont conformes notamment avec les lignes directrices de l'IFRS, de l'ISO 26000 et du Global Reporting Initiative

(GRI). Ce protocole est diffusé et appliqué à l'ensemble des entités qui collectent et communiquent au Groupe leurs informations extra-financières. Il est revu chaque année et définit les conditions de collecte et de vérification des données.

Le document d'enregistrement universel présente les axes stratégiques et les grands engagements sociaux, environnementaux et sociétaux du Groupe. Il est complété par le rapport RSE, qui regroupe les informations concernant les actions RSE des divisions.

## 1.3.2.1.1. PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Le périmètre des sociétés interrogées correspond au périmètre financier d'intégration consolidée (hors sociétés mises en équivalence financières et opérationnelles) arrêté au 31 décembre 2021. Pour l'année 2022, le périmètre de reporting comprend les sociétés qui ont :

- un effectif supérieur ou égal à 20 personnes ; et/ou
- un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 10 milliers d'euros ; et
- au moins un an d'existence (réalisation d'un exercice comptable plein au 31 décembre)<sup>(1)</sup>.

Au regard de ces seuils, le reporting RSE Bolloré (hors Communication) couvre :

- 118 entités du Groupe (67 hors Afrique et 51 en Afrique) (contre 233 entités dans le reporting RH);
- 90 % de l'effectif total 2021 du Groupe (hors Communication);
- 95 % du chiffre d'affaires 2021 du Groupe (hors Communication).

Au regard des seuils d'intégration relatifs au reporting RSE de Bolloré et au reporting environnemental de Vivendi (voir document d'enregistrement universel de Vivendi 2022 – chapitre 2 – 7.1.4.3. Périmètre du reporting environnemental), les indicateurs environnementaux consolidant la division Communication publiés en 1.3.2.2. Données environnementales couvrent

près de 90 % de l'effectif total du Groupe Bolloré (Vivendi inclus) en 2022. Les données environnementales Vivendi présentées comprennent les données d'Editis.

Le Groupe Bolloré a mis en place un logiciel spécialisé en reporting RSE permettant une collecte décentralisée et une consolidation centralisée des indicateurs extra-financiers.

Cet outil est déployé dans toutes les entités des divisions Transport et logistique, Industrie, ainsi que dans les entités holding. L'ensemble des données de ces sociétés sont collectées dans un outil partagé, tandis que celles d'Havas et de Vivendi, spécifiques à leurs activités, le sont dans un même outil, mais qui toutefois leur est propre.

La consolidation des données se fait en central par l'équipe RSE Groupe. Pour les entités multisites de la division Logistique, les données énergétiques et de déchets consolident a minima les sites les plus représentatifs.

Le reporting déchets s'adresse uniquement aux entités industrielles du Groupe Bolloré. Sont considérées comme entités industrielles, toutes les entités n'exerçant pas uniquement une activité de bureau.

#### 1.3.2.1.2. MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

Les points suivants décrivent la méthodologie employée pour le reporting.

### Protocole de reporting

Ce document rappelle les enjeux du reporting RSE, décrit les rôles et responsabilités respectives des administrateurs, valideurs de rang un et deux, et des contributeurs, ainsi que l'organisation de la campagne. Il est diffusé à l'ensemble des personnes concernées avant le début de la campagne. Il est également archivé et mis à disposition de tous dans l'outil de reporting.

### Indicateurs et référentiels

Une batterie d'indicateurs a été définie, couvrant l'ensemble des domaines de la RSE et répartis en plusieurs thèmes. Les indicateurs ont été mis à disposition de tous lors de l'envoi du protocole de reporting.

## Questionnaire de reporting et contrôles de cohérence

Le questionnaire du reporting est divisé en cinq parties, liées les unes aux autres :

- structure de l'entité ;
- santé et sécurité ;
- maîtriser notre impact environnemental;
- informations environnementales :
- déchets.

Des tests de cohérence ont été mis en place afin de répondre aux demandes des Commissaires aux comptes dans l'optique d'améliorer la fiabilité du reporting.

#### Organisation et période de collecte

Du fait de la cession de Bolloré Africa Logistics, deux campagnes de reporting distinctes ont été menées :

- la campagne de reporting environnemental Bolloré Africa Logistics a été avancée et déployée sur 51 entités juridiques africaines. Les données collectées couvrent neuf mois. Les données publiées ont été extrapolées pour couvrir une année entière;
- la campagne de reporting environnemental hors Afrique a été déployée sur 67 entités juridiques et couvre les douze mois de l'année.

Dans le cas de données manquantes, des estimations peuvent être faites.

## 1.3.2.1.3. CALCUL DES ÉMISSIONS DE GES

Pour les scopes 1 et 2, les émissions de gaz à effet de serre présentées dans le document sont liées aux consommations énergétiques du Groupe et incluent celles de Vivendi. La méthode de calcul utilisée est celle de la base carbone de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) en date du 28 mars 2022. À l'international, les facteurs d'émission de certaines consommations énergétiques n'étant pas disponibles, c'est le facteur d'émission français qui a été appliqué. Pour les émissions de GES liées à l'électricité, lorsque le facteur d'émission n'existait pas, c'est celui du pays limitrophe le plus élevé qui a été retenu.

Pour les données de 2022, le Groupe Bolloré a reporté ses émissions relevant du scope 2 selon la méthode market-based. Près de dix entités ont déclaré avoir consommé de l'électricité issue de sources renouvelables ; pour chacune de ces entités, les instruments contractuels reconnus que sont les garanties d'origine renouvelable ont été analysés. Il s'agit des entités suivantes : Bolloré Logistics Singapore, Bolloré Logistics Malaysia, Bolloré Logistics Vietnam, Bolloré Logistics Italy, Bolloré Logistics UK, Bolloré Logistics Czech Republic, Global Freight Solutions, Bolloré Logistics France, Bolloré Logistics Spain et Blue Solutions Canada. En accord avec les recommandations du GHG Protocol,

<sup>(1)</sup> Des ajustements de périmètre peuvent être réalisés par les divisions : exclusion de sociétés en raison de fermeture en cours d'année, de données non disponibles ou de l'inclusion de sociétés en dessous des seuils.

un facteur d'émission communiqué par le fournisseur d'électricité d'origine renouvelable a été utilisé, et un facteur résiduel propre au pays de l'entité a été appliqué, si ceux-là étaient toutefois disponibles.

Pour le scope 3, le Groupe a identifié les postes d'émissions les plus importants. Satisfaisant à son obligation d'affichage CO<sub>2</sub> des prestations de transport et d'informations auprès de ses clients, le Groupe Bolloré a développé un outil de calcul de ses émissions.

La méthodologie de calcul des émissions de GES de scope 3 liées au transport aérien sous-traité par Bolloré Logistics a été révisée en 2022. Les distances ont augmenté pour mieux intégrer les arrêts dans des aéroports intermédiaires et le facteur d'émissions moyen a été réduit pour refléter le profil des vols utilisés (avions cargos en long courrier). Les émissions de 2021 n'ont pas été révisées dans le tableau 1.2.3.1.5. En appliquant rétroactivement la méthode de calcul de 2022, les émissions

de GES de scope 3 liées au transport sous-traité par Bolloré Logistics seraient d'environ 3 158 182 teqCO2 pour l'année 2021, comprenant une baisse de 33 % des émissions liées aux transports aériens par rapport aux données publiées.

Les données concernant les déplacements professionnels des collaborateurs se rapportent aux données liées aux déplacements en avion et en train. Pour les déplacements en avion, le Groupe a différencié les vols moyen-courriers (inférieurs à 2 000 kilomètres) et les vols long-courriers. Pour les émissions liées aux déplacements en train, le Groupe a décidé d'utiliser le facteur d'émission pour les TER gazole dans la base carbone de l'Ademe. En résumé, le scope 3 correspond à l'amont de l'énergie, aux déchets, à la combustion des produits pétroliers et aux émissions liées au transport de marchandises lors des prestations de commissions de transport et aux déplacements professionnels.

#### 1.3.2.2. DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

#### 1.3.2.2.1. ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

#### Émissions de gaz à effet de serre par scope

•								1				
(en tonnes éq. CO <sub>2</sub> )	Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	Dont BAL	Bolloré Energy	Industrie	Communi- cation	Autres	2022	2021	2020	2019	2018	Variation 2022- 2021
Émissions GES liées à la consommation d'énergie – scope 1 <sup>(1)</sup>	255 829	244 870	6 107	6 186	15 958	392	284 472	285 369	271 580	289 283	285 494	0 %
Émissions GES liées à la consommation d'énergie – scope 2 (2)	72 374	49 834	135	6 502	18 631	104	97 746	92 436	104 439	106 785	97 169	6%
Émissions GES liées à la consommation d'énergie – scope 1 et scope 2	328 204	294 704	6 242	12 688	34 589	496	382 218	377 804	376 019	396 069	382 663	1%
Émissions GES – scope 3 (3)	3 686 835	64 842	5 968 682	8 909	107 168	335	9 771 730	10 828 322	7 374 288	8 024 932	4 828 966	-10%
TOTAL DES ÉMISSIONS GES – SCOPES 1, 2 ET 3	4 015 039	359 546	5 974 924	21 597	141 757	831	10 154 148	11 206 127	7 750 307	8 421 001	5 211 629	-9%

<sup>(1)</sup> Le scope 1 correspond aux émissions directes, comme la consommation d'énergie hors électricité, la combustion de carburant, les émissions des procédés industriels et les émissions fugitives liées aux fluides frigorigènes.

## Détail du scope 3

(en tonnes éq. CO <sub>2</sub> ) (hors Communication)	Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	Dont BAL	Bolloré Energy	Industrie	Communi- cation	Autres	2022	2021	2020
Amont de l'énergie	65 316	59 693	1 517	1997	NA	118	68 948	73 851	71 965
Déchets	4 546	2 646	137,66	6 240	3 448	0	14 372	14 950	13 947
Combustion des produits pétroliers	NA	NA	5 967 000	NA	NA	NA	5 967 000	6 527 129	3 928 985
Émissions liées au transport de marchandises lors des prestations de commissions de transport	3 610 557	NA	NA	NA	5 258	NA	3 615 815	4 098 654	3 226 368
Déplacements professionnels	6 417	2 503	28	672	22 824	217	30 157	15 418	32 548
TOTAL	3 686 835	64 842	5 968 682	8 909	31 530	335	9 696 292	10 730 001	7 273 814

NA : non applicable.

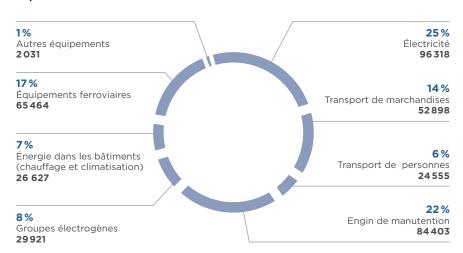
Remarques concernant les taux d'incertitudes suivant les facteurs d'émission employés : pour les scopes 1 et 2, le niveau d'incertitude à l'échelle du Groupe se situe entre 5 % et 30 % selon les postes, selon les taux communiqués sur la base carbone de l'Ademe. Si le Groupe concourt à affiner continuellement la fiabilité et la précision de ses données, les taux d'incertitude liés aux postes émetteurs relevant du scope 3 sont variables : tandis que les taux liés à l'amont de l'énergie se situent autour de 5 %, d'autres taux, tels que ceux des déplacements professionnels et de prestations de transport, peuvent atteindre 70 %. Les postes scope 3 de Vivendi présentés dans ce tableau sont les postes communs à Bolloré et Vivendi. Les données Vivendi intègrent les données d'Editis. Pour le scope 3 relatif aux prestations de transport, BAL et hors BAL ne peuvent pas être dissociés, les émissions de scope 3 sont par défaut allouées à BTL hors BAL.

 $<sup>(2) \</sup>quad \text{Le scope 2 correspond aux \'emissions indirectes li\'ees \`a l'\'energie, telles que la consommation d'\'electricit\'e ou la consommation de vapeur, froid ou chaleur via des r\'eseaux de distribution.}$ 

<sup>(3)</sup> Le scope 3 correspond à l'amont de l'énergie, aux déchets, à la combustion des produits pétroliers et aux émissions liées au transport de marchandises lors des prestations de commissions de transport, et aux déplacements professionnels. Pour le scope 3 relatif aux prestations de transport, BAL et hors BAL ne peuvent pas être dissociés, les émissions de scope 3 sont par défaut allouées à BTL hors BAL. Pour Vivendi (Communication), le scope 3 correspond aux autres émissions produites par les activités du Groupe qui ne sont pas comptabilisées dans les scopes 1 et 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète, par exemple : les achats de matières (papier, carton, plastiques...), la gestion des déchets générés par les activités des filiales de Vivendi, les déplacements professionnels des collaborateurs, les immobilisations, le fret... Remarques concernant les taux d'incertitude suivant les facteurs d'émission employés : pour les scopes 1 et 2, le niveau d'incertitude à l'échelle du Groupe se situe entre 5 % et 30 % selon les postes, selon les taux communiqués sur la base carbone de l'Ademe. Si le Groupe concourt à affiner continuellement la fiabilité et la précision de ses données, les taux d'incertitude liés aux postes émetteurs relevant du scope 3 sont variables : tandis que les taux liés à l'amont de l'énergie se situent autour de 5 %, d'autres taux, tels que ceux des déplacements professionnels et de prestations de transport, peuvent atteindre 70 %.

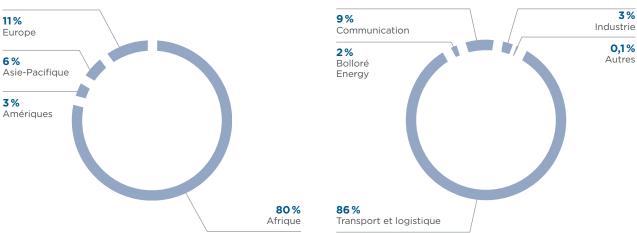
## Répartition des émissions de gaz à effet de serre du Groupe Bolloré – scopes 1 et 2

### Par poste émetteur



# Par zone géographique

#### Par division/métier



## 1.3.2.2.2. CONSOMMATION D'ÉNERGIE

	Unité de mesure	Données 2022	Dont BAL	Données 2021	Données 2020	Données 2019	Pourcentage de l'effectif total Groupe couvert par l'indicateur en 2022
Électricité							
Consommation d'électricité dans les bâtiments (bureaux, entrepôts, usines) <sup>(2)</sup>	MWh	367 145	123 410	374 545	272 370	388 640	100
Consommation d'électricité issue de sources renouvelables (2)(4)	MWh	60 623	0	119 272	128 687	-	100
Énergie dans les bâtiments (chauffage et climatisation)							
Quantité de chauffage urbain ou réseau de chaleur consommée (2)	MWh	7 474	0	9 168	9 957	9 751	100
Quantité de fioul domestique consommée (2)	m³	369	0	1 152	639	884	100
Quantité de gaz naturel consommée (2)	m³	1 770 760	0	1 931 630	1 750 137	2 303 548	100
Groupes électrogènes							
Quantité de gazole (groupes électrogènes) consommée (2)	m³	11 307	11 030	13 345	12 869	13 061	100
Quantité d'essence (groupes électrogènes) consommée (2)	m³	262	10	11	11	252	100
Transport de marchandises							
Quantité de fioul lourd, diesel DDO (distillate diesel oil), consommée par la flotte dédiée au transport de marchandises (1)	m³	55	55	38	61	208	100
Quantité de gazole consommée par la flotte dédiée au transport de marchandises (1)	m³	21 014	17 227	23 934	19 983	21 893	100
Quantité d'essence consommée par la flotte dédiée au transport de marchandises (1)	m³	78	7	123	119	78	100
Quantité de biodiesel consommée par la flotte dédiée au transport de marchandises (1)	m³	200	0	64	-	-	100
Transport de personnes							
Quantité de gazole consommée par la flotte dédiée au transport de personnes <sup>(2)</sup>	m³	5 451	2 367	5 526	5 6 1 6	5 798	100
Quantité d'essence consommée par la flotte dédiée au transport de personnes (2)	m³	3 850	1080	2 933	2 643	2 629	100
Quantité de GPL (gaz de pétrole liquéfié) consommée par la flotte dédiée au transport de personnes (3)	m³	3	0	2	0	1	100
Quantité de bioéthanol consommée par la flotte dédiée au transport de personnes (1)	m³	20	0	11	-	-	100
Engins de manutention							
Quantité de gazole ou de GNR (gazole non routier) consommée par les engins de manutention (1)	m³	32 184	32 000	31 281	29 590	31 010	100
Quantité de GPL (gaz de pétrole liquéfié) consommée par les engins de manutention <sup>(1)</sup>	m³	1 052	971	1111	991	1 202	100
Quantité de gaz naturel consommée par les engins de manutention (1)	m³	524	234	1 171	5	1	100
Équipements ferroviaires							
Quantité de DDO (distillate diesel oil) consommée par les engins de traction <sup>(1)</sup>	m³	7 3 1 5	7 315	10 703	10 533	12 715	100
Quantité de gazole consommé par les engins de traction (1)	m³	17 536	17 536	12 123	14 699	15 165	100
Quantité de gazole ou de GNR (gazole non routier) consommée par les engins de manœuvre <sup>(1)</sup>	m³	427	427	486	658	515	100
Autres équipements							
Quantité de gazole ou de GNR (gazole non routier) consommée par les engins de travaux publics <sup>(1)</sup>	m³	164	164	160	139	36	100
Quantité de gazole ou de GNR (gazole non routier) consommée par les engins divers (1)	m³	615	615	323	314	146	100
Quantité d'essence consommée par les engins divers (1)	m³	12	12	13	13	-	100

<sup>(1)</sup> Seules les entités du Groupe Bolloré sont concernées par cet indicateur.

<sup>(2)</sup> Les entités du Groupe Bolloré et de Vivendi sont concernées par cet indicateur.

 <sup>(3)</sup> Seules les entités du groupe Vivendi sont concernées par cet indicateur.
 (4) Désigne la part d'électricité issue de source renouvelable pour Bolloré et Vivendi. Pour Bolloré, sont concernées les entités suivantes : Bolloré Logistics Singapore, Bolloré Logistics Malaysia, Bolloré Logistics Vietnam, Bolloré Logistics Italy, Bolloré Logistics UK, Bolloré Logistics Czech Republic, Global Freight Solutions, Bolloré Logistics France, Bolloré Logistics Spain et Blue Solutions Canada. Les données Vivendi intègrent Editis.

## 1.3.2.2.3. TABLEAUX DES DÉCHETS

## Déchets consolidés (1) (2)

Decirets consolides								_			
		2022									
	Transport et logistique (hors Bolloré Energy)	Dont BAL	Bolloré Energy	Industrie	Communication	Autres	Total 2022	Total 2021	Total 2020	Total 2019	Taux de couverture 2022
Quantité totale de déchets dangereux (en tonnes)	9 609	9 039	509	730	2 998	0	13 846	12 483	9 442	9 079	100%
Dont part des déchets dangereux recyclés ou valorisés (en %)	13	8	65	61	96	0	36	32	38	31	100 %
Quantité totale de déchets non dangereux (ou banals) (en tonnes)	22 575	14 612	39	4 212	25 550	1	52 377	44 259	22 268	21 183	100 %
Dont part des déchets non dangereux recyclés ou valorisés (en %)	33	12	70	97	91	100	66	71	48	41	100 %

<sup>(1)</sup> Les quantités de déchets reportées par le Groupe Bolloré (avec la Communication), dans le tableau ci-dessus, concernent uniquement les sociétés ayant une activité industrielle.

<sup>(2)</sup> En 2020 et 2019, ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré hors Vivendi. Les données 2022 comprennent les déchets générés par le groupe Vivendi, ce qui explique les hausses des valeurs reportées. Les données Vivendi intègrent Editis.

## Déchets du Groupe Bolloré (1)

		2022			Dont BAL			2021			2020		2019
(en tonnes)	Poids total	Pourcentage recyclés ou valorisés	Émission en tonnes éq. CO <sub>2</sub>	Poids total	Pourcentage recyclés ou valorisés	Émission en tonnes éq. CO <sub>2</sub>	Poids total	Pourcentage recyclés ou valorisés	Émission en tonnes éq. CO <sub>2</sub>	Poids total	Pourcentage recyclés ou valorisés	Poids total	Pourcentage recyclés ou valorisés
Déchets dangereux													
Bois traités ou souillés	19	11	0,1	17	0	0,1	10	1	0,1	1	0	1	66
Caoutchouc souillé	6	0,5	4	6	0,5	4	24	0	17	78	100	-	-
Emballages vides souillés	38	54	87	8	0	19	55	86	147	55	91	29	98
Autres déchets souillés (chiffons, sciures, filtres)	185	24	131	152	11	108	266	39	188	201	44	122	25
Eaux souillées	7 104	6	2	6 534	0 %	2	7 3 6 1	16	2	4 983	20	6 268	13
Hydrocarbures et huiles usagées	1 090	71	770	986	68	696	1 706	78	1 205	1825	84	1954	86
Peintures et solvants	8	82	6	2	47	2	101	17	71	13	20	3	36
Résidus de produits chimiques	50	1	35	0	0	0	126	2	89	126	26	135	44
Batteries et piles	186	35	12	50	38	3	245	58	16	101	35	98	31
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	35	88	1	12	7	0,3	51	75	1	42	84	40	94
Aérosols	4	38	3	1	0	1	5	71	3	3	44	2	32
Matériels infectieux d'infirmerie	113	95	106	5	0	5	93	95	87	141	99	49	87
Fourniture de bureau (cartouches d'imprimante/toners)	7	32	0,2	5	33	0,1	7	39	0,1	10	32	7	30
Boues et terres souillées	1 115	4	787	1 060	0	748	876	1	619	204	7		-
Autres déchets dangereux	865	61	611	200	9	141	878	75	620	1 660	54	372	20
Déchets non dangereux													
Bois non traités et palettes	1 684	96	9	21	67	0,1	1 492	94	8	1 292	91	1 430	96
Cartons	3 136	94	508	127	90	21	2 672	97	433	2 230	96	1 523	98
Papier	443	71	451	135	40	137	554	71	564	869	80	479	62
Plastiques (bouteilles, emballages, sachets, films)	2 994	93	6 796	207	13	471	3 124	99	8 360	2 228	95	2 0 7 5	93
Restes d'aliments	374	94	242	11	1	7	325	97	211	249	90	269	1
Déchets verts	25	43	0,1	14	0	0	14	53	0	17	31	12	25
Ferrailles	1 919	84	8	1 622	81	7	3 356	94	14	1 251	82	1 475	85
Autres métaux	90	99	0,4	14	95	0,1	112	99	0,5	91	84	52	100
Gravats et ballast	0	0	0	0	0	0	1	100	0,04	179	100	197	65
Semelles de frein	22	95	0,1	22	95	0,1	53	97	0,2	65	98	57	79
Caoutchouc	289	59	6	289	59	6	482	41	11	844	60	915	65
Textiles et nylon	1	0	0,03	1	0	0,03	2	0	0,1	2	0	15	0
Verres	5	67	0,2	1	0	0,1	4	71	0,2	19	19	12	50
DIB (déchets non triés)	15 827	10	348	12 131	0,2	267	11 700	16	257	12 753	19	11 830	6
Autres déchets non dangereux	20	89	0,4	16	87	0,3	129	10	3	180	14	842	98
Total													
Total déchets dangereux	10 825	19	2 554	9 039	8	1 729	11 802	31	3 064	9 442	38	9 079	31
Total déchets non dangereux	26 827	43	8 370	14 612	12	917	24 021	55	9 862	22 268	48	21 183	41

<sup>(1)</sup> Les quantités de déchets reportées par le Groupe Bolloré (hors Communication), dans le tableau ci-dessus, concernent uniquement les sociétés ayant une activité industrielle.

Ces indicateurs portent sur le périmètre Groupe Bolloré, hors Vivendi, le risque de pollution locale lié au transport et/ou stockage des matières dangereuses n'ayant pas été identifié parmi les risques prioritaires au regard des activités de la division Communication. Plus d'informations sur les politiques et plans d'action déployés dans la division Communication sont disponibles au sein de la déclaration de performance extra-financière de Vivendi.

## 1.3.3. TABLES

## 1.3.3.1. TABLE DE CONCORDANCE

			1	
Risques prioritaires extra-financiers	Informations requises par le décret n° 2017-1265	Informations publiées dans la déclaration de performance extra-financière 2021	Pacte mondial	GRI
Santé	Conditions de santé et de sécurité au travail	1.2.1.1. Protéger la santé et assurer la sécurité		
et sécurité des collaborateurs et des tiers	Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	des femmes et des hommes exposés dans le cadre de nos activités		
	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs		#4-5	GRI 401 GRI 403
Conditions de travail et dialogue social	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	1.2.1.2.2. Promouvoir un dialogue social et des conditions de travail de qualité 1.3.1.2. Données sociales	#3	GRI 407
	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel, notamment en matière de santé et de sécurité au travail		#4-5	
	Organisation du temps de travail		#3	-
	Respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	1.2.1.2.2. Promouvoir un dialogue social et des conditions de travail de qualité	#3	GRI 407
Attraction et rétention des	Embauches et licenciements	1.2.1.2. Être un employeur attractif 1.3.1.2. Données sociales		GRI 401 et 402
compétences	Rémunérations et leurs évolutions			GRI 201 et 202
	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes			GRI 405
	Nombre total d'heures de formation			GRI 404
	Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et zone géographique			GRI 401
	Absentéisme			GRI 401
	Politique de lutte contre les discriminations			GRI 406
	Respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession			GRI 406
	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées		#4	GRI 405
Droits humains	Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	1.2.2.2. Promouvoir les droits humains dans notre chaîne de valeur	#1-2	GRI 204
	Prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale		#1-2	GRI 404
	Respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'élimination du travail forcé ou obligatoire		#5-6	GRI 409
	Respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'abolition effective du travail des enfants		#5	GRI 408
	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme		#1-2	GRI 103, 406 et 411
	Informations relatives à la lutte contre la corruption : les actions engagées pour prévenir la corruption	1.2.2.1.1. Partager une même éthique des affaires	#10	GRI 205

Risques prioritaires extra-financiers	Informations requises par le décret n° 2017-1265	Informations publiées dans la déclaration de performance extra-financière 2021	Pacte mondial	GRI
Pollution locale, accidents industriels	Politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement	1.2.3.2.2. Prévenir les risques de pollutions locales et les accidents industriels		GRI 404
et gestion des matières dangereuses	Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement			GRI 103 et 307
	Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions			
	Prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses			GRI 301, 305, 306 et 413
	Mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets			
	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement			GRI 301, 305 et 306
	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales			GRI 303
	Utilisation des sols			-
	Protection de la biodiversité : mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité			GRI 304
	Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	1.2.3.1.3. Résilience de la stratégie de l'organisation : placer la maîtrise de notre empreinte carbone au cœur de nos produits et services		GRI 301
	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	1.2.3.1. Réduire notre empreinte carbone et s'adapter au changement climatique 1.3.2.2. Données environnementales	#7-8-9	GRI 302
Risques et opportunités liés au changement climatique	Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	1.2.3.1. Réduire notre empreinte carbone et s'adapter au changement climatique 1.2.3.1.3. Résilience de la stratégie de l'organisation : placer la maîtrise de notre		GRI 305
	Mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique	empreinte carbone au cœur de nos produits et services 1.3.2.2. Données environnementales		GRI 201, 302 et 305
	Objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet		#7-8-9	GRI 305
	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	Note 11, tableau « Provisions et litiges »	_	GRI 201
Risques et opportunités	Impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local	1.2.4. S'engager à long terme pour le développement des territoires	-	GRI 203
liés aux relations avec les communautés	Impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	1.2.4. S'engager à long terme pour le développement des territoires	-	GRI 411
locales		1.2.1.1. Protéger la santé et assurer la sécurité des femmes et des hommes exposés dans le cadre de nos activités	-	GRI 413
	Relations entretenues avec les parties prenantes de la société et modalités du dialogue avec celles-ci	1.2.4. S'engager à long terme pour le développement des territoires	_	GRI 413
	Actions de partenariat ou de mécénat	1.2.4. S'engager à long terme pour le développement des territoires	-	GRI 201
		1.2.4.3. Politique de mécénat	_	

Au regard de ses activités, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, les actions de promotion de la pratique d'activités physiques et sportives, ne font pas partie des risques prioritaires RSE pour le Groupe Bolloré.

## 1.3.3.2. TABLE DE CORRESPONDANCE TCFD

Le Groupe Bolloré soutient les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures). La TCFD est un groupe de travail centré sur les informations financières liées au climat, créée dans le cadre du Conseil de stabilité financière du G20 à l'occasion de la COP21. Ce groupe de travail a structuré ses recommandations autour de quatre thèmes, représentant les aspects essentiels du fonctionnement des entreprises : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, ainsi que les mesures et objectifs.

La table de correspondance ci-après sert de référence à l'égard des recommandations de la TCFD.

Thématique	Recommandation de la TCFD	Source de l'information (tirée du DEU ou du CDP) (1)				
Gouvernance						
Décrire la gouvernance de l'organisation concernant les risques et opportunités relatifs au climat	a) Décrire la supervision des risques et opportunités relatifs au climat par le Conseil d'administration	a) DEU 2022 – chapitre 2 – 1.2.3.1.2. Vers la mise en œuvre d'une stratégie climat Groupe, « Gouvernance du Groupe face aux risques et opportunités climat » CDP Climate Change C1.1, C1.1a, C1.1b				
	b) Décrire le rôle du management dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités relatifs au climat	b) DEU 2022 – chapitre 2 – 1.2.3.1.2. Vers la mise en œuvre d'une stratégie climat Groupe, « Gouvernance du Groupe face aux risques et opportunités climat » CDP Climate Change C1.2, C1.2a				
Stratégie						
Décrire les impacts existants et potentiels des risques et opportunités relatifs	<ul> <li>a) Décrire les risques et opportunités relatifs au climat que l'organisation a identifiés pour le court, le moyen et le long terme</li> </ul>	a) DEU 2022 – chapitre 2 – 1.2.3.1.1. Risques et opportunités liés au changement climatique CDP Climate Change C2.1a, C2.1b, C2.2a				
au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière, dans la mesure où l'information est pertinente	b) Décrire les impacts des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière	b) DEU 2022 – chapitre 2 – 1.2.3.1.1. Risques et opportunités liés au changement climatique CDP Climate Change C2.3, C2.3a, C2.4, C2.4a, C3.1, C3.1d, C3.1e, C3.1f				
est portanente	c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en prenant en considération différents scénarios relatifs au climat, y compris un scénario à 2°C ou moins	c) DEU 2022 – chapitre 2 – 1.2.3.1.3. Résilience de la stratégie de l'organisation : placer la maîtrise de notre empreinte carbone au cœur de nos produits et services CDP Climate Change C3.1a, C3.1b, C3.1c, C3.1d				
Management des risques						
Décrire comment l'organisation identifie, évalue et gère les risques relatifs au climat	a) Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques relatifs au climat	a) DEU 2022 – chapitre 2 – 1.2.3.1.1. Risques et opportunités liés au changement climatique CDP Climate Change C2.2				
	b) Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques relatifs au climat	b) DEU 2022 – chapitre 2 – 1.2.3.1.4. Management du Groupe pour réduire l'impact de ses opérations sur le changement climatique CDP Climate Change C2.2d, C2.3a				
	c) Décrire comment les processus pour identifier, évaluer et gérer les risques relatifs au climat sont intégrés dans le management des risques de l'organisation	c) DEU 2022 – chapitre 2 – 1.2.3.1.1. Risques et opportunités liés au changement climatique CDP Climate Change C3.1				
Indicateurs et objectifs						
Décrire les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et opportunités relatifs au climat, dans la mesure	a) Décrire les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et opportunités relatifs au climat, en liaison avec sa stratégie et son processus de management des risques	a) DEU 2022 – chapitre 2 – 1.2.3.1.5. Indicateurs pour mesurer les risques et opportunités liés au changement climatique CDP Climate Change C6, C7, C8, C9, C11				
où l'information est pertinente	b) Publier les émissions de gaz à effet de serre (GES) de scope 1, scope 2 et si c'est pertinent, scope 3 et les risques correspondants	b) DEU 2022 – chapitre 2 – 1.2.3.1.5. Indicateurs pour mesurer les risques et opportunités liés au changement climatique, « Indicateurs de suivi des émissions de GES du Groupe Bolloré » CDP Climate Change C5, C6, C7				
	c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités relatifs au climat et sa performance par rapport aux objectifs	c) DEU 2022 – chapitre 2 – 1.2.3.1.2, 1.2.3.1.3, 1.2.3.1.4, « Objectifs et avancement » CDP Climate Change C4.1, C4.2				

<sup>(1)</sup> DEU = document d'enregistrement universel 2022 du Groupe Bolloré.

CDP = réponse 2022 du Groupe Bolloré au questionnaire CDP Climate Change (disponible sur https://www.cdp.net/fr).

# 1.4. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

À l'Assemblée générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le Cofrac (accréditation Cofrac inspection, n° 3-1681, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la déclaration consolidée de performance extra-financière, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après la « Déclaration ») aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce et sur la sincérité des

informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce (ci-après les « Informations ») préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

#### CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de

performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

## PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

## LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix

méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

## RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs

les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte);

 ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

## RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

If ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement [UE] 2020/852 [taxonomie verte], de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale);
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte);
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux

comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000  $^{(i)}$  (révisée).

## INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer

le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.

### **MOYENS ET RESSOURCES**

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre septembre 2022 et mars 2023 sur une durée totale d'intervention de huit semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité

sociétale. Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, ressources humaines et QHSE.

## NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>e</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour:
- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe 1. Pour certains risques (corruption et trafic d'influence, risques et opportunités liées aux relations avec les communautés locales, risques liés à l'attraction et à la fidélisation des talents externes, risques liés à la pertinence culturelle des contenus, risques liés au dialogue avec les

clients et usagers et leur satisfaction quant aux produits et services), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après : Sitarail, Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire, Congo Terminal, Bolloré Transport et Logistics Congo, Bolloré Logistics France, Bolloré Logistics Chine, Bolloré Energy, Blue Solution, IER, Canal+ UES, Canal+ International Guinée, Canal+ International Madagascar, Havas Media Germany, Creative Lynx Ltd (Royaume-Uni), BETC Havas Agencia de Publicitade Ltda (Brésil), Havas Media France, PMM Prisma Media, GL Indonesia – Jogyakarta 1, VV Tickets, See Tickets UK, NIGVA Togo;

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe 1, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent entre 20 % et 28 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (20 % des consommations d'eau de réseau, 28 % des consommations d'électricité, 23 % des effectifs);
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-la Défense, le 20 avril 2023

L'organisme tiers indépendant EY & Associés

Philippe Aubain Associé, Développement Durable

## ANNEXE 1: INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Effectifs et mouvements (en nombre d'embauches CDI, de départs et de licenciements) (en nombre) Nombre d'employés formés (en nombre) Nombre d'heures de formation (en nombre) Nombre d'accidents de travail avec arrêt (en nombre) Taux de fréquence Taux de gravité	<ul> <li>Les actions en faveur de l'attraction et la rétention des compétences</li> <li>Les mesures en faveur des conditions de travail et du dialogue social</li> <li>Les actions de prévention pour la santé et la sécurité des collaborateurs, usagers et tiers</li> <li>Les mesures liées à l'attraction et à la fidélisation des talents externes</li> </ul>
	In Commention and the things (a stinuary of a liberty)
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Quantité totale de déchets dangereux et part recyclée ou valorisée (en tonnes) Quantité totale de déchets non dangereux et part recyclée ou valorisée (en tonnes) Consommation d'eau (en m³) Consommation d'énergie par type d'énergie et par utilisation (MWh ou m³) Emissions de gaz à effet de serre de scopes 1 et 2 (en tonnes éq. CO₂) Emissions de gaz à effet de serre de scope 3 liées au transport de marchandises lors des prestations de commissions de transport (en tonnes éq. CO₂) Emission de gaz à effet de serre de scope 3 liées à la combustion des produits pétroliers vendus (en tonnes éq. CO₂) Informations sociétales	<ul> <li>Les mesures de prévision des pollutions et de gestion des matières dangereuses</li> <li>Les actions de lutte contre le changement climatique (activités en propre et produits bas carbone)</li> <li>L'identification des principaux postes d'émissions de GES de scope 3</li> <li>La gestion de l'eau</li> </ul>
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
Part d'entités où les salariés peuvent bénéficier d'une représentation syndicale et/ ou d'une représentation du personnel (en %)	<ul> <li>Les mesures en faveur des communautés locales</li> <li>Les actions concernant la pertinence culturelle des contenus</li> <li>Les mesures liées au dialogue avec les clients et usagers et leur satisfaction quant aux produits et services</li> <li>Les actions en faveur des droits de l'homme, en particulier le respect des conventions fondamentales de l'OIT</li> <li>Les actions engagées pour prévenir la corruption et l'évasion fiscale</li> </ul>